



Affaire Elf : Alfred Sirven est désormais face à ses juges à Paris

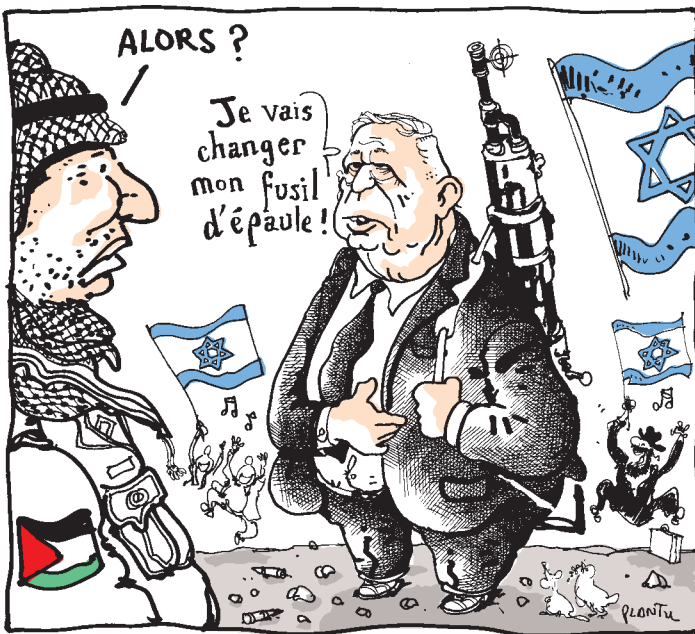
APRÈS trois années de fuite aux Philippines et quatre jours d'escalade forcée en Allemagne, Alfred Sirven est désormais détenu à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris. L'homme-clé de l'affaire Elf a été écroué dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 février, après avoir été confronté pendant plus de six heures aux juges du pôle financier de Paris. M. Sirven, à qui ont été longuement signifiées les charges retenues contre lui, n'a souhaité faire aucune déclaration sur ces faits. Il devait être extrait de la cellule 132 du « quartier des particuliers » de la Santé, mercredi en fin de matinée, pour comparaître à la reprise du procès de Roland Dumas devant le tribunal de Paris. Ses dernières heures à Francfort ont été marquées par un recours de dernière minute déposé par son avocat pour échapper à l'extradition.

Lire page 10

Israël : Ariel Sharon triomphe et inquiète

● Le chef du Likoud remporte une victoire écrasante sur Ehoud Barak ● Fort de 62,5 % des voix, il propose aux travaillistes un gouvernement d'union nationale ● Yasser Arafat « respecte » le choix des Israéliens ● Washington ne parle plus de « processus de paix », mais de « négociations »

LE CHEF du Likoud, Ariel Sharon, est le nouveau premier ministre d'Israël. Il a été élu triomphalement mardi 6 février, avec une avance de 25 points sur Ehoud Barak, chef du gouvernement travailliste sortant. Selon des résultats quasi définitifs, M. Sharon a recueilli 62,5 % des suffrages exprimés et son adversaire seulement 37,5 %. L'abstention a atteint un taux inégalé dans l'histoire d'Israël : 41 % des inscrits. Les Arabes israéliens - 13 % de l'électorat - ont massivement boué les urnes, 18 % seulement d'entre eux ayant participé au vote. Ils entendaient ainsi protester contre la répression qui a coûté la vie à treize d'entre eux en octobre 2000. Tirant les leçons de sa cuisante défaite - qui marque une rupture électorale d'une ampleur sans précédent -, M. Barak a annoncé son intention de démissionner de la tête du parti travailliste et d'abandonner son siège de député. « Nous étions sans doute en avance sur notre temps et le pays n'était pas mûr pour affronter la douloureuse vérité que nous lui avons dévoilée », a-t-il déclaré. A pei-



- La victoire d'Ariel Sharon et la défaite d'Ehoud Barak p. 2 à 4
- L'élection vue par une famille palestinienne p. 2
- Analyse : le poids de l'évolution démographique p. 2-3
- Les réactions au Proche-Orient et dans le monde p. 4

ne élu, Ariel Sharon a invité les travaillistes à participer à un « gouvernement d'union nationale le plus large possible ». Il a exprimé sa volonté de négocier avec les Palestiniens en leur demandant d'« abandonner la voie de la violence ». Mais il a aussi promis de « garder Jérusalem capitale unifiée et éternelle d'Israël ». Son triomphe inquiète, même si le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, s'est contenté de dire qu'il « respectait le choix du peuple israélien et espérait la poursuite du processus de paix ». Le président américain, George W. Bush, a indiqué qu'il aurait « plaisir à travailler » avec Ariel Sharon pour faire « avancer la paix ». Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell a cependant donné instruction à ses diplomates de ne plus utiliser l'expression « processus de paix » et de parler de « négociations » ou de « mouvements vers la paix ». Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a accueilli avec prudence la victoire de M. Sharon, en déclarant que Paris apprécierait sa politique « en fonction des actes et des faits ».



MUSIQUE

Faudel, francarabe

Elle n'a que vingt-trois ans, cette voix lumineuse du raï. Mais Faudel a déjà chanté à New York, rempli l'Olympia et le Zénith à Paris. Il publie un nouvel album, *Samra*, et raconte, pour *Le Monde*, sa musique francarabe, qui n'est déjà plus du raï. Il s'inscrit dans la saga des chanteurs issus de l'immigration, les Italiens, tel Montand, les Orientaux comme Dalida. Son modèle : Charles Aznavour, l'Arménien, dont la chanson *La Mamma* lui « tire les larmes » des yeux. p. 31

Municipales : le port du Havre

LE HAVRE tourne la page des grands paquebots, rompt avec la nostalgie du *Quai des Brumes* et se tourne vers l'avenir. Avec l'opération « Port 2000 », d'ici trois ans, les navires du XXI^e siècle, les porte-conteneurs géants, devraient être accueillis dans un cadre à leur mesure, qui permettra au port de la Manche de s'aligner face à la concurrence européenne. Le maire, Antoine Rufenacht (RPR), et ses principaux concurrents se retrouvent côte à côte pour soutenir « Port 2000 ». Face à l'élu sortant, l'unité de la gauche plurielle se lézarde. A Paris, Philippe Séguin a accepté un débat public avec Bertrand Delanoë.

Le Havre page 14, Paris page 36

Merci de ne pas cracher sa chique et de ne plus fumer en public

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud
Cela pourrait être une révolution dans un pays où chiquer du tabac est une habitude nationale dans toutes les couches de la population. En Inde, tous les immeubles affichent sur leurs escaliers « Merci de ne pas cracher », et cette recommandation vise d'abord les innombrables consommateurs de pan-masala, qui mâchent et crachent sans relâche ce mélange de tabac et de noix de bétel qui se vend à tous les coins de rue. Approuvé mardi 6 février par le gouvernement, un projet de loi, qui doit être soumis au Parlement, interdit toute publicité sur le tabac et toute consommation sur la place publique. Selon le ministre des affaires parlementaires, Pramod Mahajan, l'Inde, deuxième producteur mondial, dépense chaque année près de 3 milliards de dollars pour soigner les maladies liées à la consommation de tabac, « beaucoup plus que ce que rapportent la production et la vente ». Sur les trois millions de morts dues au tabac chaque année dans le monde, environ un million sont des Indiens, selon M. Mahajan.
« L'interdiction pour les compagnies qui produi-

sent des cigarettes et du tabac de patronner des événements sportifs ou culturels sera totale », a précisé M. Mahajan, jetant ainsi la consternation chez les amateurs de sport. Les héros de l'Inde moderne, les joueurs de l'équipe nationale de cricket, sont en effet sponsorisés par l'Indian Tobacco Company, dont une des marques vedettes, Wills, a pris soin de créer sous le même nom une compagnie subsidiaire qui vend des articles de sport. Selon l'*Economic Times*, pour chaque test-match (cinq jours de jeu) Wills dépense 550 000 francs et 530 000 francs pour chaque match joué en une journée. Le golf, le tennis, le polo sont aussi sponsorisés par des marques de cigarettes. Les agences de publicité, dont le marché du tabac représente 830 millions de francs, font aussi grise mine.

Adoptée dans un souci de santé publique, cette nouvelle législation est regardée avec méfiance par les ministères des finances et du travail. Le seul secteur du tabac à chiquer rapporte chaque année environ 222 millions de dollars au budget fédéral. L'industrie du tabac emploie 26 millions de personnes, dont 4,4 millions sont affectées à la fabrication des bidis,

sorte de cigarette faite de tabac enveloppé dans une feuille sèche de bétel. Un paquet de 20 bidis est vendu 3 roupies (50 centimes) contre 20 roupies (3,30 francs) pour le moins cher des paquets de cigarettes.

Les lobbies du tabac, puissants dans les principaux Etats producteurs - Andhra Pradesh, Karnataka, Maharashtra et Orissa -, vont sans aucun doute faire entendre leurs voix avant la session parlementaire, pour tenter de faire supprimer les obligations les plus contraignantes de ce projet qui interdit la vente de tabac aux mineurs de moins de dix-huit ans et fait obligation aux fabricants d'inscrire sur leurs paquets, en lettres aussi grosses que la marque, les risques précis auxquels s'exposent les fumeurs.

Alors que le milliard d'Indiens consomment 430 000 tonnes de tabac par an, la tâche du gouvernement paraît ardue. Il faudra une forte volonté politique pour casser des habitudes profondément ancrées dans une population pour qui le pan est un des rares plaisirs bon marché.

Françoise Chipaux



SCIENCE

Notre ancêtre dans les arbres

Le plus ancien fossile d'hominidé bipède, vieux de six millions d'années et découvert au Kenya en 2000 par une équipe franco-kenyane, a été présenté, mardi 6 février, au Collège de France. Ses découvreurs estiment que cet être qui marchait debout et grimpaux aux arbres, plus vieux et plus humain que la célèbre Lucy, impose une révision de notre arbre généalogique. p. 25

Un président contesté en Haïti



JEAN-BERTRAND ARISTIDE

LE PRÉSIDENT Jean-Bertrand Aristide, qui prête serment mercredi 7 février, incarne il y a dix ans un formidable espoir de changement pour Haïti. Il revient au pouvoir dans des conditions difficiles. Sa légitimité est contestée par l'opposition et par la communauté internationale.

Lire page 6 et l'analyse page 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

0F de droits de garde
0F de frais de courtage
100 % d'émotion...



L'Art enfin un placement de confiance grâce à l'information

Aujourd'hui, vous pouvez placer une partie de votre épargne sur le marché de l'art et concilier enfin placement de confiance, art de vivre et plaisir de constituer un véritable patrimoine défiscalisé (ISF). La banque de données **artprice.com** propose une information unique au monde sur le marché de l'art. Ces données économiques et financières sont d'une forte valeur ajoutée pour l'investisseur ou le collectionneur qui se trouve face à une décision concrète d'achat, de vente ou d'estimation d'une œuvre d'art.

artprice.com

leader mondial de l'information sur le marché de l'art

artprice.com coté au Nouveau Marché (7470) groupe serveur S.A.S. capital 599 000 F
Une participation du Groupe Bernard Arnault (Europatweb)

Tous ensemble, tous ensemble, tous en bleu !

LA PLANÈTE se réchauffe, d'accord. Mais le phénomène ne se manifeste pas partout avec la même intensité. Depuis quatre années, une brutale élévation des températures est notée dans les enceintes où les équipes de France de sports collectifs se produisent.

Que le thermomètre ait explosé après le triomphe des Bleus face aux artistes brésiliens (3-0), en finale de la Coupe du monde, le 12 juillet 1998, n'aura surpris personne. C'était l'été. Qu'il batte un record à l'occasion de la victoire de nos nouveaux héros en championnat d'Europe des nations (1-0, contre l'Italie), le 2 juillet 2000, était attendu. C'était encore l'été. Qu'il améliore sa meilleure marque à la faveur du duel France - Etats-Unis en finale du tournoi olympique de basket-ball (75-85), le 1^{er} octobre 2000, était prévisible. C'était toujours l'été, mais version indienne.

En revanche, la poussée de mercure enregistrée lors du succès du XV de France devant les colosses de Nouvelle-Zélande (43-31), en demi-finales de la Coupe du monde, le 31 octobre 1999, a interloqué. L'automne était humide. De même, le nombre de degrés

relevé lors de la rencontre France-Suède (28-25), qui a décidé du champion du monde de handball 2001, le 4 février, provoque le doute. Dehors, il gelait. C'était l'hiver.

Point de conférence mondiale pour trancher. L'observation a suffi. Toutes choses étant égales par ailleurs, il semble bien que les performances des équipes à l'emblème du coq gaulois soient le principal facteur de ce réchauffement. Reste à analyser la portée réelle du phénomène, jusqu'ici circonscrit à quelques lieux - pelouses, parquets, tribunes, vestiaires, avenue des Champs-Élysées.

Le problème est aussi vite posé que résolu : équipe + public + spectacle (ou performance) = jour de fête. La question, elle, demeure. Quelles sont les racines de ces succès ? Quelles leçons en tirer ? Quelle utilisation en faire - s'il faut en faire une ? Personne n'a avancé sur le sujet. Certains veulent croire que les victoires des Bleus (toutes catégories confondues) créent du lien social.

Michel Dalloni

Lire la suite page 17
et nos informations
sportives page 28

VOYAGES

Descendre la vallée Blanche

24 kilomètres de pistes, 2 800 mètres de dénivelé : la vallée Blanche offre pendant plusieurs heures aux amateurs de hors-piste des sensations inoubliables. Et, de la terrasse de l'aiguille du Midi, un panorama de haute montagne à couper le souffle, du mont Blanc jusqu'au mont Charvin et à la vallée de Chamonix. p. 26 et 27

International.....	2	Aujourd'hui.....	25
France.....	7	Météorologie-Jeux.....	29
Société.....	10	Carnet.....	30
Régions.....	14	Culture.....	31
Horizons.....	15	Guide culturel.....	33
Entreprises.....	18	Kiosque.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	22	Radio-Télévision.....	35



ISRAËL Le candidat de la droite, Ariel Sharon, a été triomphalement élu mardi 6 février premier ministre d'Israël, avec 62,5 % des voix. ● LE TAUX de participation n'a pas dépassé

62 %, chiffre particulièrement faible dans un pays où il est généralement de 80 % des inscrits. ● EHOUD BARAK, qui a essuyé une cuisante défaite, a créé la surprise en annon-

çant, dès la publication des résultats, qu'il allait abandonner son mandat de parlementaire et ses responsabilités à la tête du Parti travailliste. ● LES ARABES ISRAËLIENS lui ont

majoritairement refusé leurs voix pour protester contre la mort de treize d'entre eux au début de l'intifada d'Al-Aqsa. ● L'AUTORITÉ PALESTINIENNE a pris acte du verdict des

urnes et souhaité que les négociations de paix continuent. ● GEORGE W. BUSH s'est déclaré prêt à « travailler avec Ariel Sharon sur les progrès de la paix ».

Ariel Sharon triomphe et appelle à l'union nationale

Le chef du Likoud a été élu premier ministre avec 62,5 % des suffrages. Tirant les leçons de sa défaite cuisante, Ehoud Barak a créé la surprise en annonçant dès la publication des résultats qu'il renoncerait à son mandat parlementaire et à ses responsabilités à la tête du Parti travailliste

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les sondages étaient, cette fois, exacts au rendez-vous : leurs prévisions accordant, depuis maintenant plusieurs semaines, 20 points d'avance et plus au candidat Ariel Sharon sur son adversaire Ehoud Barak se sont avérées. Mardi 6 février, à 22 heures, c'est bien ce chiffre qui est sorti des urnes, première estimation d'une défaite qui n'a fait que se confirmer en s'affinant. A la fin de la nuit, le résultat définitif était sans appel : par 62,5 % contre 37,5 % des suffrages, Ariel Sharon devenait premier ministre. Il y a quelques mois à peine, personne n'aurait osé imaginer un tel candidat ni un tel résultat.

Dans une semaine, lorsque le résultat aura été officiellement proclamé, Ariel Sharon aura quarante-cinq jours au plus pour former son gouvernement. S'il n'y parvient pas, les électeurs seront à nouveau convoqués pour désigner, cette fois, les députés et le premier ministre. Mais tout indique que M. Sharon parviendra à bâtir sa coalition, même si, comme son prédécesseur, il lui faudra compter avec une Knesset divisée, dont certains des membres sont enclins à vendre chèrement leur soutien.

TRÈS FAIBLE PARTICIPATION

Dès 21 heures, les organismes de sondage avaient discrètement communiqué leurs chiffres aux différents partis. Dans les rangs des partisans de M. Barak rassemblés dans un kibboutz non loin de Herzliya, l'incrédulité inquiète était alors de règle. « 20 points d'écart, ce n'est pas possible, murmurait la députée travailliste Colette Avital, qui venait d'appeler le bureau du premier ministre. Chez Barak ils disent que c'est inférieur à 10. » Quelques instants plus tard, il fallait bien se rendre à l'évidence : Ariel Sharon devançait Ehoud Barak de plus de 20 points, infligeant à ce dernier une défaite cuisante et historique.

Le taux de participation n'a pas dépassé 62 %, chiffre particulièrement faible dans un pays où, habituellement, 80 % des inscrits viennent voter. Ces électeurs qui manquent à l'appel ont d'abord man-

qué au candidat Barak qui, ville par ville, refait rarement ses scores de 1999. Des électeurs qui le suivaient en 1999, seuls 70 % lui ont renouvelé leur confiance, les 30 % restants faisant la grève de l'urne, ou même passant chez son adversaire, qui a également bénéficié

de villes pauvres, traditionnels bastions de la droite. Surtout, il s'effondre dans les villes et villages arabes, dont 95 % des électeurs avaient voté en sa faveur en 1999. Cette fois, il n'y dépasse pas les 74 %, mais 16 % seulement des électeurs arabes inscrits ont voté et

retard observé dans quasi chaque segment de la population.

Les travaillistes n'étaient pas à la fête mardi soir. Désargenté et pressentant le pire, le parti avait convoqué ses militants pour fêter une victoire à laquelle il ne croyait plus, dans un kibboutz du nord de Herzliya, loin de la place Rabin où, en 1999, des milliers de jeunes en délire étaient venus fêter la défaite de Benyamin Nétanyahou. Les jeunes, cette fois, étaient absents, remplacés par de maigres cohortes militantes, quelques parlementaires et une poignée de ministres.

DISCOURS D'EHOUD BARAK

Tard dans la nuit, Ehoud Barak y est venu faire son discours, répétant sa conviction que la voie qu'il avait choisie était peut-être précocée, mais qu'elle était la seule capable de « protéger le caractère juif et démocratique de l'Etat d'Israël, d'en faire une société libre et de progrès, un phare parmi les nations ». Puis, à la surprise de tous, il a annoncé que, une fois formé le nouveau gouvernement, il abandonnerait son mandat de parlementaire et ses responsabilités à la tête du Parti travailliste. Le soir de sa défaite, en 1999, M. Nétanyahou avait pris la même décision, quasi dans les mêmes termes. Ce coup de théâtre, peu dans

les habitudes d'un homme réputé pour ne pas reculer, va faciliter le combat qui se prépare au sein du Parti travailliste. Avant même la démission d'Ehoud Barak, les prétendants se bousculaient, bien décidés à lui faire payer le coût d'une défaite historique.

Ce mercredi, le champ est un peu plus libre, même si les postulants sont à peine moins nombreux. Le plus connu d'entre eux est Shimon Pérès qui, dynamique Prix Nobel de soixante-dix-huit ans et ancien patron du Parti travailliste, écarté par Ehoud Barak il y a quelques années, n'est pas prêt à raccrocher ses gants.

La veille, M. Pérès avait eu des mots très durs pour son prédécesseur qui, selon lui, « devrait tirer les conséquences d'un éventuel échec ». Il avait aussi déclaré que, s'il avait pu se présenter, il aurait, lui Pérès, gagné. Ironie de l'histoire, Shimon Pérès, en sa qualité de « vieux sage », sera vraisemblablement chargé de la gestion du parti jusqu'à la désignation de son nouveau chef. Il se retrouve dans une position analogue à celle de M. Sharon, remplaçant, un soir de défaite, un chef démissionnaire et discrédité !

Mercredi, ce dernier a bénéficié d'une enthousiaste ovation de la part de ses troupes rassemblées au

Parc des expositions de Tel-Aviv. Ne déviant pas de sa ligne, M. Sharon a appelé une fois de plus à la formation d'un gouvernement d'union nationale, seule solution, selon lui, pour surmonter les difficultés dans lesquelles se trouve le pays. Cette perspective est depuis plusieurs jours au centre de tous les calculs politiques.

M. Sharon, qui ne dispose que d'une majorité potentielle et réduite, cherche à ne pas être l'otage des partis ultra-orthodoxes, pour lesquels il n'a que peu d'affinités. Une alliance avec les travaillistes lui permettrait de les contourner, comme elle relativiserait, au plan international, la mauvaise impression que fera un gouvernement trop marqué par les ministres d'extrême droite qu'il ne pourra pas éviter d'y faire siéger.

Les travaillistes sont, quant à eux, divisés sur l'attitude à tenir. Du refus inflexible (Yossi Beilin), à la participation revendiquée (Benyamin Ben Elyezer), l'éventail des nuances est large. Sur le terrain, les possibilités sont nettement plus restreintes : lorsque 62,5 % des électeurs votent en faveur d'un candidat dont le maître mot est l'unité nationale, la résistance devient héroïque.

Georges Marion

« Journée de colère » peu suivie en Palestine

Vingt-trois Palestiniens ont été blessés, mardi 6 février, dans des heurts avec des soldats israéliens, lors de manifestations organisées pour la Journée de colère décrétée à l'occasion de l'élection israélienne, ont indiqué des sources hospitalières palestiniennes. La radio israélienne a, pour sa part, fait état de deux blessés légers parmi les soldats de Tsahal, à Hébron et près de Naplouse, en Cisjordanie. Une patrouille a, en outre, essuyé des tirs qui n'ont pas fait de blessés.

A Tulkarem (nord de la Cisjordanie), environ 200 personnes ont défilé et brûlé des portraits d'Ariel Sharon et du premier ministre sortant, Ehoud Barak. Dans la bande de Gaza, l'appel de treize organisations palestiniennes, dont le Fatah de Yasser Arafat, à cette « Journée de colère » a été peu suivi et il n'y a eu ni manifestation ni grève de commerçants. - (AFP.)

d'un vote majoritaire chez les nouveaux immigrants russes et dans l'électorat ultra-religieux.

Ehoud Barak devance, de peu, Ariel Sharon à Tel-Aviv et à Haïfa, et est battu, de beaucoup, à Jérusalem, ville plus religieuse et plus à droite que les autres métropoles. Il gagne dans la population déclinante des kibboutz, mais perd dans les

20 % d'entre eux ont opté pour un bulletin blanc, faisant durement payer, comme ils l'avaient promis, leurs treize morts tombés au début de l'intifada. Seule et théorique consolation pour le candidat travailliste : même si tous les électeurs arabes, qui représentent 12,5 % du corps électoral, avaient voté, il n'aurait pu refaire un

« Quand on me dit qu'il peut faire la paix, je rigole »

RAMALLAH

de notre envoyé spécial

Son aîné, Maher, avait autre chose à faire. Sa cadette, Sirine, trouvait que l'un ou l'autre, « ça revenait au même ! » (cela dit sur un ton sec, qui laissait peu de place à la réplique). Sa benjamine, Yasmine, aurait préféré regarder la version arabe de « Qui veut gagner des millions ? » (de rials saoudiens), sur la chaîne libanaise MBC. Sa femme, Islah, enfin, s'était enfermée dans son bureau pour s'attaquer à du travail en retard. Et c'est ainsi que le professeur Saleh Abdel Jawad s'est retrouvé seul face à son écran de télévision, mardi soir 6 février, dans sa belle maison de Ramallah. « Tout ça, c'est la faute des sondages », a-t-il commenté avec philosophie. L'élection israélienne, qui semblait jouée d'avance, n'apparaissait plus comme un événement.

En attendant l'instant fatidique, et pen-

dant que les invités politiques de la première chaîne israélienne s'échauffaient en direct dans un débat orchestré par son inoxydable présentateur vedette qu'il suivait d'une oreille distraite, le professeur de sciences politiques de l'université de Bir Zeit, en Cisjordanie, s'est remémoré sa mésaventure de la veille, lorsqu'il avait été arrêté pendant une bonne heure à un checkpoint israélien, pour s'être rendu sans permission à un débat organisé à Jérusalem-Est.

SHARON N'EST PAS BEGIN

Mais il était déjà 22 heures et la fermeture des bureaux de vote s'accompagnait aussitôt sur l'écran de la première estimation. La gifle pour Ehoud Barak. Vingt points d'écart en faveur d'Ariel Sharon. « J'aurais espéré un peu moins », a commenté le professeur, les sourcils froncés. Le résultat com-

munié séance tenante à son épouse a suscité en réponse un commentaire expéditif : « Ça montre au monde entier que la société israélienne est une société extrémiste ! »

A l'antenne, il n'était question que de « changement radical ». De retour dans son fauteuil, le professeur Saleh Abdel Jawad s'est efforcé de mettre des mots sur un sentiment « complexe ». « Pour une fois, les Palestiniens peuvent avoir le sentiment qu'ils peuvent changer les choses. Ce sont eux qui ont fait tomber Barak. Le problème, c'est que c'est au profit de Sharon ! Sharon n'est pas Begin. Quand on me dit qu'il peut faire la paix avec les Palestiniens, comme avec les Egyptiens, je rigole, les hommes et les circonstances ne sont pas les mêmes », a-t-il bougonné.

L'arrivée sur l'écran du député Likoud Uzi Landau, très remonté, a fait se froncer à nouveau les sourcils du professeur, qui a

escamoté le parlementaire d'un coup de pouce énergique sur la télécommande. La chaîne CNN transportait le téléspectateur, comme à la dérobée, dans le bureau de Yasser Arafat, à Gaza, après l'annonce de la victoire de M. Sharon. « Oh, oh, le « Vieux » n'a pas l'air très content ! », a estimé Saleh Abdel Jawad.

Re-coup de pouce. Sur la BBC, un commentateur qui évoquait l'hypothèse d'un gouvernement d'union nationale, réunissant le Likoud et les travaillistes, s'est attiré un jugement catégorique : « Ce serait le pire, un véritable désastre. » Mais, à l'écran, le discoureur avançait dans sa réflexion : « Sans union nationale, en revanche, l'avenir politique de Sharon sera vite compromis. » A Ramallah, l'espoir revenait d'un coup : « Ça, ce serait une vraie bonne nouvelle ! »

Gilles Paris

(Publicité)

COMMUNIQUÉ AUX CITOYENS BAHREINIS EN FRANCE

L'Ambassade de l'Etat de Bahrein à Paris prie tous citoyens se trouvant sur le territoire français de se rendre à l'Ambassade le jeudi 8 février ou le vendredi 9 février 2001 afin de prendre part au référendum sur le projet de charte Nationale décrété à l'article 2 de l'Ordonnance Emirienne n°8 de L'an 2001.

- Tout participant doit être de nationalité Bahreïnienne.
- Avoir vingt et un an, le jour du référendum.
- Jouir de toute sa capacité.
- N'ayant pas fait l'objet d'une condamnation pour crime ou réhabilité.

La participation au référendum aura lieu à l'Ambassade de l'Etat de Bahrein, sise, 3 bis place des Etats Unis 75116 Paris, en présence de son Excellence, l'Ambassadeur ou d'un des diplomates.

Tout citoyen doit être muni de son passeport afin de vérifier s'il requiert les conditions énoncées à l'article 2 de l'ordonnance précitée.

Il lui sera demandé de remplir la fiche du référendum ou sera apposé un cachet spécifique, ce dernier sera également apposé sur la dernière page de son passeport.

Pour tout renseignement, l'Ambassade prie tous ses citoyens de bien vouloir prendre contact avec elle au numéro suivant.

Tél. : 01.47.23.48.68 - Fax : 01.47.20.55.75

L'évolution démographique de l'ensemble Israël-Palestine nourrit les inquiétudes

COMMENT rester à la fois un Etat juif et démocratique ? Israël affronte ce dilemme existentiel depuis la conquête par son armée en 1967 de la Cisjordanie et de

ANALYSE

En 2050, sur 36 millions d'habitants, les Juifs ne seront plus que 30 % de la population

Gaza. Ne plus abriter une majorité de Juifs ôterait à Israël sa raison d'être ; renoncer à la démocratie – pour imposer la loi d'une minorité – lui ferait perdre son âme. Cette double hantise et ce double refus ont largement contribué à forger les stratégies des deux grandes familles politiques israéliennes, le Likoud et les travaillistes.

La droite s'est toujours gardée d'annexer de jure les territoires occupés pour ne pas enfanter, dans les frontières de l'ancienne Palestine mandataire, une entité binationale vouée à devenir majoritairement arabe, et qui ruinerait ainsi, à terme, le sionisme en tant que projet de peuplement. Pour les mêmes raisons, la gauche s'est peu à peu convertie massivement à l'idée d'un partage de la terre, de la restitution de la quasi-totalité des territoires, et de l'avènement d'un Etat palestinien. « En cas d'annexion, disait déjà Golda Meir (alors premier ministre) en 1970, nous nous réveillerions chaque

matin en nous demandant combien de nouveau-nés arabes ont été mis au monde dans la nuit. » Soutenus de préserver le caractère juif et démocratique d'Israël, les travaillistes préférèrent un pays plus petit mais plus homogène. Inaugurée par Itzhak Rabin, prolongée par Ehoud Barak, cette stratégie des « deux Etats » a failli sceller, d'Oslo (1993) à Camp David (2000), la paix israélo-palestinienne si longtemps espérée.

Aujourd'hui, l'examen de l'évolution démographique de l'ensemble Israël-Palestine donne une saisissante acuité aux inquiétudes et aux dilemmes de l'Etat juif. Les chiffres les plus récents ont été fournis notamment par deux démographes, l'un français, Philippe Fargues, l'autre israélien, Sergio DellaPergola, lors d'un débat organisé le 30 novembre dernier à Paris par l'Institut national d'études démographiques (INED), avec la participation de la revue *Pas-sages* et de la revue *d'études palestiniennes*.

Premier constat, dressé par Philippe Fargues : les Palestiniens deviendront majoritaires dans l'ensemble Israël-Palestine entre 2005 et 2010. En 2000, Israël – y compris Jérusalem-Est – comptait 6,3 millions d'habitants, dont plus de 1 million d'Arabes ; les territoires occupés abritaient 3 millions de personnes. Soit au total un rapport 55 % - 45 % en faveur des Juifs. Cet avantage s'évanouira avant dix ans, car le temps joue démographiquement pour les

Palestiniens. Dans cinquante ans, les Juifs ne seront plus que 30 % de l'ensemble Israël-Palestine. Leur poids démographique sera proche de celui qu'ils avaient dans la Palestine britannique au cours des années 1930. Une telle perspective ne peut qu'inciter les partisans, de plus en plus rares il est vrai, d'une annexion formelle des territoires par Israël, à enterrer leur projet, puisqu'une telle mesure transformerait rapidement l'Etat juif en un pays à majorité arabe.

IMMIGRATION DES NON-JUIFS

Second constat : les Juifs et les Arabes de l'ensemble Israël-Palestine ont une natalité très forte compte tenu de leur niveau de développement, mais aussi très variable selon les groupes, dont certains atteignent, d'un côté comme de l'autre, des records planétaires. Chez les juifs ultra-orthodoxes – ashkénazes et séfarades –, la fécondité moyenne est de 7,6 enfants par femme ; elle atteint 7,4 enfants par femme à Gaza et même 10 à 12 enfants dans la petite communauté bedouine du sud d'Israël, record mondial absolu en la matière.

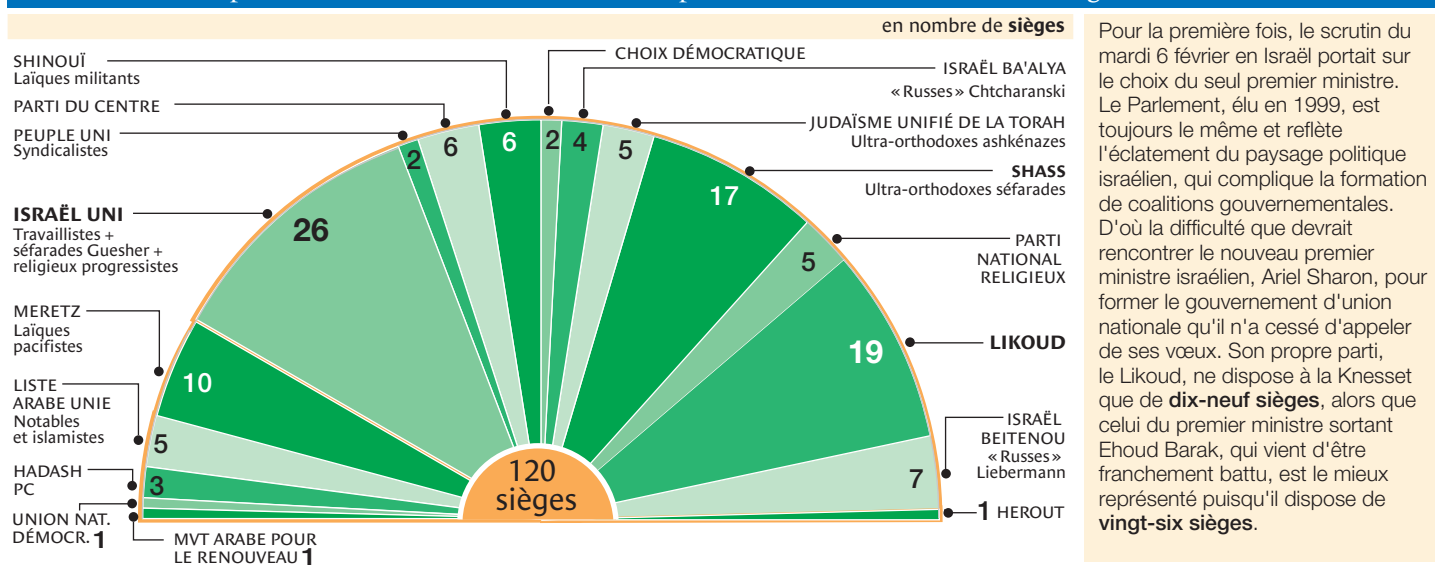
A ce rythme, prévoit Sergio DellaPergola, l'ensemble Israël-Palestine comprendrait 36 millions d'habitants en 2050. Or cet ensemble (28 000 km²) équivaut aujourd'hui à la superficie de la région du Languedoc-Roussillon. Dans les années 1930, à l'époque où les sionistes commençaient de

mettre en valeur ce « bout de sol » auquel avait rêvé Théodore Herzl, les autorités britanniques fixaient sa capacité d'absorption à 2 millions de personnes.

Troisième constat : la proportion de non-Juifs parmi les immigrants en Israël a progressé de façon spectaculaire. Jusqu'en 1988, leur nombre était dérisoire (0,7 % du total). Il a commencé à s'élever en 1990 avec l'arrivée massive d'une nouvelle vague d'immigrants venus d'ex-URSS et n'a cessé d'augmenter depuis. Résultat : 40 % des immigrants n'étaient pas juifs en 1998, compte non tenu des travailleurs étrangers, qui ne sont pas citoyens d'Israël. C'est un tournant radical. Certains de ces immigrants ont rapidement émigré ailleurs. Il n'empêche : sur la période 1989-1998, le solde migratoire net reste impressionnant : plus de 650 000 entrées. Ce niveau n'avait jamais été atteint depuis la naissance d'Israël. Et jamais le pourcentage des Juifs du monde vivant en Israël n'a été aussi grand : 36,5 %. En outre, 95 % des Juifs israéliens sont des immigrants ou des descendants d'immigrants arrivés depuis le début du mandat britannique en 1918.

Quatrième constat : en Israël, la natalité remplace maintenant l'immigration comme principale source de l'accroissement démographique. Cela tient largement à la politique résolument nataliste d'Israël, mise en œuvre par les dirigeants sionistes avant même la naissance de l'Etat.

La composition de la Knesset ne facilitera pas la formation de la coalition gouvernementale

Source : Ministère des affaires étrangères israélien (1^{er} août 2000)

Pour les partisans du chef du Likoud, le bonheur est « total »

TEL-AVIV

de notre envoyée spéciale

Perchés sur des chaises, les jeunes militants du Likoud ont, pendant plus de trois heures, savouré la joie du triomphe de leur candidat, Ariel Sharon, élu au poste de premier ministre avec 25 points d'avance sur son adversaire. « C'est un bonheur total. On espérait 56 % maximum, remarque Yelena Cohen, secrétaire politique du député du Likoud, Michaël Eitan. C'est incroyable que les sondages aient donné les bons chiffres ». En fait, ils étaient même en dessous de la vérité. L'écart de 20 points dans la soirée n'a fait que se creuser au cours de la nuit.

Une demi-heure avant les résultats officiels, les militants répugnaient encore à se croire gagnants. « On est presque sûrs, mais on ne dit rien. On ne sait jamais. Cela porte malheur de dire que l'on a gagné », déclarait Yaïr, vingt-deux ans. Militant du Likoud, il est resté sur le terrain jusqu'à la dernière minute. A 20 h30, il distribuait encore aux automobilistes des autocollants « Seul Sharon apportera la paix », en espérant convaincre les électeurs, les bureaux de vote ferment à 22 heures dans les principales agglomérations. « Cela peut les influencer et puis, ça nous donne le moral », confie-t-il.

Comme Yaïr, ils étaient nombreux à avoir passé leur journée aux carrefours des routes du pays, à avoir posé des affiches, accroché des fanions pour se rendre directement au parc des expositions de Tel-Aviv où, espéraient-ils, ils fêteraient leur victoire. Venus de tout le pays en bus spécialement affrétés, beaucoup étaient trop jeunes pour avoir voté, mais cela n'entamait en rien leur détermination. Certains habitants des colonies espéraient que Sharon allait rétablir la sécurité sur les routes de Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Attendant l'arrivée de leur « sauveur », plusieurs milliers de mili-

tants, actifs, bénévoles ou simples sympathisants, des quartiers populaires pour la majorité d'entre-eux, les cheveux gominés ou décolorés, moulés dans leurs jeans, se sont égosillés et bousculés pendant près de quatre heures. Les responsables de la sécurité ont lutté désespérément pour empêcher les plus agités d'envahir la scène et le parterre réservé aux politiques et aux médias.

Sur un grand écran, les images de la campagne « angélique » d'Ariel Sharon alternaient avec celles des soirées électorales proposées par les deux chaînes de télévision. Personne n'écouait. La musique battait son plein. Techno, disco, rythmes orientaux eurent finalement raison du jingle électoral d'Ariel Sharon, pourtant devenu un véritable tube dans le public.

DIFFICULTÉS ANNONCÉES

Sifflements et hauts-le-cœur accompagnaient systématiquement les apparitions télévisées des « gauchistes », les Yossi Beïlin, Shlomo Ben Ami, Matan Vilnai, Yossi Sarid, gagnant en intensité à la seule vision de Yasser Arafat, ou du député arabe israélien, Ahmed Tibi. Lorsque se forma l'image d'Ehoud Barak, la liesse l'emporta. La foule hurla « 1, 2, 3, 4, 5... » comptant jusqu'à « 20 », exprimant sur un rythme de hola l'ampleur de la défaite du premier ministre travailliste.

Les responsables politiques du Likoud, heureux, étaient moins euphoriques, conscients des difficultés. « Le vrai boulot commence demain, remarquait Yelena. On récupère un pays à feu et à sang qui part à la dérive sur les plans sécuritaire et social. Sur le plan diplomatique, les négociations reprendront dès que la violence s'arrêtera. A cet égard, je suis plutôt confiante. Le fait qu'Ariel Sharon ait été aussi triomphalement élu, les Arabes vont comprendre qu'il a un mandat pour tout faire, soit de négociateur, soit de riposter à leurs attaques. »

A court terme, l'union souhaitée

par la quasi-totalité du public, et réclamée par Ariel Sharon tout au long de sa campagne, n'est pas sûre. Les proches de Benjamin Nétanyahou, guettant la chute de M. Sharon pour remettre leurs protégés sur le trône, ne s'en plaignaient pas. « La démission d'Ehoud Barak du parti travailliste complique beaucoup les choses pour Ariel Sharon », soulignait l'un d'eux, cachant à peine sa satisfaction.

M. Sharon, qui était annoncé vers 23 heures mais n'est apparu qu'à une heure du matin, après qu'Ehoud Barak eut déclaré son retrait temporaire de la vie politique, ne s'y est pas trompé. Il a réité-

ré une fois de plus son intention de constituer un gouvernement d'union. Mais, n'ayant plus d'interlocuteurs bien identifiés, le nouveau premier ministre a été réduit à se tourner « vers le parti travailliste ». Incertain d'être entendu, il a flatté les députés, précisant qu'il avait « besoin de la confiance de la Knesset », la vie politique israélienne étant régie par « un système parlementaire ». Promettant la paix, la sécurité et la réduction des inégalités sociales, Ariel Sharon n'a guère plus donné de détails sur sa politique. Il ne sait pas encore avec qui il devra gouverner.

Catherine Dupeyron

Paris jugera le nouveau premier ministre sur ses actes

DIPLOMATIE et règles internationales obligent : la France, comme d'autres pays, n'a jamais dit que le nouveau premier ministre israélien, Ariel Sharon, n'était pas son premier choix, mais les diplomates et des responsables ne se sont jamais privés de l'admettre en privé. Mardi 6 février, après l'annonce de la victoire d'Ariel Sharon, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, s'est borné à dire sobrement : « Nous allons apprécier en fonction des actes et des faits » du nouveau gouvernement.

« Nous évaluerons la politique de M. Sharon sur les actes. Il faut attendre la formation de son gouvernement (...), quelle politique il mène, et, à partir de ce qu'il va proposer, s'il y a matière ou non à renouer des négociations [avec les Arabes] comme nous le souhaitons, comme les Américains et tout le monde le souhaitent », a-t-il ajouté. « Même les pays arabes n'ont pas fermé la porte. Ils attendent de voir. »

Effectivement. Le verdict des urnes s'impose à tous. Il n'empêche que M. Védrine fut le premier chef de la diplomatie européenne à dénoncer en termes clairs la visite que M. Sharon, alors « simple » chef du Likoud, avait effectuée le 28 septembre 2000 sur l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem. Dans la foulée, l'Union européenne y avait vu, elle aussi, un acte de provocation. Il n'empêche, non plus, que lorsque, à la mi-décembre 2000, il

avait été question d'une visite en France de M. Sharon à l'invitation du Likoud de France, le premier ministre, Lionel Jospin, avait publiquement déclaré que le gouvernement avait « à cet égard, fait connaître notre sentiment de façon discrète » (Le Monde du 16 octobre 2000).

« ULTIME PROVOCATION »

C'est peu dire que ce « sentiment » n'était pas un débordement d'enthousiasme, d'autant que le projet de visite avait suscité une vive émotion, dix-neuf associations de soutien au peuple palestinien y voyant une « ultime provocation ». Le Quai d'Orsay avait indiqué que, renseignements pris, M. Sharon n'avait pas l'intention de venir en France. Mais le projet de visite avait une nouvelle fois été relancé par le Likoud de France en décembre, suscitant de nouvelles réactions hostiles. Ici, comme dans d'autres pays, un comité s'est constitué qui affirme s'employer à rassembler les éléments nécessaires à la mise en accusation de M. Sharon pour « crimes de guerre ». La visite de M. Sharon n'a toutefois pas eu lieu parce qu'Israël était déjà engagé dans la préparation d'élections anticipées.

Aujourd'hui, M. Sharon est premier ministre de son pays. Les autorités françaises ne peuvent plus se permettre d'avoir des « sentiments » s'il envisage de venir à Paris.

Mouna Naïm

CANALPLUS.FR

LE VRAI VISAGE DE L'AFRIQUE.

3 ans d'enquête pour tout comprendre du génocide rwandais à la mort de Kabila.

En dévoilant les rouages de cette sanglante tragédie, CANAL+ fait tomber les masques et propose une nouvelle lecture du destin de l'Afrique.

Soirée spéciale « L'Afrique en morceaux » le 8 février à 20H35 sur CANAL+ avec 2 films : « La Tragédie des Grands Lacs » coproduit par CANAL+ et « Mobutu Roi du Zaïre ».

Domage que Canal+ ne passe que sur **CANAL+**

et les dilemmes de l'Etat juif

Le fondateur de l'Etat d'Israël, Ben Gourion, exhortait les femmes juives à mettre au monde au moins quatre enfants. Aujourd'hui, cette politique favorise fortement les familles à partir du cinquième enfant. En outre, le mécanisme gouvernemental de soutien financier aux institutions religieuses juïques entraîne un transfert de fonds publics au profit des ultra-orthodoxes qui leur permet d'entretenir des familles nombreuses. Le natalisme officiel, en rien discriminatoire, profite surtout à la minorité palestinienne d'Israël : 40 % des « cinquièmes » naissances surviennent dans des familles arabes. La fécondité moyenne des femmes musulmanes d'Israël reste nettement supérieure à celle des femmes juives. Elle s'explique par la conjugaison de trois facteurs : une situation économique relativement favorable, un système social et hospitalier moderne, une vigoureuse tradition religieuse et culturelle pronataliste. Elle est accentuée par le maintien d'une ségrégation urbaine : la plupart des Arabes habitent loin de leur lieu de travail, situé dans des villes ou des quartiers juifs, ce qui exclut de nombreuses femmes du marché de l'emploi, les cantonne dans la vie domestique et encourage la procréation.

Reste Gaza, et sa démographie hors du commun. La situation y semble paradoxale. Les conditions d'une baisse de la fécondité sont réunies : la population est beaucoup plus instruite que dans les pays arabes voisins, son état de santé est satisfaisant, son niveau

d'information élevé. Mais l'état de belligérance annule tous ces facteurs. Prise en charge par la solidarité internationale, la scolarisation ne coûte pratiquement rien aux parents. Ailleurs dans le monde, ceux-ci font moins d'enfants pour améliorer le sort de chacun d'eux. A Gaza, on ne choisit pas entre la quantité des enfants et la qualité de leur éducation : la première conditionne la seconde, du moins dans l'imaginaire collectif, car elle est perçue comme un levain de la résistance à Israël. Partout dans le monde, les citadins font moins d'enfants que les autres... sauf à Gaza. La population y est urbaine à 96 %, mais ne jouit pas des avantages habituels de la ville. Le bouclage du territoire, l'isolement, le couvre-feu entravent la communication. Le foyer est l'univers quasi exclusif de sociabilité.

S'ils méditent ces chiffres, les Israéliens durciront sans doute encore leur hostilité à la reconnaissance du « droit au retour » des réfugiés palestiniens, dont la mise en œuvre équivaldrait à leurs yeux à un « suicide démographique ». Les Palestiniens, quant à eux, seront tentés de continuer à livrer cette « guerre des berceaux » qui ne dit pas son nom et qui consolide leur ancrage sur la terre ancestrale. Les uns et les autres auraient plutôt intérêt à conclure rapidement la paix pour désamorcer ensemble la bombe démographique qui menace leur avenir commun.

Jean-Pierre Langellier

Les Arabes israéliens ont massivement boycotté le scrutin pour sanctionner Ehoud Barak

Ils sont restés sourds aux multiples appels de l'Autorité palestinienne

Les Arabes israéliens, qui représentent près de 13 % de l'électorat et qui votent traditionnellement pour le candidat travailliste, ont massive-

ment boudé les urnes, mardi 6 février. Ils ont boycotté le scrutin pour sanctionner Ehoud Barak – auquel ils avaient donné la majorité de

leurs voix en mai 1999 – notamment après que treize des leurs furent tués en octobre 2000, lors de la manifestation de soutien à l'Intifada.

KFAR MANDA

de notre envoyé spécial

La salle de la mairie de Kfar Manda est presque vide. Un poste de radio joue en sourdine. Rien ne

REPORTAGE

« Ce n'est pas une rupture » mais « un signe de protestation »

bouge. Derrière une urne de carton bleu, deux hommes sont plongés dans la lecture des journaux. Dans un coin, un paravent également de carton bleu a été déplié pour assurer la discrétion des opérations de vote, mais personne ne vient troubler la quiétude des lecteurs. Il y avait plus de monde, tout à l'heure, à l'entrée du village, devant la maison d'une des victimes des affrontements d'octobre 2000 entre la police israélienne et les Arabes de Galilée.

L'un des lecteurs s'arrache comme à regret de son quotidien pour préciser qu'il est là pour faire son devoir de superviseur de l'élection. Son voisin ajoute aussitôt qu'il a été mandaté par l'un des deux candidats en lice comme scrutateur. Ni l'un ni l'autre n'ont voté. Il est bientôt midi et seuls 15 villageois, sur 775 inscrits, sont venus jusqu'à présent glisser une enveloppe dans l'urne bleue. Sans craindre de trahir la confidentialité du vote, le superviseur assure qu'aucun bulletin au nom d'Ariel Sharon n'a été jeté dans la boîte de carton. Il montre ensuite un article du quotidien israélien *Yediot Aharonot*, consacré aux électeurs juifs qui ont décidé de quitter Israël, mardi 6 février, pour ne pas avoir à se prononcer.

« Voilà des gens intelligents ! », affirme-t-il. Les conseils donnés par l'Autorité palestinienne pour faire échec à Ariel Sharon tombent à plat : « C'est notre problème, pas le leur. On sait ce que l'on fait ! »

Un homme se présente, sa carte d'électeur à la main. Après avoir échangé sur les listes électorales, il disparaît un bref instant derrière le paravent, puis dépose son enveloppe dans l'urne. Mounir Taha ne déborde pas d'enthousiasme. Il a longuement hésité avant de venir, « à cause des événements d'octobre », précise-t-il. Mais il est venu. « Il faut bien quelques voix pour Barak, tout de même », bougonne-t-il. Il y a deux ans, le candidat travailliste était venu faire campagne dans le village. Kfar Manda avait voté comme un seul homme en sa faveur pour le poste de premier ministre, au nom des vieux liens qui unissent les travaillistes aux Arabes israéliens. Le même jour, la liste du parti ultra-orthodoxe Shass avait réalisé ici un beau score pour les élections à la Knesset, à la suite d'une « combinaison » de pur clientélisme électoral : les voix contre les subsides que ne manqueraient pas de redistribuer les futurs ministres du Shass dans le nouveau gouvernement.

DES EXCUSES PERSONNELLES

Deux ans plus tard, tout a changé. Les villageois de Kfar Manda ont définitivement fait une croix sur le Shass depuis que leur chef spirituel, le rabbin Ovadia Yossef, traite publiquement les Arabes de « serpents ». De même, Ehoud Barak n'a pas su trouver à temps les mots pour restaurer in extremis une confiance trahie. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé. Quelques heures avant la fin de la cam-

pagne, tous les habitants du lieu ont reçu un appel téléphonique singulier : une bande magnétique enregistrée par le premier ministre démissionnaire, qui présentait enfin et à chacun ses excuses personnelles pour le drame d'octobre. Trop tard. « De toute façon, nous avons été tout de suite déçus par Barak », explique un villageois venu rendre visite aux deux préposés au vote. « Nous avons voté pour lui en masse mais une fois élu, il nous a oubliés, il n'a cessé de négocier avec les autres partis israéliens, mais jamais avec les nôtres, comme si nous ne comptions déjà plus. »

« ILS NOUS A OUBLIÉS »

A l'étage, le maire du village, Mohammad Zidane, qui dirige par ailleurs au niveau national le Comité de suivi pour les Arabes israéliens, risque un pronostic : « Il n'y aura pas plus de 15 % de votants, les consignes d'abstention lancées par les principales formations arabes seront très suivies. Pour une fois les travaillistes vont recevoir une leçon : ils vont devoir comprendre que le vote arabe n'est pas dans leur poche. » Pour autant, le maire tient à préciser que ces consignes ne représentent en rien une réorientation stratégique des Arabes vis-à-vis d'Israël : « Il ne faut pas les interpréter comme une rupture mais comme un signe de protestation. »

Autour de l'urne bleue de Kfar Manda, le « cas » Barak est scellé par des formules définitives qui laissent quelques espoirs au Parti travailliste. « Barak n'est pas un travailliste, c'est d'abord un militaire. Il y a des gens bien chez les travaillistes ou au Meretz, même s'ils ont été trop souvent silencieux au cours de ces derniers mois », assure un nouveau venu. « Sur les deux sujets qui

George W. Bush prêt à travailler avec Ariel Sharon

La nouvelle administration américaine veut progresser vers la paix. Mais elle demeure prudente et cherche ses marques dans la région

WASHINGTON

de notre correspondant

Dès mardi soir 6 février, le président Bush a téléphoné à Ariel Sharon pour le féliciter de sa victoire. Selon son porte-parole, « il a dit au premier ministre élu qu'il espérait travailler avec lui, en particulier sur les progrès de la paix et de la stabilité dans la région ». Qualifiant les relations américano-israéliennes de « solides comme un roc », il a aussi rendu hommage à « l'amitié d'Ehoud Barak envers les Etats-Unis et [à] son engagement en faveur de la paix dans la région. »

George W. Bush avait soigneusement évité de prendre parti. « Nous avons choisi de ne manifester aucune préférence. (...) Nous pensons qu'il appartient au peuple israélien de décider qui sera son premier ministre », avait indiqué le secrétaire d'Etat Colin Powell. « Nous serons aussi actifs qu'il sera approprié. Nous serons toujours aussi engagés à défendre la sécurité d'Israël. Mais nous sommes aussi désireux de voir ce que nous pourrions faire pour réaliser les aspirations légitimes du peuple palestinien. »

Une victoire de M. Barak aurait sans doute été mieux accueillie, car moins porteuse de surprises. Mais la Maison Blanche n'a pas les mêmes préventions envers Ariel Sharon que Bush père en eut envers l'ancien premier ministre Itzhak Shamir, ou Bill Clinton à l'égard de Benyamin Nétanyahou. « W » a déjà rencontré le nouveau chef du gouvernement israélien et, selon David Wurmser, directeur pour le Proche-Orient du think tank républicain American Enterprise Institute, le courant passe entre les deux hommes, même s'il ne s'agit pas d'une « his-

toire d'amour ». Certains Républicains n'hésitent pas à qualifier l'ancien ministre de la défense israélien de « tueur ».

George Bush, qui avait téléphoné avant le scrutin à M. Barak et à M. Sharon, mais pas au président palestinien, Yasser Arafat, est issu de la droite chrétienne, la base du Parti républicain, aussi farouchement pro-israélienne qu'une communauté juive qui vote démocrate. Ariel Sharon a cultivé avec succès ces groupes, ajoute David Wurmser, et ce, à un moment où les Américains reprochent au dirigeant palestinien d'avoir torpillé la négociation et lui font porter la responsabilité de la nouvelle Intifada.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE

Pendant la campagne, M. Bush avait pris des positions pro-israéliennes, promettant de transférer l'ambassade américaine à Jérusalem. Cette décision a été repoussée à une date ultérieure, a précisé M. Powell : « Nous étudions ce processus et nous prendrons notre décision en temps opportun », a-t-il dit. La nouvelle administration veut ménager des pays arabes, dont elle a besoin, tant pour ce qui concerne les questions pétrolières que dans la campagne contre le président irakien, Saddam Hussein. Sa priorité stratégique est clairement la zone du Golfe, cet « arc des crises » dont parlait Zbigniew Brzezinski, qui va de l'Irak au sous-continent indien en passant par l'Iran, avec le pétrole, le terrorisme, la drogue, etc.

« Le conflit israélo-palestinien n'est qu'un conflit local », estime Judith Kipper, du Centre d'études stratégiques internationales (CSIS). C'est en tout cas un conflit pour lequel le président n'entend pas s'engager personnellement.

Non seulement il ne connaît pas très bien le dossier et son Conseil national de sécurité est dirigé par des spécialistes de l'Europe, mais c'est aussi un choix délibéré. M. Bush sera beaucoup moins actif, il va demander un temps mort, réclamer des principaux protagonistes qu'ils mettent une sourdine aux violences et prendre ses distances, mais sans qu'il soit question de se désengager, comme l'a précisé le secrétaire d'Etat Colin Powell. « Cette prise de distance ne sera pas celle de l'Amérique, mais celle du président », précise Simon Serfaty, du CSIS. Il n'est pas question pour M. Bush de s'engager autant que son prédécesseur Bill Clinton, voire que Bush père, dont le secrétaire d'Etat, James Baker avait effectué plus de vingt voyages au Proche-Orient pour lancer le processus de paix, à l'automne 1991.

La situation aujourd'hui est délicate et la médiation bloquée, et, après tout, dans des conditions très favorables, Bill Clinton, malgré ses talents, n'était pas parvenu à arracher un accord. Le général Powell devrait se rendre sur place avant la fin février. Il aura eu le temps de voir d'ici là si M. Sharon aura réussi à former un gouvernement et s'il entend reprendre les négociations de paix. Mardi, M. Powell a lancé un appel qui s'adresse autant au premier ministre israélien qu'à M. Arafat, pour que soit évitée toute « provocation qui entraînerait une contre-provocation et relancerait le cycle de la violence ».

Pour l'heure, M. Powell aurait donné pour instruction à ses diplomates de ne plus utiliser l'expression « processus de paix », qui ne reflète pas le blocage des discussions. Il préférerait des expressions comme « négociations » ou « mouvements vers la paix ».

D'ici là, la diplomatie américaine devrait être plus réactive qu'active, un « wait and see » qui paraît nécessaire. A moins que, comme beaucoup s'y attendent, une aggravation de la situation ne contraigne George W. Bush à se préoccuper bien plus tôt et de beaucoup plus près qu'il ne le souhaite du contentieux israélo-palestinien.

Patrice de Beer

L'Autorité palestinienne prend acte de la victoire d'Ariel Sharon

● **LE PRÉSIDENT PALESTINIEN**, Yasser Arafat, s'est borné à dire qu'il respecte « le choix du peuple israélien » et espère « la poursuite du processus de paix ». « Nous traiterons avec tout gouvernement israélien choisi par le peuple israélien », a affirmé, de son côté, le conseiller de M. Arafat, Nabil Abou Roudeina. « Ce qui est important, c'est le respect des accords entre l'OLP et les gouvernements israéliens », a-t-il ajouté, affirmant que « la seule voie pour la paix passe par le respect des droits du peuple palestinien à établir un Etat indépendant avec Jérusalem pour capitale ».

D'autres responsables palestiniens ont toutefois estimé qu'il serait impossible de négocier avec l'ancien artisan de l'invasion du Liban, jugé indirectement responsable des massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila en 1982. « Les projets de Sharon conduisant à la guerre et à de nouvelles implantations illégales. Son attitude envers les Palestiniens est raciste. Son programme politique tuera le processus de paix », a déclaré le ministre de la culture et de l'information, Yasser Abed Rabbo.

Marouane El Barghouti, responsable du Fatah en Cisjordanie, a promis que la lutte des Palestiniens continuerait et que les « Israéliens regretteront d'avoir élu Sharon ».

Pour le Hamas, la victoire d'Ariel Sharon constitue « une raison pour poursuivre la résistance », d'après l'un des responsables de ce mouvement islamiste palestinien, Ismaïl Abou Chanab. « Sharon ne

nous fait pas peur et ne fait pas peur à notre peuple. Au contraire, son élection est une raison pour poursuivre la résistance », a ajouté M. Abou Chanab, dont le mouvement est opposé au processus de paix et responsable de la plupart des attentats anti-israéliens depuis 1994.

● **Plusieurs dirigeants arabes** ont également affiché leur prudence après l'élection de M. Sharon. En Jordanie, le ministre des affaires étrangères, Abdel Ilah Khatib, a annoncé que son pays « jugerait l'action du gouvernement que dirigera Ariel Sharon selon son engagement pour la paix et son action pour la réaliser ». « Le véritable défi auquel sera confronté la région et ses peuples est la réalisation d'une paix juste et durable », a déclaré le ministre. Quelques heures avant

Le « vrai visage »

d'Israël pour des Palestiniens du Liban

Pour les réfugiés palestiniens du Liban, la victoire électorale en Israël de leur vieil ennemi Ariel Sharon a un avantage : « En montrant, selon eux, le « vrai visage » de l'Etat hébreu, elle justifie une radicalisation du soulèvement palestinien. »

Dans son épicerie, l'un des habitants de ce camp en périphérie du port de Saïda (sud), Rouhi Chaaban, 30 ans, prend un air désillusionné : « Sharon c'est mieux pour les Arabes et les Palestiniens, car il dit vraiment ce que les Israéliens pensent », lance-t-il. « Il est temps pour les Arabes et les Palestiniens de se préparer à la guerre », ajoute-t-il.

Maher Chabayta, un responsable du Fatah, assure que « la victoire électorale d'Ariel Sharon révèle le vrai visage d'Israël. C'est un fauteur de guerre, qui ne veut pas la paix ». Les réfugiés palestiniens du Liban sont, dans leur écrasante majorité, partis ou ont été chassés de leurs foyers en 1948, ou leurs descendants. – (AFP.)

l'élection, le roi Abdallah II de Jordanie a déclaré que le pays « ne serait pas affecté » par le résultat du scrutin.

A Damas, le directeur général de l'agence officielle SANA, Ali Abdel Karim Ali, a déclaré que la Syrie maintient sa revendication d'une paix basée sur la restitution de tous les territoires arabes occupés par Israël. Il a sévèrement critiqué le premier ministre israélien sortant, Ehoud Barak, que la Syrie, a-t-il dit, ne regrette nullement.

● **La présidence suédoise de l'Union européenne (UE)** a félicité Ariel Sharon pour son élection mardi au poste de premier ministre d'Israël en espérant que le nouveau chef du gouvernement « poursuive le processus de paix et le dialogue avec toutes les parties impliquées », dans un communiqué publié à Stockholm.

« Je félicite Ariel Sharon, en mon nom et au nom de l'Union européenne pour sa victoire aux élections », a déclaré le premier ministre suédois, Goeran Persson, dans un communiqué. « Je me réjouis de la future collaboration entre l'Union européenne et Ariel Sharon pour l'établissement d'une paix juste et durable dans la région », a ajouté M. Persson. « C'est le vœu de l'Union européenne qu'Ariel Sharon maintienne le processus de paix et le dialogue en vie conformément au souhait de toutes les parties impliquées », a-t-il souligné.

● **Le Foreign Office** a félicité Ariel Sharon tout en soulignant qu'Israël devait continuer de s'efforcer à faire la paix avec les Palestiniens. « La formation d'un gouvernement va être une priorité mais la recherche de la paix dans la région doit se poursuivre. La Grande-Bretagne invite toutes les parties à maintenir leur effort en faveur de la paix », a déclaré un porte-parole, selon lequel le cadre négocié sous le premier ministre sortant, Ehoud Barak, a permis de progresser.

« Les grandes lignes de l'accord permanent sont claires. Il appartient au premier ministre [israélien Ariel] Sharon et au président [palestinien Yasser] Arafat de déci-

der si le moment est maintenant venu de conclure cet accord », a-t-il dit. « Dans le cas contraire, ils doivent s'entendre sur un modus vivendi jusqu'au moment propice à cet accord. »

● **Le Japon** « croit qu'une paix négociée est la seule option réaliste ».

Gilles Paris

et il souhaite ardemment que M. Sharon, en qualité de premier ministre israélien, fasse tous ses efforts pour parvenir à une paix juste, durable et globale, prenant largement en compte ce qui a été réalisé dans les négociations passées », a dit le ministre des affaires étrangères, Yohei Kono.

● **Le premier ministre australien**, John Howard, a félicité, mercredi 7 février, Ariel Sharon de sa victoire dans l'élection en Israël mais a salué aussi le « très grand courage » du sortant Ehoud Barak.

« Je félicite M. Sharon, j'exprime mon admiration pour le courage déployé par son prédécesseur, Ehoud Barak » dans ses efforts de paix, a déclaré le libéral Howard, qui a souligné qu'aucun premier ministre israélien avant lui n'était allé si loin dans les concessions.

● **Les dirigeants juifs américains** ont souligné la nécessité pour le nouveau gouvernement de donner la priorité à « l'unité du peuple juif ». « Bien qu'il y ait beaucoup de sujets qui vont retenir l'attention immédiate du premier ministre élu, nous croyons que l'unité du peuple d'Israël et des juifs dans le

monde doit être une priorité », a déclaré Ronald Laudner, qui dirige la Conférence des présidents des principales organisations juives des Etats-Unis. Les dirigeants juifs ont exprimé leur solidarité avec Ariel Sharon « pour relever les défis auxquels fait face Israël » et se sont engagés à travailler ensemble pour

Bonn : « Mener à terme le processus de paix »

Le chancelier allemand Gerhard Schröder a félicité, mercredi matin 7 février, le premier ministre israélien élu, Ariel Sharon, lui souhaitant de réussir à mener à son terme le processus de paix au Proche-Orient. « Vous prenez vos fonctions à une phase décisive du processus de paix au Proche-Orient. J'espère que vous et votre gouvernement réussirez, sur la base des résultats acquis à ce jour, à poursuivre et mener à son terme le processus de paix », a déclaré le chancelier Gerhard Schröder dans un communiqué.

« Le gouvernement allemand, dans la continuité des relations étroites avec Israël, va s'impliquer avec ses partenaires européens dans la mise en place d'une paix totale, durable et juste dans la région », poursuit le chancelier, qui souhaite à Ariel Sharon « beaucoup de succès dans la maîtrise de la tâche difficile et variée » qui l'attend. – (AFP.)

renforcer les relations entre les Etats-Unis et Israël et favoriser l'unité entre la communauté juive des Etats-Unis et le peuple israélien.

A Los Angeles, le responsable du Centre Simon Wiesenthal a déclaré que la victoire d'Ariel Sharon était un message aux Palestiniens signifiant qu'Israël n'acceptera plus de faire « une concession après l'autre ».

● **Le président du CRIF**, le Conseil représentatif des institutions juives de France, Henri Hajdenberg, a invité M. Sharon à suivre « le chemin tracé par (ses) prédécesseurs ». « Au nom du CRIF et de toute la communauté juive organisée de France, nous vous adressons toutes nos félicitations pour votre élection au poste de premier ministre de l'Etat d'Israël. Nous espérons que vous suivrez le chemin tracé par vos prédécesseurs, afin que les Israéliens, et les autres peuples de la région, connaissent enfin une paix véritable, et que vous œuvrerez pour la construction d'une société plus fraternelle », a indiqué M. Hajdenberg dans un message de félicitations au nouveau premier ministre israélien.

La communauté internationale bloque son aide à Haïti, accusé de ne pas respecter la démocratie

La décision a été prise avant l'entrée en fonctions du président élu Jean-Bertrand Aristide

Jean-Bertrand Aristide, élu président d'Haïti, devait prendre ses fonctions, mercredi 7 février, alors que le pays est en proie à une pauvreté

croissante et à une grave crise politique. Aucun chef d'Etat ou de gouvernement ne sera présent aux cérémonies d'investiture. La communauté

internationale a annoncé un blocage de toute aide à Port-au-Prince, accusé de ne pas respecter les droits de l'homme (lire aussi page 17).

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

L'ancien prêtre des bidonvilles Jean-Bertrand Aristide, quarante-sept ans, qui incarnait, il y a dix ans, un formidable espoir de changement, revient au pouvoir, mercredi 7 février, dans des conditions très difficiles. Sa légitimité est contestée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'Haïti. A la veille de sa prestation de serment, une quinzaine de partis d'opposition regroupés au sein de la Convergence démocratique ont annoncé la formation d'un gouvernement parallèle et proclamé Gérard Gourgue président provisoire.

Agé de soixante-quatorze ans, Gérard Gourgue a lutté courageusement pour la défense des droits de l'homme durant la dictature duvaliériste avant d'être nommé ministre de la justice du Conseil national de gouvernement (CNG), mis en place en 1986, après la fuite de Jean-Claude Duvalier. Candidat d'un vas-

te rassemblement démocratique, le Front national de concertation, il aurait très probablement été élu président le 29 novembre 1987, si les élections n'avaient pas été noyées dans le sang par les militaires.

Lors d'une conférence de presse en présence de plusieurs dizaines de militants qui scandaient des slogans hostiles à Jean-Bertrand Aristide, les porte-parole de la Convergence démocratique ont précisé que le mandat de Gérard Gourgue ne dépasserait pas vingt-quatre mois et qu'il aurait pour mission d'organiser de nouvelles élections.

CRISE POLITIQUE

Evans Paul, l'un des porte-parole les plus en vue de l'opposition, a appelé la population à manifester « pacifiquement » contre Jean-Bertrand Aristide devant le Palais présidentiel, au moment de sa prestation de serment. L'opposition refuse de reconnaître les résultats des

élections législatives de mai 2000 et considère la présidentielle remportée en novembre par Jean-Bertrand Aristide comme un « coup d'Etat électoral visant à instaurer une nouvelle dictature ».

Même si elle demeure symbolique, comme l'a reconnu Gérard Gourgue, cette proclamation témoigne de la gravité de la crise politique et institutionnelle que traverse Haïti. Les négociations de la dernière chance, engagées dimanche soir entre la famille Lavalas, le parti de Jean-Bertrand Aristide, et la Convergence démocratique ont échoué mardi à l'aube. Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis, Brian Dean Curran, et son homologue espagnol, Rafael Matos, représentant l'Union européenne, ont regretté « le manque de flexibilité et d'esprit de compromis » des deux parties.

Depuis plusieurs mois, la communauté internationale tente sans succès d'obtenir la correction des irré-

gularités qui ont marqué les élections législatives et la présidentielle, boycottée par l'opposition. Pour marquer leur mécontentement face aux entorses aux règles démocratiques, les « pays amis » d'Haïti (le Canada, les Etats-Unis et l'Europe) ne seront représentés que par leurs ambassadeurs à la cérémonie d'investiture de Jean-Bertrand Aristide.

Parmi les pays qui ont envoyé des délégations importantes en nombre et en qualité, figurent au coude-à-coude Taïwan et Cuba. Mais leurs dons sont loin de compenser les centaines de millions de dollars de crédits gelés par les bailleurs de fonds traditionnels d'Haïti. Les Etats-Unis et l'Union européenne, qui a annoncé mardi qu'environ 70 millions d'euros seraient « indisponibles » pour la république caraïbe, ont averti que leur aide serait « bloquée » faute d'un accord avec l'opposition.

Jean-Michel Caroit

Retour à Prague de deux Tchèques détenus par le régime de Cuba

PRAGUE

de notre correspondant

« Cela aurait pu durer vingt-cinq jours ou deux ans et demi. » Le député et ancien ministre tchèque Ivan Pilip, libéré lundi soir de la prison Villa Marista à La Havane, a retrouvé le sourire pour décrire ses mésaventures cubaines. Avec son ami Jan Bubenik, ex-leader étudiant de la « révolution de velours », ils ont regagné Prague, mardi 6 février, après plus de trois semaines passées dans les geôles de Fidel Castro. Fatigués, pâles, amaigris mais en bonne santé quand même, les deux hommes peuvent enfin raconter ce qu'ils ont ressenti ou tu, isolés dans leurs cellules de 3 x 2 mètres, partagés avec trois autres détenus cubains. Leur arrestation, le 12 janvier, à Ciego de Avila (à 300 kilomètres de La Havane), après une rencontre avec deux dissidents, leurs péripéties et l'intense activité diplomatique déployée pour obtenir leur libération ont tenu en haleine les rédactions des médias tchèques à défaut de leurs concitoyens.

Parti à Cuba pour le compte d'une fondation américaine de défense des droits de l'homme, Freedom House, Ivan Pilip a reconnu « avoir sous-estimé les risques » même s'il était « conscient de la possibilité d'être interpellé ». Hispanophone et anglophone, le député libéral, âgé de trente-six ans, avait effectué fin 1999, en toute quiétude,

une précédente mission au cours de laquelle il avait rencontré une trentaine de dissidents cubains. La découverte dans ses bagages de documents de la fondation Freedom House, considérée par le régime castriste comme une succursale de la CIA, a été le prétexte pour leur inculpation pour espionnage et tentative de renversement du régime. L'incarcération des deux Tchèques, venus apporter un soutien à des opposants cubains, a ravivé des souvenirs parmi les intellectuels pragois. Le philosophe français Jacques Derrida, qui s'était rendu à Prague dans les années 80 pour participer à une université clandestine, avait connu un sort comparable : la police politique avait tenté de le compromettre en plaçant de la drogue dans sa valise.

NÉGOCIATION AVEC LE LIDER MAXIMO

Face à la mobilisation internationale – l'Union européenne notamment est intervenue auprès des Cubains –, La Havane, qui avait coupé les canaux diplomatiques avec Prague, a commencé à assouplir sa position. Après une première semaine d'isolement total au cours de laquelle « le psychique a permis de résister », le pouvoir a autorisé l'épouse d'Ivan Pilip, Lucie, et le frère de Jan Bubenik, Martin, à se rendre à Cuba. Selon les ex-détenus, le tournant dans leur affaire semble avoir été un échange de lettres, transmises

par la diplomatie slovaque, entre le président du Sénat tchèque, Petr Pithart, et Fidel Castro.

M. Pithart a pu se rendre à Cuba, où il a négocié pendant six heures avec Fidel Castro, samedi dernier, après avoir attendu pendant plusieurs jours cette entrevue avec le Lider Maximo. Resorti de l'entretien sans promesse formelle, il est rentré confiant à Prague en annonçant une solution prochaine de l'affaire. M. Pithart, pressenti par le président Vaclav Havel pour prendre sa succession, a accueilli personnellement les deux hommes à l'aéroport de Prague. Le secrétaire général de l'Union interparlementaire, Anders Johnson, ainsi que le numéro deux de cette organisation, le Chilien Juan Pablo Letellier, dépêchés à Cuba pour obtenir les libérations, ont peaufiné une issue honorable à La Havane et à Prague. Les deux hommes ont signé une déclaration dans laquelle « ils reconnaissent avoir violé les lois cubaines (...) et demandent pardon au peuple cubain si leur comportement l'a offensé ». Ces excuses, que les autorités cubaines réclamaient de la part des dirigeants tchèques, ont permis à MM. Pilip et Bubenik de quitter Cuba « comme des touristes », sans en être expulsés. « Je ne retournerai là-bas que lorsque le régime aura changé », a indiqué le député tchèque.

Martin Plichta

Nouvelle fuite de cyanure dans un affluent du Danube en Roumanie

FALTICENI (Roumanie)

de notre envoyé spécial

« Moi, je dis : c'est l'apocalypse », tranche Florin, avec la lenteur de ses soixante-quatre ans et après

REPORTAGE

L'entreprise responsable de la catastrophe n'en est pas à son premier accident

avoir vidé plusieurs verres de *tzuica*, eau-de-vie à base de prunes. Certes, ce n'est pas encore l'apocalypse en Roumanie, mais dans le désolant paysage industriel de Falticeni, la sentence de Florin n'est pas totalement dépourvue de sens. Cette ville perdue au fin fond de la Moldavie, région située à l'est du pays et réputée pour sa pauvreté, a été l'épicentre d'un accident écologique. Mercredi 17 janvier, une centaine de tonnes de cyanure ont été déversées dans la rivière Somuzul Mare, affluent de la Siret, qui traverse la Moldavie avant de se jeter dans le Danube. Plusieurs tonnes de poissons ont d'ores et déjà été tués. En outre, une soixantaine de personnes ont été hospitalisées après avoir consommé du poisson.

VENTE DU POISSON EMPOISONNÉ

« Je ne m'explique pas comment ils ont pu consommer des poissons en sachant que c'était du poison », s'exclame Adrian Sigmund, directeur de l'hôpital de Falticeni. Après l'annonce de l'accident dès le 18 janvier, télévisions, radios et journaux n'ont cessé d'alerter les gens sur le danger d'empoisonnement. La gendarmerie a été mobilisée et les voitures de police, équipées de mégaphones, ont sillonné



les villages pour mettre en garde contre la consommation de poisson. Prises de court, les autorités roumaines ont ordonné à la police d'effectuer des perquisitions chez les paysans de la région, afin de confisquer les réserves de poissons que les Moldaves avaient congelés pour leurs lendemain incertains. « Il ne faut tout de même pas seurrer, s'insurge, scandalisé, un médecin de Falticeni. Entre la pauvreté et la connerie, il y a une différence. » Rien à faire, dans cette ambiance de film d'horreur. « Je ne sais s'il faut en rire ou en pleurer », déclare un responsable de la police. Les plus malins, ceux qui n'en ont pas mangé, ont trouvé bon de le vendre aux autres. Proposé à moitié prix, la marchandise empoisonnée semble avoir suscité l'intérêt de quelques grossistes.

Malgré tout, les autorités locales ont réussi à endiguer la vague de pollution aux environs de la ville de Bacau, à 150 kilomètres au sud

de Falticeni. L'entreprise de détergents Metadet, qui est à l'origine de la catastrophe, n'en est pas au premier accident. En 1988, sous Ceausescu, un réservoir rempli de cyanure avait explosé et provoqué des troubles graves chez une dizaine d'employés. A l'époque, on avait passé l'éponge. En décembre dernier, une fuite de cyanure a provoqué la mort d'une dizaine de moutons qui avaient eu la fatale envie de paître aux alentours de l'entreprise.

TUYAUX COUPÉS

Et voilà qu'une nouvelle catastrophe du même type s'est produite le 17 janvier. L'agence pour la protection de l'environnement du département de Suceava a gardé le silence pendant vingt-quatre heures. Sa directrice, Valeria Ditoiu, a été limogée par le ministre de l'environnement. Une enquête pénale a été diligentée contre les principaux suspects, les

sociétés Pieta et Dalex, chargées de gérer les actifs de l'entreprise Metadet qui est en procédure de liquidation.

Comment s'est produit l'accident de Falticeni ? Les sociétés Pieta et Dalex se sont mises à couper les tuyaux qui reliaient les réservoirs remplis de cyanure, afin de récupérer d'énormes quantités de fer. « Dire que c'est une erreur est trop peu, s'insurge Ioan Cusnir, le préfet de Suceava. Plus grave que l'accident de Falticeni est la mentalité en vertu de laquelle tout est source de business. » La Roumanie en est à son deuxième accident au cyanure en un an. En janvier 2000, une entreprise minière située au nord-ouest du pays avait empoisonné le Danube du côté roumain et du côté hongrois, provoquant la mort de 1 400 tonnes de poissons.

Selon un rapport de la commission internationale pour le Danube, il y aurait 114 « zones chaudes » dans le bassin du fleuve, dont 53 localisées en Roumanie, pays qui figure en tête de la liste noire. La Roumanie dispose aussi d'une cinquantaine de lacs de décontamination qui contiennent une énorme quantité de déchets métallifères.

D'après une source du ministère de l'environnement, le pays aurait besoin de 20 milliards d'euros pour protéger son environnement. Selon les scénarios les plus optimistes, la Roumanie ne rattrapera pas son retard dans ce domaine avant 2015. Mais comment faire comprendre cela aux vingt-cinq mille habitants de Falticeni ? La ville n'a plus de chauffage ni d'eau chaude depuis deux ans, ce qui a fait de ses habitants des champions de la débrouillardise.

Mirel Bran

Washington veut « aller de l'avant » sur son projet de bouclier antimissile

WASHINGTON. Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a demandé, mardi 6 février, au général Ronald Kadish, chargé du programme de bouclier antimissile national (NMD), d'« aller de l'avant » avec ce système d'arme, a indiqué le Pentagone. M. Rumsfeld a rencontré à trois reprises le général Kadish afin d'examiner le financement, le calendrier et les tests concernant ce projet conçu sous l'administration précédente. Trois essais, dont un seul a réussi, ont déjà eu lieu. Il est prévu une quatrième expérience en mai ou en juin, après le test, probablement en mars, d'un élément important entrant dans la composition du bouclier final.

Le NMD vise à intercepter et détruire dans l'espace un missile, lancé sur les Etats-Unis, à l'aide d'un autre missile guidé par des satellites et des radars. – (AFP, AP.)

L'ex-ministre yougoslave de l'intérieur trouvé mort dans sa voiture

BELGRADE. Zoran Sokolovic, ancien ministre de l'intérieur, a été trouvé mort, mardi soir 6 février, dans sa voiture, a rapporté l'agence Tanjug. Il était un proche de Slobodan Milosevic. « Il y a des spéculations selon lesquelles il s'agirait d'un suicide, mais je ne serai pas en mesure de donner d'autres détails avant la fin de l'enquête », a déclaré l'actuel ministre de l'intérieur, M. Zivkovic. Agé de soixante-trois ans, Zoran Sokolovic était originaire du village de Lepena, où son corps a été retrouvé. Il a été ministre de l'intérieur de Serbie entre 1991 et 1997, puis de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro).

Burkina Faso : un militaire inculpé du meurtre d'un journaliste en 1998

OUAGADOUGOU. Ancien responsable du régiment de la sécurité présidentielle (RSP), l'adjutant Marcel Kafando a été inculpé, vendredi 2 février, d'« assassinat » et « incendie volontaire » dans le cadre de l'enquête sur la mort, en décembre 1998, du directeur de l'hebdomadaire *L'Indépendant*, Norbert Zongo. Ce dernier avait été tué par balles avec trois de ses compagnons et leur véhicule incendié. Le journaliste enquêtait sur le cas du chauffeur du frère du chef de l'Etat, François Compaoré, torturé à mort par les membres du RSP. La mort du journaliste avait donné lieu à d'importantes manifestations.

Reporters sans frontières (RSF) s'est « félicité » de l'inculpation de l'adjutant Kafando. « Avec cette inculpation, il est désormais impossible de tenir Blaise et François Compaoré à l'écart de l'enquête et du procès des assassins de Norbert Zongo », poursuit le communiqué. – (AFP.)

Cinq Indonésiens accusés de crimes contre l'humanité au Timor-Oriental

NEW YORK. Cinq Indonésiens, dont un officier et un fonctionnaire, ont été accusés de crimes contre l'humanité au Timor-Oriental par un tribunal spécial de l'ONU, a-t-on appris, mardi 6 février, au siège des Nations unies. L'accusation a été formulée par une chambre spéciale du tribunal de Dili, capitale de l'ancienne province indonésienne, mise sur pied par l'ONU quand elle a pris en main l'administration du Timor-Oriental, en novembre 1999. Les cinq personnes sont accusées de meurtre, viol, torture, traitement dégradant et inhumain, ainsi que de persécution.

L'officier accusé, le lieutenant Bambang Indra, commandait les troupes indonésiennes dans la région de Lolotoe, proche de la frontière avec le Timor-Occidental, où ces crimes ont été commis entre avril et octobre 1999. L'officier est en fuite et aurait probablement quitté le Timor-Oriental, selon le porte-parole. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ CANADA/CORÉE DU NORD : Ottawa a établi des relations diplomatiques avec Pyongyang, a annoncé, mardi 6 février, le ministère canadien des affaires étrangères. « Le Canada est convaincu que le resserrement des liens avec Pyongyang est la meilleure façon de contribuer à relever les défis que posent la sécurité, la non-prolifération et les questions humanitaires dans la région », ajoute le chef de la diplomatie canadienne. – (AFP.)

■ LIBYE : des incidents ont éclaté à Tripoli, mardi 6 février, lors d'une manifestation de soutien au dirigeant Mouammar Kadhafi, qui a fustigé, lundi, le verdict « politique » dans le procès de Lockerbie. Des manifestants ont tenté de forcer l'entrée du siège de l'ONU et de l'ambassade de Grande-Bretagne avant d'être dispersés. La police n'a procédé à aucune arrestation. – (AFP.)

■ TUNISIE : Jalel Ben Brik Zoghalmi, frère de Taoufik Ben Brik, a été attaqué devant son domicile, mardi 6 février, par des hommes armés de barres de fer, a annoncé l'association Reporters sans frontières (RSF), qui met en cause les autorités tunisiennes. Directeur du nouveau mensuel *Kaws el-Karama* (L'Arc de la dignité), en grève de la faim depuis samedi, M. Zoghalmi « a été agressé en compagnie de sept de ses proches par des policiers en civil », précise le communiqué de RSF. – (AFP.)

■ RUSSIE : le président Vladimir Poutine, qui a limogé, lundi 5 février, le ministre de l'énergie, Alexandre Gavrine, veut nommer à ce poste son ancien collaborateur, Alexei Miller, actuel vice-ministre de l'énergie. Premier membre du gouvernement limogé sous la présidence de M. Poutine, M. Gavrine a perdu son poste pour incapacité à gérer la situation en Sibérie et en Extrême-Orient, où plusieurs milliers de Russes sont privés de chauffage. Selon le journal *Vremia Novosti*, le limogeage de M. Gavrine est le « début d'un nettoyage, attendu depuis longtemps ». – (AFP.)

Les manifestations se poursuivent contre le président ukrainien

KIEV. Des manifestations se poursuivent depuis plusieurs semaines en Ukraine pour obtenir la démission du chef de l'Etat, Leonid Koutchma, soupçonné d'avoir trempé dans la disparition d'un journaliste d'opposition. Mardi 6 février, 8 000 manifestants ont brûlé dans le centre de Kiev des portraits et un mannequin à l'effigie du président Koutchma. « Koutchma est le symbole de la corruption. Il doit partir », a lancé un organisateur du mouvement L'Ukraine sans Koutchma, qui rassemble divers partis de droite et de gauche. L'Union européenne (UE) s'est déclarée « inquiète » des atteintes à la liberté de la presse en Ukraine et a appelé Kiev à conduire « une enquête complète et transparente » sur l'affaire du meurtre du journaliste Guéorgui Gongadzé dont le corps décapité a été identifié en janvier. – (AFP.)

BUDGET L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, mardi 6 février, le projet de loi instituant une « prime pour l'emploi ». Cette disposition est destinée à remplacer

les ristournes de CSG prévues, en faveur des bas revenus, dans la loi de finances pour 2001 et censurées par le Conseil constitutionnel. ● LES BAISESSES d'impôts, complétées

par la « prime pour l'emploi », font partie des facteurs qui expliquent l'optimisme des ménages et leur propension à consommer, enregistré par l'Insee dans son enquête men-

suelle. ● L'ASSEMBLÉE commençant d'autre part, mercredi, l'examen de la réforme de la procédure budgétaire, proposée par la gauche et soutenue par le gouvernement. La droite

est majoritairement hostile à cette proposition. ● LA DIRECTION des impôts anticipe sur cette réforme en s'efforçant de moderniser ses règles de gestion de façon contractuelle.

La droite s'abstient sur la « prime pour l'emploi » votée par la gauche

Le dispositif d'aide aux bas revenus a été adopté par les députés en première lecture. Les Verts se sont abstenus, comme l'opposition. Alain Madelin, tout en se félicitant du ralliement des socialistes au crédit d'impôt, a plaidé pour un vrai « revenu familial garanti »

LE SOCIAL-DÉMOCRATE Laurent Fabius a lu son discours à un rythme proche de l'emballlement. Le libéral Alain Madelin a joué une version française du « Chicago boy » vantant les mérites de l'impôt négatif. L'écologiste Yves Cochet a plaidé pour un « revenu de citoyenneté » versé à tous. Le communiste Maxime Gremetz a prévenu que la mesure gouvernementale ne doit pas inciter les patrons à geler les salaires... L'examen du projet de loi instituant une « prime pour l'emploi », dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 février, avait moins pour but de modifier le texte (les trois amendements déposés ont été rejetés), que d'offrir une tribune politique à chaque groupe pour débattre des vices et vertus du fameux impôt négatif.

Après trois heures et demie de discussions, le texte a été adopté en première lecture avec l'essentiel des voix de la gauche plurielle, les Verts préférant toutefois s'abstenir sur un dispositif « à moitié bon, à moitié mauvais ». Les députés RPR, UDF et DL n'ont pas osé voter contre une mesure populaire et se sont abstenus, conscients que cette réforme « bricolée » va tout de même « dans le bon sens ». Dans un sens plus conforme aux exigences économiques, en tout cas, que la ristourne de CSG dégressive jusqu'à 1,4 SMIC, que le Conseil constitutionnel avait censurée, fin décembre, au motif qu'elle introduisait une rupture d'égalité des Français devant l'impôt.

Qu'à cela ne tienne ! La prime pour l'emploi, qui bénéficiera à dix millions de personnes en septembre, remplacera avantageusement la ristourne de CSG, a plaidé le

ministre de l'économie et des finances. Elle prendra la forme d'un chèque pour les quelque sept millions de bénéficiaires non imposables et d'une réduction d'impôt pour les trois millions restant. Ainsi, un couple de smicards avec deux enfants percevra 9 400 francs en 2003 ; un smicard célibataire n'aura que 4 500 francs (après 1 500 francs cette année et 3 000 francs l'an prochain) ; mais un couple avec un seul actif gagnant 10 000 francs n'aura qu'une somme forfaitaire plus modeste.

DE FRIEDMAN À NEGRI

Est-ce juste ?, avait feint de s'interroger Jacques Chirac, le 2 février, en conseil des ministres, avant de demander au gouvernement d'« éviter les inégalités entre

les familles selon que leurs revenus proviennent d'un ou de deux salaires ». M. Fabius lui a répondu – sans le nommer – que si les foyers disposant de deux revenus sont bien avantagés par rapport à une famille ayant le même revenu avec un seul salaire, c'est pour tenir compte des charges liées à l'emploi (garde des enfants, transport) et inciter le parent sans emploi à en chercher un. Cette prime a une « fonction incitative » et « c'est [sa] logique que de l'augmenter lorsque l'on va du non-travail vers le travail, du temps partiel vers le temps plein », a-t-il résumé.

M. Madelin ne pouvait rater une si belle occasion de lancer à la gauche que « le crédit d'impôt n'est plus une question idéologique ». Ni la propriété des disciples de Mil-

ton Friedman. Le philosophe Antonio Negri, accusé d'avoir nourri intellectuellement les Brigades rouges, n'aurait-il pas travaillé de sa prison, s'est demandé le président de DL ? Mohamed Yunus, l'économiste du Bangladesh qui lutte contre la pauvreté avec l'arme du micro-crédit, n'en défend-t-il pas l'idée ?

« DISCRIMINATION POSITIVE »

Le candidat à la présidentielle a mis à profit le temps de parole qu'il s'était ménagé grâce au dépôt d'une question préalable (rejetée par la gauche) pour développer son projet de « revenu familial garanti ». Ce « filet de sécurité pour tous les Français » permettrait, par une « allocation dégressive jusqu'à un certain seuil », de compléter le

salaires. Cela suppose une « remise à plat du système d'aide sociale », une « réforme globale » de la fiscalité directe (fusion IRPP-CSG, retenue à la source) et une « feuille de paie vérité » (avec mention des cotisations patronales).

C'est par la voie d'un amendement que M. Cochet a défendu sa propre conception de l'impôt négatif « universel ». « Avec la prime pour l'emploi, vous ne réduisez pas les inégalités entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'ont rien », a rappelé le député Vert. Appelant le philosophe américain John Rawls à la rescousse, il a indiqué que pour établir une société de justice, le principe de « discrimination positive » doit s'étendre aux plus défavorisés et, donc, aux exclus du marché du travail.

Les vingt députés en séance sont redescendus sur terre avec le spécialiste des finances publiques du RPR, Philippe Auberger. Le député de l'Yonne a concédé que la réforme allait « dans le bon sens », mais il a relevé en elle deux vices congénitaux : la prime pour l'emploi va peser sur les salaires, et elle n'incitera pas un couple à avoir deux revenus, puisque l'incitation au deuxième est, selon lui, « très faible ».

Gilbert Gantier (DL) a, pour sa part, souligné les « incohérences » d'un texte qui favorise les foyers où il y a déjà deux emplois, alors que le dispositif est précisément destiné à remettre en selle ceux qui sont éloignés du marché du travail. Au crédit d'impôt, le centriste Pierre Méhaignerie préfère une ambitieuse politique d'exonération de charges sociales sur les salaires.

M. Auberger, M. Méhaignerie et Gérard Saumadé (divers gauche) ont aussi souligné que ce soutien au pouvoir d'achat, versé en septembre, « fera croire à une allocation, sans lien avec le salaire ». Or ses bénéficiaires devraient avoir conscience que c'est une prime les incitant à chercher ou conserver un emploi. Et puis, quel cadeau ! Il tombera en septembre 2001, à quelques mois de la présidentielle et des législatives, « accompagné sans doute d'une lettre explicative du premier ministre », a remarqué M. Auberger. « On voit bien son intérêt électoral », a poursuivi l'ancien rapporteur général du budget, avant de s'interroger, sur un mode ironique : et pourquoi pas « imputer cette dépense au compte de campagne de M. Jospin... ».

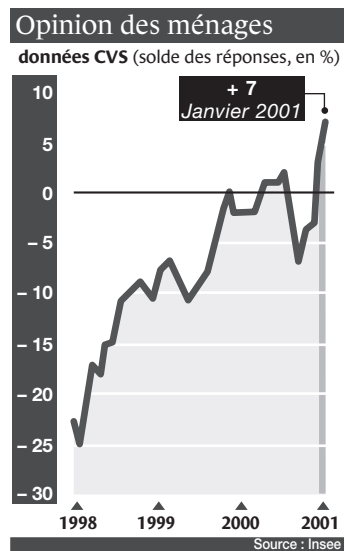
V. Ma.

J.-M. B.

Selon l'Insee, les ménages français ont le moral au plus haut

LE MORAL des Français reste au beau fixe. Il est même chaque mois un peu meilleur, atteignant des sommets jamais observés. En janvier, l'indicateur résumé de leur opinion a atteint un nouveau record, selon l'enquête publiée par l'Insee mardi 6 février. Le « coup de blues » de septembre, qui avait effacé en un mois les effets d'un an d'optimisme est bel et bien passé et oublié. Le prix des carburants est redescendu, les emplois continuent à se créer, les impôts baissent. Bref, les Français ont confiance.

A les écouter, leur situation financière et leur niveau de vie se sont améliorés ces derniers mois, et ce mouvement devrait se poursuivre à l'avenir. Pour autant, ils n'envisagent pas d'accroître leur



épargne, mais se sentent plutôt enclins à consommer. C'est indéniablement une bonne nouvelle à l'heure où le ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis menace de limiter la croissance française.

Le 1^{er} février, Laurent Fabius a d'ailleurs révisé à la baisse ses prévisions pour 2001 : alors que Bercy a construit le budget de cette année sur une hypothèse de croissance de 3,3 %, le ministre de l'économie et des finances envisage désormais que le produit intérieur brut (PIB) progresse de moins de 3 % en 2001 (*Le Monde* du 3 février).

Le pari de M. Fabius, c'est que la demande intérieure – consommation et investissement des entreprises – prenne le relais de la deman-

de extérieure et compense les effets du ralentissement américain sur l'économie mondiale. Le temps, en tout cas, que ce que le ministre a appelé le « trou d'air américain » – en référence optimiste au « trou d'air » asiatique de 1998 – passe. Et que la croissance de l'économie américaine reparte.

Ce qui est certain, c'est que plusieurs éléments concourent aujourd'hui à améliorer le pouvoir d'achat des Français : la baisse des prix des matières premières, au premier rang desquelles le pétrole ; la remontée de l'euro par rapport au dollar, qui éloigne les perspectives inflationnistes ; et, bien sûr, les baisses d'impôts.

La réforme de la procédure budgétaire n'est pas assurée du soutien de la droite, à l'Assemblée comme au Sénat

FRANÇAIS, que fait-on de vos impôts ? C'est à cette question simple que les députés devaient tenter de répondre en examinant, mercredi 7 février, un texte au demeurant très complexe : la proposition de loi organique « relative aux lois de finances », qui réforme l'ordonnance du 2 janvier 1959, avec comme double objectif de rendre la gestion des deniers publics plus efficace et de renforcer les pouvoirs budgétaires du Parlement.

Dans ses principes, cette réforme a reçu le soutien de Jacques Chirac, de Lionel Jospin, de la majorité des élus de gauche et d'une grande partie de la droite. Le mot est désormais partagé : Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale, Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, ou encore Laurent Fabius parlent tous d'une « conjonction astrale » exceptionnelle...

Las ! A peine connu le texte de 57 articles présenté par Didier Migaud (PS), rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, l'opposition a ouvert un tir de barrage (*Le Monde* du 2 février). Cette réforme manque d'ambition, ne garantit pas une véritable modernisation de l'Etat et ne fait que confirmer le pouvoir exclusif du ministère de l'économie et des finances sur le budget – au détriment du Parlement –, dénoncent les élus RPR, UDF et DL.

A l'Assemblée nationale, la droite oscille désormais entre attentisme prudent et franche hostilité. Sauf revirement de dernière minute, le RPR votera contre un texte qui, dans sa mouture actuelle, n'est « qu'une réformette ». Au sein de Démocratie libérale, la religion n'est pas faite. François Goulard juge le texte insuffisant, mais assure que, « pour laisser le jeu ouvert », il ne votera pas contre. « Le groupe DL est plutôt porté à voter contre »,

tructifs, en prônant une « abstention de méfiance et de vigilance ».

Quoi qu'il en soit, le texte de M. Migaud devrait être adopté sans difficulté à l'Assemblée, mais son caractère organique impose qu'il soit voté dans les mêmes termes par le Sénat. En effet, le gouvernement exclut de faire passer en force cette réforme en la faisant voter par la majorité absolue des députés. Les sénateurs de droite joueront donc un rôle-clé.

Rien n'est encore gagné au Palais du Luxembourg. « Malheur à celui par qui la réforme du budget échouera », a prévenu Alain Lambert (centriste), le président de la commission des finances du Sénat, dans un entretien croisé avec M. Migaud publié mardi dans *Les Echos*. Il se déclare « convaincu » qu'un « consensus sera trouvé » et que « l'opposition, majoritaire au Sénat, a assez de maturité pour examiner et voter ce texte ». Philippe Marini (RPR) est moins allant. « La cérémonie n'a pas commencé et la messe n'est donc pas dite », indique le rapporteur général du budget au Sénat.

LE VEROU DE L'ARTICLE 40

Lionel Jospin, qui laisse le Parlement travailler, ne fait pas de la refonte de l'ordonnance de 1959 une priorité, même s'il juge que ce serait « la plus importante réforme de l'Etat depuis quarante ans ». Matignon ne veut pas en « dicter le rythme », mais observe la vaine hésitation de la droite, divisée sur le fond et peut-être plus encore sur l'opportunité de soutenir une réforme dont le gouvernement sera le premier à tirer les bénéfices politiques. Le premier ministre n'a pas l'intention de se laisser « engluier » dans ce texte, alors que des réformes économiques et sociales plus profitables électoralement sont en attente.

C'est Bercy qui est en première ligne sur ce texte. Laurent Fabius,

quand il était président de l'Assemblée nationale, avait fait de la réforme de l'ordonnance de 1959 l'une de ses priorités. Devenu ministre des finances, il a souhaité mener à bien ce projet, avec Florence Parly qui en a fait l'un des principaux axes de son action au secrétariat d'Etat au budget. Il n'est aujourd'hui pas question pour M. Fabius de reculer même si le projet de M. Migaud s'est enrichi, ces dernières semaines, de propositions qu'il n'aurait, sans aucun doute, pas faites.

Le texte reprend notamment une idée d'Henri Emmanuelli, président de la commission des finances à l'Assemblée, qui permettrait aux parlementaires de contourner l'article 40 de la Constitution (*Le Monde* du 26 janvier 2001), celui-là même qui leur interdit d'augmenter une dépense ou de réduire les recettes publiques et réduit donc considérablement leur droit d'amendement. Si la proposition de M. Migaud était adoptée en l'état, les parlementaires se trouveraient dotés d'un nouveau pouvoir qui leur permettrait d'augmenter, dans certaines conditions, les dépenses de l'Etat et, donc, d'agir sur les politiques publiques du gouvernement.

« A ma connaissance, le gouvernement n'a pas prévu de déposer des amendements sur cette partie du texte », lance M. Migaud. D'une certaine manière, Bercy est piégé : il est évident que les élus, de droite comme de gauche, refuseraient catégoriquement tout amendement gouvernemental qui réduirait le droit d'amendement supplémentaire que leur donne ce texte. M. Fabius devra donc faire avec, et espérer que droite et gauche s'entendent pour que la 37^e tentative de réforme l'ordonnance de 1959 soit enfin la bonne.

Jean-Michel Bezat et Virginie Malingre

La direction générale des impôts a pour objectif de devenir une véritable administration de services

À LA DIRECTION générale des impôts (DGI), on voudrait être exemplaire en matière de réforme de l'Etat. François Villeroy de Galhau, ancien directeur de cabinet de Dominique Strauss-Kahn, était devenu directeur des impôts, en janvier 2000, avec la ferme intention de mettre en place, au sein de l'administration fiscale, les grandes lignes de ce que devait être la réforme de Bercy. La décision de Lionel Jospin, en mars 2000, de suspendre cette réforme, après plusieurs semaines de conflits avec les agents des impôts et du Trésor, a mis fin à ses projets. Le directeur général des impôts ne désespère pas pour autant de changer les choses, à son rythme, dans cette administration qui emploie près de 80 000 personnes.

Le contrat d'objectifs et de moyens de la DGI pour les années 2001 et 2002, signé entre M. Villeroy de Galhau et la directrice du budget, Sophie Mahieux, le 31 janvier, entre dans cette logique. Pluriannualité, définition d'objectifs et d'indicateurs de résultats, « fongibilité » des crédits : ses grands principes sont ceux-là mêmes qui sont inscrits dans la réforme en

cours de l'ordonnance de 1959 pour moderniser la procédure budgétaire en France. Jean-Pascal Beaufret, le prédécesseur de M. Villeroy de Galhau, avait engagé cette démarche en établissant

« D'ici à 2002, les effectifs budgétaires seront stables », indique le contrat d'objectifs. Ce qui suppose un effort de productivité important

un premier contrat de ce type pour la période 2000-2002.

Celui-ci avait causé la colère des syndicats parce qu'il prévoyait des suppressions d'emplois (420 en 2000, 440 en 2001 et 520 en 2002). Ces conditions devaient être ultérieurement revues avec la mise en place des 35 heures dans la fonc-

tion publique. L'échec de la réforme de Bercy a emporté avec elle les suppressions de postes pour 2001. Restait donc, en termes d'emplois, le sujet 2002, première année de la réduction du temps de travail dans l'administration. « D'ici à 2002, les effectifs budgétaires seront stables. Ils s'établissent, pour 2001 et 2002, à 77 978 emplois », indique le contrat. Ce qui suppose, de la part des salariés, un effort de productivité important.

Au-delà de la question épineuse des emplois, le contrat de la DGI lui donne pour stratégie de « promouvoir le plus haut degré de civisme fiscal, c'est-à-dire d'accomplissement volontaire de leurs obligations fiscales par les contribuables ». Pour cela, l'administration de contrôle doit devenir une administration de services, et le contribuable un usager... Des mots qui recouvrent une véritable révolution culturelle. Dans cette optique, donc, le contrat de la DGI établit un pilotage par les résultats de l'administration fiscale.

Ainsi, cinq standards de qualité, notamment, seront mis en œuvre d'ici à 2002 : pas d'appel téléphonique sans suite, envoi des formulaires à domicile, réception sur rendez-vous, systématisation des réponses d'attente quand une expertise est nécessaire, identification de l'interlocuteur, aussi bien dans les correspondances que lors de l'accueil téléphonique ou physique. Les délais de réponse aux usagers seront accélérés. Ainsi, par courrier, ils devront, dans plus de 90 % des cas, contre 89,1 % en 1999, être inférieurs à un mois. Autre nouveauté du contrat, il prépare aussi l'administration fiscale électronique, celle qui doit permettre à terme au contribuable de gérer l'ensemble de ses relations avec le fisc sur Internet.

V. Ma.

Jacques Chirac demande une journée nationale d'hommage aux harkis

L'Elysée précise que cette commémoration ne devrait avoir lieu qu'une fois, en septembre 2001

A l'occasion d'une réunion du Haut Conseil de la mémoire combattante, le 6 février à l'Elysée, le président de la République a demandé l'organisation

d'« une journée nationale d'hommage aux harkis ». Cette commémoration, à laquelle le gouvernement a donné son accord, pourrait avoir lieu en

septembre et comprendrait une cérémonie d'inauguration d'une plaque aux Invalides, présidée par le chef de l'Etat. (Lire aussi notre éditorial page 17.)

C'EST un sujet auquel Jacques Chirac a toujours été très sensible. Parce qu'il a lui-même été un jeune officier dans la région de Souk-el-Arba, près de la frontière marocaine, et qu'il a longtemps cru que l'Algérie pourrait rester française. Parce qu'il a toujours considéré, aussi, que la France avait eu une attitude honteuse, malgré ses engagements, à l'égard des Algériens qui avaient combattu à ses côtés. Parce qu'il sait, enfin, que les quelque 150 000 personnes qui composent la communauté harkie sont une force électorale importante en France.

Lorsque le 16 juin 2000, le président algérien Abdelaziz Bouteflika, en visite en France, avait qualifié les harkis de « collaborateurs », M. Chirac avait déclaré qu'il en était « choqué ». « Les harkis sont des Français à part entière. Ils bénéficient du respect et de la reconnaissance de la communauté nationale française. Ils ont, par définition, les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres Français », avait-il ajouté lors de son intervention télévisée le 14 juillet. Les associations de harkis avaient pourtant jugé ses propos « insuffisants ».

Mardi 6 février, à l'occasion d'une réunion du Haut Conseil de la mémoire combattante qu'il préside, M. Chirac a réclamé l'instauration d'« une journée d'hommage national » aux harkis, qui devrait avoir lieu en septembre. La décision a été prise en accord avec le gouvernement, mais sur l'initiative du président, insiste l'Elysée. Le premier ministre Lionel Jospin, membre de droit du Haut Conseil, était absent, mais plusieurs ministres,



Alain Richard, ministre de la défense, Catherine Tasca, ministre de la culture, Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale, Christian Paul, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, et Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux anciens combattants ont approuvé l'initiative.

REMISE DE DÉCORATIONS

Cette journée d'hommage national, dont la date exacte n'est pas encore fixée et qui ne devrait avoir lieu que pour l'année 2001, comprendra une cérémonie d'inauguration de plaque aux Invalides, présidée par le chef de l'Etat, et une remise de décorations.

Au cours de cette réunion, le chef de l'Etat a réaffirmé que « les harkis sont des Français à part entière », a rapporté la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna. Et il est revenu sur les débats qui ont agité ou tendu les relations franco-algériennes, ces derniers mois. « Les Français rapatriés, en particulier les anciens des forces supplétives, ont été très affectés, en l'an 2000, par diverses déclarations ou témoignages qui les renvoient à leur douloureux passé ainsi qu'à leur sentiment d'abandon », a ainsi déclaré le président. « La France doit accomplir à leur égard un geste symbolique très fort et spécifique afin de leur témoigner sa reconnaissance et de leur montrer

qu'ils sont partie intégrante de la communauté nationale, eux et leurs enfants. » C'est alors qu'un président d'association a évoqué les débats sur la torture en Algérie. M. Chirac a rappelé les propos qu'il avait tenus sur le sujet, le 14 décembre à la télévision : « Dans ce type de situation, il faut prendre son temps et laisser l'histoire faire son travail. » « Nous devons être très attentifs à ne pas créer d'événement qui pourrait raviver les plaies du passé. » « Il y a eu en Algérie, c'est certain, et des deux côtés, des atrocités que l'on ne peut que condamner sans réserve », mais elles ont été le « fait de minorités », avait encore déclaré le chef de l'Etat en rendant hommage aux « millions de jeunes Français, d'origine algérienne ou d'origine métropolitaine, qui se sont battus sous le drapeau français ».

Interrogée, mardi après-midi, à l'Assemblée nationale, sur les aides aux rapatriés et harkis, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, a, pour sa part, fait valoir le plan gouvernemental mis en place depuis 1997. Et n'a pas voulu laisser M. Chirac seul sur ce sujet : « Nous devons aussi entretenir la mémoire », a-t-elle insisté. « Les harkis déplorent que les raisons et les conséquences de leur engagement pour la France soient trop ignorées, les rapatriés souhaitent que ce qui a été fait par notre pays soit reconnu. » Elle a assuré qu'elle accélérerait la « création d'un institut de la France d'outre-mer ».

Raphaëlle Bacqué

Le gouvernement revalorise les carrières des agents administratifs hospitaliers

PLUS DE TROIS MOIS après leur ouverture officielle, le 19 octobre 2000, les négociations sur les salaires et les statuts des 725 000 agents non médicaux des hôpitaux ont véritablement commencé, mardi 6 février, au ministère de l'emploi et de la solidarité, tandis que plusieurs milliers d'infirmières, de cadres et d'agents administratifs, techniques et ouvriers manifestaient dans les grandes villes de France.

A Paris, entre 5 000 et 10 000 agents sont descendus dans la rue, selon les chiffres de la police ou des organisateurs, à l'appel unitaire des huit syndicats du secteur (CGT, CFDT, FO, UNSA, SUD-CRC, CFTC, SNCH et CGC). En blouses vertes et bleues, les infirmières anesthésistes et celles des blocs opératoires, en grève depuis le 15 janvier, ont à nouveau réclamé une reconnaissance salariale de leurs qualifications, une semaine après la journée de grève nationale des fonctionnaires pour leurs salaires, le 31 janvier. En région parisienne, près de 18 % des agents ont fait grève, selon l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, qui a relevé une forte mobilisation dans les hôpitaux Robert-Debré à Paris, Mondor et Chenevier à Créteil.

En province, c'est à Marseille que la mobilisation a été la plus notable avec 2 000 agents dans les rues, l'appel à la grève ayant été suivi à 50 % dans les trois hôpitaux phocéens. La mobi-

lisation a été aussi importante dans l'est de la France, la moitié du personnel ayant notamment cessé le travail au CHU de Strasbourg.

Au ministère, ce qui ne devait être qu'une « réunion bilan » des discussions entamées à l'automne sur la revalorisation par filières (ouvrière, technique, administrative, médico-technique et paramédicale) des 80 professions de la fonction publique hospitalière s'est rapidement transformé en séance de négociations. Au terme d'une réunion de neuf heures, le cabinet d'Elisabeth Guigou a présenté un ensemble de propositions relatives à la filière administrative (68 000 agents), bien accueillies par les huit syndicats hospitaliers.

« DES MESURETTES », SELON LES SYNDICATS

Celles-ci prévoient en effet, pour les plus hauts gradés de cette catégorie d'agents, une revalorisation substantielle d'environ 4 500 francs brut mensuels en fin de carrière par la création d'un nouveau corps d'« attachés d'administration hospitalière », qui viendrait remplacer, en trois ans, celui des chefs de bureau. Au bas de l'échelle, il est prévu que les agents administratifs puissent plus facilement devenir adjoints, et bénéficier ainsi d'une augmentation salariale de 5 700 francs en fin de carrière. « Pour une fois, ce ne sont pas les agents administratifs qui sont oubliés, ce sont les

autres », commente Didier Daubit (SUD-CRC).

Devant l'ampleur du chantier, le ministère a en effet préféré repousser au 22 février l'examen des autres filières professionnelles (ouvrières, techniques et paramédicales). Le personnel soignant devra donc se contenter, pour l'heure, des 19 points d'indice (environ 560 francs) accordés en fin de carrière, ainsi que des mesures plus générales à la fonction publique comme la validation des acquis professionnels ou la réforme du système d'avancement et de promotion interne.

Les syndicats, qui chiffrent à 15 000 la pénurie actuelle d'infirmières, estiment qu'il faudra beaucoup plus que les « mesurette » dénoncées par la CGT pour répondre aux attentes des infirmières et des aides-soignantes. « C'est de la provocation pour les soignants », estime Nadine Prigent (CGT), tandis que François Chérèque, de la CFDT, affirmait n'avoir « jamais eu la prétention de revoir toutes les filières professionnelles de l'hôpital en quinze jours ».

Les personnels hospitaliers auront bientôt un nouvel interlocuteur. En effet, Bernard Kouchner, nommé ministre délégué à la santé mardi, ajoutera à la tutelle de la direction de la santé, qu'il exerçait avant son départ du gouvernement, celle de la direction des hôpitaux.

Alexandre Garcia

M. Gorce (PS) propose un guide de bonne conduite pour le passage des PME aux 35 heures

LA PREMIÈRE BOUGIE de la seconde loi Aubry sur les 35 heures à peine soufflée, c'est désormais le sort des très petites entreprises (TPE, moins de vingt salariés), soumises à la réduction du temps de travail à partir du 1^{er} janvier 2002, qui préoccupe le gouvernement et la gauche. Dans un petit rapport de 25 pages rendu public, mercredi 7 février, au nom de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale - qui préfère parler d'« une communication » -, Gaëtan Gorce, député socialiste de la Nièvre, livre en effet pour elles, et elles seules, une poignée de recommandations. Sans déroger au système des heures supplémentaires fixé par la loi, il propose ainsi de mettre en place « un accompagnement personnalisé ».

Les entreprises de plus de vingt salariés, estime l'ancien rapporteur de la loi, ne posent pas de problèmes. En témoignent, selon lui, les 43 000 entreprises correspondant à 102 000 établissements et 4,9 millions de salariés qui ont déjà, dans le cadre de la loi Aubry

2, mis en place les 35 heures. « Nous en sommes, au 1^{er} janvier 2001, à 230 000 emplois créés auxquels il convient d'ajouter 32 600 emplois préservés », se félicite M. Gorce, en rappelant que le premier bilan, établi par ses soins en mars 1999, « tablait sur environ 250 000 emplois à l'échéance du 1^{er} janvier 2002 ». Qu'il s'agisse du « tassement » du pouvoir d'achat des salariés, « compensé par la baisse concomitante des prélèvements », des difficultés de recrutement ou du volume des heures travaillées, la loi n'a, selon le député, rien remis en cause. Le processus est donc en bonne voie et constitue « un formidable encouragement au développement du dialogue social ».

TOUJOURS DANS L'ATTENTISME

Mais le député admet que le sort de 1,7 million de TPE laisse encore planer beaucoup d'interrogations. Aussi la commission a-t-elle fait appel au cabinet Bernard Bruhnes Consultants pour quelques études de cas concrets mais, semble-t-il, non divulgués. Bien que, fin octo-

bre 2000, 16 656 entreprises de moins de vingt salariés aient opté pour les 35 heures avant la date obligatoire, « rapportées au nombre total d'entreprises », ces dernières, en effet, « ne représentent que 1,2 % de l'ensemble, 2,8 % des effectifs pour 3,8 % de l'assiette salariale ». « C'est dire le chemin qu'il reste à parcourir », avoue M. Gorce. Des pans entiers d'activité, comme la boucherie (20 000 entreprises), les commerces et les services de l'audiovisuel, de l'électromécanique et de l'électroménager (160 000 entreprises), les activités immobilières (65 000 entreprises) ou bien encore l'« essentiel » des professions libérales ou juridiques, sont toujours dans l'attente.

Tout en faisant état des difficultés de mise en œuvre des 35 heures dans les TPE, depuis le remplacement « à tour de rôle des collègues absents » jusqu'aux problèmes de recrutement, M. Gorce refuse néanmoins une modification en profondeur de la loi. Le « principe d'égalité entre salariés est fondamental. Il a d'ailleurs été rappelé avec force par

le Conseil constitutionnel », souligne-t-il. Aussi, les « solutions » avancées s'apparentent-elles plus à un guide de bonne conduite à destination des pouvoirs publics. Aux TPE, ensuite, d'utiliser toutes les « souplesses » possibles.

La commission suggère que « des plates-formes de compétences » soient mises sur pied afin d'aider les entreprises, souvent dépourvues de représentation syndicale. Constatant que les groupements d'employeurs marchent mal, il est proposé, dans le même esprit, de créer « une mission nationale d'appui ». L'« innovation sociale » devra être appuyée. Mais au final, c'est surtout le système dérogatoire des mesures proposées par le gouvernement au secteur de l'hôtellerie-restauration qui est mis en avant (Le Monde du 13 janvier). Soit la promesse implicite d'aides financières accrues et la possibilité, tout en bénéficiant des allègements de charge, de marcher vers les 35 heures par étapes...

Isabelle Mandraud

La plupart des entreprises versent leurs cotisations de retraite complémentaire

Le Medef appelle à suspendre ces paiements

LES COTISATIONS rentrent, malgré les consignes du Medef. En majorité, les entreprises semblent avoir en effet pris le parti d'effectuer les prélèvements destinés à l'Association pour la structure financière (ASF), qui sert à financer les départs des retraites complémentaires entre soixante et soixante-cinq ans.

Un premier test a permis d'en témoigner : habituellement, en effet, un tiers des entreprises versent leurs cotisations, salariales et patronales, dès le premier jour de la collecte. Or, selon l'Unedic, chargée de cette mission depuis l'origine de l'ASF en 1983, lundi 5 février, premier jour de cette collecte, 80 % du tiers des entreprises concernées s'étaient acquittées de leurs cotisations, soit 1,3 milliard de francs déjà encaissé, malgré les bordereaux envoyés quinze jours auparavant par l'Unedic qui mentionnaient bien « prélèvement suspendu jusqu'à nouvel ordre ».

Faute d'accord avec les syndicats sur les retraites complémentaires, le Medef avait décrété que les cotisations ASF n'avaient plus lieu d'être prélevées. La convention n'ayant pas été renouvelée au 31 décembre 2000, de fait l'ASF est entrée depuis dans une période d'incertitude juridique.

Le 19 janvier 2001, lors d'une réunion extraordinaire du bureau de l'Unedic, son président, Denis Gautier-Sauvagnac (Medef), avait

confirmé cette position. Contre l'avis des syndicats, il avait « prescrit » à l'organisme de ne plus prélever les cotisations. Toutefois, l'Unedic avait fait savoir, quelques jours plus tard, que si les prélèvements lui parvenaient quand même ils ne seraient pas retournés à leurs expéditeurs. Outre les entreprises qui ont versé comme d'habitude leurs cotisations, d'autres ont décidé de les « geler » sur un compte spécial.

FRONT SYNDICAL UNI

Ce contexte met aujourd'hui en position délicate le Medef, alors que ce dernier reprend, le 9 février, les discussions avec un front syndical uni. Sollicité par la CGC, puis par la CGT, qui ont écrit au premier ministre, le gouvernement se tient prêt. Le texte d'un projet de loi a déjà été rédigé. Il prévoit de se substituer à l'ASF en enjoignant aux régimes complémentaires Agirc (cadres) et Arrco (salariés) de continuer à verser des pensions à taux plein au nom de la continuité des droits.

Ces messages du gouvernement sur son intervention évidente, en cas d'échec des négociations, ont apparemment été reçus cinq sur cinq par les entreprises, soucieuses de ne pas avoir à rattraper, par la suite, le prélèvement des cotisations ASF.

I. M.

La prestation autonomie à l'arbitrage de Lionel Jospin

L'AIDE PERSONNALISÉE À L'AUTONOMIE (APA), qui doit se substituer, le 1^{er} janvier 2002, à la prestation spécifique dépendance (PSD), devrait bénéficier de moyens financiers accrus, soit près de 18 milliards de francs par an, contre 8,5 milliards pour l'actuelle PSD. Selon La Tribune du 7 février, ces 18 milliards seraient apportés à hauteur de 7 milliards par une fraction des recettes de CSG dont bénéficie le Fonds de solidarité de vieillesse (FSV), et le solde par les départements, dont la contribution serait augmentée.

Ce projet n'a pas encore été définitivement arbitré par Lionel Jospin, mais devrait être validé dans les prochains jours. S'inquiétant que la CSG (dont le rendement total attendu cette année est de 387 milliards de francs) soit de plus en plus sollicitée, la Caisse nationale d'allocations familiales, tout « en reconnaissant [l'] opportunité » de la réforme, demande que « cette prestation soit financée par des moyens appropriés ».

DÉPÊCHES

■ **GOVERNEMENT** : le directeur du cabinet de Bernard Kouchner, nommé ministre délégué à la santé, mardi 6 février, sera Didier Tabuteau, conseiller d'Etat. Il a déjà occupé ces fonctions auprès de M. Kouchner lorsque ce dernier était ministre de la santé et de l'action humanitaire, de 1992 à 1993. M. Tabuteau a été directeur adjoint des cabinets de Claude Evin et de Martine Aubry.

■ **CALENDRIER ÉLECTORAL** : l'examen de la proposition de loi organique fixant l'élection présidentielle avant les législatives devait s'achever, au Sénat, mercredi 7 février. Mardi, le Sénat a adopté l'amendement du rapporteur, Christian Bonnet (DL), qui maintient le calendrier actuel en précisant que « le second tour des élections législatives ne peut précéder de moins de 28 jours le premier tour de [la] présidentielle ». Le texte sera examiné en nouvelle lecture par les députés, le 28 mars.

■ **PRIX** : l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing a reçu, mardi 6 février, au Sénat, le prix de l'« homme politique de l'année 2000 », décerné par le Trombinoscope, pour le « spectaculaire doublé institutionnel de l'instauration du quinquennat et de l'inversion du calendrier électoral 2002 ».

■ **LYON** : quatre candidats des listes conduites par Michel Mercier, le candidat RPR-UDF à la mairie de Lyon, ont décidé de rejoindre le candidat de la Droite libérale et chrétienne, Charles Millon. Ces conseillers d'arrondissement s'opposent au refus de M. Mercier d'envisager un rassemblement au second tour incluant l'ancien président de la région Rhône-Alpes, réélu en 1998 avec les voix du Front national.

■ **PCF** : Robert Hue demande la « tenue d'une conférence sur les revenus ». Dans une lettre, datée du 5 février, envoyée aux quatre autres chefs de file de la gauche plurielle, le secrétaire national du PCF rappelle qu'il s'agit d'« un engagement du sommet de la gauche » du 7 novembre 2000.

■ **ENVIRONNEMENT** : les députés ont adopté, en nouvelle lecture, mardi 6 février, la proposition de loi créant l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale (AFSSE). L'AFSSE, chargée de fournir des avis indépendants sur les risques sanitaires provoqués par les altérations de l'environnement, devra « fédérer les compétences » d'organismes existants, comme le CNRS, l'Inserm, etc.

SCIENCES PO formation
INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

DROIT ET CONTENTIEUX DES ÉLECTIONS LOCALES

Connaître les règles du droit et du contentieux électoral pour prévenir les litiges et se défendre lors d'un contentieux

mardi 27 février 2001

Avec les concours de Jean-Pierre CAMBY, Claude GIRAULT et Laurent TOUVET

Renseignements et inscriptions : Isabelle DUCROCQ, 01 44 39 07 51

AFFAIRES Alfred Sirven a été écroué, dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 février, à la maison d'arrêt de la Santé, après quatre jours d'escalade forcée en Allemagne, sur le chemin

de son retour des Philippines. ● L'HOMME-CLÉ de l'affaire Elf avait auparavant été confronté pendant plus de six heures aux juges du pôle financier de Paris. Les juges d'instruction

Eva Joly, Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke lui ont signifié les charges qui sont retenues contre lui. ● M. SIRVEN n'a souhaité faire aucune déclaration sur ces faits, avant

d'être placé en détention provisoire sur décision d'un juge des libertés et de la détention. ● LES DERNIÈRES heures de l'ancien directeur des affaires générales d'Elf en Allemagne ont été marquées

par une ultime tentative pour échapper à l'extradition. Un recours contre cette mesure a été déposé après l'audition de M. Sirven par une commission parlementaire allemande.

Alfred Sirven confronté pour la première fois à la justice française

Le personnage central de l'affaire Elf a été écroué à la maison d'arrêt de la Santé après s'être vu signifier les charges retenues contre lui par les juges du pôle financier de Paris. Il n'a pas fait de déclaration sur ces faits. M. Sirven devait comparaître au procès Dumas, mercredi en début d'après-midi

FUGITIF aux Philippines durant trois ans, prisonnier en transit à Francfort pendant quatre jours, Alfred Sirven est désormais détenu à Paris, à la maison d'arrêt de la

RÉCIT

A son arrivée à la Santé, il est apparu « détendu » et « souriant », « quoique très fatigué »

Santé. Les quatre mandats d'arrêt internationaux émis à son encontre depuis 1997 lui ont été notifiés dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 février, au pôle économique et financier du tribunal de Paris, dès l'arrivée sur le sol français de celui qui est considéré comme le personnage central de l'affaire Elf. Soupçonné d'avoir été l'opérateur du détournement de quelque 1,5 milliard de francs au préjudice du groupe Elf-Aquitaine sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, entre 1989 et 1993, M. Sirven a été mis en examen dans l'instruction de l'affaire Elf pour « abus de biens

sociaux et recel » et « abus de confiance » dans l'un des volets du dossier, relatif aux opérations immobilières d'une filiale du groupe pétrolier, la SNC SIPAR. Une autre mise en examen, pour « tentative d'escroquerie » au préjudice du groupe Thomson-CSF, lui a été notifiée dans le dossier des frégates de Taïwan.

La confrontation d'Alfred Sirven avec les juges a duré plus de six heures, entre son arrivée au pôle financier, dans le quartier de l'Opéra (9^e arrondissement), et son départ vers la Santé, à 3 heures du matin. Après l'atterrissage sur la base militaire de Velizy-Villacoublay (Yvelines) du jet affrété par le gouvernement français en provenance d'Allemagne, mardi, à 19 h 40, le prisonnier, âgé de soixante-quatorze ans, avait été accueilli par les policiers de la brigade financière, avant d'être brièvement examiné par un médecin pour s'assurer de son état physique. C'est là que des gendarmes lui ont, une première fois, signifié les mandats d'arrêt dont il était l'objet. L'ancien directeur des affaires générales d'Elf-Aquitaine avait

ensuite pris place dans l'une des huit voitures d'un incroyable convoi, encadré par quatorze motards – et suivi par de nombreuses motos de presse – qui devait le conduire vers Paris à grande vitesse.

A son arrivée, M. Sirven a été conduit devant les juges d'instruction de l'affaire Elf, Eva Joly, Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke. Les deux premières magistrates lui ont alors livré, très longuement, le détail des nombreuses charges retenues contre lui, relatives notamment à des détournements de commissions pétrolières, au versement de salaires occultes à diverses personnalités ou à certains investissements et opérations financières contestés du groupe Elf sur lesquels il semble avoir eu la haute main (*Le Monde* du 7 février), ainsi qu'à son implication dans la tentative, en 1991, de soutirer aux dirigeants de Thomson une commission de 160 millions de francs sur la vente des fameuses frégates à la marine taïwanaise. Visiblement très fatigué, M. Sirven était accompagné de ses avocats, M^{es} Pierre Haïk, Jean-Pierre Gastaud et Eric Turcon. Sollicité par M^{me} Joly, il n'a souhaité faire aucune déclaration sur les faits qui lui sont reprochés. Ses trois défenseurs devraient disposer de plusieurs semaines pour prendre connaissance du volumineux dossier Elf – qui compte plus de cent tomes.

A l'issue de cet interrogatoire de première comparution resté sans réponse, M. Sirven a été conduit devant un représentant du parquet de Paris, le substitut Jean-Charles Lecompte, chef de la section de l'exécution des peines et de l'entraide répressive internationale. Celui-ci lui a notifié les deux mandats d'arrêt qu'avaient délivrés la onzième



chambre correctionnelle du tribunal de Paris, chargée de juger, depuis le 22 janvier, le dossier de Roland Dumas et de son ancienne compagne, Christine Deviers-Joncour. Les juges d'instruction et le représentant du parquet, Jean-Pierre Champrenault, ayant demandé son placement en détention provisoire, M. Sirven a ensuite été présenté à un juge des libertés et de la détention – conformément au texte de la loi sur la présomption d'innocence, entrée en vigueur le 1^{er} janvier. A l'issue du débat contradictoire, Philippe Hérald, vice-président du tribunal de Paris, a ordonné l'incarcération de l'homme-clé de l'affaire Elf. Ses avocats ont plaidé brièvement, invoquant notamment l'inutilité de l'accumulation des mandats de dépôt. M. Sirven a en effet été écroué à quatre titres, en vertu des deux mandats d'arrêt émis par les juges d'instruction ain-

si que des deux autres mandats émis par le tribunal. Au terme de la procédure, M^{me} Haïk a protesté contre « l'heure indigne » à laquelle s'était tenu le débat contradictoire « pour un homme de 74 ans ».

LA CELLULE 132 DU QUARTIER VIP

A son arrivée à la maison d'arrêt de la Santé, mercredi 7 février à 3 h 10 du matin, Alfred Sirven est apparu « détendu » et « souriant », « quoique très fatigué », aux surveillants de nuit chargés de l'accueillir. Après avoir vu le médecin de garde, il est passé au greffe judiciaire, où il s'est vu attribuer le numéro d'écrou 274 725 Q. Puis l'ancien directeur des affaires générales d'Elf a été soumis à la fouille. Il lui a alors été remis un « paquetage » – contenant deux couvertures, une assiette, un bol, des couverts et un nécessaire de toilette. Eu égard à sa fatigue et à

son âge, les surveillants de permanence ont réveillé un détenu auxiliaire pour qu'il transporte les effets de M. Sirven.

Peu avant 4 heures, le prisonnier a été placé dans la cellule 132 du 1^{er} étage du bloc A, dans le quartier des VIP, dit « quartier des particuliers ». L'endroit, un couloir d'une quinzaine de cellules de 14 à 16 mètres carrés, peint en bleu métallisé, se situe dans le quartier haut de la maison d'arrêt, dans le bloc qui reçoit les détenus français ou européens de l'Ouest. Il a été ouvert au printemps 2000, en remplacement de l'ancien quartier « VIP » qui se situait dans la partie basse de l'établissement. Le nouveau quartier dispose de quatre douches disponibles en permanence, ainsi que d'une salle de sports et d'une salle d'activité. Ses occupants, qui bénéficient d'une cour de promenade particulière, sont coupés du reste de la population carcérale.

Alfred Sirven y a rejoint Maurice Papon, Jacques Crozemarie, ainsi que trois policiers placés en détention provisoire. Sa première nuit a été courte : à 7 heures, les surveillants l'ont trouvé déjà réveillé, dans la perspective d'une journée chargée. Il devait rencontrer un membre du service médical, puis être reçu par la direction et par le service social de la maison d'arrêt. Il devait, surtout, être extrait de l'établissement, en fin de matinée, pour être présenté, à 13 h 30, devant le tribunal, afin d'assister à la reprise du procès de Roland Dumas. Une reprise momentanée : le retour de M. Sirven rend impératif le renvoi des audiences, afin qu'il puisse, sur ce dossier aussi, préparer sa défense.

Récit du service Société

Lionel Jospin « assume » l'escalade allemande

Lionel Jospin a affirmé, mardi 6 février, à l'Assemblée nationale, qu'il avait pris vendredi « en un quart d'heure » la décision de mettre Alfred Sirven, après son arrestation aux Philippines, dans l'avion de la Lufthansa. Le premier ministre, qui répondait à une question d'Alain Moyné-Bressand (DL, Isère), a expliqué qu'il avait été « amené, sur la base des propositions des juges, de l'analyse de la chancellerie, des conseils de notre diplomatie » à prendre lui-même la décision, « en tant que représentant du pouvoir exécutif ». Vendredi 2 février, dans l'après-midi, Lionel Jospin était dans son canton en Haute-Garonne lorsqu'on l'a appelé pour lui dire qu'il fallait qu'il « prenne une décision en un quart d'heure ». « Entre le risque maximum de voir M. Sirven disparaître aux Philippines et le risque minimum de voir M. Sirven retenu quelques jours à Francfort, oui, j'assume parfaitement la décision que j'ai prise », a-t-il ajouté, avant de se « réjouir » que les polémiques se soient « éteintes ».

A Francfort, l'homme-clé de l'affaire Elf a tenté un ultime retournement pour bloquer son extradition

BERLIN et FRANCFORT de nos correspondants

Le suspense aura donc duré jusqu'au bout. A moins de deux heures de son extradition, Alfred Sirven a tenté d'échapper à un nouveau fois à la justice française, en prolongeant son escalade allemande. Un de ses avocats, M^{me} Köberer, a déposé discrètement devant la cour d'appel de Francfort un recours en référé pour surseoir en extremis à l'extradition. La demande a été faite aux alentours de 16 heures, tandis que M. Sirven devait être livré, selon la décision prise la veille par le même tribunal, aux autorités françaises vers 18 heures. L'ancien numéro deux d'Elf a voulu revenir sur ses déclarations de samedi 3 février – son désir de rentrer en France au plus vite –, qui avaient déclenché la procédure simplifiée d'extradition. Son avocat a expliqué que M. Sirven n'avait pas perçu la portée de ses propos, et ne pensait pas avoir d'autre choix. L'extradition, affirmaient ses défenseurs, était de plus « non recevable », car l'intéressé avait été expulsé des Philippines sans fondement juridique. Peine perdue : en quelques minutes, le tribunal a rejeté le recours, expliquant que la juge de permanence, Eva-Maria Wagner, « avait précisé à plusieurs reprises, en faisant traduire ses indications à M. Sirven, les conséquences juridiques de sa déclaration volontaire ».

L'ultime parade des avocats d'Alfred Sirven est survenue quelques minutes après la fin tumultueuse de l'audition de leur client par la commission d'enquête parlementaire sur le financement occulte de la CDU. Dans la confusion générale, elle est passée inaperçue, mais a constitué un nouveau choc pour les autorités françaises. L'audition improvisée, en début d'après-midi, au centre de détention de Darmstadt-Weiterstadt, où l'ancien fugitif était écroué depuis samedi, avait déjà débouché sur un rebondissement de taille : devant le mutisme de l'ancien directeur des affaires générales d'Elf,

dont ils espéraient tirer des éclaircissements sur les affaires auxquelles son nom est mêlé, les députés ont, eux aussi, exigé que le gouvernement berlinois stoppe la procédure d'extradition en cours.

AMABILITÉS

Devant la commission, dans la salle des fêtes du centre de détention de Weiterstadt, M. Sirven avait tenté de jouer le rôle conçu dans la matinée avec ses avocats. Il est entré dans la pièce, un journal plié dans la main autour d'un livre. Encore debout dans l'embrasure de la porte, M. Sirven a d'abord semblé surpris : « Ces messieurs se sont déplacés, mais ne m'ai pas eu le temps de me préparer, je vais leur parler cinq minutes », lance-t-il. Veste bleue froissée, pantalon gris-kaki, chemise à carreaux déboutonnée, il fait face aux quinze membres de la commission. A sa gauche est assise sa traductrice.

A sa droite, trois avocats. Bronzé, tout frais rasé, M. Sirven multiplie les amabilités. Mais reste muet. « J'ai appris par courrier que vous veniez de Berlin pour me rencontrer. (...) Mes avocats ne veulent pas que je parle », précise-t-il. Il refuse ainsi de donner la moindre information sur l'affaire de la raffinerie de Leuna, rachetée par Elf en 1992, qui se trouve au cœur de l'enquête de la commission parlementaire. « On ne peut parler d'une affaire aussi vaste en trois minutes », s'excluse-t-il, mettant en avant son manque de préparation. « Combien de temps vous faudrait-il pour vous préparer ? », demande un membre de la commission. « Entre quatorze et vingt jours », répond M. Sirven, sur le conseil de ses avocats – délai sur lequel s'appuieront les députés pour réclamer la suspension de l'extradition.

D'abord légèrement nerveux, M. Sirven se détend très vite, pour

finir franchement décontracté. Il fait même preuve d'une ironie grinçante. Interpellé par le président de la commission, Volker Neumann (SPD), il semble débarqué là par hasard, regarde ses ongles. Mais quand il prend la parole, c'est un acteur maître de ses émotions qui plastronne. Scrutant les députés présents, dont un lui paraît avoir des cheveux blancs, il demande à la volée si quelqu'un a le même âge que lui. « Moi qui ai combattu les Allemands en 1944, je me serais levé pour lui serrer la main. Vive l'amitié franco-allemande ! », s'exclame-t-il. Interrogé sur son désir de recevoir la commission en France, M. Sirven ne prend pas d'engagement : « Beaucoup de choses m'attendent à Paris. J'aimerais vous rendre service, mais je ne serai pas forcément en mesure de vous répondre ».

Pendant les vingt-cinq minutes qu'a duré l'audition, son avocat français, Eric Turcon, lui souffle

ses recommandations. Un de ses défenseurs allemands souligne : « Nous n'avons pas d'autre choix que de conseiller à Alfred Sirven de se taire ». Après la séance, quelques journalistes s'approchent de lui ; il engage la conversation, sur un ton bonhomme. « Je me rends bien compte que j'ai été pris contre mon gré, je ne n'ai pas le choix, je vais devoir m'expliquer », dit-il. Il reprend la formule d'un général de l'Organisation Armée secrète (OAS), sur le point d'être fusillé, pendant la guerre d'Algérie : « Du courage ? C'est pour cela que je suis là ». Eric Turcon l'interrompt : « Alfred, arrête-toi ! ».

A peine sortie de l'audition, devant la prison, la commission parlementaire demande, devant ce mutisme, la suspension de l'extradition. Avant même de rencontrer la presse, son président, Volker Neumann (SPD), exige, sur son téléphone portable, de la ministre de la jus-

tice fédérale, Herta Däubler-Gmelin, à Berlin, qu'elle fasse tout pour arrêter la procédure. Sur le papier, la chose est possible : les extraditions sont du ressort des Länder, mais par délégation de l'Etat fédéral, et celui-ci peut donner son avis dans les cas très sensibles. En si peu de temps, un nouveau coup de théâtre paraît improbable : le procureur général de Francfort a signé, dans l'après-midi de mardi, le décret d'extradition. Seul une décision politique peut enrayer la machine, avec la certitude de provoquer une crise franco-allemande – perspective dont le chancelier Schröder ne veut pas entendre parler.

POUSSÉE DE FIÈVRE

Cet ultime rebondissement, ajouté au recours de ses avocats, a suscité une nouvelle poussée de fièvre entre Berlin et Elf. « L'objectif du gouvernement allemand est de voir Alfred Sirven le plus rapidement possible en France, dans le respect du droit », affirme, au plus fort du suspense, un conseiller de la chancellerie.

Pendant ces heures, Paris a la hantise d'un ultime dérapage et le téléphone fonctionne activement avec Berlin. M^{me} Däubler-Gmelin joint à deux reprises son homologue, Marilyse Lebranchu. D'abord, pour la rassurer : l'extradition aura bien lieu. La ministre allemande en profite pour obtenir une contrepartie : la garantie que la commission d'enquête parlementaire allemande pourra interroger Alfred Sirven en France. Cette audition pourrait avoir lieu d'ici à décembre 2001, « si M. Sirven fait la preuve en France qu'il est prêt à donner des détails », indiquait le président de la commission, Volker Neumann, mercredi matin. Quoi qu'il arrive désormais, ces quatre jours d'imbroglio diplomatico-judiciaire entre la France et l'Allemagne resteront dans les mémoires.

Arnaud Leparmentier et Philippe Ricard

Alexis Bodaert

Le châtelain de Détilly, un amateur de roseraies, de belles pierres et de vin de Chinon

TOURS

de notre correspondant

En achetant le château de Détilly, au pays de Rabelais, en 1991, Alfred Sirven avait concrétisé un rêve de jeune marié. Au début de sa carrière, sur la route entre Toulouse et Paris, il s'émerveillait des belles demeures de Touraine. Pour acquérir cette gentilhommière située à la confluence de la Loire et de la Vienne, à Beaumont-en-Véron (Indre-et-Loire), il n'a pas hésité à déboursier 3,2 millions de francs, avant d'en investir presque le double pour la restaurer.

Interrogés par *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, dans son édition datée 3-4 février, certains des artisans retenus par appel d'offres – un couvreur, un serrurier, un menuisier et un pépiniériste, tous originaires de la région de Saumur – ont déclaré que leur seul interlocuteur connu était un cabinet d'architectes parisien : « Nous ne savions pas pour qui nous travaillions, nous étions tous payés via un compte suisse ». L'architecte, lui, leur expliquait que c'étaient « des gens du pétrole [qui avaient acheté le château] pour y faire des séminaires... Et c'est en hélicoptère que le proprié-

taire des lieux venait surveiller l'avancement des travaux. Meubles de collection, tableaux de maîtres, roseraie, conifères transplantés au moyen de grues : rien n'était trop beau pour le châtelain de Détilly.

SUR LES FONDs SECRETS D'ELF

La justice a estimé que cette demeure avait été régie sur les fonds secrets d'Elf, ce qui a valu à Alfred Sirven d'être poursuivi pour « recel d'abus de biens sociaux ». Quant au château, il a été confisqué. Une banque irlandaise de la Compagnie de crédit hypothécaire avait ouvert, il y a quatre ans, une procédure de saisie immobilière pour récupérer un prêt de 3 millions de francs consenti au propriétaire. Un recours d'Elf a paralysé la procédure, mais la compagnie pétrolière a été déboutée à l'été 2000.

Chez le châtelain, l'amour des belles pierres se doublait de celui du vin. Alfred Sirven présida ainsi, en 1992, un chapitre d'intronisation des Bons Entonneurs rabelaisiens à Chinon. Ce soir-là, il avait fait preuve de générosité en faisant des dons de respectivement 50 000 et 40 000 francs à la confrérie et à l'office de tou-

risme. L'homme d'affaires avait été intronisé en compagnie d'Hervé Novelli, lieutenant d'Alain Madelin devenu député UDF de la circonscription, avec qui il avait « des souvenirs de longue date ». Quant à l'actuel député (PS) et maire de la ville, Yves Dauge, il confirme qu'Alfred Sirven aimait le Chinonais et qu'il l'aidait à travers des opérations de sponsoring. Un vigneron du cru, Jean-Maurice Raffault, affirme qu'Alfred Sirven aurait aimé avoir son étiquette « Château Détilly » et qu'il avait failli conclure avec lui une affaire sur l'un de ses clos. Mais l'épicurien n'a pas eu le temps de prendre racine. Il a dû abandonner précipitamment sa propriété.

Aux Philippines, pour se rappeler le bon vieux temps, Alfred Sirven n'hésitait pas à déguster du Clos de l'Echos 95 – un chinon de Pierre Couly, le grand maître des Entonneurs rabelaisiens, dont une bouteille a été retrouvée par les policiers dans l'une de ses planques. En Touraine, l'intéressé a vu là « une belle marque de fidélité ».

L'an 2000, « une année de naissances et de mariages », selon le bilan de l'Insee

La natalité a progressé de 5 %, le nombre de mariages a franchi la barre des 300 000

Symbolique des dates ou confirmation d'une tendance à la reprise de la natalité et de la nuptialité : 778 900 bébés ont vu le jour en 2000 (+ 5 % par

rapport à 1999, la plus forte hausse au sein de l'Union européenne), tandis que 304 300 mariages ont été célébrés (+ 6,6 %). Le bilan démogra-

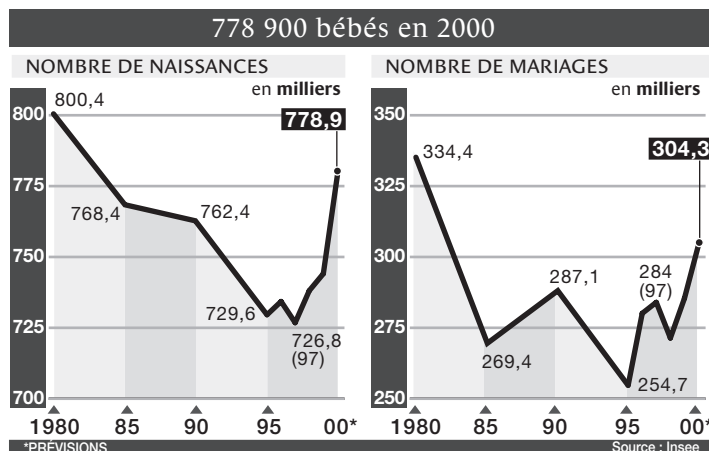
phique de l'an 2000, que l'Insee a dévoilé mercredi 7 février, fait aussi état d'une baisse continue de la mortalité et d'un solde migratoire en hausse.

ENVIRON 9 000 personnes ont « traversé le XX^e siècle dans sa totalité ». En janvier 1901, seulement une petite centaine de centenaires avaient connu le XVIII^e siècle... Centenaires, mariages et bébés à foison : un vent d'optimisme souffle sur le bilan démographique de l'an 2000, que l'Insee a dévoilé mercredi 7 février. L'année 2000 a été « une année de naissances et de mariages », résume Lionel Doisneau, de l'Institut national d'études démographiques. Est-ce la symbolique des dates ? La confirmation d'une tendance, observée ces dernières années, de reprise de la nuptialité et de la natalité ? Ou la conjugaison des deux ? La natalité a fait un « bond » de 5 % en 2000, selon l'Insee : 778 900 bébés sont nés l'année dernière en France métropolitaine, soit 34 800 de plus qu'en 1999.

Cette hausse a été constante tout au long de l'année - il n'y a pas eu plus de naissances le premier jour de l'année 2000 qu'un jour févriériste ordinaire. Ce « baby bond » de l'an 2000 prolonge en fait la progression enregistrée les deux années précédentes, permettant à la natalité de retrouver son niveau de 1986. Au sein de l'Union européenne, la France est le pays où cette hausse est la plus forte, devant l'Italie (+ 4,3 %) et l'Irlande (+ 3,7 %). Une « performance » d'autant plus remarquable que le nombre de femmes en âge de procréer diminue.

1,89 ENFANT PAR FEMME

L'indicateur conjoncturel de fécondité progresse donc. Avec 1,89 enfant par femme en 2000, contre 1,79 l'année précédente, il retrouve son niveau du début des années 1980. Pour la deuxième



année consécutive, la fécondité des femmes les plus jeunes (moins de trente ans) repart à la hausse. Mais les deux tiers de l'augmentation de la fécondité enregistrée en 2000 sont dus aux femmes de plus de trente ans. L'âge moyen à la maternité poursuit ainsi son recul : 29,4 ans en 2000, soit deux ans plus tard qu'en 1985.

Les mairies, comme les maternités, ont été fort fréquentées en 2000. Quelque 304 300 mariages ont été célébrés, soit 18 900 de plus qu'en 1999. La barre des 300 000 est franchie pour la première fois depuis 1983. La hausse des mariages en 1996 et 1997, consécutive au changement de règles d'imposition fiscale des parents non mariés (amendement Courson), n'avait pas permis d'atteindre un niveau aussi élevé. En 2000, hasarde l'Insee, « l'amélioration de la conjoncture économique a pu relancer l'intérêt fiscal du mariage ». Les unions légitimant au moins un enfant sont ainsi en progression de 15 %. « Désormais, les enfants assistent aux noces

de leurs parents dans trois mariages sur dix ». Prudent, l'Insee suggère néanmoins d'attendre les prochaines années pour savoir si la baisse presque continue du nombre de mariages depuis trente ans (de 416 000 en 1972 à 255 000 en 1995) est bien enrayée ou s'il s'agit d'un simple « pic provisoire ».

La mortalité poursuit en 2000 son lent mais régulier recul (-0,6 %), avec 538 300 décès. Compte tenu

de l'accroissement de la population et de son vieillissement, la baisse du nombre de décès témoigne d'un recul encore plus net de la mortalité. L'espérance de vie à la naissance a augmenté de trois mois et demi en un an. Pour 2000, elle est estimée à 75,2 ans pour les hommes et 82,7 ans pour les femmes. Aux côtés des Espagnoles, les Françaises peuvent se réjouir de détenir le record européen de longévité.

Conjuguée à la baisse de la mortalité, la hausse de la natalité permet un accroissement naturel « soutenu » de 240 600 personnes. Le solde migratoire est aussi en hausse : il est évalué à 55 000 personnes, en augmentation de 10 000 par rapport à l'année précédente. De 1999 à 2000, la population de la France métropolitaine a donc gagné 300 000 personnes, pour atteindre 59 millions au 1^{er} janvier 2001 (60,7 millions avec les départements d'outre-mer). Un quart des habitants de la France a moins de 20 ans, 59 % sont âgés de 20 à 64 ans, et 16 % ont au moins 65 ans.

Pascal Krémer

Jean-Christophe Mitterrand a perçu des allocations-chômage

JEAN-CHRISTOPHE MITTERRAND, mis en examen dans une affaire de trafic d'armes vers l'Angola, a perçu 336 596 francs d'allocations-chômage entre 1996 et 1997, indique *Le Canard enchaîné* du mercredi 7 février. Il était « légitime qu'il s'inscrive au chômage », a affirmé à l'AFP l'avocat de M. Mitterrand, M^e Jean-Pierre Versini-Campinchi, rappelant qu'à la mort de son père, en janvier 1996, Jean-Christophe Mitterrand avait été licencié de la Générale des eaux, qui lui versait un salaire de 100 000 francs par mois. Selon M^e Versini, son client s'était inscrit aux Assedic en avril 1996 et aurait perçu les allocations-chômage pendant un an. M^e Versini-Campinchi a précisé qu'en 1996 le fils aîné de François Mitterrand avait été rémunéré 600 000 francs pour « une opération de consulting au Nigeria sur le pétrole ».

DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT** : pour la quatrième édition de la journée « En ville, sans ma voiture », fixée au 22 septembre, les villes et les agglomérations participantes « seront invitées à poursuivre l'opération tout le week-end, ou mieux toute la semaine qui précède ou qui suit », a annoncé le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, mardi 6 février. Une offre renforcée de transports alternatifs et une plus grande information sur les modalités pratiques, ainsi que sur la mise en œuvre des plans de déplacements urbains (PDU), seront demandées aux villes participantes. L'édition 2001 sera centrée sur « les coûts en termes de pollution, de temps perdu dans les embouteillages, d'accidents... ».

■ **JUSTICE** : le rappeur Didier Morville, alias Joey Starr, a été interpellé, mardi 6 février, à son domicile de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête sur un trafic de cocaïne. Lors de leur perquisition, les policiers ont découvert de la cocaïne et du haschisch, en petite quantité, ainsi qu'un pistolet automatique, de calibre 6,35 mm.

■ **La 17^e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris** a relaxé, vendredi 2 février, Patrice Picard, conseiller technique et social à la caisse primaire d'assurance-maladie. Celui-ci avait été poursuivi pour « provocation à la discrimination et à la haine raciale » (*Le Monde* du 25 décembre 2000) à la suite de propos qu'il avait tenus à l'hôpital Necker, où il accueillait des étrangers en situation irrégulière pour leur donner accès au système de soins.

■ **MONTAGNE** : quatre skieurs hors piste ont été emportés, mardi 6 février, par une avalanche, sur le versant suisse du massif du Mont-Blanc : une personne est morte, une autre a pu être réanimée, une troisième est indemne et la dernière est toujours sous la coulée.

70 948 emplois précaires sont recensés dans l'éducation nationale

« BOUCHE-TROUS », « soutiers » et autres « auxiliaires » : ils seraient au total 70 948 à l'éducation nationale. Celle-ci vient de les recenser, comme le lui avait demandé le ministère de la fonction publique, dans le cadre de l'application de la loi Sapin sur la résorption de la précarité : ces 70 948 précaires seront, au terme de la loi qui porte sur cinq ans, autant de nouveaux fonctionnaires potentiels. Sans ces enseignants et personnels ingénieurs, administratifs, ouvriers et de service (latos), bien des établissements scolaires ne pourraient accueillir normalement leurs élèves. La dernière rentrée, de ce point de vue, fut « exemplaire » : en septembre 2000, l'éducation nationale les a recrutés par milliers. Dans les académies de Créteil ou Versailles, les enseignants non titulaires ont ainsi représenté une embauche sur dix (*Le Monde* du 16 septembre 2000).

Leur décompte a exigé plusieurs mois de travail. Il a été présenté aux syndicats de l'éducation, mercredi 7 février, lors d'un comité technique paritaire. Parmi les non-titulaires, 38 471 sont des enseignants, sur environ 400 000 professeurs de collège et lycée. Et 32 477 des latos, parmi environ 300 000 agents. Les enseignants, en formation initiale, exercent principalement dans l'enseignement général (50,8 %). Les disciplines professionnelles (29,7 %) en sont également très friandes. En formation continue, dans ses Greta ou dans ses centres de formation d'apprentis (CFA), l'éducation nationale a aussi recours à 7 057 enseignants non titulaires. Pour leur part, les personnels latos occupent dans leur grande majorité des fonctions peu qualifiées, administratives (15 837 personnes, dont 12 000 agents de catégorie C), ou d'ouvriers (9 300).

Ce recensement comporte un autre enseignement : 70 % des précaires sont rémunérés sur des crédits d'Etat, et sont donc bien connus des services ministériels puisqu'ils sont embauchés et rémunérés par les rectorats. Les autres, payés directement par les établissements scolaires ou universitaires sur leurs ressources propres, ne figurent pas dans les fichiers infor-

mationnelles du ministère. Leur décompte a donc reposé sur la bonne volonté des établissements et des académies concernées. « Nous voudrions être bien sûrs que le recensement soit exhaustif », souligne Luc Bérille, du Syndicat des enseignants (SE-UNSA). Il ne s'est pas fait dans la transparence ; il n'y a pas eu, dans les académies, de contrôle des comités techniques paritaires [où siègent les syndicats]. Nombre d'enseignants de formation continue, d'intervenants de langue vivante dans les écoles primaires ou de précaires des universités ont pu ainsi être oubliés. Même inquiétude au SNES-FSU : « La grosse zone d'ombre concerne les enseignants vacataires », précise Florence Dursapt. Le nombre des vacataires, dont le contrat de travail porte sur 200 heures annuelles, reste approximatif. Ils seraient environ 6 000.

VALIDER L'EXPÉRIENCE

Les enseignants bénéficieront les premiers de la loi promulguée le 3 janvier, les décrets concernant les latos n'étant pas encore parus : le ministère estime à environ 25 000 le nombre de leurs ayants droit dès cette année. Là encore, les discussions avec les syndicats risquent d'être âpres. Dans l'immédiat, la loi ouvre la titularisation dans la fonction publique aux agents ayant travaillé au moins deux mois entre juillet 1999 et juillet 2000. Elle instaure aussi une nouveauté : un examen professionnel pour ceux qui n'ont pas les diplômes requis mais de l'ancienneté. Cette disposition ouvrira autant de postes que se présenteront de candidats. A ce jour, 11 500 postes sont proposés pour cinq ans. Pour les 13 600 maîtres auxiliaires ayants droit, les 12 200 contractuels des collèges et lycées, et leurs 7 000 collègues chargés de la formation continue ou de l'insertion des jeunes, l'enjeu est donc clair, souligne Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU : « Il faut que les postes au concours suivent et que les jurys valident l'expérience et les parcours chaotiques des précaires. »

Nathalie Guibert

france telecom

vous invite à entrer dans le capital d'Orange.

jusqu'au

8

février

actions Orange

se termine

le jeudi 8 février

à 17 heures.

Renseignez-vous au 10 10*
www.francetelecom.com

* ou au 0 800 05 10 10

Le prix de l'action Orange devrait être compris entre 11,50 € et 13,50 €. Vous bénéficiez d'une réduction de 0,50 € par rapport au prix qui sera fixé pour les investisseurs institutionnels. Le prix d'achat sera connu au plus tard 2 jours de Bourse après la clôture de l'offre. Votre ordre d'achat doit être exprimé en nombre d'actions et porter sur un nombre minimum de 25 actions. Si vous êtes actionnaire de France Télécom, vous bénéficiez d'un ordre d'achat privilégié qui vous permet d'être jusqu'à deux fois mieux servi.

Ces éléments sont donnés à titre indicatif. Reportez-vous au prospectus préliminaire ayant reçu le visa COB N° 01-026 en date du 20 janvier 2001. Ce prospectus est disponible, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou d'Orange.

orange™

La cour d'assises du Haut-Rhin juge un prêtre pour des actes de pédophilie

Le contrôle exercé par la hiérarchie religieuse mis en cause par la présidente

Depuis lundi 5 février, la cour d'assises du Haut-Rhin examine le parcours de Jean-Luc Heckner, un prêtre de trente-sept ans, poursuivi pour viols, ten-

tatives de viols et agressions sexuelles à l'encontre de sept adolescents. Lors des deux premiers jours d'audience, des membres de la hiérarchie religieu-

se, entendus comme témoins, ont expliqué pourquoi ils n'ont pris aucune mesure à l'encontre du prêtre, malgré les rumeurs et les soupçons.

COLMAR

de notre envoyé spécial

Le Père Jean-Luc Heckner avait-il sa place parmi les apôtres de l'Eglise ? La hiérarchie religieuse a-t-elle failli dans sa mission de contrôle ? Ces questions ont occupé l'essentiel des deux premiers jours d'audience du procès de ce prêtre de trente-sept ans, devant la cour d'assises du Haut-Rhin. Interpellé en août 1998, Jean-Luc Heckner comparait, depuis lundi 5 février, pour viols, tentatives de viols et agressions sexuelles à l'encontre de sept adolescents.

Issu d'une famille catholique très impliquée dans la vie pastorale, Jean-Luc Heckner a eu très tôt, dit-il, la certitude de sa vocation. Il est aussi homosexuel. Timide, élevé dans le tabou de la sexualité, il n'a jamais pu parler de sa situation à personne. Adolescent, il vit une première expérience avec un voisin de son âge. « C'était plus de l'ordre de la découverte de la sexualité », justifie-t-il. Lors d'un camp scout qu'il encadre, il est surpris dans le lit d'un jeune garçon, mais l'affaire n'est pas ébruitée.

En 1982, il entre au grand séminaire de Strasbourg. C'est là que commencent son long parcours spirituel

mais aussi les premiers questionnements sur sa sexualité. Pendant quatre ans, il entretient une relation intime avec un condisciple. Si ce dernier a préféré abandonner le parcours qui devait l'amener à la prêtrise, Jean-Luc Heckner, lui, a persévéré. « Peu de gens semblaient ignorer cette relation », s'étonne la présidente Dominique Brodard. « Le séminaire, c'est un vase clos, confirme le prêtre. Beaucoup de choses se disent, supposées ou avérées. » Mais personne, au sein de la hiérarchie du séminaire, ne s'inquiète. « Vous ne vous êtes jamais posé la question de l'adéquation entre votre vocation et votre attirance sexuelle ? », poursuit la présidente. « Ça peut vous paraître choquant mais à l'époque, le soir, en fermant ma porte, je disais à Jésus "tu restes dehors, ici, c'est ma vie privée", répond l'accusé.

Ordonné prêtre en 1989, il est stagiaire à Mulhouse. Le curé de la paroisse rédige un rapport peu flatteur. L'accusé y est présenté comme quelqu'un qui n'a pas le « sens de la communication », au « regard fuyant » et qui « vit ailleurs ». A l'occasion d'un cambriolage, le prêtre découvre, dans les affaires de son stagiaire, des revues pornographiques homosexuelles et une cassette vidéo mettant en scène des mineurs. Celui-ci se défend en prétendant que ce matériel avait pour seul but de l'instruire. L'incident n'a pas de suite. Comme il le reconnaît à

l'audience, le premier réflexe du prêtre fut alors de protéger l'institution.

Après une formation spirituelle cahotante et malgré les premiers signes d'une sexualité mal maîtrisée pour quelqu'un qui a fait vœu de chasteté, Jean-Luc Heckner entame son vicariat en 1990 à Saverne. C'est là que commencent les premiers faits délictueux. Ses victimes, âgées d'une dizaine d'années, sont des garçons psychologiquement fragiles. Deux frères notamment se réfugient régulièrement au presbytère, où ils pensent trouver une oreille attentive, pour fuir un climat familial tendu. Jean-Luc Heckner abusera d'eux.

« UN ÉCHEC POUR L'ÉGLISE »

Le curé en place s'inquiète de cette présence anormale et obtient le départ de son vicaire pour Colmar. Les deux frères continueront de venir y rendre visite à Jean-Luc Heckner. Des rumeurs commencent à circuler sur le compte de l'accusé, mais rien n'arrête sa vocation. Un an plus tard, en octobre 1994, il est vicaire à Thann et aumônier du camp scout local. Quand une paroissienne s'étonne auprès de la hiérarchie religieuse de son comportement bizarre lors d'un camp, Jean-Luc Heckner, reçu par l'évêque auxiliaire de Strasbourg, Léon Hégélé, s'offusque de l'accusation. Une fois de plus, il échappe à la sanction. Deux ans plus tard, il est même nom-

mé curé à Oderen, chargé de trois paroisses.

Entendu comme témoin pendant près de trois heures, Mgr Léon Hégélé, à la retraite depuis peu, affirme n'avoir pris connaissance du comportement fautif de Jean-Luc Heckner qu'après son arrestation. « Une enquête sérieuse a dû être faite pour vérifier que rien ne s'opposait à son ordination », explique-t-il. « Il y a quand même eu des clignotants, rappelle la présidente, comment a-t-il pu devenir prêtre ? » L'évêque se défend : « C'est le supérieur du séminaire qui l'a conseillé pour l'ordination, je n'avais pas connaissance de ces éléments à l'époque. » Sur les premiers dérapages à Saverne : « C'est au vicaire épiscopal qu'on a recours en cas de problème. » Sur les difficultés d'adaptation de Jean-Luc Heckner à son activité pastorale : « On a tous ses gênes, son éducation. » Mgr Hégélé reconnaît pourtant que, « quand on met en balance ce qu'il a pu faire de positif et ce que nous avons appris de son comportement, il est évident que c'est un échec, pour lui, pour les victimes, mais aussi pour l'Eglise ». Et l'évêque de dérapier, sans même s'en rendre compte, en affirmant que, si l'homosexualité d'un candidat à la prêtrise est connue, il est refusé. « Le grand séminaire, ce n'est pas la cage aux folles », lance-t-il.

Acacio Pereira

Marie-Jo Thiel, docteur en médecine et en théologie

« Bien des évêques ont "découvert" la grande complexité du délit pédophile »

« Vous avez aidé les évêques à mieux comprendre le drame de la pédophilie, à Lourdes, en novembre 2000. Pourquoi un nombre important d'affaires mettant en cause des prêtres pédophiles sortent-elles maintenant ?

— Les chiffres sont éloquentes : parmi les affaires traitées par la justice depuis 1976, seulement une vingtaine de prêtres sont concernés. C'est donc un effet de loupe, et il serait profondément injuste de jeter le discrédit sur la quasi-totalité du clergé. Il est vrai que, lorsque l'agresseur est un prêtre, la trahison est double : à l'égard de l'enfant et à l'égard de l'Évangile qu'il annonce. Quand, de surcroît, le prêtre présente une structure perverse et se révèle incapable de ce fait de reconnaître véritablement le tort qu'il a fait, on conçoit le scandale...

» Jusqu'à une période récente, la perplexité était de mise chez à peu près tout le monde, responsables d'Église compris. Il me semble que, lors de l'assemblée plénière de Lourdes, bien des évêques ont « découvert » la très grande complexité du délit pédophile dans sa capacité d'occultation et sa gravité. C'est tout à leur honneur de s'être attelés à cette tâche. Car pratiquement jusqu'à l'affaire Dutroux, la justice ne s'intéressait pas tellement à ces délits. L'aménagement psychique du pédophile demeurait largement méconnu, tout comme la souffrance de l'enfant. On pensait alors très sincèrement qu'il

suffisait de « rappeler à l'ordre », de « sermonner » celui qu'on soupçonnait, et de le déplacer pour « régler » le problème. On procédait de la même manière dans bien des institutions scolaires, sociales..., structures dont on connaît aussi la tendance à exiger, plus que nécessaire, le secret du fonctionnement interne. Avec la reconnaissance du drame de la pédophilie, ce mode de gestion n'est plus acceptable.

— La réaction de la communauté chrétienne est souvent l'incrédulité. Comment doit réagir l'évêque pour accompagner cette communauté ?

— Paradoxalement, ces réactions d'incrédulité ne doivent pas conduire à infirmer les accusations, mais au contraire à mener une enquête d'autant plus sérieuse. Elles constituent très souvent le signe qu'on est en présence d'une personnalité perverse, susceptible de commettre de tels actes de délinquance. Si la pédophilie suscite des sentiments si forts d'incompréhension, de doute, de malaise, c'est en raison de son étrange capacité d'occultation et de son pouvoir de pervertir les relations humaines et les thèmes éthiques et religieux.

» Le rôle de l'évêque est particulièrement délicat : il doit avoir le souci tant des jeunes victimes que de la communauté blessée et du prêtre soupçonné de pédophilie. Il doit s'appuyer, dès qu'il dispose d'indices sérieux, sur le travail

de la justice. Les blessures mettent cependant des années à cicatriser.

— Comment aider l'enfant (ou l'adolescent) abusé à sortir de l'emprise exercée sur lui par son agresseur ?

— Les actes de pédophilie altèrent la représentation des personnes, en jetant le doute sur le rôle des adultes, la place de la loi et de l'autorité... Ils désorganisent très profondément la personnalité et, surtout s'ils ne sont pas reconnus, suscitent des réactions comportementales délétères, voire mortifères...

» Pourtant, le poids de la dénonciation peut être ressenti comme plus lourd encore que la loi du silence, tant la fascination exercée par la personnalité perverse est redoutable. L'enfant abusé se sent « victime coupable » : à la fois aimé (« je t'initie par amour ») et culpabilisé (« si tu parles, tu seras responsable du mal que tu fais là ») par son agresseur. Autant dire que la dénonciation n'est pas évidente : il lui faut trouver un adulte fiable alors qu'il doute de la confiance possible... Pourtant, seule une écoute longue, susceptible de remettre en place les notions d'interdit, de différence de sexe et de génération, capable de rappeler la loi — comme le fait la justice —, permet à l'enfant de se reconnecter au réel et de réapprendre lentement la confiance. »

Propos recueillis par Xavier Ternisien

Yves Peirat, poseur de bombes anti-FN, défend son « choix politique » au tribunal

MARSEILLE

de notre correspondant

Un militant d'extrême gauche, auteur de douze attentats commis à Marseille de 1991 à 1998 contre des permanences du Front national, s'est expliqué sur son activisme, mardi 6 février, devant la 7^e chambre du tribunal correctionnel de Marseille. Sa première cible, le 14 juillet 1991, avait été le siège de la Fédération départementale du Front national. Yves Peirat avait lancé trois cocktails Molotov contre la porte de l'édifice, à la veille d'une fête bleu-blanc-rouge. L'année suivante, il plastiquait un restaurant où le Front national de la jeunesse devait organiser une journée bande dessinée, « avec un dessinateur qui avait porté l'uniforme allemand ». A l'exception de la direction départementale du travail et de l'emploi, endommagée le 1^{er} mai 1994 pour « apporter un soutien un peu bruyant à la lutte des travailleurs » et le consulat d'Italie pris pour cible, le 16 décembre 1994, à la veille d'un sommet franco-italien, à Aix-en-Provence, réunissant François Mitterrand et Silvio Berlusconi qui venait de nommer « trois ministres néofascistes » dans son gouvernement, tous les

autres attentats ont visé le parti de Jean-Marie Le Pen. Les six premiers, perpétrés jusqu'en 1996, sont couverts par la prescription.

« Militant anarchiste libertaire », Yves Peirat a justifié « une radicalisation » de son action en 1995, à la suite du meurtre d'Ibrahim Ali, un lycéen de dix-sept ans tué d'une balle dans le dos par trois collègues d'affiches du FN. « Des militants armés qui assassinent des gens ne pouvaient pas être combattus par les moyens classiques. S'il n'y avait pas eu Ibrahim Ali, je n'aurais peut-être pas continué. C'est un choix politique de poser des bombes, je l'assume. » Deux années de suite, à la date anniversaire de la mort du lycéen, puis, en 1998, à la veille de l'ouverture du procès de ses meurtriers, une permanence du parti d'extrême droite est plastiquée.

Depuis 1995, Yves Peirat revendique ses attentats, au nom des Francs-Tireurs partisans (FTP), un groupe de résistants, et « dédie » chacune de ses actions à la mémoire d'un des vingt-trois combattants communistes de l'Affaire rouge, fusillés le 21 février 1944 au Mont-Valérien. Ibrahim Ali a été tué un 21 février : « Entre ces gens

qui se sont battus pour la liberté et la mort d'un jeune tué par le FN, il y avait pour moi un raccourci saisissant. » A l'audience, un ancien FTP, Jacques Jurquet, soixante-dix-neuf ans, s'est dit « entièrement solidaire » de la lutte d'Yves Peirat : « Je n'ai pas été troublé par cette usurpation du titre. Lorsque j'étais FTP, j'ai fait sauter des voies ferrées, cela m'a valu des médailles. Voilà la différence. Il s'est trompé d'époque. »

« J'AI DÉCIDÉ D'INTERVENIR »

Bien que son frère Albert et un fidèle ami, William Ferrari, responsable technique d'une radio privée alternative, comparaissent à ses côtés pour complicité, Yves Peirat affirme avoir agi seul et pris les plus grandes précautions. « J'ai toujours fait très attention qu'il n'y ait personne », a-t-il déclaré. Ce petit-fils d'un militant du Parti socialiste ouvrier espagnol ayant croulé dans les geôles franquistes s'est refusé à préciser à la présidente, Jacqueline Faglin, d'où provenaient le plastic et la pentrite avec lesquels il remplissait des extincteurs. « Quand on cherche, on trouve », s'est-il borné à répondre, un sourire aux lèvres. Ce militant anti-

FN était allé jusqu'à adhérer au parti d'extrême droite pour mieux en infiltrer les réseaux, s'abonnant à la littérature officielle et à certains fanzines néonazis. C'est dans ces revues circulant sous le manteau qu'il avait obtenu des adresses aux USA pour se doter de manuels sur l'usage des explosifs.

La scission du FN, en décembre 1998, l'avait incité à cesser ses attentats. Le dernier avait visé, deux mois plus tôt, le transformateur électrique du Stadium, la salle de spectacles de Vitrolles où la municipalité de Catherine Mégret (FN, puis MNR) organisait un festival de rock identitaire. « Les autorités compétentes n'ont pas interdit ce concert qui était un trouble à l'ordre public en lui-même. J'ai décidé d'intervenir. »

Le parquet a réclamé cinq ans d'emprisonnement à l'encontre d'Yves Peirat et dix-huit mois de prison dont « une partie » avec sursis contre William Ferrari, qui lui avait fourni un retardateur pour l'attentat de Vitrolles. Il a enfin fait part de ses doutes quant à la culpabilité d'Albert Peirat. Le procès devait s'achever mercredi 7 février.

Luc Leroux

LE LIVRE
DE L' @BUSINESS

Nous dédions
cette colonne aux
e-business IBM

chateauonline.com

victoriasssecret.com

britishairways.com

avenir-telecom.fr

hermitagemuseum.org

verona-opera.com

bdlinvest.com

freelance.com

kelkoo.com

wimbledon.org

bachdigital.org

martinluther.de

cargolifter.com

mecalux.com

lacaixa.es

madritel.com

orsay.de

rolandgarros.com

italianholidays.com

mango.es

deo.com

demel.at

best-of-italy.com

del.org

vespa.com

eseeds.com

nationalgeographic.com

olympics.com

pga.com

lagostina.it

usopen.org

ibm.com

IBM



MUNICIPALES

LE HAVRE

de notre correspondant

La masse imposante d'une coque bleu ciel, surmontée de cinq étages de conteneurs, glisse entre les deux jetées. Dans l'avant-port, un premier remorqueur, puis un second, s'avancent, passent une remorque au mastodonte. La manœuvre est énergique, rapide, sans à-coup. Les 318 mètres du *Regina Maerks* approchent du bassin René-Coty, effectuent un demi-tour impeccable et viennent se coller au quai d'Asie, sous les flèches de deux portiques géants. A terre, le ballet des conteneurs a déjà commencé. Dix heures plus tard, le *Regina* aura déjà repris la mer. En ce samedi matin d'hiver, les joggers qui alignent les kilomètres sur le front de mer n'auront qu'un regard distrait pour le géant qui s'éloigne. Le *Regina Maerks* est plus grand que le France, mais il n'est pas « le paquebot France ».

Les Havrais seraient-ils devenus indifférents au va-et-vient des quelque 7 300 navires ? Il faut convenir que les bateaux de fin de siècle, avec leur allure de boîte à chaussures, n'ont pas le charme des cargos de bande dessinée... Et les coureurs à pied n'ont guère le temps de flâner en comptant les mâts de charge. « Une nouvelle fois, Le Havre franchit une étape, change de dimension », résume Jean-Pierre Lecomte, président du Port autonome du Havre. Après le coton et le café du XIX^e et du début du XX^e siècle, les paquebots des Années folles, le pétrole des « trente glorieuses », Le Havre s'est enfoncé dans la crise, en hésitant sur les moyens à mettre en œuvre pour ne pas se laisser distancer par les puissants concurrents, Anvers, Rotterdam, Hambourg...

Depuis vingt ans, les grands

armements font indéfiniment grossir leurs porte-conteneurs, prévus maintenant pour transporter 7 000, 8 000 « boîtes ». Ces navires courent d'un continent à l'autre en respectant des horaires stricts et leurs propriétaires, comme leurs clients, ne veulent plus entendre parler d'un port encombré, d'un mouvement social de dockers ou de grutiers mécontents.

C'est ainsi qu'est né le projet Port 2000 que les Havrais préparent depuis plus de dix ans. Il s'agissait de construire, à l'extérieur du port, un nouveau terminal, entièrement dédié au trafic des conteneurs, en croissance continue de 8 % par an. Il fallait convaincre les plus hautes autorités de l'Etat, souvent étrangères aux questions maritimes, et une Europe soucieuse du maintien des équilibres environnementaux dans l'estuaire de la Seine où le futur port devait s'étendre.

La conviction de l'Etat sera emportée en septembre 1995, à l'occasion d'un voyage de Jacques Chirac, tout nouveau président de la République. De la capitainerie qui domine la passe du port, élus et responsables portuaires se font pressants. Un peu plus tard, à l'hôtel de ville, Jacques Chirac ajoute une ligne à son discours : « Port 2000 est un grand projet national. » Pari gagné.

La mise en service était prévue initialement pour 2000. Mais la préparation a été longue, avec un « débat public », première mise en œuvre d'une loi de 1995, pour garantir aux populations et aux acteurs socio-économiques une information pluraliste. L'Etat n'a pas encore donné ses ordres de travaux, et les voisins du conseil général du Calvados, sur les rivages sud de la baie de Seine, ont introduit un recours devant le Conseil

d'Etat : ils jugent insuffisantes les garanties environnementales et économiques. Malgré tout, à la préfecture de la région Haute-Normandie comme à la direction du Port autonome, on s'affirme serein. Le chantier sera effectivement lancé fin 2001. D'ici trois ans, les navires du XXI^e siècle devraient être accueillis dans un cadre à leur mesure.

Ces contre-temps ont sans doute facilité la mutation de la ville, qui vit encore dans le souvenir des grands paquebots et achève difficilement la restructuration de son industrie traditionnelle : fermeture des grands sites métallurgiques comme Alstom ou les Ateliers et

« pipe-line de conteneurs qui ne font que passer ».

Le risque était réel pour Le Havre, où les bars n'ont plus de marin que le nom, avec des escales minutées de navires aux équipes réduites, exilés dans des terminaux où le curieux bute sur des guérites de gardiennage... L'emploi portuaire s'est transformé avec la réforme du statut des dockers, qui ont perdu leur autonomie pour s'intégrer à des entreprises, et une bonne partie de leurs effectifs. A bord des remorqueurs de la compagnie Les Abeilles, les équipages sont réduits au minimum. Ces exemples de la désincarnation de la vie portuaire sous les coups de butoir des gains

Les porte-conteneurs d'aujourd'hui, prévus pour transporter de 7 000 à 8 000 « boîtes », courent d'un continent à l'autre en respectant des horaires stricts

Chantiers du Havre, transformation de l'usine Renault, projets dans la pétrochimie.

Thierry Baudoin et Michèle Collin, chercheurs au CNRS, s'inquiétaient en 1997, dans la revue *Etudes normandes*, de ce que la stratégie Port 2000 reste encore largement dans la continuité des réalisations étatiques antérieures. A la fin des années 1980, la création de nouveaux terminaux dans l'avant-port répondait à une même stratégie de simple transit vers la région parisienne, comme son appellation « port rapide » l'affirmait clairement. Mais aujourd'hui la ville, très durement touchée dans son emploi industriel, n'accepte plus aussi facilement ce rôle limité de

de productivité sont nombreux. « Il ne faut pas rater Port 2000 », a-t-on alors entendu de toutes parts, tel un ordre de mobilisation, à gauche comme à droite, dans les rangs patronaux et les syndicats, au sein des groupes de défense de l'environnement finalement acquis à la nécessité de renforcer les capacités d'accueil des navires. Cette fois, les « X-Pont » du port du Havre ont accepté l'intrusion des écologistes au sein des commissions préparatoires au chantier. Aujourd'hui, au port, on revendique au contraire la contribution de Port 2000 au sauvetage de l'estuaire de la Seine.

L'objectif est aussi économique : il s'agit de multiplier les plates-formes logistiques, qui créent sur pla-

ce la valeur ajoutée au trafic de marchandises. Ce qui avait été négligé jusqu'à présent. La création d'un Institut supérieur d'études logistiques (ISEL) apporte un environnement universitaire adapté à l'offre d'emploi dans le tertiaire supérieur. Enthousiaste, le nouveau président de la chambre de commerce et d'industrie, Philippe Rosay, évoque « ce "cercle havrais" avec lequel nous devons relever le défi de l'accueil des conteneurs ».

Sur les quais, ouvriers et employés recentrent le projet autour d'une exigence : « Il faut que ce soit bon pour l'emploi. Sinon... » Jean-Pierre Lecomte, lui, se veut rassurant. Convaincu que le terrain social n'est plus miné, il préfère évoquer une révolution des esprits : « Le port n'est plus un endroit où on travaille uniquement pour soi. Maintenant, il rend un service au client, auquel on ne peut imposer notre façon de travailler. Le Havre est organisé comme les concurrents en Europe. La France a été un des derniers pays à se mettre en situation d'offre pour le client qui, avec les conteneurs, peut changer facilement de port. »

A l'hôtel de ville, le maire sortant RPR, Antoine Rufenacht, retrouve ses concurrents les plus importants pour soutenir que « les Havrais se sont appropriés Port 2000 ». Cette unanimité est à peine entamée par la LCR, critique, et nuancée par le communiste Daniel Paul, soucieux que « ces emplois bénéficient d'abord aux Havrais et aux Havrais ». Avec Port 2000, Le Havre oublie un peu plus son *Quai des brumes*. Sans nostalgie, à entendre le président du port : « On n'est plus dans notre coin. On fait partie de l'économie nationale ».

Etienne Banzet



LE HAVRE

Population totale

190 924 hab.

(Communauté d'agglomération

258 514 hab.)

Solde migratoire - 14 636

(1990-1999)

Population étrangère 8 208

→ Europe 1 392

→ Hors Europe 6 816

Parc de logement social 33,4 %

Taux de chômage 14,4 %

(d'après l'Insee)

Taux de fiscalité locale

• Taxe d'habitation 17,67 %

• Taxe professionnelle 18,08 %

Revenu moyen/hab/an 41 060 F

(d'après les revenus imposables

de l'année 1998)

Sources : AMGVF, Insee



Face au maire sortant Antoine Rufenacht (RPR), la gauche plurielle est lézardée

LE HAVRE

de notre envoyé spécial

Quand un socialiste havrais souhaite le succès de « Paul », on ne sait pas d'emblée de qui il parle. Car au Havre, c'est la guerre des « Paul ». Il y a d'abord Daniel Paul, député communiste de Seine-Maritime, qui conduit une liste avec le PS, le MDC et le PRG pour redonner au PCF la ville qu'Antoine Rufenacht (RPR) lui a ravie, en 1995, à la faveur d'une triangulaire avec le Front national. Il y a ensuite Paul Dhaille, député PS, ancien maire de Lillebonne, qui est entré en dissidence pour mener, avec les Verts, une liste « rose et vert » regroupant « des socialistes historiques et des écologistes historiques havrais ». La gauche plurielle est lézardée.

Héritier de Jean Poperen, M. Dhaille ne décolère pas contre le « sacrifice » imposé par le PS aux socialistes havrais qui, assure-t-il, arrivent devant le PCF aux scrutins locaux. M. Dhaille s'en prend surtout au socialiste Guy Fleury, premier président de l'université du Havre, qui s'est finalement rangé derrière M. Paul après avoir visé la première place « en expliquant que le PCF n'a pas changé ». « Le Havre, c'est l'exemple inverse de Béziers où l'ancien maire PS

Alain Barrau, qui faisait la même analyse que nous, a dû s'incliner devant Jean-Claude Gayssot », relève M. Dhaille, qui sera exclu du PS dès qu'il aura déposé une liste, menée avec la Verte Marie-Josée Walch, affichant 30 PS et 29 Verts. La direction du PS a validé le deal havrais que Laurent Fabius a passé avec Robert Hue, pour avoir la paix à Rouen et conquérir le conseil général de Seine-Maritime.

LES SÉQUELLES DE LA DIVISION

L'ex-communiste Charles Fiterman, aujourd'hui PS, est venu soutenir M. Dhaille. Daniel Cohn-Bendit s'est décommandé à cause des menaces des chasseurs, mais Noël Mamère est annoncé. M. Fleury, qui a commencé son parcours politique au PCF, réfute les critiques en affirmant qu'il « ne pouvait appliquer l'accord national que s'il y avait un contrat de responsabilité écrit et validé entre Daniel Paul et moi ». « C'est un bon compromis », observe-t-il en indiquant que, en cas de victoire, il sera premier adjoint et président de la communauté d'agglomération. La liste « Le Havre pour tous » comprend 20 PC, 20 PS, 4 MDC, 1 PRG et 14 représentants « de la société civile ». Mais les séquelles de la divi-

sion demeurent. En juillet, la fédération a dissous la section PS du Havre, et seuls 35 adhérents sur 90 se sont réinscrits. M. Paul, pour qui « la désunion actuelle sert Rufenacht », n'écartera pas plus l'idée d'une fusion avec M. Dhaille au second tour, mais les marchandages s'annoncent délicats.

L'offre de gauche est d'autant plus plurielle qu'Eric Donfu, ancien proche de M. Fabius, qui présidait le groupe socialiste au conseil municipal avant d'en démissionner

le 29 janvier, présente une liste de « rassemblement local » « Le Havre est à vous ». M. Donfu, qui n'a pas repris sa carte au PS, espère dépasser les 5 % et faire payer cher son ralliement. Absente en 1995, la Ligue communiste révolutionnaire aura sa liste « 100 % à gauche » conduite par un jeune de vingt-quatre ans, François Leroux, contre « la politique libérale » de la gauche.

Ancien président de la région Haute-Normandie, M. Rufenacht

Avis à la population

Il y a le casino que tout le monde veut : socialistes (officiels et dissidents), protestants, marxistes, grands bourgeois... Une unanimité que seul François Leroux, de la LCR, osera briser. Or ce casino ne sera pas un sujet de campagne puisque Le Havre vient de gagner le droit d'en construire un, puisque la ville a été élevée au rang de station balnéaire. Reste à le localiser. On parle du monumental Palais de la Bourse qui abrite la CCI, trop grand, trop beau pour les consulaires. Prudent, le maire, Antoine Rufenacht, a mis la commission d'appel d'offres en sommeil à l'approche des élections, et préfère rêver d'un Bilbao 2, une sorte de monument comme celui qu'a conçu l'architecte Frank Gehry dans la ville du Pays basque, « un phare moderne ».

Plus proche des gens, le communiste Daniel Paul imagine un nouveau franchissement de la falaise qui coupe la ville en deux, genre funiculaire, comme il en existe déjà un, ou un escalier roulant. Le socialiste dissident Paul Dhaille et son alliée Verte Marie-Josée Walch veulent recréer du lien social dans les quartiers qu'ils arpentent avec des cracheurs de feu sans dire s'ils reviendront une fois élus. - (Corresp.)

scrute sereinement ce paysage dans « une ville sociologiquement et culturellement de gauche » où, dit-il, « personne ne conteste » son bilan. Le maire sortant, qui attend comme seul soutien national celui de Bernadette Chirac, s'emploie à dépolitiser sa campagne. Sa liste « Soyons fiers d'être havrais », renouvelée de moitié, ne comprend que 17 politiques affichés (10 RPR, 4 UDF, 1 DL, 1 RPF et même 1 ex-PS). « J'imagine mal les Havrais effectuant un formidable retour en arrière avec un communiste bon teint », se tranquillise-t-il.

Mais M. Rufenacht devra encore compter avec l'extrême droite. Philippe Fouché-Saillenfest, qui portait les couleurs du Front national en 1995 (20,77 % au premier tour et 13,37 % au second), brandira, cette fois, l'étendard du Mouvement national républicain. Avec sa liste « Le Havre sécurité d'abord », il vise un score de 13 %. Mais il devrait être concurrencé par le FN Jean-François Touzé qui se positionne déjà pour les élections suivantes.

Michel Noblecourt

Demain
MARSEILLE

ÉVÈNEMENT

MUSÉE MALRAUX, SÉMAPHORE ET REMORQUEURS

Où est le centre ? interroge le visiteur. La place de l'Hôtel-de-Ville et les alignements construits par l'architecte Auguste Perret sur les ruines de la deuxième guerre mondiale ? L'espace Coty, nouveau centre commercial ? Le front de mer et ses galets ? Le Havre a du mal à choisir.

L'âme de la cité se promène sans doute dans le petit triangle qui fut le point avancé du port jusqu'à la fin du XIX^e siècle, avec son hôtel-casino Frascati, ses bains de mer et sa plage. C'était un des lieux de rendez-vous préférés des Havrais. Les nouvelles jetées ont repoussé la mer vers le large. L'édification du Musée des beaux-arts, devenu Musée André-Malraux - le ministre de la culture du général de Gaulle l'avait inauguré en 1961 - structure cet espace défini par l'avant-port, le sémaphore et sa vigie de 50 mètres de haut, le quai des remorqueurs.

Avec son architecture de verre, d'acier et d'aluminium, un espace intérieur totalement libéré, le Musée Malraux était un lieu d'avant-garde signé Guy Lagneau, un ancien de l'atelier d'Auguste Perret, rehaussé par un œil monumental signé Boudin et regardant vers le large. Sa réfection récente, après trois ans de fermeture, a rehaussé l'intérêt de ce lieu ouvert sur la mer. A l'intérieur, les collections permanentes du XIX^e et du XX^e (Monet, Sisley, Pissarro, Manet, Maufra, Dufy). A l'extérieur, les mouvements des bateaux qui se reflètent sur les murs de verre du musée. « J'aime cet endroit parce qu'on croit pouvoir toucher les navires », confie un visiteur, l'œil rivé vers la passe.

L'anse Frascati, où les plus courageux ne s'autorisent plus que des bains de pieds, a, elle aussi, bénéficié d'une cure de jouvence, dans le cadre d'un réaménagement complet du front de mer. Alors on peut regretter que les enfants ne jouent plus avec les vagues mais sur un terrain de basket en matière synthétique aux couleurs criardes.

E. B.

Les travailleurs immigrés sont attirés par l'incroyable miracle économique apporté par la culture sous serres.

C'EST une de ces nuits andalouses, froides et sans étoile, mais, en marchant doucement, on devine quand même les ornières dans le noir, parmi les détritiques. Et puis il n'y a qu'à se laisser guider par les phares des voitures, droit devant, sur l'autoroute d'Almería. Mouloud et Rachid sont pressés, ils traînent les lourds bidons d'eau indispensables pour boire, cuisiner ou se laver - s'il en reste assez. Encore trois cents mètres et ils seront « chez eux ». Chez eux, c'est à bonne distance de la ville, cet étrange campement de cartons, calfeutrés avec du plastique, que le vent fait claquer. Sorte d'igloos dénaturés où s'est congelé l'espoir de leurs habitants. Tous marocains. Tous immigrés sans papiers, des « illégaux », selon la nouvelle loi restrictive espagnole qui fait d'eux des délinquants, susceptibles d'être expulsés, à tout moment.

« *Ma villa privée...* », ironise Mouloud, en français, en désignant quelques planches, avec une couverture en guise de porte. Au bruit des voix, dans la nuit, ils sortent, les uns les autres, ombres furtives et silencieuses. Soixante-dix en tout. Le plus jeune n'a pas seize ans. Certains vivent là, dans cet environnement oppressant aux pieds arides de la sierra de Gador, depuis près de deux ans. Beaucoup viennent d'arriver, attirés par l'incroyable miracle économique de cette culture sous plastique qui permet trois récoltes par an. Trois chances de trouver du travail. C'est ainsi que la province d'Almería est devenue la porte d'entrée en Europe la plus prisée. La frontière, ils l'ont franchie en « patera », une de ces frêles embarcations qui traversent le détroit de Gibraltar. Comme Rachid, au péril de leur vie, mais « sans peur, car j'avais encore des illusions » dit-il. Après s'être endetté, pour payer 6 000 francs au « passeur ». Ou bien ils ont échoué dans ce minibi-donville, après avoir déjà tenté fortune en Catalogne, à Murcie ou ailleurs. « *Au pays, nous avons femme et enfants, résume, Rachid, laconique, ils ne comprendraient pas que l'on rentre les mains vides. Mais sans papiers, ici, tu n'es rien : surtout pas un homme, juste de la main-d'œuvre clandestine bon marché.* »

Une lumière crue, soudain. Le véhicule tout-terrain des policiers municipaux vient de se garer. L'un d'eux distribue rapidement des feuillets imprimés, on peut y lire que Juan Enciso, maire (conservateur) d'El Ejido, a pris un nouvel arrêté : ses bulldozers vont passer. Il y a quelques semaines, ils ont déjà rasé la « casa rosa », la maison rouge, autre campement improvisé. Demain, ce sera la « villa » de Mouloud. Et après-demain ? « *Il faudra partir, improviser à nouveau, dit Kemal, un diplômé en mécanique, venu d'Oujdah. La municipalité ne sait que détruire. On nous avait promis trois cents logements d'urgence, l'année dernière, après les émeutes de février. Ils n'ont rien fait, la seule nouveauté ce sont les policiers : il y en a deux fois plus. Ils nous harcèlent : le jour à cheval, la nuit en voiture. Hier, ils étaient là à 4 heures du matin. Pour rien, pour montrer qu'on ne veut plus de nous à El Ejido.* »

Il y a tout juste un an, début février, l'Europe découvrait avec stupeur El Ejido. Non le vermis de réussite de cette petite ville moderne qui détient le record espagnol de succursales bancaires (56 pour 50 000 habitants), grâce à l'ingéniosité de ses agriculteurs qui, quarante ans plus tôt, ont su faire du manque d'eau et du sable les alliés de leurs cultures sous serre. Mais l'envers du décor : les coulisses de la prospérité, assurées par des milliers d'immigrés, africains et maghrébins. Trop d'immigrés, trop peu payés. Trop d'incompréhension et d'indifférence. Un miracle basé sur une poudrière. Et qui venait d'exploser.

Faisant suite à l'assassinat de deux agriculteurs, celui d'une jeune femme de vingt-trois ans, tuée par un déséquilibre marocain, avait déclenché trois jours d'émeutes, le 5 février : deux mille gros bras locaux coiffés de passe-montagnes, armés de barres de fer ou de



SARAH CARON

Le salaire de la haine

12 500 hectares de serres, 7 000 travailleurs immigrés dont 40 % sans papiers, El Ejido, près d'Almería, en Espagne, c'est un peu le Far West maraîcher. Il y a un an, une véritable « ratonnade » avait fait une centaine de blessés et scandalisé l'Europe. Depuis, rien. La situation a plutôt empiré

fusils de chasse, avaient opéré une « ratonnade » en règle. Une chasse au « Moro », le « Maure », vieil adversaire et conquérant déchu, en Andalousie. Magasins, bars arabes, voitures, bidonvilles : tout y était passé.

Affolés, beaucoup avaient fui dans la montagne. Parmi la centaine de blessés, une vingtaine avaient été soignés pour épuisement et déshydratation. « *Tu sortais, tu étais mort !* », nous avait confié, à l'époque, Saïd Khatibi, dont le petit entrepôt du quartier de Las Norias, avait été incendié. Pour protester les immigrants avaient fait grève. Madrid, en pleine campagne législative, avait dépêché sur place ses ténors politiques et Bruxellois s'était indigné. Discussions, tables rondes, un accord entre autorités, syndicats, entrepreneurs et immigrés était finalement trouvé : il n'y aurait plus jamais d'autres El Ejido pour faire honte à l'Europe.

Un an après, Mercedes Garcia, l'animatrice du Mouvement des femmes progressistes, le seul à ne pas avoir plié bagages après que des émeutiers s'en furent pris à toutes les ONG sur place, sourit. Un sourire d'impuissance sur le fin visage volontaire. Dans son bureau, on voit encore les meubles éventrés des trois journées peu glorieuses d'El Ejido. « *Changé ? Non, c'est peut-être pire, même. La haine, on l'a fomentée, instillée goutte à goutte chaque jour, depuis la mairie ou la télévision locale soutenue par certains entrepreneurs. A présent, les jeunes filles ont peur de sortir dans la rue, persuadées, comme on le leur*

suggère, que derrière chaque émi-grant il y a un délinquant en puissance. » Et elle ajoute : « *La police a dit qu'elle avait été « débordée », il y a un an, mais, alors qu'il y a des empreintes et même des vidéos, ils n'ont pratiquement pas identifié les coupables !* » Constatation confirmée par une délégation du Parlement européen et de SOS-Racisme, qui vient de se rendre sur place : sur 693 plaintes déposées par les immigrés, toutes, sauf 2, ont été archivées...

EN ville, d'énormes panneaux publicitaires montrent trois cerveaux : deux d'égalité gros-seur, intitulés « gens d'Almería » et « immigrés », et un autre, tout rabougri, celui des « intolérants » : c'est la campagne contre le racisme. Une vingtaine de baraques préfabriquées ont aussi été disséminées dans les champs, pour éviter, comme le dit le maire, de « créer des ghettos ». « *A moins, répond Mercedes, qu'il ne s'agisse au contraire d'attacher les immigrés à leur lieu de travail comme des mulets. Car, au travail, ils sont indispensables ; mais, en ville, indésirables.* » Des services d'assistance juridique spéciaux ont été ouverts, les enfants sont scolarisés et les traitements sanitaires de base assurés.

Mais qui soignera les esprits ? Comment guérir pareille rancœur accumulée, que les projecteurs de l'actualité, l'an dernier, n'ont fait que rendre plus sourde ? Une caméra cachée de Canal+ Espagne, a filmé des scènes édifiantes, l'autre jour : un bar qui refuse de servir

des immigrés ; une serveuse qui leur fait payer une bière deux fois le prix ; un agriculteur qui impose 4 200 pesetas pour huit heures de travail, alors que la convention est de 5 000 pesetas.

Leila sert le thé à la menthe, très haut, très clair. La télévision marche, branchée sur une chaîne égyptienne « pour la musique », il y a des gâteaux, envoyés par sa mère de Tanger : le bonheur, enfin. Il lui a fallu douze ans et des milliers de cageots de légumes à remplir pour y arriver. Ce petit appartement, loué en ville, qu'elle partage avec son frère, c'est sa réussite. Presque une exception : les récits font état de loyers qui doublent, car « *on loue à un Marocain, il en vient vingt-cinq.* » Et de conditions de vie indignes : à El Ejido, il n'y a pas un seul asile, pas une résidence temporaire publique. Plus de la moitié des logements improvisés dans des hangars ou locaux agricoles n'ont pas l'eau, un tiers pas l'électricité.

« *Je ne veux plus qu'on m'appelle « Moro », je ne veux plus qu'on nous tolère, mais qu'on nous respecte : c'est sur notre travail, au milieu des pesticides, avec 45 degrés l'été, sous le plastique, que s'est construite la prospérité locale* », conclut, excédé, Hanafi Hamza, le représentant d'Atime, l'Association des travailleurs marocains immigrés. Beaucoup, pourtant, ont renoncé : Isabel, lasse d'entendre certains siffler « *Putá !* » entre leurs dents sur son passage, parce qu'elle vit avec un Marocain, est partie avec lui à Madrid. Mohamed et Mustapha ont revendu leur petit commerce, à demi-détruit, et une majorité s'en sont allés avec eux. Mais d'autres les ont remplacés, attirés par le même mirage. D'après Hanafi Hamza, il reste plus de 7 000 immigrés, à El Ejido, dont 40 % sans papiers. Et sans avenir : la loi, entrée en vigueur en janvier, est formelle, tout « clandestin » employé vaudra une lourde amende à celui qui lui donne du travail.

Depuis, tout le monde a peur, un désespoir tel qu'à la fin de l'année 2000 des milliers de sans-papiers ont campé plusieurs jours dans les rues d'Almería : le bruit avait couru qu'il y aurait une « légalisation exceptionnelle ». Un espoir aussi insensé que déçu. A présent, certains agriculteurs pensent même faire venir des Equatoriens ou des Africains. Ce que Luis Rogelio Rodríguez Comendador, le très affable président de la députation provinciale, un peu embarrassé, explique par le fait que « *les Mar-*

cains viennent seuls, pour envoyer de l'argent aux familles restées au pays, et s'intègrent peu. Une fois légalisés, ils partent ailleurs. Alors que les Noirs d'Afrique, par exemple, ont rompu les ponts derrière eux et viennent pour rester. »

Pourtant, faire d'El Ejido un fief raciste peuplé de Gomez ou Perez Lajoie, serait injuste pour la majorité de la population. « *On nous dépeint comme d'affreux xénophobes, alors qu'il y a quatre-vingts nationalités représentées en ville...* », s'insurge Don Antonio, un vieux professeur octogénaire incarnant la mémoire locale. Lui, précise-t-il, partage sa maison avec une famille marocaine. A El Ejido, la gêne est palpable. A chacun sa méthode pour y échapper. Le maire fait de la politique, musclée et populiste. Avec succès : son parti, le Parti populaire de José Maria Aznar, a fait un triomphe aux élections, quelques jours après les émeutes. Le président de la députation se réfugie dans l'analyse : « *Il y a eu un choc de cultures dans les années 1980, lorsqu'est arrivée l'émigration massive.* » Ou encore : « *Ce qui s'est passé n'est pas du racisme, c'est un problème de sécurité citoyenne.* » Et le jeune conseiller à l'agriculture de la mairie, Jorge Visceras, plein de bonne volonté, noie les questions

West maraîcher. Cela n'excuse rien, mais explique beaucoup. Ici, tout le monde ou presque est immigré, beaucoup sont venus, poussés par la faim, des hautes terres andalouses des Alpujaras, où dans les années 1950, disent les anciens, même les chèvres émigraient. Une lutte pour la survie qui s'est transformée en lutte pour la richesse. Une histoire dure qui a laissé des traces. Gabriel Barranco, président de la Union, la plus importante coopérative, aime la raconter. C'est aussi celle de sa famille, l'une des rares natives d'ici. Y apparaît Jaime le Catalan, mécano venu placer une pompe pour le premier puits, qui s'appellera « L'Espérance », et les lopins cultivés en commun qui deviendront la première coopérative : « *L'Avenir* ».

LA suite, on la connaît : le boom des serres, l'afflux, l'argent, les « Moros ». « *On est toujours un peu jaloux de la terre qui vous a fait riche, dit sobrement Gabriel Barranco. Beaucoup ont oublié leur origine, moi pas.* » Sa solution, à lui qui n'a pas fait de carrière universitaire, c'est que les politiques ouvrent les yeux : « *Ils ne sont pas en contact avec la réalité. Moi, j'ai besoin de gens, et je ne peux les embaucher car ils n'ont pas de*

« La haine, on l'a fomentée, instillée goutte à goutte chaque jour, depuis la mairie ou la télévision locale soutenue par certains entrepreneurs » Mercedes Garcia, animatrice du Mouvement des femmes progressistes

sous chiffres et statistiques : El Ejido compte 7 300 entreprises agricoles, 12 500 hectares de serres, dont 44 % travaillées par les propriétaires eux-mêmes, etc.

L'élément humain dans tout cela ? C'est son ami, l'agriculteur Juan Carlos Brabezo, qui l'apporte. Faisant visiter ses plantations, il confie que, lui aussi, travaille sous le plastique, est endetté et sait ce que c'est que se lever la nuit, pour arroser. Puis, passant devant le petit bâtiment vétuste, entre deux serres, où il loge une famille marocaine, il ajoute simplement : « *Moi aussi, j'ai vécu là, vingt-deux ans.* » Et c'est assez pour comprendre qu'El Ejido, c'est un peu un Far

papiers. Or ces gens il faut bien qu'ils mangent, sans quoi on les pousse à la délinquance. On pourrait légaliser ceux qui ont contrat de travail et logement. Si l'administration voulait, en deux mois ce serait réglé. »

La nuit est bien entamée. Les camions de piments sont chargés. On se presse au restaurant La Pampa ou Au Palais du poulet. On discute de la décision d'un distributeur suisse qui refuse les produits d'El Ejido à cause de la situation des immigrés. Rachid, lui, boucle son sac. Il part pour Jaen, là-bas on cueille les olives. C'est décidé, plus jamais il n'attendra les bulldozers.

Marie-Claude Decamps

Ces mains... par Ariel Dorfman

Cela fait des années que je pense aux mains de Pinochet.

Ces mains qui, dans très peu de temps – aujourd'hui, demain, cette semaine –, vont subir le traitement inéluctable et infamant qui attend tous les délinquants du monde. J'imagine déjà la scène, je la vois : un homme grand et fort va immobiliser ces mains auxquelles je pense depuis si longtemps, il enduira les doigts d'encre et, cela fait, avec précaution pour pas tacher les vêtements du général, on prendra ses empreintes digitales : un pouce, et puis l'index, et puis un autre doigt, et ainsi de suite. Et, à partir de cet instant, cette feuille sur laquelle sera imprimée la marque des dix doigts servira à résumer l'homme qui a gouverné mon pays pendant dix-sept ans, ces mains identifieront pour la police le citoyen Augusto Pinochet Ugarte, poursuivi pour enlèvement et homicide par le juge Guzman.

Je ne pensais pas aux mains du général la première fois que j'ai entendu sa voix, la première fois qu'il m'a parlé. C'était en 1973. A la fin du mois d'août 1973, pour être plus exact. Nous étions aux derniers jours de Salvador Allende, et je travaillais au palais présidentiel de la Moneda, quand le téléphone a sonné et que cette voix brusque et nasale s'est présentée comme le général Pinochet, en indiquant qu'il avait besoin de parler d'urgence à Fernando Flores, le ministre-secrétaire général du gouvernement.

J'ai obtempéré sur-le-champ. Pinochet était, nous le croyions alors, le militaire le plus loyal, celui qui allait arrêter le coup qui se tramait contre la démocratie chilienne. Je n'ai pas eu un instant l'intuition de ce que ces mains étaient capables de faire. Pas le moindre pressentiment. Rien.

Deux semaines plus tard, le 11 septembre, les mains qui avaient composé ce numéro de téléphone de la Moneda pour un

appel auquel j'avais répondu, ces mains qui avaient salué Allende quand celui-ci avait nommé leur possesseur commandant en chef de l'armée, cette main droite qui avait étreint amicalement le ministre Orlando Letelier et juré fidélité au général Carlos Prats, cette même main signait le premier décret de la junte qui renversait le président de la République.

Et un mois plus tard, en octobre, cette main mettait le nom du général Pinochet au bas d'un ordre qui envoyait une mission militaire dans le nord du Chili ; une équipe

Soudain a jailli une main gantée de blanc. Je jure que c'est la vérité. C'était la main de Pinochet qui nous saluait dans le crépuscule, qui saluait absurdement un public inexistant

qui devait rester célèbre sous le nom de « *caravane de la mort* », parce que ceux qui la composaient fusillaient les détenus qui étaient déjà passés devant des cours martiales, cachaient les corps de ceux qui avaient déjà été fusillés, et torturaient les prisonniers avant de les achever.

Parmi ces derniers se trouvaient mes amis Freddy et Carlos, Freddy, qui ne devait jamais voir naître son enfant, et Carlos, qui ne devait jamais revoir Carmen. Puis sont venus d'autres ordres : tuez Carlos Prats en Argentine, tuez Orlando Letelier à Washington, tuez Fernando Ortiz à Santiago, d'autres mains

exécutant tout ce que demandait et exigeait cette voix que j'avais fugacement entendue ce jour-là, une voix de plus en plus lointaine, là-bas à la Moneda, dans la triste capitale du Chili.

A quoi bon continuer, pour dire tout ce qu'ont fait ces mains, à quoi bon rappeler, ordre après ordre, mort après mort, et Pepe, et Diana, et Claudio, et Enrique ?

J'ai tout suivi, de l'exil où j'étais, tout consigné, minutieusement, presque avec perversité, comme pour me punir de n'avoir pas su discerner, durant ce bref échange téléphonique, ce que l'avenir nous réservait, de n'avoir pas su sentir la présence prégnante du mal. Et paradoxalement, plus je pensais à Pinochet, plus ses mains hantaient ma vie, et moins elles me semblaient réelles ; elles étaient de plus en plus lointaines et invulnérables.

Jusqu'en 1983, date à laquelle, ayant pu finalement retourner au Chili, le destin m'a ménagé une deuxième rencontre avec Pinochet – très précisément, au coin des avenues Eleodoro-Yanez et Antonio-Varas. Un torrent de sirènes et de motos a stoppé la voiture à bord de laquelle je me trouvais avec mon fils ; et, aussitôt après, nous avons vu défiler un cortège de voitures noires. De l'une d'elles, juste au moment où elle nous doublait, a jailli soudain une main gantée de blanc. Je jure que c'est la vérité. J'ai des témoins. C'était la main de Pinochet qui nous saluait dans le crépuscule, qui saluait absurdement un public inexistant, qui me narguait – même si elle ne pouvait savoir que j'étais là pour la voir passer – en me signifiant, en signifiant aux miens, qu'elle allait, toujours immaculée, continuer à donner des ordres. Et que ses opposants ne parviendraient jamais à s'approcher de ces mains, que nous ne pourrions même jamais les voir, qu'elles garderaient éternellement leur blancheur fantomatique.

Intouchables. Impunies. S'éloignant sur l'avenue. Comme ça, mon général. Parfait, mon général. Comme un criminel.

Prophétisant, ces mains, par leur arrogance, ce que seraient les années à venir. Y compris après le retour de la démocratie au Chili en 1990, quand les Chiliens eurent annoncé au général qu'il n'avait plus qu'à se retirer, à s'en aller une bonne fois pour toutes, ses griffes ont continué d'agir selon leur bon plaisir. D'abord comme commandant en chef, et ensuite en qualité de sénateur à vie, ces mains étaient bien décidées à se moquer de nous durant une autre éternité...

Jusqu'à ce jour d'octobre 1998 où ont commencé de s'imposer d'autres ordres et d'autres prophéties, quand les mains de policiers londoniens, répondant à la requête du juge espagnol Garzon, ont arrêté Pinochet. Ce jour où les mains d'une humanité innombrable ont forcé le général à ôter ses gants, ont fait progressivement croquer les mille murailles qui le protégeaient, ont mis les mains du général à nu, un doigt après l'autre, un recours après l'autre, un appel après l'autre, préparant le moment auquel je pense aujourd'hui, ce moment où la justice de mon pays fait savoir au monde que nous sommes tous égaux devant la loi.

Le moment de la réalité. Oui, cela fait des années que je pense aux mains du général Pinochet.

Cela fait des années que je rêve de cet instant qui suivra celui où l'on aura fini de lui prendre ses empreintes digitales ; à l'instant d'après, quand ce sera le tour du visage du citoyen Augusto Pinochet Ugarte. D'abord de face, et ensuite de profil.

Comme ça, mon général. Parfait, mon général. Comme un criminel.

Ariel Dorfman écrivain chilien, est professeur à l'université Duke (Caroline du Nord, Etats-Unis).

(traduit de l'espagnol par François Maspéro) ©Ariel Dorfman 2001

Liberté pour Leonard Peltier !

par Christian Laborde

Monsieur BUSH, je vous écris d'Euskadi, grain de beauté rouge et vert sur la joue de la vieille Europe. Je sillonne ce lopin de terre rebelle avec, dans mon sac à dos, des mots, du vent, et des aérosols pour écrire sur la peau des pierres le nom de Leonard Peltier.

Leonard Peltier, Anishinabe-Lakota, né en 1944 dans le Dakota du Nord et qui a grandi sur la réserve de Turtle Mountain, est incarcéré depuis vingt-cinq ans dans une cellule du pénitencier fédéral de Leavenworth, Kansas, non parce qu'il aurait tué, à Oglala, deux agents du FBI – nous savons qu'il n'en est rien ! – mais parce qu'il est indien. Autrement dit, Mandela est toujours incarcéré dans votre immense pays.

Oglala, Monsieur le Président, remember Oglala ! C'était en 1975. Oglala : « *A noir* », disait Rimbaud, et noire la terreur qui régnait sur ce village situé dans la réserve de Pine Ridge, où Leonard Peltier, membre de l'American Indian Movement (AIM), avait établi un camp de défense à la demande des Anciens traditionalistes.

Terreur ? Oui ! De 1973 à 1975, soixante membres et supporters de l'AIM ont été assassinés sur la réserve de Pine Ridge par les Goon's, escadrons de la mort pareils à ceux qui terrorisèrent les populations du Salvador et du Guatemala. « *Il y avait même eu des enfants tués. Des maisons avaient été incendiées. C'était la panique à la moindre pètarade de voiture* », note Archie Fire Lame Deer dans *Le Cercle sacré*.

Ecoutez Archie, l'homme-médecine, Monsieur le Président : « *C'est dans cette ambiance que les deux agents du FBI débarquèrent au camp de l'AIM, près de chez Jumping Bull, en disant qu'ils étaient à la recherche d'un jeune gars qui avait volé une paire de bottes. Tout le monde était au bord de la crise de nerfs ; il y eut un coup de feu, et ce fut l'enfer.* »

Au sol, le corps de Joseph Stuntz, ami de Peltier, dont la mort n'intéressa personne, et ceux des deux agents du FBI. On accusa Peltier, organisateur du Trail of Broken Treaties, la piste des traités violés, d'avoir tiré sur eux. Le procès de Peltier se déroula dans le Dakota du Nord, « *Etat hostile aux minorités, devant un juge notoirement connu pour ses sentiments anti-indiens* », précise l'accusé.

Un vrai procès, avec « *irrégularités et falsification d'un rapport balistique* », comme l'indiquera, en 1981, un document du FBI de 12 000 pages transmis aux avocats de Peltier.

En 1992, le procureur Lynn Crooks admitra que « *le gouvernement américain ne sait pas qui, en particulier, a tué les deux agents du FBI à Oglala et [qu'il] ne peut prouver la présence de Peltier à moins de 300 mètres de la fusillade.* »

Un vrai procès, Monsieur le Président, et qui ne sera jamais révisé ! Le 7 juillet 1993, en effet, le juge Daniel Friedman refusait, au

nom de la 8^e cour d'appel, d'accorder un nouveau procès à Peltier qui purge donc dans le pénitencier fédéral de Leavenworth deux peines consécutives de prison à vie. Le parcours judiciaire étant arrivé à son terme, Leonard Peltier ne sortira de prison que si vous lui accordez la grâce présidentielle. Elle vous est demandée par tous ceux qui, comme Desmond Tutu, soutiennent, à travers le monde, le « *Nelson Mandela américain* ». Elle vous est demandée par la vieille Europe. La France, dont les ministres aiment parler de droits de l'homme et d'ingérence humanitaire, considère que la situation de Peltier « *reste de la seule compétence de la justice américaine* », mais, en France, trois cent huit maires, d'Aguessac à Vouille-les-Marais en passant par Rodez et Ivry-sur-Seine, ont officiellement signé la résolution pour la libération de Leonard Peltier.

Il est incarcéré depuis vingt-cinq ans dans une cellule du pénitencier fédéral de Leavenworth, Kansas, non parce qu'il aurait tué, à Oglala, deux agents du FBI – nous savons qu'il n'en est rien ! – mais parce qu'il est indien

Ces maires vous parlent par-dessus les frontières qui n'existent pas. Les signaux de fumée de la liberté disposent de la totalité du ciel.

Peltier est indien. Ailleurs il est kurde. En Irlande il s'appelait Bobby Sands, mort dans la prison de Long Kesh avec une poignée de braves dont le vent a pris les corps et les a enterrés dans le cimetière de Wounded Knee.

Le vent, Monsieur le Président, oui le vent ! Sortez de la Maison Blanche, marchez sur le gazon réglementaire, et seul, insensible au fracas volumineux des sirènes, écoutez le vent ! Ecoutez-le parler des peuples qui n'accepteront jamais d'être soumis, de cette « *liberté couleur d'homme* » chère à André Breton, poète debout sur la place d'un pueblo hopi au Nouveau-Mexique.

Je joins ma bouche à la bouche du vent : graziez Peltier, Monsieur le Président !

Christian Laborde est écrivain.

La culture européenne étouffée

par Marie-Claire Hoock-Demarle

L'heure où les hommes politiques se congratulent autour d'une conviviale choucroute, où les partenaires économiques s'assurent mutuellement de leur entière communion en l'euro, un bruit court en Europe. Bien peu l'entendent tant il est discret, bien que déjà la mise en œuvre soit très effective : on ferme ! On ferme des instituts français en Allemagne : la moitié des vingt-quatre instituts français existant en Allemagne serait menacée ; la fermeture de l'un des plus prestigieux, celui de Heidelberg, est décidée, en dépit de pétitions (5 000 signatures), de protestations dans la presse et auprès des gouvernements.

On a fermé l'Institut Goethe de Toulouse et l'on menace de fermer ceux de Lille, Colmar et autres lieux. On va fermer l'Institut autrichien à Paris. On va réduire le nombre des *Frankreichszentren*, des centres d'études françaises, à Berlin. On diminue drastiquement les soutiens financiers à certaines institutions culturelles, on en concentre bon nombre à Berlin ou on les rapatrie dans les ambassades.

Soyons clair : que l'on ferme les institutions ou que l'on en réduise les financements, c'est bien la culture européenne dans ses moyens d'action et dans son rayonnement même que l'on étouffe. A un moment où au plus haut niveau on prône le primat du culturel, où les échanges scolaires, universitaires, scientifiques tout comme la mobilité européenne des enseignants, des chercheurs, des étudiants et des professionnels sont au cœur des programmes et projets ministériels, pourquoi priver cette dynamique de l'un de ses fondements les plus solides ?

Alors même que l'on constate avec inquiétude que 14 % des jeunes Allemands apprennent encore le français, que moins de 10 % des lycéens en France choisissent l'allemand comme première langue étrangère, pourquoi faut-il que soient menacées de disparition des institutions qui, depuis fort longtemps, ont été des centres d'ac-

cueil et de diffusion de la culture de l'autre, des lieux de discussions et de confrontations bénéfiques à la nécessaire connaissance de l'autre, des possibilités non négligeables et ouvertes à tous d'apprendre et de pratiquer la langue de l'autre.

Dans le paysage universitaire et culturel français les bibliothèques offrant aux étudiants livres et documents, accès à la presse et aux médias sous les formes les plus diverses, sont malheureusement rares. Qu'il s'agisse de réunir une documentation ou de commencer un travail de recherche, la plupart des étudiants des 1^{er} et 2^e cycles connaissent bien le chemin de l'Institut Goethe, de l'Institut autrichien ou, à Paris, de l'Institut historique allemand (qui, lui, n'est pas encore remis en question). Pourquoi les priver d'un lieu qui leur

offre un contact direct avec la culture du pays qu'ils ont choisi d'étudier et d'un instrument de travail qui leur apporte une documentation certes mais aussi une possibilité de pratiquer la langue qu'ils ont choisi d'apprendre ? Faut-il les laisser se tourner, en solitaires, vers une facile interrogation du Web qui produira certes de très exhaustives bibliographies sans que jamais le contenu qui se cache derrière les titres ait été exploré ?

Les institutions culturelles, de France, des pays germaniques ou d'ailleurs (mais toutes ne sont pas menacées comme le sont les deux premières) sont des lieux de création, de rencontre, de documentation et de recherche pour tous ceux que l'histoire, la culture, la littérature, la vie politique, voire la vie tout court de l'autre intéressent, et dont c'est même le métier

de les faire connaître. Clore ou disperser une bibliothèque, c'est déjà attenter à la culture dans son libre accès et sa richesse offerte à tous. Fermer de tels lieux, c'est empêcher que vive cette culture.

Un institut culturel ne se réduit pas au rôle de simple vitrine de son pays. On ne ferme pas un institut culturel comme une boutique devenue trop peu rentable, on ne détruit pas les bases sur lesquelles doit reposer une politique culturelle interactive et intereuropéenne, qui, semble-t-il, reste encore largement à construire.

Marie-Claire Hoock-Demarle est professeur d'études germaniques à l'université Paris-VII-Denis-Diderot et présidente de l'Association des germanistes de l'enseignement supérieur (AGES).

Histoire de l'usure constitutionnelle par Pierre Sudreau

Il est remarquable que deux anciens premiers ministres d'opinions politiques différenciées, Raymond Barre et Michel Rocard, se soient rencontrés et associés pour dénoncer les dangers du calendrier constitutionnel (*Le Monde* du 18 novembre 2000) lors des prochaines élections législatives et présidentielle.

Reprenant leur argumentation, Lionel Jospin vient de proposer que l'élection présidentielle ait lieu avant les législatives. Ainsi donc un débat national est ouvert et risque de se poursuivre quelque temps.

Après la période de tension permanente qu'apporte la cohabitation, allons-nous donc connaître une nouvelle expérience d'affrontement électoral au détriment des intérêts supérieurs du pays ?

Un rapide retour sur l'histoire de la réforme constitutionnelle de 1962, instaurant l'élection du président de la République au suffrage universel, peut permettre de mieux comprendre l'usure des insti-

tutions. En estimant que le président devait devenir, lui aussi, une « *expression* » de la souveraineté du peuple, comme le Parlement, et en omettant de déterminer avec précision leurs rapports, les constituants de 1962 ont jeté les bases institutionnelles du conflit entre les deux pouvoirs.

Deux gaullistes historiques, Alexandre Parodi, vice-président du Conseil d'Etat, et Léon Noël, président du Conseil constitutionnel, en furent profondément peiné. Ils avaient tous deux pressenti et dénoncé les dangers de la réforme qui, au lieu de rassembler les Français, risquait de « *couper la France en deux* ». Ils n'étaient pas contre le projet de l'élection présidentielle au suffrage universel, mais estimaient que cette dernière ne réglerait pas tous les problèmes et qu'il était surtout indispensable « *d'éviter l'affrontement entre les deux expressions de la souveraineté populaire que constituaient les élections législatives et la présidentielle* ».

L'un et l'autre furent totalement approuvés par leurs hautes instances : le 1^{er} octobre 1962, le Conseil d'Etat, réuni en assemblée générale, décida, à l'unanimité moins une voix, que la procédure du référendum (article 11) était contraire à la Constitution. Le même jour, le Conseil constitutionnel étudia le texte. Plusieurs membres du Conseil et son président, Léon Noël, émirent, à une large majorité, un avis défavorable au projet.

Les institutions sont déjà suffisamment malades. Un rien peut les pousser à l'agonie

Les constituants de 1962 n'ont pas vu, en effet, que les résultats des élections législatives pouvaient – éventuellement –, par un renversement de majorité, remettre en cause les données de l'élection présidentielle. Dès lors, que devenait le mandat solennel de sept ans du président ?

Cette analyse prophétique est devenue réalité, plus que jamais d'actualité. Des commentateurs célèbres l'ont souvent reprise. Ainsi, par exemple, le doyen Georges Vedel avait peine à croire que l'équivoque constitutionnelle, « *si aisément perçue par des professeurs naïfs et des bizuts de faculté, ait pu échapper à des hommes politiques expérimentés* » (*Le Monde* du 23 octobre 1973). Alfred Grosser, reprenant la même analyse, a rap-

La campagne électorale permanente que nous vivons démontre d'ailleurs l'usure du système. Il serait regrettable que la prise de position du premier ministre se réduise à une manœuvre électorale. Les institutions sont déjà suffisamment malades. Un rien peut les pousser à l'agonie.

Les responsables politiques devraient méditer cette réflexion posthume du général de Gaulle (*Mémoires d'Espoir* – tome II, page 14) : « *Un édifice dont la solidité dépend de la présence d'un homme est nécessairement fragile... D'autant plus que, dans la suite des temps, sévront à coup sûr des tempêtes, soit qu'elles soufflent du dehors, soit qu'elles se lèvent au sein d'un pays qui, depuis les Gaulois, est périodiquement le théâtre de ces "secousses soudaines et imprévues" qui, déjà, étonnaient César.* »

Pierre Sudreau est ancien ministre. Il démissionna en octobre 1962 lors de la réforme constitutionnelle.

Haiti ou le calvaire de la misère absolue

SI HAÏTI n'était si proche des côtes nord-américaines, il est probable que son calvaire ne mobiliserait guère plus la communauté internationale que les convulsions de la Somalie ou du Liberia, ces pays que l'on s'habitue à considérer comme des entités vouées aux conflits sanglants et sans perspective de développement. Mais le risque d'un nouveau déferlement de boat-people vers la Floride gouvernée par Jeb Bush, le frère du président, et le rôle d'Haïti dans le trafic de la cocaïne en font un dossier que la nouvelle administration américaine ne peut reléguer.

Le candidat George W. Bush s'était gardé d'utiliser le désastre haïtien durant la campagne, alors que l'administration Clinton-Gore avait un temps présenté la « restauration de la démocratie » en Haïti comme l'un de ses grands succès à l'étranger. Sans doute parce que le nouveau président républicain n'a pas de stratégie alternative. Pas plus d'ailleurs que le reste de la communauté internationale, comme l'a reconnu le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui a recommandé le retrait de la mission, que l'ONU maintenant en Haïti depuis le débarquement de plus de 20 000 soldats américains en septembre 1994, pour ramener Jean-Bertrand Aristide au palais présidentiel – dont il avait été délogé durant trois ans par un sanglant coup d'Etat militaire. Un temps à l'écart du pouvoir, M. Aristide vient d'être réélu à la présidence et doit prêter serment cette semaine. Faut-il le soutenir ?

Interrogé par la commission des affaires étrangères du Sénat, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a avancé qu'un document en huit points négocié à la hâte à la fin 2000 par Anthony Lake et le président élu Jean-Bertrand Aristide constituait « un plan de route approprié pour commencer ». Homme de confiance de l'ancien président Bill Clinton, dont il fut assistant pour les affaires de sécurité nationale, Anthony Lake est aussi le parrain d'une des filles d'Aristide. Dans ce document, Jean-Bertrand Aristide s'engage à « rectifier rapidement les problèmes liés aux élections [législatives] du 21 mai », dont les résultats sont contestés par l'opposition et la communauté internationale, à coopérer avec les Etats-Unis dans la lutte contre le trafic de drogue et la migration illégale, et à former un gouvernement d'ouverture « comprenant des technocrates et des membres de l'opposition ». Plus de 500 millions de dollars d'aide internationale, dont Haïti a un urgent besoin, sont gelés en raison de la crise politique qui paralyse les institutions depuis 1997.

Comme gage de bonne volonté, le Parlement, où les partisans d'Aristide détiennent une écrasante majorité, a autorisé en décembre 2000 les avions et les navires américains à pénétrer dans l'espace aérien et maritime haïtien à la poursuite des trafiquants de drogue. De son côté, l'Union européenne a communiqué aux autorités haïtiennes le résultat de ses consultations sur le respect des normes démocratiques, prévues par l'article 96 de la nouvelle convention de Cotonou,

qui a remplacé la convention de Lomé (sur l'aide de l'Union aux pays sous-développés). En application de ces principes, elle a annoncé mardi 6 le gel de 70 millions d'euros pour non respect de la démocratie et des droits de l'homme. Le verdict n'a pas été rendu public mais, selon une source informée, les conditions ne sont toujours pas réunies pour une reprise de la coopération européenne.

Dix ans après sa triomphale élection à la présidence, Jean-Bertrand Aristide revient au pouvoir avec un important déficit de légitimité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'Haïti. En décembre 1990, jeune prêtre des bidonvilles connu pour ses discours enflammés contre les « tontons macoutes » de la dictature duvalériste et l'impérialisme américain, « Titid » incarnait un formidable espoir de changement. Une avalanche (lavalas, en créole) de voix avait porté au pouvoir cet adepte de la théologie de la libération, qui promettait de remplacer la misère par la « pauvreté digne ».

L'espoir s'est dissipé. Les adversaires les plus acharnés d'Aristide, qui l'accusent de vouloir instaurer une nouvelle dictature, sont ses anciens alliés qui avaient formé avec lui le mouvement Lavalas au début des années 1990. La guerre est désormais ouverte avec Chavannes Jean-Baptiste, le leader charismatique du Mouvement des paysans de Papaye (MPP), la plus importante des organisations paysannes haïtiennes, avec laquelle Aristide entretenait des relations fraternelles il y a encore quelques années. Le divorce est également consommé avec les intellectuels démo-

crates. Près de deux cents personnalités, parmi lesquelles le Père William Smarth, un religieux respecté naguère très proche d'Aristide et de la théologie de la libération, et des intellectuels de la taille de Laënnec Hurbon ou de Jean Casimir qui, durant le coup d'Etat, fut l'ambassadeur à Washington du président Aristide en exil dans cette ville, ont signé en août 2000 un manifeste dénonçant l'utilisation par le pouvoir lavalassien « des manifestations violentes et terroristes qui tiennent la population en otage ». Ils appellent la population à « barrer la route à l'option autoritaire et suicidaire ».

« MISÈRE ABSOLUE »

Le mythe de la popularité d'Aristide a été écorné lors de la dernière élection présidentielle, le 26 novembre 2000. Il a été réélu en l'absence de concurrents sérieux, lors d'un scrutin boycotté par l'opposition et marqué par une forte abstention, y compris dans les quartiers les plus pauvres considérés comme des bastions lavalassiens. Le bilan désastreux des cinq dernières années de pouvoir Lavalas explique le désenchantement d'une grande partie des électeurs. Cloîtré dans son imposante résidence de Tabarre, dans la banlieue de la capitale, Aristide est resté le véritable pouvoir derrière le trône, durant la présidence de René Préval, son plus proche collaborateur, à qui il avait cédé son fauteuil présidentiel à contrecoeur sous la pression des Etats-Unis, en février 1996.

Loin de s'acheminer vers une « pauvreté digne », plus du tiers des Haïtiens sont plongés dans un état

de misère absolue, défini par l'universitaire André Corten comme « la destruction de toute vie privée par la sale-rie, la promiscuité, l'affaiblissement physique et la peur ». Dans son dernier ouvrage sur Haïti, *Diabolisation et mal politique*, il constate que « la dignité humaine ne peut survivre » dans ces conditions de « misère absolue ». Devenu un gigantesque bidonville, Port-au-Prince est menacé par une catastrophe majeure, du type de celle qui a ravagé l'Etat de Vargas au nord du Venezuela en décembre 1999, y faisant plus de 30 000 morts en quelques heures. Construite dans une cuvette, la capitale est entourée de montagnes rongées par l'urbanisation sauvage et la déforestation.

Souffrant de malnutrition, exclus du système éducatif, les enfants sont les grandes victimes de cette situation calamiteuse. Haïti, où plus de 100 000 personnes sont mortes du sida, est le pays des Amériques le plus durement touché par cette pandémie. Tous les indicateurs économiques sont au rouge. Après avoir vu son économie dévastée par un embargo international durant le coup d'Etat militaire, Haïti a subi de plein fouet la récente hausse des prix du pétrole. L'écart ne cesse de se creuser avec la République dominicaine voisine, qui a connu un fort taux de croissance ces dernières années, accentuant le flux migratoire illégal. A peu près seul, le président dominicain, Hipolito Mejía, multiplie les appels à la communauté internationale en faveur d'Haïti.

Jean-Michel Caroit

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléfax : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Les harkis et la mémoire

LE devoir de mémoire consiste à regarder l'histoire en face, à la dire, autant que possible, sans rien occulter au nom d'une prétendue raison d'Etat. La France, les Français – avec retard, diront certains – accomplissent, depuis quelques années déjà, un travail de mémoire qui les met face à face avec ce que fut la guerre d'Algérie (1954-1962). C'est un exercice douloureux. Aucune des facettes de ce conflit entre la France et le mouvement de libération nationale algérien n'échappe aux récits des historiens comme à ceux des témoins, acteurs et victimes à la fois. Dans cette guerre coloniale, la France a pratiqué la torture à grande échelle, parmi d'autres exactions à l'encontre de populations civiles. De l'autre côté, les méthodes des maquisards du FLN n'excluaient ni la torture ni les attentats contre des civils.

Ce retour d'un débat sur la torture en Algérie fait partie de l'accomplissement d'un nécessaire travail de mémoire. De même qu'en est intégralement partie la reconnaissance, en bonne et due forme, des torts faits par la France aux harkis. Les harkis étaient ces supplétifs de l'armée française qui avaient choisi de se battre avec elle contre les nationalistes algériens. A la fin de la guerre, la France les a abandonnés. En Algérie, ils furent l'objet de massacres, les familles des combattants n'étant pas épargnées. Ceux qui avaient gagné la France furent traités en parias, abandonnés dans des sortes de camps d'internement, sans le moindre soutien économique ou

social. Ils ont été marginalisés, frappés d'ostracisme, victimes du racisme, comme si la France les reniait, en avait honte, après les avoir utilisés.

Que la France reconnaisse enfin qu'elle s'est comportée de manière inacceptable à l'égard des harkis relève d'une nécessaire reconnaissance de dette morale. Mais cette réparation tardive doit-elle aller, quarante ans après la fin de la guerre d'Algérie, jusqu'à « une journée d'hommage national » aux harkis ? Trés cohobationniste, cette annonce faite, mardi, par le président de la République, avec le soutien apparent du gouvernement Jospin, ne saurait être acceptée sans débat. La mémoire collective qui constitue la trame de l'identité d'une nation est forcément diverse et contradictoire. Mais sa commémoration officielle par la République ne saurait être dissociée du contenu de ce qu'elle célèbre, comme si tout événement douloureux méritait en soi d'être salué.

Or décréter une « journée d'hommage national » aux harkis n'est-ce pas prendre la défense d'une guerre coloniale qui fait partie des errements de la République ? N'est-ce pas inutilement injurier l'avenir de nos relations avec l'Algérie indépendante ? La défense des harkis sert ici une mauvaise cause, électoraliste, comme une sorte de geste à l'intention de ceux que le débat sur la torture a mis mal à l'aise.

La République de demain devrait plutôt se construire sur la condamnation nette et entière des guerres coloniales.

Chaise musicale par Nicolas Vial



Tous ensemble, tous ensemble, tous en bleu !

Suite de la première page

Il n'est pas sûr que ce soit vrai. Il serait cruel de rappeler que la victoire de nos handballeurs, dont on vante très justement les talents intégrationnistes, est intervenue huit jours après que des jeunes de Mantes-la-Jolie (Yvelines) ont affronté ceux de Chanteloup-les-Vignes (Hauts-de-Seine), dans le centre commercial de La Défense (Hauts-de-Seine), à l'occasion d'une rencontre bien plus musclée que la France-Suède de Paris-Bercy.

En 1999, l'enquête annuelle de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) sur le racisme, qui faisait apparaître « un léger recul des attitudes xénophobes » (*Le Monde* du 25 mars 1999), signalait tout de même que 61 % des personnes interrogées étaient persuadées que les immigrés ont « une culture et un mode de vie trop différents pour pouvoir s'intégrer en France » et 67 % pensaient qu'ils faisaient peu d'efforts pour s'intégrer. Huit mois auparavant, la France unie criait son amour pour la formation « black-blanc-beur » qu'Aimé Jacquet venait de porter

au sommet du football mondial. « Si le mélange réussit aux joueurs, à leur niveau, c'est qu'il peut se faire dans la rue aussi », lançait une téléspectatrice, interrogée par un reporter du *Monde*.

« On est déjà dans la manipulation », explique Alain Garrigou, sociologue, professeur à l'université de Paris X-Nanterre. Mais il ne faut pas oublier la maxime d'Emile Durkheim, le fondateur de la sociologie : « Le bien par excellence : la communion avec autrui. » Voir la génération « cocoon » se jeter dans les rues pour partager peut avoir quelque chose de surprenant. Dire qu'il s'agit d'un phénomène lié, par exemple, à la reprise économique, est un peu rapide. Quant au lien social, on peut déjà constater qu'il est présent à l'intérieur des équipes elles-mêmes. Si cela peut avoir des effets à l'école, dans les cités, tant mieux. Le sport français a toujours été métré. Est-ce que cela a changé quelque chose aux comportements pendant les années de crises ? Gardons-nous des raisonnements mécanistes. »

Socialement, ces performances sont un leurre. Les politiques sont les derniers à faire semblant de croire que les succès sportifs sont des modèles, que l'esprit d'équipe peut faire tomber les barrières. « Il s'agit juste d'une image, d'une communion entre acteurs et spectateurs à un moment donné. Ce serait mentir que de la définir autrement, dit Jean Trillo, ancien co-entraîneur du XV de France. Mais à cet instant-là, la

communion est authentique, l'émotion est bien réelle. On fraternise sincèrement. Après, c'est autre chose. » Selon Eric Adamkiewicz, maître de conférence à l'université Paul-Sabatier de Toulouse, « nous sommes en plein effet "paillettes" ». « Ce n'est pas parce que les gens partagent de la bière que tout va bien. C'est quand ça s'arrête que le vrai travail commence, et celui-là on le fait avec des miettes », accuse-t-il.

LE LEURRE ET L'ARGENT DU LEURRE

C'est la dialectique du leurre et de l'argent du leurre. « Le Stade de France est devenu un monument historique mais que fait-on pour les équipements sportifs de proximité ? Quelle est leur fonction réelle ? Et puis, qu'est-ce qu'un champion ? La notion de modèle est porteuse, mais que fait-on de ceux qui échouent à la course vers l'élite ? », demande Eric Adamkiewicz, qui sait les réponses embarrassantes. « Cessons d'assigner au sport une mission qui n'est pas la sienne, s'emporte Jean-Claude Perrin, entraîneur des perchistes français des années 1980. Les politiques veulent au secours de la victoire et quand il faut voter le maigre budget des sports, ils sont huit sur les bancs de l'Assemblée. Ils veulent que le sport règle leurs problèmes et ne lui donnent même pas les moyens de former des éducateurs. »

Que reste-t-il de nos illusions ? Quelques réalités. Celles des performances de nos équipes, rendues possibles par un système de forma-

tion efficace, par le travail des athlètes, et, de l'avis de certains, par la victoire de Marseille dans la Ligue des champions de football 1993, qui aurait mis fin au complexe d'infériorité du sport français. Et puis, celles des fêtes qui ont suivi ces exploits. « Ce type de rassemblement est le dernier où on peut exprimer ses émotions : on crie, on siffle, on chante, on pleure, dit Alain Garrigou. Si vous faites ça dans la rue, tout seul, vous terminez au poste. Là, on se défoule. On s'identifie à ceux qui gagnent. Le sacré n'est pas loin. Il ne faut pas être dupe mais ça marche et ça fait du bien. Alors, pourquoi s'en priver ? »

Michel Dalloni

PRÉCISION

SONACOTRA

L'expression « on les traite comme du bétail », citée en conclusion du témoignage de M^{me} Leguy sur les conditions d'hébergement offertes par la Sonacotra (*Le Monde* daté 21-22 janvier), « ne s'y rapporte en aucune façon », nous indique la présidente du Centre d'action sociale protestante. « Il ne s'agit que d'une allusion imagée aux moyens d'acheminement des groupes de familles accompagnées, dans un climat d'inquiétude, de leur hôtel vers les bus qui les conduiront à leur centre d'accueil des demandeurs d'asile, dont la destination reste inconnue jusqu'au moment de leur départ. »

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Quand Bresson met en scène Bernanos

« QUAND TU RENCONTRES une vérité en passant, regarde-la bien, de façon à pouvoir la reconnaître, mais n'attends pas qu'elle te fasse de l'œil. Les vérités de l'Évangile ne font jamais de l'œil. » Cette phrase du curé de Torcy à son jeune confrère d'Ambricourt, du maître au disciple et à l'auteur du *Journal d'un curé de campagne* de Georges Bernanos, cette phrase s'ajuste exactement au film que Robert Bresson vient de mettre en scène en suivant avec fidélité la pensée de l'écrivain.

Un film qui jamais ne « fait de l'œil » ; un film qui semble à chaque image ne nous offrir que celle de retraits en deçà du spectacle ou de ce qu'on entend communément par ce mot : plume hésitante sur le cahier raturé, où son héros ponctue chaque alinéa de points d'interrogation ; recul du pasteur qui s'enfonce dans l'allée du parc,

abandonnant derrière la caméra le troupeau des spectateurs ; « fondus » à peine « enchaînés » sur des points de suspension qui laissent constamment à notre moi profond le soin de percer le mystère d'un devenir qui s'estompe dans l'espace et la durée réelle... Bref, tout ce qui devrait rebuter et qui, passé la surprise d'un rythme auquel il faut adapter nos démarches, attire, captive irrésistiblement, finalement ravi.

Nous sommes sortis de ce spectacle envouté par sa grandeur et très humanement heureux d'en avoir perçu la vérité et la beauté. D'emblée, le *Journal d'un curé de campagne* s'installe dans l'histoire du cinéma, et ce sera l'honneur du prix Louis-Delluc de l'avoir distingué aussitôt.

Henry Magnan
(8 février 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MONNAIE Si l'abandon du franc et son remplacement par l'euro, entre le 1^{er} janvier et le 17 février 2002, s'annoncent comme un bouleversement pour les particuliers, il

s'agira aussi d'une épreuve pour les entreprises. ● LES BANQUES ET LES COMMERÇANTS, relais de la distribution des pièces et des billets en euros, sont contraints d'engager des

investissements considérables pour adapter leurs systèmes et pour former leur personnel. ● À PARTIR D'UNE ENQUÊTE réalisée auprès des entreprises et des administrations,

le journal *Welt am Sonntag* a évalué le coût de la conversion en Allemagne à 20 milliards d'euros. ● EN FRANCE, La Poste et les réseaux bancaires évaluent leur facture à respec-

tivement 1 milliard et 11,3 milliards de francs (et même 30 milliards de francs si l'on inclut le coût du passage à l'euro sur les marchés financiers en 1999).

L'introduction de l'euro coûtera plus de 11 milliards de francs aux banques

Les réseaux financiers et les commerçants, principaux relais pour la mise en circulation, au début de l'année prochaine, des nouveaux billets et des nouvelles pièces, devront modifier leurs systèmes et surtout former leur personnel

CHANGEMENT DE MONNAIE et d'habitudes pour les consommateurs, le passage à l'euro est également une révolution pour les acteurs économiques. Un bouleversement synonyme de coûts pour les banques et les commerçants, qui serviront de principaux relais pour l'introduction des pièces et des billets en euros et le retrait des francs.

Si, en Allemagne, le journal *Welt am Sonntag*, en se fondant sur une enquête réalisée auprès des entreprises et des administrations, a évalué le coût de la conversion à 20 milliards d'euros, en France seul le chiffre pour La Poste et la profession bancaire est précis. La facture y est estimée à 1 milliard de francs pour la première (entre 1 et 1,5 milliard avaient déjà été dépensés pour le passage à l'an 2000) et à 11,3 milliards de francs pour la seconde. Le montant total pour les banques s'élève à 30 milliards de francs si l'on inclut le passage à l'euro des marchés financiers intervenu le 1^{er} janvier 1999. « La conversion des comptes en masse et les opérations de passage à l'euro fiduciaire devraient coûter à notre établissement quasiment l'équivalent de ce que l'on a déjà dépensé lors du basculement des opérations de marchés financiers », indique un banquier.

Car, pour les banques, manipuler des pièces et des billets lors des opérations de change au guichet et distribuer les kits de premières pièces en euros en quinze jours (entre le 15 décembre 2001 et le

1^{er} janvier 2002, date d'entrée officielle de la nouvelle monnaie), signifie réintégrer l'ensemble des opérations qu'elles avaient progressivement externalisées. « Une partie considérable de notre activité va être amputée par des opérations de transactions sans aucune valeur ajoutée. C'est du temps passé par notre personnel à des activités non bancaires », indique un banquier.

96 modèles de pièces en circulation

Si chacun des douze Etats de la zone euro aura exactement les mêmes billets en euros (7 coupures allant de 5 à 500 euros), les pièces (8 modèles allant de 1 cent à 2 euros) ne seront pas totalement identiques. Le verso de chaque pièce comportera des caractéristiques nationales, dont l'ornement a été laissé à la discrétion de chaque pays.

Au total, ce seront 96 modèles de pièces qui vont, dès le 1^{er} janvier 2002, circuler librement dans les pays de la zone euro. Un nombre auquel s'ajouteront les pièces du Vatican, de Saint-Marin, de Monaco et d'Andorre, qui ont été – ou sont en passe de l'être – autorisées à frapper des pièces en euros portant leur propre emblème.

Le brassage de la monnaie, au gré du tourisme, devrait s'effectuer des pays du nord vers ceux du sud (l'Italie et l'Espagne), qui pourraient, selon certaines estimations, se retrouver avec 10 % de pièces « hors pays ». Celles-ci ne seront pas réacheminées dans leur Etat d'origine pour des raisons de logistique. Il sera donc nécessaire d'informer les commerçants de leur particularité pour qu'ils puissent plus facilement détecter les contrefaçons.

Autres coûts pour les banques : la facture des transporteurs de fonds alimentant les distributeurs de billets qui devrait s'alourdir, celle de la formation du personnel des agences, qui devront répondre aux nombreuses interrogations des particuliers, celle du renforcement des mesures de sécurité, cel-

le de l'augmentation de leurs primes d'assurance liée à l'accroissement des encaisses dans les agences... Sur le total de 11,3 milliards de francs, la profession bancaire a estimé que 52 % de ce montant sera dû à la double circulation des monnaies francs et euros, 20 % à la préalimentation et 28 % aux autres prestations (formation, transport de fonds...).

Délicat, en revanche, de chiffrer précisément la mise en place de l'euro dans les entreprises. « Globalement, il est très difficile d'en faire une estimation », indique-t-on au siège du Medef. D'autant que de nombreuses adaptations techniques ont déjà été réalisées à l'occasion du passage à l'an 2000. Ainsi,

chez Casino, « nous avons changé nos balances pour qu'elles soient compatibles avec l'an 2000, et modifié des équipements pour la traçabilité de la boucherie, qui, de fait, prennent en compte l'euro », explique Damien Morand, responsable de l'euro au sein du distributeur.

« Les sociétés en relation avec les consommateurs auront les coûts les plus élevés, notamment dans le domaine de la formation du personnel », indique Jean-Paul Durand, qui conseille les entreprises en tant que responsable de l'activité euro chez Cap Gemini pour la région Rhône-Alpes et Nord-Est. Dans la grande distribution, par exemple, on estime qu'il faudra une journée complète de formation pour chaque personne. »

Dans certaines entreprises, la formation se révèle tout aussi coûteuse que l'adaptation des systèmes informatiques. « Les enseignes de la grande distribution, comme Auchan, Carrefour, Casino, Cora ou Match, n'ont pas de système de gestion unifié pour la gestion des magasins, chaque système est spécifique, à l'exception de la comptabilité générale », poursuit M. Durand. Ceux qui ont développé des programmes informatiques « maison » devront les modifier en interne. Pour ceux qui disposent de logiciels unifiés, « il nous faut entre deux et cinq jours pour assurer la transformation de la partie technique de nos clients, ce qui représente environ 30 000 francs pour cinq jours de travail », explique Michel Berthet, directeur associé du grou-

pe Tesia, qui implante des systèmes informatiques de gestion dans les entreprises. A cela s'ajoutent les coûts cachés concernant la détermination des tarifs. Un directeur commercial mobilisé pendant trois semaines pour se consacrer à la politique tarifaire peut coûter plus cher que la simple migration des logiciels. »

Côté tarifs, la conversion des prix va coûter, en raison du système d'arrondi à la deuxième décimale, 250 millions de francs à la SNCF.

« Les sociétés en relation avec les consommateurs auront les coûts les plus élevés »

Un consultant

Bien que l'ensemble des acteurs économiques souhaiterait de la part des pouvoirs publics un coup de main financier, le gouvernement a adopté une position très ferme : fin janvier, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, en visite dans des PME à Orléans, a rappelé que, conformément aux décisions prises dans le cadre de l'Union européenne, « chaque partie », banque ou entreprise, doit assumer son

propre coût du passage à l'euro. Seules quelques mesures viendront accompagner les sociétés. Les règles d'amortissement des dépenses engendrées par le passage à l'euro (modification de logiciels informatiques, adaptation des terminaux de paiement...) viennent d'être précisées par le ministère. Un texte est également en préparation pour faciliter la conversion en euros du capital social des entreprises et éviter que les légers écarts dus aux règles d'arrondis n'obligent les sociétés à faire enregistrer l'opération et à en supporter les frais.

Comment seront récupérées ces dépenses ? Les banques ne devraient pas augmenter leurs tarifs, mais elles attendent, en contrepartie, un geste de l'Etat concernant des négociations sur d'autres dossiers, comme l'introduction des chèques payants. « Pour les entreprises, c'est souvent considéré comme une opération sans retour sur investissement. Elles vont simplement en retirer la capacité à piloter un projet de grande envergure qui touche toute l'entreprise », explique M. Durand.

Mais, comme le disait, vendredi 3 février, Philippe Wahl, directeur général de la Caisse nationale des Caisses d'épargne, au forum « Tremplin pour l'euro » : « Cela va coûter plusieurs dizaines de milliards de francs, mais on n'est pas là pour se plaindre. C'est de notre responsabilité. »

Cécile Prudhomme

Une opération d'envergure pour La Poste

LA POSTE devait présenter, mercredi 7 février, son plan de passage à l'euro. Une opération d'envergure pour l'établissement public : c'est son réseau qui diffusera le plus de pièces et de billets en euros. Il devrait fournir 4 % des besoins des commerçants et 20 % des euros diffusés en France auprès des particuliers.

Afin d'éviter tout engorgement entre le 15 décembre 2001 et le 15 février 2002 – un temps moyen de 5 minutes d'attente au guichet est prévu –, La Poste va augmenter de 10 % le nombre de ses agents d'accueil au guichet, principalement grâce à des emplois-jeunes.

Mais le passage à l'euro ne se résume pas uniquement à la distribution ou l'échange de monnaie. L'insitution va également basculer les opérations de courrier : adaptation des machines à affranchir, transformation de la facturation du courrier et modification des timbres. « Le dernier week-end de 2001, nous allons retirer de la vente de tous les bureaux de Poste les quinze modèles de timbres à l'effigie de Marianne, une opération lourde sur le plan logistique », expliquent Philippe

Verdier et Michel Wiener, respectivement directeur du système d'information et chargé de coordonner le projet euro, et directeur de l'information et de la communication stratégique à La Poste.

LE TIMBRE À 0,46 EURO

Un timbre en euro rond à l'effigie de la pièce de 1 euro sera lancé en juin 2001, pour une valeur de 3 francs. Côté tarifs, l'organisme public s'est engagé à ne pas modifier le prix de ses prestations : le timbre à 3 francs sera valorisé à 0,46 euro, correspondant à l'arrondi de 0,4573 euro.

Autre étape importante pour les 27 millions de clients des services financiers, « le passage à l'euro des activités bancaires s'étendra de juin à octobre pour les comptes à vue, les livrets, les crédits et les contrats d'assurance. Nos agents aux guichets devront répondre aux nombreuses questions », indiquent MM. Verdier et Wiener.

C. Pme

La conversion des deutschemarks dans les pays d'Europe de l'Est préoccupe la Bundesbank

FRANCFORT

de notre correspondant

L'introduction des pièces et billets en euros constitue une opération logistique de grande envergure pour chacun des douze pays membres de la zone. En Allemagne, l'Etat le plus peuplé, et celui dont la population reste la plus attachée au paiement en liquide, les préparatifs sont probablement parmi les plus complexes. La Bundesbank est d'autant plus sur la brèche qu'elle doit aussi maîtriser le passage à l'euro dans des pays... non membres de l'union monétaire, mais où le deutschemark connaît une large diffusion. « C'est une question qui nous mobilise, en particulier en Europe centrale et orientale », indique Wolf-Rüdiger Bengs, un des porte-parole de la banque centrale allemande.

La tâche est d'autant plus ardue que la proportion de deutschemarks utilisés hors des frontières allemandes représenterait entre 30 % et 40 % du total des liquidités en circulation. Un montant record, qui a eu tendance à augmenter fortement depuis la chute du mur de Berlin, en 1989 : le deutschemark, rival du dollar, est parfois devenu une véritable monnaie parallèle

commerciales, en particulier celles de l'union qui disposent de filiales en Europe centrale et orientale, qui auront la lourde tâche de diffuser l'euro. Et de récupérer les deutschemarks. Ce sont elles qui prendront à leur charge les frais de transport, les assurances et la sécurité des convois qui vont acheminer la nouvelle devise au-delà des frontières de la zone. A l'instar de ce qui est prévu dans les pays membres, une partie de ces liquidités doivent être en place, dans les établissements bancaires et certains commerces, avant même le 1^{er} janvier 2002.

Cette grande opération logistique s'accompagnera d'un effort de communication sans précédent. Ambassades, chambres de commerces..., le message doit être diffusé par les représentations classiques des pays de l'union. La Bundesbank, en lien avec la BCE, envisage de traduire les documents destinés à populariser l'euro dans les langues des pays d'Europe centrale et orientale : russe, polonais, tchèque, etc. A moins de dix mois de la date fatidique, ces brochures ne sont pas encore disponibles.

COMMUNICATION SANS PRÉCÉDENT

Au-delà du grand attachement des Allemands pour les espèces sonnantes et trébuchantes, il s'agit aussi d'approvisionner les pays voisins. La tâche s'annonce ardue : la Bundesbank, tout comme la Banque centrale européenne (BCE), ne dispose d'aucune succursale dans les pays concernés. Pour l'instant, il est très difficile d'évaluer la quantité de billets et pièces de monnaie qui doivent être affectés aux pays extérieurs à la zone.

En principe, ce sont les banques

commerciales, en particulier celles de l'union qui disposent de filiales en Europe centrale et orientale, qui auront la lourde tâche de diffuser l'euro. Et de récupérer les deutschemarks. Ce sont elles qui prendront à leur charge les frais de transport, les assurances et la sécurité des convois qui vont acheminer la nouvelle devise au-delà des frontières de la zone. A l'instar de ce qui est prévu dans les pays membres, une partie de ces liquidités doivent être en place, dans les établissements bancaires et certains commerces, avant même le 1^{er} janvier 2002.

Cette grande opération logistique s'accompagnera d'un effort de communication sans précédent. Ambassades, chambres de commerces..., le message doit être diffusé par les représentations classiques des pays de l'union. La Bundesbank, en lien avec la BCE, envisage de traduire les documents destinés à populariser l'euro dans les langues des pays d'Europe centrale et orientale : russe, polonais, tchèque, etc. A moins de dix mois de la date fatidique, ces brochures ne sont pas encore disponibles.

Philippe Ricard

Ce train prend des jeunes avec bagages...

Le train de l'emploi
PROFILS RECHERCHÉS

> Du 5 au 19 mars 2001, Le Monde lance "le train de l'emploi". A son bord, 33 entreprises vous proposent 30 000 postes.

Jeunes diplômés bac + 4/5, jeunes cadres de 1 à 5 ans d'expérience, montez dans ce train à destination de votre avenir.

Ne manquez pas ce rendez-vous dans 11 villes de France.

Faites valoir vos talents pour trouver la meilleure voie.

> Inscription obligatoire sur le site emploi.lemonde.fr

ACCENTURE / ALCATEL / ATRON ORIGIN
BNP-PARIBAS / BOSCH / CBSTEL
CASSA NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE
CAP GEMINI ERNST & YOUNG / CDF
CD COMMUNICATION ET SYSTEMES
CREDIT DU NORD / CREDIT LYONNAIS / CEDAN
EDF ET GAZ DE FRANCE / EDF / EADS
KEYRUS / MAZARS / GUERARD
IBM / FINALETT / PRINTEMPE REDOUTE
P&A PREUSSET CITROEN / SABEM
SCHLUMBERGER / SCHNEIDER ELECTRIC
SEMA GROUP / SIRIS / SNCF / SOPRA
SYNCHROELECTRONICS / SOCIETE GENERALE
SYNTERRA / TEJCHOS / THALES

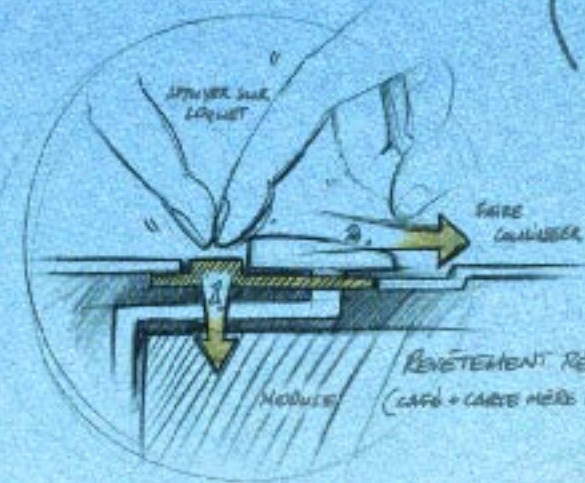
3

KEYRUS

Le Monde

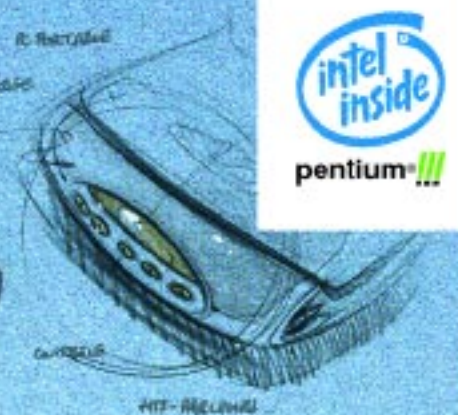
22/02/2000 Jupyterbook 500 VERIF. SIMPLICITÉ UTILISATION

OBJECTIF DE CONCEPTION : (MOBILITÉ)



INCLINAISONS DU PANNÉAU DE COMMANDE
CD: STABILITÉ & ÉCARTÉ D'AXES

COMPATIBILITÉ TECHNIQUE
SANS FIL À PARTIR DES
FRÉQUENCES RADIO:
RÉSEAU LOCAL
INTERNET



CRITÈRES :

- x Minimum Top Model (25 mm)
- x 128 Mo SDRAM (Jusqu'à 512 Mo)
- x Modem intégré
- x Autonomie > 9h (sur base)
- x Adaptation à un usage "business"

POSSIBILITÉ
D'INTÉGRER LES
ACCESSOIRES MODULAIRES À TOUT
MOMENT : CD-ROM,
DVD-ROM, BATTERIES

PC PORTABLE

www.hp.com/go/pc-fr



ÊTRE OBLIGÉ DE TIRER
LEVER POUR
RECHARGER LA BATTERIE
C'EST CONTRAIGNANT.
RÉPONDRE À UN BESOIN
EN MARCHE.

HP RECOMMANDE WINDOWS® 2000
PROFESSIONNEL POUR LES ENTREPRISES.

PARAMÉTRAGE DU MODE PRÉSENTATION TROP COMPLIQUÉ
(POS DE RÉGULATION D'ÉCRAN, MISE EN VEILLE AUTO,...)
ESSAYER TOUCHE RACCOURCI "MODE PRÉSENTATION"



Prêt-à-emporter.



Marque Intel Inside et Pentium sont des marques d'Intel Corporation. Windows est une marque déposée de Microsoft Corporation. © 2000 HP. Tous droits réservés.

Louis Gallois, président de la SNCF

« L'archaïsme de son statut n'empêche pas la SNCF d'avoir l'un des plus forts taux de croissance en Europe »

Le président de la SNCF espère qu'après une année 2000 exceptionnelle, l'année 2001 sera financièrement équilibrée. Pour lui, le statut de

l'entreprise n'est pas un handicap à son développement. Mais il estime que les relations qu'entretiennent la SNCF, Réseau ferré de France (RFF),

responsable des infrastructures, et l'Etat doivent être modifiées. Il annoncera fin février des mesures pour améliorer le trafic en Ile-de-France.

« Après une année 2000 exceptionnelle, vous attendez-vous à une forte croissance en 2001 ?

— L'année 2001 sera forcément plus difficile, tant la progression a été forte en 2000. La conjoncture risque d'être moins porteuse et nous souffrons toujours d'un manque de matériel. Nous ne recevrons les premières locomotives commandées qu'en mars 2001 et les rames TGV qu'à partir de fin 2001. Nos objectifs restent élevés : + 5 % pour les voyageurs et + 3,9 % pour le fret. Ces taux de croissance nous placent dans le peloton de tête des pays européens. Cette politique de croissance est d'autant plus justifiée que, tous les sondages le montrent, les Français veulent du train.

— 1999 avait été l'année où le nombre de jours de grève avait été le plus faible à la SNCF. Qu'en a-t-il été en 2000 ?

— Après 124 000 jours de grève en 1997 et 180 000 en 1998, nous sommes descendus à 54 000 en 1999. En 2000, le chiffre est remonté à 85 000, dont près de la moitié



LOUIS GALLOIS

francs de chiffre d'affaires, le déficit prévu est marginal. Moins de deux jours de recettes commerciales. Notre objectif reste de parvenir, comme en 2000, à l'équilibre.

— Combien coûtera un trajet Paris-Marseille avec le TGV Méditerranée à partir du 10 juin ?

— C'est un secret que nous ne lèverons qu'au dernier moment, soit deux mois avant la mise en service du TGV, pour d'évidentes raisons de concurrence.

— Combien versez-vous de péage à Réseau ferré de France (RFF), propriétaire des infras-

tructures depuis 1996. Estimez-vous le montant de ce péage trop élevé ?

— En 2000, nous avons payé 10,25 milliards de francs à RFF et, en 2001, nous lui paierons 11,15 milliards. Pour le TGV Méditerranée, le surcoût de péage sera de 590 millions de francs pour six mois. C'est lourd, et s'y ajoutent, en 2001, les dépenses de lancement, qui pèsent sur l'exercice. Vous évoquez RFF. Sa création résulte d'une réforme qui a évité à la SNCF une faillite annoncée et a permis à l'entreprise de retrouver des repères économiques. RFF est utile. Il a apporté la clarté comptable nécessaire, il multiplie l'expertise et oblige la SNCF à rendre compte de sa gestion de projets, il permet l'ouverture du réseau tout en préservant le caractère intégré de l'exploitation ferroviaire, capital pour la sécurité et la qualité du trafic, puisque RFF délègue à la SNCF la gestion des infrastructures et des circulations.

— En quoi la dette de RFF concerne-t-elle le président de la SNCF ? A cause du tarif élevé des péages ?

— Le sort financier de RFF et celui de la SNCF sont intimement liés. Si RFF était désendetté, il pourrait investir et s'occuper

« La tendance reste à la diminution du nombre de conflits sociaux, de plus en plus locaux, liés en particulier aux agressions contre les agents »

d'avantage de l'avenir et, c'est vrai, la pression à la hausse des péages serait moins forte.

— A travers la réforme de RFF, c'est l'Etat que vous interpellez !

— L'entreprise est revenue à l'équilibre grâce à la croissance. Mais il faut maintenant investir pour pérenniser cette croissance. Et, pour investir, il faut que la SNCF fasse des bénéfices. Les modestes profits réalisés en 2000 ne doivent pas créer d'illusions sur notre capacité à acquitter des péages élevés. D'autant que nous supportons une dette encore lourde, d'environ 45 milliards de francs.

« Je souhaiterais une visibilité pluriannuelle sur trois points : l'évolution du prix des péages, les rémunérations que RFF nous verse en échange des prestations de gestion des infrastructures et la compensation que nous recevons pour les missions de service public (tarifs sociaux, Ile-de-France et TER). Ces paramètres essentiels pour la gestion de l'entreprise sont du ressort de l'Etat. En contrepar-

tie, la SNCF doit avoir une gestion exigeante. Elle s'y attache.

— François Roussely, président d'EDF, évoque explicitement une ouverture du capital de son entreprise. Qu'en est-il de la SNCF ?

— La question n'est pas à l'ordre du jour. Nous n'avons pas la même problématique stratégique... ni les mêmes performances financières.

— Néanmoins, les débats sur la concurrence ferroviaire sont récurrents.

— Il faut être pragmatique. L'ouverture à la concurrence ne doit pas nous empêcher d'assurer nos missions de service public. La concurrence entre opérateurs ferroviaires — elle est prévue pour le fret international — ne doit pas faire oublier la concurrence entre les différents modes de transport. L'archaïsme de son statut n'empêche pas la SNCF d'avoir la plus grande part de marché et l'un des plus forts taux de croissance parmi les grands réseaux ferroviaires en Europe. Elle équilibre ses comptes. Ne battons pas trop notre coulpe sous prétexte que nous ne sommes pas à la mode !

— En Ile-de-France, les critiques se multiplient sur la qualité des transports et surtout sur la ponctualité des trains. Comment comptez-vous y remédier ?

— Les irrégularités sont en effet fortes depuis septembre 2000. Même si les lignes de RER B, D et E sont plutôt préservées, la situation est préoccupante. Il y a plusieurs raisons. Une croissance très forte des trafics, une usure plus rapide que prévu des matériels et de l'infrastructure, très sollicités. Mais il y a aussi des causes externes, comme les actes d'incivilité (signaux d'alarme tirés abusivement, portes bloquées) ou les accidents de voyageurs. Elles représentent 40 % des irrégularités. Notre responsabilité est de revenir au plus vite à une situation plus normale. Nous nous y employons. Des mesures d'urgence semblent porter leurs fruits. Je présenterai fin février un plan d'ensemble au syndicat des transports d'Ile-de-France.

— Comment évolueront les effectifs de la SNCF en 2001 ?

— Avec 9 800 recrutements en 2000, nos effectifs ont augmenté de 4 500 personnes, en raison des départs. En 2001, les effectifs devraient encore croître légèrement. Il y aura, à la fin de l'année, 174 950 cheminots. Les 25 000 embauches que nous nous sommes engagés à effectuer dans le cadre de l'accord sur les 35 heures seront bien évidemment réalisées. Nous sommes la seule grande entreprise ferroviaire à créer des emplois en Europe. Nous jouons la croissance. C'est un vrai défi. »

Propos recueillis par François Bostnavaron et Frédéric Lemaître

Grève jeudi 8 février dans le RER et le métro parisien

Les perturbations devraient être limitées

UNE SEMAINE APRÈS la grève du 1^{er} février, qui avait fortement perturbé la circulation des bus, du métro et du RER en Ile-de-France, à l'appel de la CGT et des Autonomes, une partie de la CGT appelle à nouveau à la grève jeudi 8 février. Mais ce mouvement devrait avoir nettement moins d'impact que le précédent.

Les Autonomes, qui ont obtenu 20 % des voix aux dernières élections, ne se joignent plus au mouvement. Surtout, la CGT affiche ouvertement ses divisions, ce qui ne devrait pas favoriser la mobilisation de ses troupes. Contrairement à la grève du 1^{er} février, la CGT-Bus n'appelle plus ses adhérents à cesser le travail. « Ce n'est pas opportun, mais on y retournera, c'est sûr », affirme Serge Walquart, secrétaire du syndicat CGT-Bus.

Au contraire, la CGT du métro et du RER affirme que, dès le 1^{er} février, ses adhérents voulaient poursuivre le mouvement. Déjà, la semaine dernière, la mobilisation avait été moins forte dans les bus

(environ 50 % de grévistes) que sur le réseau ferré (environ 75 %). Tant du côté de la direction que des autres syndicats, on souligne que, traditionnellement, la CGT du réseau ferré est la plus combative. Ne signant jamais d'accord social, certains n'hésitent pas à qualifier ses responsables de « khmers rouges ». La proximité des élections municipales ne serait pas étrangère à ce regain de tension sociale.

La CGT du réseau ferré revendique une augmentation du point de base de 35,50 francs à 39 francs, ainsi que la mise en place du treizième mois. Selon la direction, ces deux mesures reviendraient à augmenter la masse salariale de 16 %. Les autres syndicats, en particulier la CFDT, font valoir que l'accord salarial signé en 2000 prévoit un maintien du pouvoir d'achat.

Par ailleurs, un accord d'intéressement en cours de négociation devrait permettre aux agents d'obtenir dès 2001 une prime d'environ 1 500 francs.

F. Le

Renault va produire ses Mégane sur une plate-forme commune avec Nissan

RENAULT ET NISSAN ont annoncé, mercredi 7 février, qu'ils allaient étendre leur collaboration aux voitures de taille moyenne. La prochaine génération de Mégane, fabriquée par le constructeur français, et les futures Almera, Sunny, Sentra et Tino du japonais, seront fabriquées à partir d'une même plate-forme.

Inauguré par Volkswagen au début des années 90, les plate-formes communes permettent aux constructeurs automobiles de partager certains éléments, tout en proposant à la clientèle des carrosseries différenciées. Cette mise en commun doit permettre de réduire les coûts grâce à des économies d'échelle. D'ici à 2010, Renault et Nissan partageront dix bases communes, alors que les deux constructeurs totalisent actuellement 36 plate-formes différentes.

La première plate-forme commune sera inaugurée début 2002 par Nissan, dans son usine britannique de Sunderland (Le Monde du 26 janvier). Elle concernera les petits véhicules des deux groupes. « A l'horizon 2005, plus d'une douzaine d'usines dans le monde pourraient assembler 9 modèles de voitures différents utilisant cette seule plate-forme, avec un volume annuel de 1,7 million d'unités », a récemment affirmé Patrick Pelata, vice-président de Nissan, chargé du produit.

Pour la gamme moyenne, Renault sera le premier à utiliser la nouvelle plate-forme à partir de fin 2002, date de lancement du nouveau projet Mégane, actuellement fabriquée à Douai, Dieppe et Palencia (Espagne). Nissan ne rejoindra le projet qu'en 2004, lorsque le constructeur renouvellera ses produits. A terme, 2 millions de véhicules par an devraient être fabriqués sur une base commune. Aujourd'hui, la production globale des deux constructeurs dans cette catégorie atteint 1,4 million.

Renault et Nissan, qui produiront à terme plus de 50 % de leurs volumes à partir de ces deux plate-formes, investiront au total 300 millions de dollars. « Pour le moment, il s'agit de plate-formes a minima : les deux constructeurs ont encore du mal à s'entendre sur la définition de ce qu'ils peuvent partager », explique un proche du dossier. La collaboration se limite donc à des outils industriels communs pour fabriquer des voitures, dont les composants resteront dans un premier temps encore très différents. « En revanche, les projets sont plus clairs sur les moteurs », explique-t-il. Le développement en commun d'un petit diesel est déjà programmé pour 2002.

Stéphane Lauer

France Télécom baisse de 20 % la fourchette de prix d'Orange

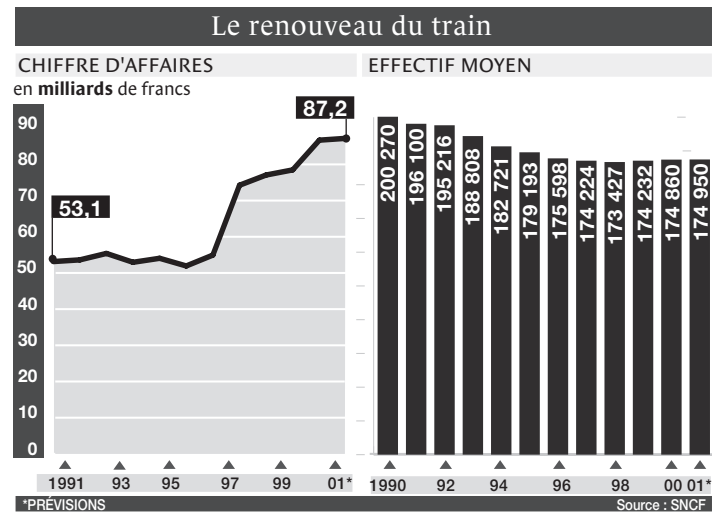
L'OPÉRATEUR FRANCE TÉLÉCOM a annoncé, mercredi 7 février, la révision à la baisse de la fourchette indicative de prix pour la vente de sa filiale de téléphonie mobile Orange. L'action Orange sera vendue entre 9,50 et 11 euros, alors que le prospectus préliminaire avait fixé une fourchette de 11,50 à 13,50 euros, soit un rabais de plus de 20 %. Les particuliers bénéficient toujours d'une réduction de 0,50 euro par action. La clôture de l'offre publique est reportée d'un jour et fixée au vendredi 9 février.

France Télécom justifie cette décision par « les conditions difficiles des marchés » et la nécessité « d'assurer le succès du placement des actions ». Cet ajustement ramène la valeur globale d'Orange, qui regroupe toutes les filiales mobiles européennes de France Télécom (Itineris et Ola en France, Orange au Royaume-Uni et en Suisse, Mobilcom en Allemagne, Dutchtone aux Pays-Bas, Mobilix au Danemark) entre 45,6 et 52,8 milliards d'euros, soit à peine plus que le prix payé en mai 2000 pour l'acquisition de la seule société britannique Orange.

Suez Lyonnaise va devenir Suez

PRESQUE CINQ ANS APRÈS SA FUSION, Suez Lyonnaise des eaux va devenir Suez tout court. Cette modification, selon nos informations, devrait être soumise au conseil de surveillance prévu le 14 mars puis entérinée par l'assemblée générale du groupe en juin. Cette décision, attendue depuis très longtemps, marque un tournant pour le groupe. Après avoir achevé son recentrage sur ses métiers (eau, énergie, propriété) et décidé de ne pas se lancer dans la téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) (Le Monde du 25 janvier), Suez doit se donner une nouvelle dynamique comme groupe mondial de services collectifs. Chaque branche est en train de réviser sa politique de marque. Le nom Lyonnaise des eaux ne devrait pas être conservé pour la branche eau du groupe.

François Lemarchand



(40 000) pour la grève nationale sur les salaires du 28 septembre. Hormis ce mouvement national, la tendance reste à la diminution du nombre de conflits. Ceux-ci sont de plus en plus locaux, liés en particulier aux agressions contre les agents.

— Pourquoi prévoyez-vous une année 2001 déficitaire, alors que vous avez augmenté vos tarifs ?

— Les tarifs voyageurs n'augmentent en 2001 que de 1,9 %, à l'exception de la première classe et des périodes de pointe du TGV, qui, globalement, progressent de 3,2 %. En tout, nos tarifs progressent de 2,2 % en 2001, après une augmentation de 1,1 % en 2000. Sur deux ans, pour les voyageurs comme pour le fret, nos tarifs auront augmenté comme l'inflation. Nous continuons à proposer aux clients un train plus simple et moins cher.

« Le budget 2001 prévoit un résultat courant déficitaire de 200 millions de francs. Notez que par rapport aux 86 milliards de

structures depuis 1996. Estimez-vous le montant de ce péage trop élevé ?

— En 2000, nous avons payé 10,25 milliards de francs à RFF et, en 2001, nous lui paierons 11,15 milliards. Pour le TGV Méditerranée, le surcoût de péage sera de 590 millions de francs pour six mois. C'est lourd, et s'y ajoutent, en 2001, les dépenses de lancement, qui pèsent sur l'exercice. Vous évoquez RFF. Sa création résulte d'une réforme qui a évité à la SNCF une faillite annoncée et a permis à l'entreprise de retrouver des repères économiques. RFF est utile. Il a apporté la clarté comptable nécessaire, il multiplie l'expertise et oblige la SNCF à rendre compte de sa gestion de projets, il permet l'ouverture du réseau tout en préservant le caractère intégré de l'exploitation ferroviaire, capital pour la sécurité et la qualité du trafic, puisque RFF délègue à la SNCF la gestion des infrastructures et des circulations.

« C'est donc une réforme équilibrée

A Villers-Bocage, la crise de la vache folle revient frapper sur son lieu de départ

CAEN

correspondance

C'est d'ici qu'est partie la crise de la vache folle. Et c'est ici qu'elle revient frapper comme un boomerang. Le 11 octobre 2000, une vache folle était repérée, et écartée à temps, à l'abattoir Soviba de Villers-Bocage (Calvados), déclenchant la plus grave crise de consommation de viande de bœuf en France depuis 1996. La semaine dernière, l'entreprise a soumis un projet de plan social, prévoyant la suppression de 112 postes sur 672 dans ce site, au tribunal de commerce de Caen, qui doit rendre son jugement vendredi 9 février. Pour les salariés, le cauchemar recommence.

En juin 1997, le tribunal, déjà, avait dû se pencher sur ce qui était alors un mastodonte de la viande bovine et porcine en Normandie, la société IDEA, en redressement judiciaire depuis 1995. Celle-ci avait grandi dans le sillage bienveillant du géant normand de la distribution Promodès, aujourd'

d'hui absorbé par Carrefour. Le dépôt de bilan d'IDEA fut un véritable tremblement de terre social dans la région.

« Je ne veux pas revivre ça. Pendant la période du redressement judiciaire, on courbait la tête dans les ateliers. On venait chercher les uns ou les autres à leur poste pour leur signifier qu'ils étaient licenciés le soir même », raconte une employée de l'abattoir de Villers-Bocage, reçue mardi 6 février, avec une délégation de salariés, par Xavier Lebrun, conseiller général et maire (divers droite) de cette bourgade de 2 845 habitants. Ce même jour, la CFDT et la CGT avaient appelé à une journée de grève, qui a été massivement suivie.

Soviba, filiale du groupe coopératif agricole Cana d'Anceins (Loire-Atlantique), s'était vu attribuer, en 1997, l'abattoir de Villers. A Brocéliande (groupe Unicopa) revenait l'exploitation de la branche charcuterie. Avec l'appui des collectivités locales et des pouvoirs publics, les deux repreneurs

ont tenu leurs engagements. Brocéliande a construit une usine ultramoderne au bord de la future autoroute A 84 reliant Caen à Rennes.

Chez Soviba, « nous avons transformé, de 1997 à 1999, un outil vieillot et obsolète en un site moderne. Nous avons répondu aux exigences de notre client Promodès. Les tonnages sont passés de 32 000 à 40 000 tonnes », souligne Jean-Luc Marres, le directeur général du groupe Soviba. « Dans ce dossier, nous avons toujours eu à faire à un partenaire loyal et franc qui a tenu parole », a rappelé devant les salariés M. Lebrun.

« ANNÉE DE RUPTURE »

Mais « 2000 a été une véritable année de rupture, estime M. Marres. La politique du rayon boucherie de Carrefour, depuis son mariage avec Promodès, a desservi Villers-Bocage ». Puis est venu ce fatidique mois d'octobre, et la véritable dépression qui s'en est suivie dans la filière bovine. « L'usine de

Villers est passée de 80 tonnes de steaks hachés frais à 20 tonnes par semaine au plus fort de la crise, et de 70 à 10 tonnes de steaks hachés surgelés. La perte de tous les débouchés à l'export représente 200 bovins en moins par semaine », affirme le directeur général. Depuis trois mois, l'abattoir perdrait plus de 1 million de francs par semaine.

« Nous proposons au tribunal de Caen de rapatrier sur notre usine du Lion d'Angers la fabrication des steaks hachés frais. Cela représente 60 emplois. Nous verrons si l'activité saucisserie-brochettes peut passer le cap de l'été. Un plan d'ensemble de restructuration du groupe est à l'étude », précise M. Marres.

Mais les salariés ne croient pas à ces arguments. « La crise bovine a bon dos, lance Michel Leroux de la CFDT. Retirer toute la troisième transformation [les produits finis], c'est vouloir, à terme, la mort de Villers-Bocage. »

Vers une restructuration du « Progrès » et du « Dauphiné »

Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, engage le rapprochement des deux groupes, qui éditent quatre quotidiens en Rhône-Alpes et en Bourgogne. Il souhaite restructurer les imprimeries

APRÈS L'OUEST en 1999 et le Nord en l'an 2000, c'est aux régions Rhône-Alpes et Bourgogne qu'Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, s'attaque cette fois pour la restructuration des titres de l'empire Hersant. Séparément, il a reçu les différentes organisations syndicales, lundi 29 et mardi 30 janvier, pour leur proposer l'ouverture de discussions sur l'avenir des groupes Progrès et Dauphiné libéré. Cette consultation « officieuse » devrait s'étaler sur deux mois avant la présentation d'un projet d'économies et de rationalisation qui devrait se traduire par des départs et des suppressions d'emplois. A l'issue de ce processus doit émerger un choix industriel de modernisation des quatre centres d'impression existants.

Rachetés simultanément par Robert Hersant en 1986, les groupes Progrès et Dauphiné, en situation de monopole dans leur zone géographique, représentent un héritage lourd à assumer. A elles seules, ces deux entreprises couvrent quinze départements, emploient plus de 3 000 personnes dans quatre quotidiens, des gratuits, des régies publicitaires avec des participations dans des hebdomadaires locaux et la télévision lyonnaise Télé Lyon Métropole (TLM). Au total, ces journaux diffusent chaque jour plus de 650 000 exemplaires, avec des suppléments TV et féminins, pour un chiffre d'affaires consolidé de 2,25 milliards de francs (343 millions d'euros).

Un ensemble de 3 300 salariés

Le pôle Rhône-Alpes-Bourgogne de la Socpresse résulte de la fusion, dans la holding Delaroche, des groupes Progrès et Dauphiné libéré. Quatre titres principaux couvrent quinze départements.

- **Le groupe Progrès**, avec 394 196 exemplaires de diffusion totale payée selon Diffusion contrôle (1999-2000), édite trois quotidiens : *Le Progrès* de Lyon (260 697 exemplaires) sur le Rhône, l'Ain et le Jura avec sa déclinaison *La Tribune* à Saint-Etienne ; *Le Journal de Saône-et-Loire* (70 978 exemplaires) et *Le Bien public-Les Dépêches* à Dijon (55 070 exemplaires).
- Le groupe est aussi éditeur de gratuits et actionnaire de l'hebdomadaire *Lyon capitale* et de la télévision Télé-Lyon Métropole.
- Centres d'impression : Chassieu

Selon un scénario éprouvé dans l'Ouest et le Nord, Yves de Chaisemartin a dressé un bilan catastrophique. Sur la base d'un récent audit interne, cet ensemble présenterait le plus mauvais ratio masse salariale/chiffre d'affaires de la presse quotidienne régionale française. Malgré deux exercices bénéficiaires dus à d'excellentes rentrées publicitaires, le groupe doit, a-t-il précisé, faire face à des besoins de trésorerie de 100 millions de francs en 2001, conséquence d'un endettement cumulé qui continue de peser lourdement sur les comptes et les résultats de la Socpresse.

BAISSE DE LA DIFFUSION

Deux autres raisons, tout aussi fondamentales, l'ont conduit à accélérer le processus. En huit ans, les journaux du groupe Progrès ont perdu plus de 55 000 exemplaires, soit 12 % de leur diffusion. La chute atteint aussi *Le Dauphiné*, passé de 350 000 exemplaires en 1986 à un peu plus de 255 000 en 2000. Dans le même temps, ces titres ont fonctionné avec les mêmes structures de fabrication réparties, jusqu'à peu, dans cinq centres de production : à Chassieu (Rhône) pour *Le Progrès*, à Saint-Etienne pour les éditions de *La Tribune-Le Progrès* dans la Loire et la Haute-Loire, et à Veurey (Isère) pour *Le Dauphiné*. Vieilles d'une vingtaine d'années, ces trois imprimeries ne peuvent faire face à l'augmentation de la pagination et à la couleur généralisée.

- (Rhône), Saint-Etienne (Loire) et Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
- 1 968 salariés.
- Chiffre d'affaires 1999 consolidé : 1 353,9 millions de francs (+ 4,9 % par rapport à 1998) ; résultat d'exploitation : 65 millions de francs (+ 32,9 %).
- **Le groupe Dauphiné libéré** (256 160 exemplaires) couvre huit départements, de la Haute-Savoie au Vaucluse. Outre le quotidien *Le Dauphiné libéré*, il publie *Lyon Matin* (7 436 exemplaires) et des hebdomadaires locaux.
- Centre d'impression : Veurey, près de Grenoble.
- 1 331 salariés.
- Chiffre d'affaires consolidé 1999 : 890,3 millions de francs (+ 5,7 %) ; résultat d'exploitation 28,8 millions de francs (+ 19,7 %).

Seuls les deux quotidiens départementaux de la région Bourgogne paraissent mieux lotis. Depuis le 2 novembre, *Le Bien public* de Dijon a arrêté ses rotatives pour être fabriqué sur celles, plus modernes, du *Courrier de Saône-et-Loire* à Chalon-sur-Saône. Le journal de la Côte-d'Or en a profité pour changer de format et de maquette. Grâce à la campagne de promotion, le résultat 2000, légèrement positif, a stoppé une chute continue depuis 1992.

Un accord de préretraites dans la presse régionale

Tous les syndicats, salariés et patronal, devraient apposer leur signature, vendredi 9 février, au bas d'un accord national de branche prévoyant les conditions de cessation anticipée d'activité dans la presse quotidienne régionale. Le nouveau texte, qui prendra le relais des plans FNE, s'appliquera aux salariés âgés de 57 ans ayant au moins quinze ans d'ancienneté dans la presse quotidienne, qui travaillent au moins 200 nuits par an. Cette mesure s'étalera sur une période de quatre ans et pourrait concerner 2 000 personnes dans l'imprimerie et les services d'expédition des journaux sur un effectif total de 17 000.

Alors qu'un accord identique a été signé, le 26 octobre 2000, dans la presse parisienne, ce texte devrait accompagner la modernisation des capacités industrielles de production. Il intervient en tout cas au moment où le pôle Rhône-Alpes-Bourgogne de la Socpresse envisage de restructurer ses quatre centres d'impression.

Jusqu'à l'an 2000, les groupes du Progrès et du Dauphiné ont vécu dans la survivance d'un Yalta de partage du territoire de la région Rhône-Alpes, fondé sur l'ancestrale rivalité entre Lyon et Grenoble. Les rares tentatives de rapprochement se sont heurtées de surcroît à l'opposition résolue entre les deux PDG, Xavier Ellie au Progrès et Denis Huertas au Dauphiné.

PLAN SOCIAL

Cette situation a pris fin en juillet 2000, lorsque Yves de Chaisemartin a engagé son plan de reconquête. Dans un premier temps, les deux groupes ont fusionné dans une même entité juridique et financière, la holding Delaroche, dont le PDG de la Socpresse a pris la présidence. A ses côtés, il a maintenu M. Huertas au Dauphiné et nommé, à la tête du Progrès, Michel Nozière, un ancien du groupe de retour d'un passage éphémère à la direction générale d'Ouest-France. Parallèlement, il a confié à Xavier Ellie une responsabilité « industrielle » au siège parisien et lui a remis son mandat de président du syndicat de la presse parisienne.

Réalisée juridiquement et financièrement, la restructuration du pôle Rhône-Alpes-Bourgogne n'est qu'en phase de démarrage.

Michel Delberghe

Devant les représentants des syndicats, M. de Chaisemartin s'est bien gardé de dévoiler un plan élaboré avec des solutions concrètes. Au contraire. Il leur a proposé de réfléchir à des propositions favorisant les « synergies de moyens ». Les « économies d'échelle » devraient surtout concerner les services administratifs, commerciaux et la fabrication. Pour éviter tout risque de conflit, il avait assuré d'emblée sa volonté de maintenir l'intégrité et l'indépendance de chacun des

titres. Dans les faits, les dirigeants de la Socpresse ont bien l'intention de « faire le ménage » avant d'engager le groupe dans de nouveaux choix industriels.

Arguant de perspectives financières moins favorables, avec l'augmentation du prix du papier, les 35 heures et la perspective d'un ralentissement publicitaire, il entend inaugurer son plan par un programme de réduction des coûts. Le renouvellement des systèmes informatiques de production comme des rotatives représentent, il est vrai, un investissement considérable, mais nécessaire, de plusieurs dizaines de millions de francs.

Pour les représentants de l'Inter-syndicale, ce programme cache, en réalité, un plan social préalable de suppressions d'emplois. Un plan dont l'engagement est désormais facilité par l'accord national de branche sur la cessation d'activité à partir de 57 ans. Pour l'heure, si personne ne peut affirmer quelle en sera l'ampleur, cette perspective suscite d'emblée des réactions de méfiance et de suspicion que les dirigeants des deux groupes devraient s'efforcer de dissiper lors d'une nouvelle rencontre prévue jeudi 8 février.

LE MONDE
diplomatique

FÉVRIER 2001

Les mensonges
de l'uranium appauvri

L'histoire expurgée
de la guerre d'Algérie

DOSSIER

L'obsession
sécuritaire :

Patrouilles conviviales
à Chicago
En France, envahissants
experts de la tolérance zéro
Des quartiers en danger
aux quartiers « dangereux »

Le retrait israélien,
préalable à la paix

SOCIÉTÉ

La retraite,
pas la déroute
Les désarrois
de l'individu-sujet

En Guyane, or « sang »
contre or vert

Un reportage de Maurice Lemoine

Egalement au sommaire :

Le climat, otage des lobbies industriels (Agnès Sinai) ; Le « boom », de la vidéo domestique au Nigeria (Jean-Christophe Servant) ; Quand s'essouffent les « tigres » asiatiques (David Camroux) ; Mort programmée du secret bancaire suisse (Jean Ziegler) ; La Russie en son miroir audiovisuel (Sylvie Braibant) ; Pour une économie à finalité humaine (René Passet) ; Fritz Lang, cinéaste prémoniteur (Philippe Dubois) ; etc.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

Grève des journalistes à « France Soir »

FRANCE SOIR n'a pas paru, mercredi 7 février, à la suite d'une grève très suivie, la veille, par les journalistes, soutenus par les employés, les cadres et les ouvriers du Livre. Six semaines après le rachat du titre par l'italien Poligrafici Editoriale (*Le Monde* du 23 décembre), des questions se posent sur l'avenir du titre et les méthodes des nouveaux dirigeants. Dans un premier temps, les salariés se sont inquiétés de retards dans le versement des salaires. Désormais, ils « déplorent le blocage du dialogue social » qui s'est manifesté lors de la remise en cause d'accords d'entreprise.

Déjà, de nombreux membres de la rédaction en chef sont parties, et la clause de cession ouverte jusqu'à la fin du mois se traduira par de nouveaux départs. Les journalistes s'inquiètent des projets de recentrage du titre sur la capitale et de création d'un supplément parisien d'une trentaine de pages, annoncés par Andrea Riffeser Monti, PDG du groupe. Ce projet a été confié à Dominique Pouchin, ancien du *Monde* et de *Libération*. Les journalistes craignent que cette orientation ne remette en cause « la vocation nationale de France Soir », d'autant plus qu'une trentaine de rédacteurs sur les quatre-vingts pourrait être affectés à ce supplément. Ils déplorent la nouvelle priorité accordée au sport et aux faits divers. Le billet de Philippe Bouvard représente à leurs yeux « un retour en arrière ».

Rupert Murdoch est en passe de mettre la main sur DirecTV, première société américaine de télévision par satellite

LONDRES

de notre correspondant à la City
Le magnat australo-américain des médias, Rupert Murdoch, serait sur le point de mettre la main sur DirecTV, première société américaine de télévision par satellite, qui compte près de dix millions d'abonnés uniquement aux Etats-Unis. Le groupe de Rupert Murdoch, News Corporation, serait parvenu à un accord de principe avec le constructeur automobile General Motors (GM) pour fusionner Sky Global Networks, la nouvelle compagnie regroupant les avoirs satellitaires de son groupe, avec Hughes Electronics, la filiale de GM qui contrôle aujourd'hui DirecTV. Selon le *Financial Times*, la transaction globale porterait sur 70 milliards de dollars.

Il y a en ce moment au 1211 Avenue of the Americas, le siège mondial de News Corporation, à New York, un homme épanoui : Rupert Murdoch. Si elle se concrétisait, la fusion de DirecTV et de SkyGlobal devrait permettre de rassurer les agences de notation financières sur le contrôle de l'endettement important de son groupe, aggravé par les pertes importantes dans l'Internet. La Bourse a réagi favorablement à la nouvelle, comme l'indique la hausse du cours de News Corp, déprimé depuis des mois.

doch de satisfaire la demande de GM d'un apport en cash de 5 à 8 milliards de dollars. Son associé de longue date, John Malone, président de Liberty Media Corp, devrait également participer à l'opération. Cette nouvelle association avec Liberty, deuxième actionnaire de News Corp, conforte la stratégie de son groupe de présence sur le marché de la télévision par câble.

La présence de ces deux poids lourds américains des médias est un autre gage offert à Wall Street et à la City. « Les investisseurs institutionnels vont se dire : ce qui est bon pour Microsoft est bon pour nous », indique John Whiteman, d'AMP Asset Management.

DES AMIS CHEZ M. BUSH

Le potentiel de développement de DirecTV, actuellement à peine bénéficiaire, est jugé considérable à la lumière de l'énorme savoir-faire technologique du groupe Murdoch dans la télévision par satellite. Un autre avantage pour Murdoch, face à GM, tient à l'absence de concurrents pour la reprise de Hughes. Des groupes comme Disney ou Sony ont été rebutés par la structure complexe de l'actionnariat. Parieur dans l'âme, amateur de risques, Murdoch, lui, n'hésite pas à jouer la vie de son empire sur un coup de dés, comme il l'avait fait en 1990 avec le lancement de BSkyB. Il envisage en outre la vente de la participation de 81 % de Hughes dans

Marc Roche

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **HIDROCANTABRICO** : la bataille pour la prise de contrôle du quatrième électricien espagnol se poursuit. Mardi, les autorités ont autorisé l'OPA lancée par Electricidade de Portugal (EDP) et la Caisse d'épargne espagnole, Cajastur, à 24 euros par action. L'espagnol Ferroatlantica associé à l'allemand EnBW a majoré sa proposition à 25,8 euros, tandis que l'allemand RWE offre 26 euros par titre.

● **EADS** : le groupe aéronautique européen a annoncé, mardi 6 février, sa prise de participation à hauteur de 26,8 % dans le groupe public aéronautique finlandais Patria.

● **TOYOTA** : le numéro un japonais de l'automobile a annoncé, mardi, un investissement de 220 millions de dollars pour construire sa première usine de moteurs V-8 aux Etats-Unis à Huntsville (Alabama).

● **E.ON** : l'électricien allemand a commencé des démarches pour vendre sa filiale spécialisée dans l'aluminium, VAW, selon le *Financial Times Deutschland* du 7 février. Pechiney et le norvégien Norsk Hydro figurent parmi les groupes les plus susceptibles d'acheter VAW.

SERVICES

● **PIZZA HUT** : la direction et les salariés du Pizza Hut Opéra ont signé, mardi soir, un accord de revalorisation salariale qui met fin à un mois de grève et de fermeture de ce restaurant, le plus grand de l'enseigne en France, situé boulevard des Italiens à Paris.

● **RATP** : la régie a décidé d'acheter 70 autobus à la société Evobus, filiale du constructeur allemand Mercedes, alors qu'elle se fournissait jusqu'à présent presque totalement auprès d'Irisbus (entreprise commune à Renault Véhicules Industriels et Iveco-Fiat).

● **SABENA** : les négociations entre la direction de la compagnie aérienne belge et les pilotes sont « complètement bloquées », a déclaré, mardi 6 février, le porte-parole de la Sabena. Direction, syndicats et pilotes ont jusqu'à jeudi soir pour

se mettre d'accord sur un plan d'économies et de suppressions d'emplois, sans quoi la faillite de la compagnie pourrait être prononcée.

● **BERTELSMANN** : « *L'indépendance éditoriale de RTL n'est pas menacée* », a assuré Albert Frère, président de Groupe Bruxelles Lambert (GBL) dans un entretien accordé aux *Echos*, mercredi 7 février. « *Aucun changement n'est prévu* » à la direction de RTL Group après l'échange de la participation de 30 % de GBL dans RTL Group contre 25,1 % de Bertelsmann. « *Rien ne devrait changer* » à M6 a-t-il précisé où RTL Group et Suez sont les actionnaires de références. L'introduction en Bourse de Bertelsmann « *sera rapide* ».

FINANCES

● **BOURSE** : Euronext, issu de la fusion des Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles, a annoncé mercredi un accord avec le marché américain Amex pour créer un marché mondial des ETF ou Trackers, ces fonds d'investissement cotés en Bourse qui répliquent un indice.

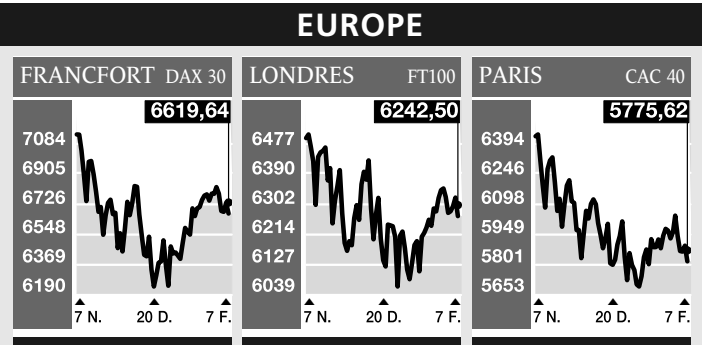
RÉSULTATS

● **CISCO** : le numéro un mondial des équipements pour réseaux Internet a mis en garde les investisseurs, mardi, sur les perspectives de l'année 2001. Malgré un bénéfice en hausse de 48 % pour le trimestre clos fin janvier, Cisco a présenté, pour la première fois depuis quatorze trimestres consécutifs, des résultats inférieurs aux prévisions des analystes.

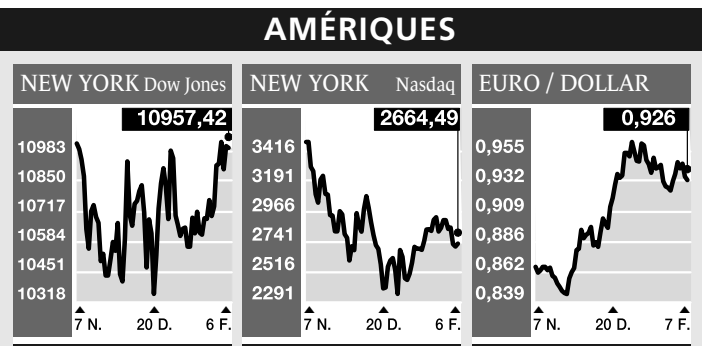
● **ERIDANIA BÉGHIN-SAY** : le groupe alimentaire franco-italien a enregistré en 2000 une hausse de 3,1 % de son résultat d'exploitation à 388 millions d'euros. Le conseil d'administration doit se prononcer le 13 mars sur le projet de scission en quatre sociétés indépendantes.

● **DSM** : le groupe chimique et pharmaceutique néerlandais a annoncé mercredi un bénéfice net de 580 millions d'euros, en hausse de 56 % par rapport aux 371 millions dégagés en 1999.

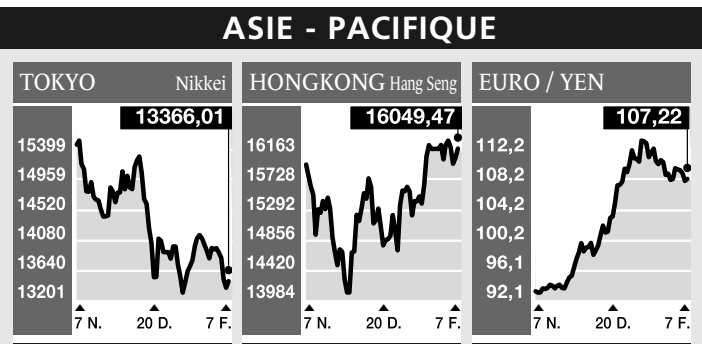
● **MANPOWER** : la société américaine de travail temporaire a enregistré un bénéfice net de 171,2 millions de dollars (182,9 millions d'euros) en 2000, en hausse de 14 %, et un chiffre d'affaires de 12,4 milliards de dollars, en hausse de 8 %.



Europe 9h57	Indices sélection	cours 07/02	Var. % 06/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4661,83	- 0,96	- 2,32
EUROPE	STOXX 50	4469,45	- 0,85	- 1,92
EUROPE	EURO STOXX 324	387,38	- 0,82	- 1,13
EUROPE	STOXX 653	356,21	- 0,67	- 1
PARIS	CAC 40	5775,62	- 1,31	- 2,54
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3939,09	- 1,21	- 2,07
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	627,50	- 0,72	- 1,58
BRUXELLES	BEL 20	3012,58	- 0,22	- 0,39
FRANCFORT	DAX 30	6619,64	- 1,10	2,89
LONDRES	FTSE 100	6242,50	- 0,81	0,32
MADRID	STOCK EXCHANGE	9831,90	- 1,04	7,93
MILAN	MITEL 30	43188,00	- 1	- 1,21
ZURICH	SPI	8035,60	- 0,33	- 1,23



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 06/02	Var. % 05/02	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10957,42	- 0,08	1,58
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1352,26	- 0,16	2,42
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2664,49	0,81	7,85
TORONTO	TSE INDEX	9301,40	- 0,05	4,12
SAO PAULO	BOVESPA	17006,77	11,45
MEXICO	BOLSA	359,47	- 1,29	13,76
BUENOS AIRES	MERVAL	512,79	0,42	23,04
SANTIAGO	IPSA GENERAL	103,13	- 0,52	7,43
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7900,75	1,09	15,76



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 07/02	Var. % 06/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13366,01	0,72	- 3,04
HONGKONG	HANG SENG	16049,47	0,86	6,32
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1942,65	- 0,26	0,82
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	72,44	- 1,86	14,35
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3262,80	- 0,41	3,43
BANGKOK	SET	23,37	1,04	25,44
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4325,33	- 1,14	8,89
WELLINGTON	NZSE-40	1988,01	0,05	4,54

SUR LES MARCHÉS

PARIS
LE CAC 40 perdait 1,25 %, à 5 779,13 points, dans les premiers échanges du mercredi 7 février. Le baromètre de la Bourse de Paris avait terminé, mardi, sur un gain de 0,5 % à 5 852,35 points. L'indice technologique IT-CAC 50 avait augmenté de 0,92 %, à 2 512,90 points.

FRANCFORT
RÉFÉRENCE de la Bourse allemande, l'indice Dax perdait 0,79 %, mercredi matin, à 6 640,38 points. Francfort avait fini en hausse de 0,98 % mardi 6 février, l'indice DAX terminant à 6 693,03 points à la clôture. Le Nemax 50 des valeurs technologiques avait gagné 1,19 %, à 2 640,85 points.

LONDRES
LES VALEURS britanniques ont commencé la journée de mercredi en baisse, le Footsie perdant 0,23 %, à 6 278,90 points. La Bourse de Londres avait progressé mardi, l'indice affichant un gain de 0,39 %, à 6 293,4 points. L'indice techMARK des valeurs de la technologie avait gagné 0,48 %, à 2 719,10 points.

TOKYO
L'INDICE NIKKEI a gagné 0,7 %, mercredi 7 février, pour atteindre 13 366,01 points. Après quatre jours de baisse, les investisseurs étrangers sont revenus sur le marché japonais et cherchaient à acquérir des titres jugés sous-évalués.

NEW YORK
LES VALEURS américaines de technologie ont progressé, mardi 6 février, après deux séances de baisse. L'indice Nasdaq a gagné 0,81 %, à 2 664,49 points. Après la fermeture, Cisco a néanmoins annoncé un bénéfice par action trimestriel de 0,18 dollar, au lieu de 0,19 dollar attendu par les analystes. Principal référence de Wall Street, l'indice Dow Jones a perdu 0,08 %, à 10 957,42 points, après avoir brièvement franchi le seuil psychologique des 11 000 points. L'indice des valeurs vedettes n'avait pas terminé au-dessus de ce seuil depuis la mi-septembre 2000. L'indice large Standard & Poor's 500 a cédé 0,15 %, à 1 352,26 points.

TAUX
LES MARCHÉS OBLIGATAIRES européens étaient en légère hausse, mercredi 7 février, en tout début de journée. Le rendement de l'OPAT, l'emprunt d'Etat français à dix ans, se détendait à 4,92 %, comme celui de son homologue allemand, le Bund, à 4,77 %. Le cours des obligations évolue mécaniquement à l'inverse de leur taux.

MONNAIES
LE YEN ET L'EURO faisaient les frais, mercredi matin, de la bonne santé du billet vert. La devise nipponne se négociait à 115,15 pour un dollar, et la monnaie européenne cotait 0,9291 dollar.

ÉCONOMIE

Augmentation du chômage en Allemagne en janvier

LE CHÔMAGE a fortement augmenté en données brutes en Allemagne, avec un taux de 10 % en janvier (contre 9,3 % en décembre) et le nombre de demandeurs d'emploi a progressé de 7 000 en données corrigées des variations saisonnières, à 3,774 millions le mois dernier, a annoncé, mardi 6 février, l'Office allemand fédéral du travail. Son président, Bernhard Jagoda, a précisé que ce chiffre était en grande partie imputable aux facteurs saisonniers, notamment dans le secteur du bâtiment. « *La hausse de l'emploi à la fin de 2000 plaide en faveur de la poursuite d'une influence positive de la croissance économique sur le marché du travail* », a-t-il déclaré, en reconnaissant toutefois que cette amélioration restait largement concentrée dans l'ouest du pays. Il a estimé qu'une fois surmontée l'influence défavorable des facteurs saisonniers d'hiver, le marché de l'emploi s'améliorera à partir de mars.

● **ZONE EURO** : Christian Noyer, vice-président de la Banque centrale européenne, estime que le rythme de hausse des prix pourrait passer cette année sous le niveau de référence de 2 %. Lors d'une conférence à Strasbourg, il a noté que l'économie américaine montrait de « *nets signes de ralentissement* » mais que cela n'aurait qu'un impact limité sur la zone euro, dont l'activité économique « *est essentiellement influencée par des facteurs intérieurs* ».

● **Les ventes au détail dans la zone euro ont augmenté de 0,2 % en volume en novembre**, après une baisse de 0,2 % en octobre, a annoncé mardi Eurostat. Sur un an, les ventes au détail ont augmenté de 1,2 % en novembre, après une hausse de 0,9 % en octobre.

● **GRANDE-BRETAGNE** : près de 8 000 emplois risquent d'être supprimés dans l'industrie manufacturière au premier trimestre 2001, selon une enquête de la Confédération de l'industrie britannique (CBI), publiée mardi.

● **La production industrielle britannique a baissé en décembre de 0,6 % par rapport à novembre**, mais elle a progressé de 0,5 % en glissement annuel, en données corrigées des variations saisonnières, a annoncé mardi l'Office national des statistiques.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	6,12607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

atteint un niveau record au Royaume-Uni au 4^e trimestre 2000, avec 121 transactions pour un montant global de 34,4 milliards de livres (57,3 milliards d'euros), a indiqué mardi l'Office national des statistiques.

● **SUISSE** : le taux de chômage s'est établi à 2 % en données brutes en janvier contre 1,9 % en décembre 2000 et contre 2,6 % en janvier 2000, a annoncé le secrétaire d'Etat aux affaires économiques, mercredi.

● **ÉTATS-UNIS** : les annonces de suppressions d'emplois par les entreprises ont été près de trois fois plus importantes en janvier 2001 qu'en janvier 2000, a indiqué mardi le cabinet Challenger, Gray & Christmas. Les entreprises américaines ont annoncé 142 208 suppressions d'emplois en janvier, soit 6 % de plus qu'en décembre, et près de trois fois plus que les 50 655 suppressions annoncées sur le même mois en 2000. Pour janvier, ce sont les secteurs de l'automobile et des télécommunications qui ont été les plus touchés.

● **JAPON** : les réserves officielles de change ont progressé de 2,6 milliards de dollars entre la fin décembre 2000 et la fin janvier 2001 pour s'établir à 364,2 milliards, a annoncé mercredi le ministère des finances.

● **CANADA** : la Banque du Canada a abaissé mardi à 3 % ses prévisions de croissance pour 2001 à cause du fléchissement de la demande américaine, mais a indiqué que l'économie canadienne tournait « *à peu près* » à pleine capacité.

● **PÉTROLE** : le ministre vénézuélien de l'énergie et des mines, Alvaro Silva Calderon, a estimé mardi à Caracas qu'un cours du baril de brut inférieur à 25 dollars posait des problèmes aux pays producteurs, même si la bande de prix fixée par l'OPEP reste bien entre 22 et 28 dollars le baril. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole « *travaillera pour ne pas arriver à 22 dollars le baril* », a assuré le ministre.

● **Le cours du baril s'est légèrement déprécié mardi sur le marché à terme de New York, de 20 cents, à 30,35 dollars**, après les déclarations du ministre saoudien du pétrole, écartant l'idée d'une nouvelle baisse de la production de l'OPEP. Le ministre ne juge pas nécessaire une réduction supplémentaire de la production de brut, affirmant que le prix du baril était actuellement « *à un niveau raisonnable* ».

Cours de change croisés

07/02 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	115,66500	0,86457	0,92665	0,14126	1,45510	0,60245
YEN.....	115,66500	107,22000	16,35000	168,33000	69,69500
EURO.....	1,07916	0,93266	0,15245	1,57050	0,65010
FRANC.....	7,07915	6,11935	6,55957	10,30085	4,26440
LIVRE.....	0,68724	0,59405	0,63675	0,09705	0,41400
FRANC SUISSE.....	1,65990	1,43485	1,53850	0,23455	2,41620

Taux d'intérêt (%)

Taux 06/02	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,77	4,63	4,92	5,37
ALLEMAGNE.....	4,74	4,71	4,78	5,25
GDE-BRETAG.....	6,13	5,71	4,86	4,41
ITALIE.....	4,74	4,67	5,17	5,74
JAPON.....	0,24	0,41	1,50	2,24
ÉTATS-UNIS.....	5,53	5,08	5,18	5,50
SUISSE.....	3,10	3,38	3,42	4
PAYS-BAS.....	4,70	4,67	4,90	5,33

Matif

Cours 9h57	Volume 07/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001.....	15891	89,79	89,77
Euribor 3 mois			
MARS 2001.....	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 06/02	Var. % 05/02
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1787,50	- 0,20
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1597
PLOMB 3 MOIS.....	497	- 0,20
ETAIN 3 MOIS.....	5188	- 0,23
ZINC 3 MOIS.....	1036	- 0,38
NICKEL 3 MOIS.....	6560	- 0,53
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,68	- 0,85
PLATINE A TERME.....	149630,50	+ 1,87
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	266,25	- 0,28
MAIS (CHICAGO).....	213	- 0,23
SOJA TOURTEAU (CHG.)	164,80
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	1086	+ 1,97
CAFÉ (LONDRES).....	616
SUCRE BL. (LONDRES).....	243

Pétrole

En dollars	Cours 06/02	Var. % 05/02
BRENT (LONDRES).....	28,70
WTI (NEW YORK).....	0,30	- 0,23
LIGHT SWEET CRUDE.....	30,27	- 0,92

Or

En euros	Cours 06/02	Var. % 05/02
OR FIN KILO BARRE.....	9040	- 0,44
OR FIN LINGOT.....	9110	- 0,38
ONCE D'OR (LO) \$.....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	52,80	+ 0,38
PIÈCE UNION LAT. 20.....	52	- 1,14
PIÈCE SUISSE.....	52,30	- 0,57
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	181,25
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	366,25
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	338	- 1,46

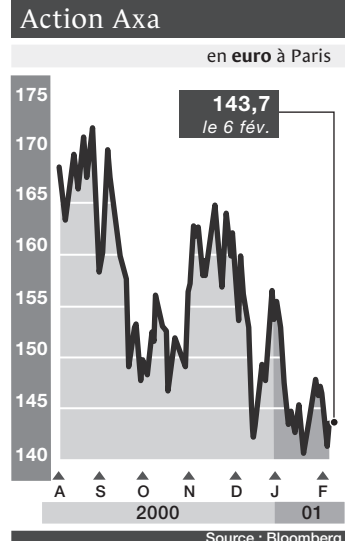
Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEUR DU JOUR

Axa cède enfin Worms

AXA s'est enfin séparé de la Banque Worms, filiale bancaire héritée de l'UAP, dont les engagements dans l'immobilier et les erreurs stratégiques lui auront coûté cher, jusqu'au bout... Entre la signature de la lettre d'intention de cession de cette petite banque à la Deutsche Bank, le 24 octobre, et l'accord définitif, mardi 6 février, Axa a dû se résigner à faire un dernier effort financier. Dans un communiqué publié mardi, l'assureur indique : « *Une charge exceptionnelle de 125 millions d'euros sera enregistrée dans les comptes de l'exercice 2000 en prévision de cette cession. Cette provision couvre les pertes nettes actuelles ou futures relatives à cette opération.* »

Axa a dû s'engager à reprendre certains actifs de la Banque Worms et a consenti une garantie de passif sur certaines créances. La charge non récurrente de 125 millions d'euros (820 milliards de francs) correspond donc à la différence entre le coût estimé de ces deux faveurs et le prix de vente de la banque, non divulgué, qui ne doit pas dépasser quelques centaines de millions de francs. Au total, en incluant la perte de Worms au premier semestre de l'année 2000 (15 millions d'euros) et le bilan des années 1997 à 1999 (80 millions d'euros), Worms aura coûté quel que 220 millions d'euros à Axa. Mardi, l'action Axa a gagné 1,55 % à 143,7 euros. La Deutsche Bank, première ban-



que privée allemande, récupère, elle, une banque restructurée, recentrée sur « *les activités destinées à la clientèle privée, la gestion d'actifs et le conseil et financement d'entreprises* » essentiellement de taille moyenne. Dans la corbeille, elle trouve notamment la filiale Gestion privée Worms, les activités de gestion de l'ancienne charge d'agents de change Nivard-Flornoy et, au total, 7,5 milliards d'euros d'actifs gérés pour le compte de particuliers ou d'investisseurs institutionnels. Elle récupère aussi 17 agences et 850 personnes, qui s'ajoutent aux 750 personnes travaillant déjà en France. Elle a repris à son compte un plan social, déjà négocié, visant à réduire les effectifs de 178 personnes.</

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action Letsbuyit a terminé sur une hausse de 57,69 %, à 0,82 euro, mardi 6 février, sur le Neuer Markt, le marché allemand des valeurs technologiques. Le matin même, le site d'achats groupés en ligne avait annoncé l'obtention en extremis d'un financement supplémentaire de 52 millions d'euros auprès d'investisseurs encore anonymes, échappant ainsi à la faillite. La proposition de Kim Schmitz, connu pour être un pirate informatique, d'apporter 50 millions d'euros aurait néanmoins été rejetée. Le site Letsbuyit.com pourrait rouvrir à la fin du mois.

● Le titre Deutsche Bank a gagné 3,43 %, à 99,70 euros, après l'an-

nonce de la signature d'un protocole d'accord de vente à la Société générale de toutes ses activités de crédit-bail (leasing). La première banque allemande a également annoncé qu'elle avait quasiment bouclé l'achat de la banque Worms à l'assureur français Axa.

● A Madrid, l'action Iberdrola a bondi de 9,86 %, à 16,04 euros, et le titre de son concurrent Endesa a pris 3,28 %, à 19,82 euros. Les deux premières compagnies espagnoles d'électricité ont profité de l'abandon de leur projet de fusion de 13,5 milliards d'euros. Les conditions posées par les autorités espagnoles, jugées trop draconiennes, avaient fait capoter l'opération.

07/02 10h25

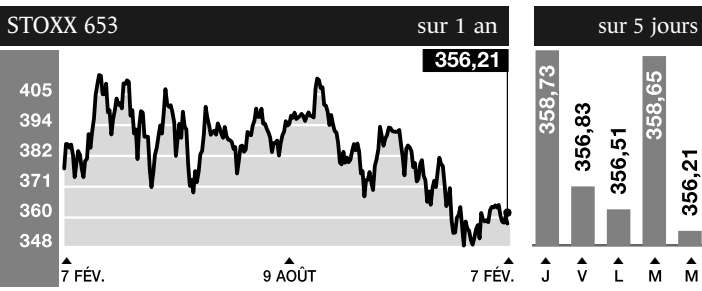
Code pays	Cours en euros	% Var. 06/02
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 20,47	...
BASF AG	DE 47,55	...
BMW	DE 38,80	-0,51
CONTINENTAL AG	DE 18,35	...
DAIMLERCHRYSLER	DE 52,65	+1,06
FIAT	IT 27,35	...
FIAT PRIV.	IT 18,27	...
MICHELIN	FR 41,27	+0,54
PEUGEOT	FR 272,90	-0,04
PIRELLI SPA	IT 3,98	...
DR ING PORSCHE	DE 346,0	+1,17
RENAULT	FR 54,55	-1,45
VALEO	FR 49,52	+0,65
VOLKSWAGEN	DE 55,80	-0,36
DJ E STOXX AUTO P	237,07	+0,44

Code pays	Cours en euros	% Var. 06/02
BANQUES		
ABBAY NATIONAL	GB 19,29	-0,97
ABN AMRO HOLDING	NL 27,20	-0,55
ALL & LEICS	GB 11,29	-0,83
ALLIED IRISH BA	GB 20,03	-0,39
ALPHA BANK	GR 33,74	+0,60
BA HOLDING AG	AT 62	...
BANK OF IRELAND	GB 16,20	-0,39
BANK OF PIRAEUS	GR 14,76	+0,41
BK OF SCOTLAND	GB 11,14	+0,28
BANKINTER R	ES 42,57	-1,23
BARCLAYS PLC	GB 34,95	+0,27
BAYR.HYPO-UVVER	DE 65,80	-0,45
BCA AG.MANTOVAN	IT 10,45	...
BCA FIDELURAM	IT 15	...
BCA INTESA	IT 5,01	...
BCA LOMBARDA	IT 10,83	...
MONTE PASCHI SI	IT 4,82	...
BCA P.BERG.-CV	IT 21,99	...
BCA P.MILANO	IT 6	...
B.P.VERONA E.S.	IT 11,99	...
BCA ROMA	IT 1,25	...
BBVA R	ES 16,60	-0,95
ESPIRITO SANTO	PT 17,35	...
BCO POPULAR ESP	ES 36,35	-1,09
B.P.SONDRIO	IT 19,55	...
BCP R	PT 5,69	...
BIPOP CARIRE	IT 6,67	...
BNL	IT 3,80	...
BNP PARIBAS	FR 95,70	-0,47
BSCH R	ES 11,49	-0,86
CHRISTIANIA BK	NO 5,97	...
COMIT	IT 7,20	...
COMM.BANK OF GR	GR 50,30	+0,20
COMMERZBANK	DE 30,50	-0,16
CREDIT LYONNAIS	FR 39,35	-0,88
DANSKE BANK	DK 18,29	-0,73
DNB HOLDING -A-	NO 5,46	...
DEUTSCHE BANK N	DE 98,90	-0,40
DEXIA	BE 179,50	-0,22
DRESDNER BANK N	DE 48,90	-0,20
EFG EUROBK ERGA	GR 20,62	-0,39
ERSTE BANK	AT 54	...
FOERENINGSSB A	SE 16,88	...
HALIFAC GROUP	GB 10,57	-2,32
HSHX HLDG	GB 16,65	-0,28
IKB	DE 16,20	...
KBC BANCASSURAN	BE 48,11	-0,50
LLOYDS TSB	GB 11,31	-0,69
NAT BANK GREECE	GR 38,56	+0,10
NATEXIS BQ POP.	FR 98	-0,56
NORDEA	SE 8,19	...
NORDEA	DK 9,78	...
ROLO BANCA 1473	IT 20,92	...
ROYAL BK SCOTL	GB 25,18	+0,44
S-E-BANKEN -A-	SE 12,79	...
SAN PAOLO IMI	IT 17,57	...
STANDARD CHARTER	GB 16,73	...
STE GENERAL-A-	FR 69,10	...
SV HANDBK -A-	SE 17,33	...
SWEDISH MATCH	SE 4,15	...
UBS N	CH 187,52	-0,69
UNICREDITO ITAL	IT 5,50	...
UNIDANMARK -A-	DK 85,75	...
DJ E STOXX BANK P	344,94	-0,52

Code pays	Cours en euros	% Var. 06/02
PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA	ES 10,30	-0,96
ACERINOX R	ES 36,45	...
ALUMINIUM GREEK	GR 37,72	+0,86
ANGLO AMERICAN	GB 68,28	+0,44
ASSIDOMAEN AB	SE 20,30	...
BEKAERT	BE 45,90	+0,22
BILLITON	GB 4,68	-0,33
BOEHLER-ULDEHOL	AT 40	...
BUNZL PLC	GB 6,99	...
CORUS GROUP	GB 1,24	-1,25
ELVAL	GR 4,12	-0,96
ISPAT INTERNATI	NL 4,32	-0,92
JOHNSON MATTHEY	GB 15,79	...
MAYR-MELNHOF KA	AT 50,20	...
METSAB-SERLA -B	FI 7,75	+1,31
HOLMEN -B-	SE 30,56	...
OUTOKUMPU	FI 9,80	...
PECHINEY-A-	FR 52,80	-0,38
RAUTARUKKI K	FI 4,80	+1,05
RIO TINTO	GB 19,40	+0,73
SIDENOR	GR 3,48	+0,58
SILVER & BARYTE	GR 28,48	...
SMURFIT JEFFERS	GB 2,14	...
STORA ENSO -A-	FI 11,60	+0,87
STORA ENSO -R-	FI 11,46	+0,53
SVENSKA CELLULO	SE 23,55	...
THYSSENKRUPP	DE 19,50	-0,26
UNION MINIERE	BE 40,48	+0,57
UPM-KYMMENE COR	FI 33	...
USINOR	FR 14,41	-1,17
VIOHALCO	GR 10,60	+1,15
VOEST-ALPINE ST	AT 30,48	...
J D WETHERSPON	GB 6,14	...
WORMS N	FR 19,50	-0,76
DJ E STOXX BASI P	184,38	-0,10

Code pays	Cours en euros	% Var. 06/02
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR 46,52	-1,02
ADIDAS-SALOMON	DE 71,50	-0,69
AGFA-GEVAERT	BE 24	-0,83
AIR FRANCE	FR 22,95	+1,03
AIRTRUCKS PLC	GB 4,04	+0,78
ALITALIA	IT 2,05	...
AUSTRIAN AIRLIN	AT 14,90	...
AUTOGIRILL	IT 13,54	...
BANG & OLUFSEN	DK 47,56	...
BENETTON GROUP	IT 2,10	...
BERKELEY GROUP	GB 12,72	+0,62
BRITISH AIRWAYS	GB 6,47	-0,24
BULGARIE	IT 12,54	...
CHRISTIAN DIOR	FR 48,34	+0,71
CLUB MED	FR 101,90	+0,10
DT.LUFTHANSA N	DE 25,70	...
ELECTROLUX -B-	SE 16,15	...
EMI TV & MERCHAN	GB 7,90	+0,38
EMU GROUP	GB 8,14	...
EURO DISNEY	FR 0,74	+2,78
GRANADA	GB 3,09	+0,51
HERMES INTL	FR 157,40	+0,90
HPI	IT 1,16	...
HUNTER DOUGLAS	NL 29,90	+0,17
KLM	NL 27,65	-1,25
HILTON GROUP	GB 3,69	-1,26
LHMV	FR 67,65	-0,81
MEDION	DE 98,90	-1,10
MOULINEX	FR 4,92	-0,81
NH HOTELES	ES 14,11	-0,07
P. & O PRINCESS	GB 5,53	-0,56
PERYMOND PLC	GB 4,74	+0,67
ROY.PHILIPS ELE	NL 37,40	-2,09
PREUSSAG AG	DE 42	-0,24
RANK GROUP	GB 2,75	...
RAYNAIR HLDGS	IE 11,80	...
SAIRGROUP N	CH 161,20	-1,20
SAS DANMARK A/S	DK 11,39	...

Code pays	Cours en euros	% Var. 06/02
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR 143	...
AKZO NOBEL NV	NL 51,90	-0,38
BASF AG	DE 47,55	...
BAYER AG	DE 53	+0,19
BOC GROUP PLC	GB 15,69	...
CELANESE N	DE 19,70	-0,25
CIBA SPEC CHIMI	CH 71,82	...
CLARIANT N	CH 365,29	-0,53
DEGUSSA-HUELS	DE 36,85	+0,14
DSM	NL 37,81	-0,50
EMS-CHEM HOLD A	CH 5004,87	...
ICI	GB 8,17	...
KEMIRA	FI 5,75	...
LAPORTE	GB 10,81	...
LONZA GRP N	CH 653,23	-0,30



SEB	FR	62	-1,43
SODEXHO ALLIANC	FR	200,50	-1,62
TELE PIZZA	ES	3,17	-0,31
THE SWATCH GRP	CH	1296,07	+0,20
THE SWATCH GRP	CH	263,89	-0,73
THOMSON MULTIME	PA	51,70	-0,19
WWW.UK UNITS	IR	1,20	...
WILSON BOWDEN	GB	12,49	...
WM-DATA -B-	SE	5,66	...
WOLFORD AG	AT	19,11	...
DJ E STOXX CYC GO P		154,33	-1,05

PHARMACIE			
ACTELION N	CH	441,99	+1,95
ALTANA AG	DE	157	+0,96
ASTRAZENECA	GB	47,86	-0,10
AVANTIS	FR	84,80	-1,17
BB BIOTECH	CH	968,48	+1,71
CELLTECH GROUP	GB	21,60	-0,36
ELAN CORP	IE	35,75	...
ESSILOR INTL	FR	330,90	+0,27
FRESENIUS MED C	DE	88	-0,56
GAMBRO -A-	SE	7,96	...
GLAXOSMITHKLINE	GB	29,17	-0,16
H. LUNDBECK	DK	105,85	...
NOVARTIS N	CH	1799,81	+0,14
NOVO-NORDISK -B	DK	211,69	...
NYCOMED AMERSHA	GB	9,21	+0,34
ORION B	FI	22,60	-1,70
QIAGEN NV	NL	35,15	-0,85
ROCHE HOLDING	CH	1221,69	+0,83
ROCHE HOLDING C	CH	1010,50	+0,61
SHIRE SYNTHELA	FR	62	+0,24
SCHERING AG	DE	59,50	+3,12
SHIRE PHARMA GR	GB	20,39	...
SERONO -B-	CH	854,73	-0,45
SMITH & NEPHEW	GB	4,87	...
SSL INTL	GB	7,85	-0,99
SULZER AG 100N	CH	716,28	-0,72
SYNTHES-STRATEC	CH	698,73	-0,37
UCB	BE	39,16	+0,13
WILLIAM DEMANT	DK	55,60	...
ZELTIA	ES	14,78	-0,61
DJ E STOXX HEAL		541,05	-0,70

BIENS D'ÉQUIPEMENT			
ABB N	CH	105,95	-0,15
ADECCO N	CH	727,98	-0,71
AEROPORTI DI RO	IT	9,40	...
AGGREGATI	GB	6,74	...
ALSTOM	FR	25,70	-0,19
ALTRAN TECHNO	FR	79,50	-0,75
ALUSUISSE GRP N	CH	630,48	...
ASSA ABLOY-B	SE	19,29	...
ASSOC BR PORTS	GB	5,89	...
ATLAS COPCO -A-	SE	24,79	...
ATLAS COPCO -B-	SE	23,66	...
ATTICA ENTRA SA	GR	6,16	+1,99
BAA	GB	9,25	...
BBA GROUP PLC	GB	5,47	...
BTG	GB	20,50	...
CIR	IT	2,47	...
CAPITA GRP	GB	7,67	...
CDB WEB TECH IN	IT	9,26	-3,24
CGIP	FR	59,10	-1,50
CMG	GB	61,89	...
COOKSON GROUP P	GB	2,73	...
DAMPKIBS -A-	DK	9646,69	...
DAMPKIBS -B-	DK	10919,52	+0,62
DAMPKIBS SVEND	DK	14537,03	...
E.ON AG	DE	59,30	+0,51
EADS SICO	FR	23,22	-1,19
ELECTROCOMPONEN	DE	10,13	...
EPOS	DE	89,50	-1,10
EURTUNNEL	FR	1,05	...
EXEL	GB	14,84	...
F.I. GROUP	GB	6,63	-0,71
GROUP 4 FALCK	DK	151,40	+0,44
FINMECCANICA	IT	1,22	...

ÉNERGIE			
BG GROUP	GB	4,08	-0,38
BP AMOCO	GB	9,43	-0,17
CEPSA	ES	10,15	+0,10
COLEXIF	FR	162	+0,12
DORDTSCHE PETRO	NL	57,65	...
ENI	IT	7,06	...
ENTERPRISE OIL	GB	10,07	...
HELLENIC PETROL	GR	9,12	-4,40

(Publicité)

www.volkswagen.fr

Golf TD 115 4MOTION
QUATRE ROUES MOTRICES PERMANENTES

Modèle présentée: Golf Comfort TD 115.

Consignes normées CE 93/116/110 (l/100km), cycle urbain (sur: urbain/mixte: 8,0/5,1/6,2. Emissions CO₂ (g/km): 167. 3613 volkswagen (0,12 franc Jacobs, 1,28 franc la minute) - 0 826 020 000 (0,36 franc la minute).

LASMO	GB	3,13	...
LATTICE GROUP	GB	2,10	-0,74
OMV AG	AT	84,80	...
PETROLEUM GEO-S	NO	10,15	...
REPSOL YPF	ES	18,42	-1,07
ROYAL DUTCH CO	NL	66,06	-0,02
SAPEM	IT	6,60	...
SHELL TRANSF	GB	9,02	-0,69
TOTAL FINA ELF	FR	162	+0,31
DJ E STOXX ENGY P		352,87	...

SCIENCES Vieux de six millions d'années, les restes de l'« ancêtre du millénaire », découvert en 2000 au Kenya par une équipe franco-kényane dirigée par Brigitte Senut,

du Muséum national d'histoire naturelle, et Martin Pickford, du Collège de France, ont été présentés, mardi 6 février. ● CES OSSEMENTS proviennent du plus ancien hominidé

bipède connu à ce jour, porteur de caractères à la fois plus simiesques (petites dents) et plus humains (meilleure adaptation à la marche debout) que les australopithèques.

● IL POURRAIT ainsi détrôner Lucy de son statut, promu par les Anglo-Saxons, aïeule de l'humanité. Martin Pickford, soupçonné de travailler sans permis de fouille, a passé cinq

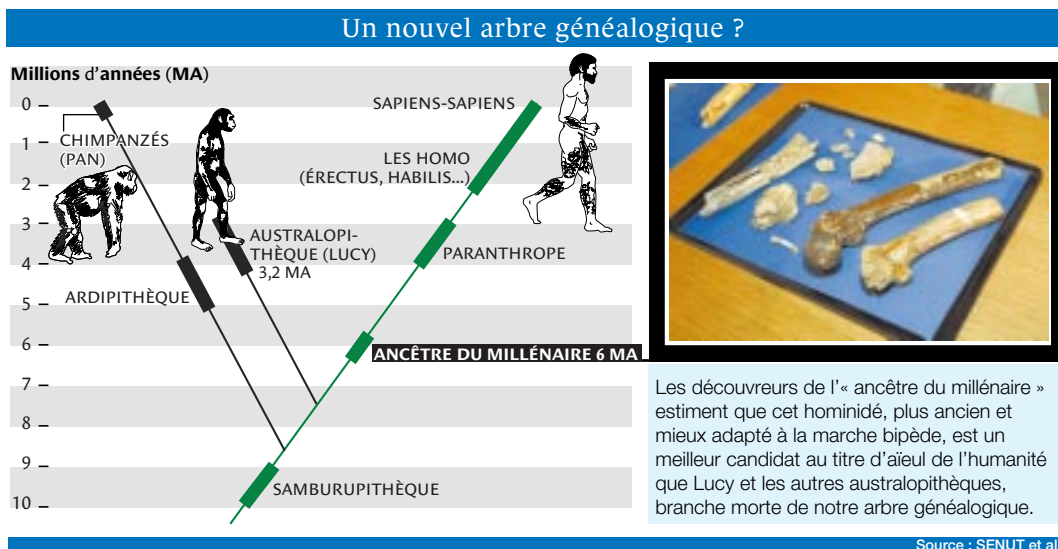
jours en prison au Kenya en mars 2000, avant d'être disculpé. ● GUÈRE ACADÉMIQUE, la polémique illustre la concurrence féroce qui anime le monde de la paléontologie.

L'« ancêtre du millénaire », plus vieux et plus humain que Lucy

Agé de six millions d'années, l'hominidé d'un nouveau genre retrouvé au Kenya par une équipe franco-kényane marchait debout et grimpait aux arbres. Ses découvreurs estiment qu'une révision de notre arbre généalogique s'impose

L'« ANCÈTRE du millénaire », un hominidé bipède vieux de six millions d'années, le plus ancien découvert à ce jour, est arrivé en France pour un voyage scientifique et promotionnel. Sa découverte par une équipe franco-kényane au pied des collines Tugen, dans la vallée du Rift, avait été annoncée à Nairobi en décembre (*Le Monde* du 6 décembre 2000), et l'on savait déjà l'essentiel : les treize éléments, provenant d'au moins six individus, retrouvés sur quatre sites par l'équipe dirigée par Brigitte Senut, du laboratoire de paléontologie du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), ouvrent de nouvelles perspectives sur l'histoire de nos lointains aïeux. « Il s'agit d'une découverte exceptionnelle », confirme Yves Coppens, professeur au Collège de France, car entre 4 et 6 millions d'années on ne disposait jusqu'alors que d'éléments isolés. »

La présentation des ossements, mardi 6 février, organisée par le Collège de France, qui, avec le CNRS et le MNHN, a financé l'expédition, a été l'occasion pour leurs découvreurs d'apporter quelques précisions supplémentaires. Notamment après l'analyse par scanner effectuée ces derniers jours à la clinique Pasteur de Toulouse. Les dents, fort petites et à l'émail épais, assez proches de celles des



chimpanzés, désignent un être frugivore et omnivore. Sa phalange, courbe et robuste, lui assurait de bonnes prises dans les arbres, et la forme de son humérus offre un autre indice de son arboricole. Mais son fémur, à grosse tête sphérique, et diverses attaches musculaires caractéristiques montrent qu'il était apte à la marche debout, « et probablement mieux adapté à ce mode de locomotion que Lucy, l'australopithèque découverte en Ethiopie en 1974 », précise Dominique Gom-

mery, l'un des membres de l'équipe.

Martin Pickford, maître de conférences au Collège de France, avait déjà étudié la géologie de la région, et y avait trouvé en 1974 une molette inférieure énigmatique. Il dispose d'éléments supplémentaires pour décrire l'environnement dans cette partie de la vallée du Rift il y a six millions d'années. Des fossiles d'herbes et d'arbres ont été retrouvés dans les sédiments, tout comme une multitude de restes animaux : des colobes, petits singes à longue

queue, typiques des forêts galeries, mais aussi des impalas, qui vivent aujourd'hui dans des zones à la couverture boisée plus éparse, mais encore des rhinocéros, quatre genres d'éléphants, des crocodiles, des cochons, des loutres, des hyènes, sans compter les grands félidés de type léopard. Plusieurs ossements de l'ancêtre portent d'ailleurs des traces de crocs, ce qui laisse supposer que ces hominidés pouvaient être la proie des carnassiers.

L'aptitude de l'ancêtre du millénaire à grimper dans les arbres devait d'ailleurs le mettre à l'abri, comme aujourd'hui les singes, des grands prédateurs, tandis que la bipédie lui permettait de glaner les fruits coriaces dont il faisait son menu. Difficile, pour l'heure, d'en dire beaucoup plus sur son mode de vie, estime Brigitte Senut, « à moins de se livrer à la paléopoesie ». Il conviendra d'abord de dépouiller les milliers d'ossements récoltés dans les collines Tugen, ce qui demandera plusieurs mois.

En revanche, la paléontologue n'hésite pas à esquisser les contours d'un nouvel arbre généalogique de l'humanité, et notamment à bouter les australopithèques, dont la fameuse Lucy, hors de la branche principale. « Dans les schémas proposés par les écoles anglo-saxonnes, on retrouve toujours une ligne droite qui mène à Australopithecus afarensis, résume-t-elle. Mais notre équipe n'a jamais cru que Lucy était notre grand-mère, mais plutôt notre grand-tante. » Elle pousse le « dogmatisme » de ses collègues américains et propose un schéma concurrent dans lequel Lucy appartient à une branche morte, tandis que l'« ancêtre du millénaire » se retrouve directement en amont d'*anamesis* et des *homo* qui ont précédé l'arrivée de l'homme moderne, *sapiens sa-*

piens. Cette hypothèse s'appuie sur les différences avec Lucy, petite, bipède manquant d'assurance et dotée de grosses dents, à l'inverse de l'« ancêtre », microdonte, bon marcheur et plus élancé (40 kg pour 1,5 m de haut), en un mot plus « humain ».

Nul doute que ce chamboulement provoquera l'émoi des chercheurs anglo-saxons

Nul doute que ce chamboulement provoquera l'émoi des paléontologues anglo-saxons : comment savoir si les six individus, au moins, auxquels les restes sont attribués n'appartenaient pas à des espèces différentes ? « Nous serions déçus s'il n'y avait pas de réactions », reconnaît Martin Pickford, qui ajoute que la découverte obligera probablement les biologistes à remettre à l'heure les horloges moléculaires utilisées pour dater la divergence entre les grands singes et les hominidés. Mais, pour que la controverse scientifique parte sur des bases solides, il faut attendre la publication, dans quelques semaines, des détails de la découverte dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*. Jusque-là, le nom scientifique de l'ancêtre restera top secret, seule la publication scientifique faisant foi en la matière. Les ossements devaient retourner au Kenya, où la construction d'un musée destiné à accueillir cet « héritage » a été entamée par les Community Museums of Kenya. Leur directeur, Eustace Gitonga, ne désespère pas qu'une expédition dirigée par un Kényan enrichisse un jour cette collection. En attendant, il a officiellement invité l'équipe française à retourner dans les collines Tugen pour compléter ses découvertes.

La revanche mouvementée du paléontologue Martin Pickford

« CINQ JOURS en prison, c'est très instructif, mais pas très rigolo ! » Le paléontologue anglais Martin Pickford, maître de conférences au Collège de France, ne pensait pas que sa passion pour les fossiles le conduirait un jour dans les geôles kényanes. Il a pourtant été arrêté, en mars 2000, pour « fouilles illégales et vol de fossiles ». Il n'a été relâché que sous caution, avant que la justice n'abandonne purement et simplement les poursuites.

Martin Pickford a riposté sur les terrains scientifique et judiciaire. Les fouilles en question, menées par une équipe franco-kényane dirigée par Brigitte Senut, du laboratoire de paléontologie du Muséum national d'histoire naturelle, ont livré une formidable moisson - quelque 4 000 ossements - dont plusieurs éléments d'hominidés vieux de six millions d'années, baptisés « ancêtres du millénaire », bien plus anciens que les 3,2 millions d'années de notre grand-tante Lucy (*Le Monde* du 6 décembre 2000). Au-delà de cette revanche académique, le chercheur souhaite voir condamner celui qui, selon lui, est à l'origine de son arrestation arbitraire, le célèbre paléontologue kényan Richard Leakey, aujourd'hui chef de l'administration kényane et membre important de l'opposition au président Daniel Arap Moi.

La mésaventure de Martin Pickford n'est que le dernier avatar d'une féroce course au monopole des fossiles d'hominidés et des lauriers qui accompagne toute avancée dans la quête des origines de l'homme. Dès les années 1970, « la famille Leakey contrôlait tout », raconte le paléontologue. Les parents, Louis, fils de missionnaires anglais né au Kenya, et sa femme Mary, ont gagné une renommée mondiale par leurs découvertes du zinjanthrope et d'*Homo habilis*. Leur fils, Richard, bien que dépourvu de diplôme, ne tarde pas à accéder à la gloire avec la découverte d'un crâne vieux de 1,8 million d'années à Koobi Fora, qui deviendra l'archétype d'*Homo habilis*, mais que d'aucuns considèrent comme un australopithèque.

Pour contrebalancer la mainmise de la famille Leakey sur le patrimoine paléontologique de l'Est africain, Martin Pickford, anglais ayant grandi au Kenya, décide de former de jeunes Kényans. L'initiative lui vaut la disgrâce mais ne l'empêche pas de faire carrière sur d'autres terrains, de l'Ouganda à la

Tanzanie, en passant par le Pakistan. Mais il rêve toujours de revenir fouiller au Kenya, pays des découvertes les plus fameuses. Sa frustration le conduit à cosigner un ouvrage intitulé *Maître à fraude*, où il détaille les turpitudes présumées de Richard Leakey.

La libération de l'attribution des permis de fouille change la donne. Martin Pickford est contacté, en 1997, par le Community Museum of Kenya, une organisation non gouvernementale de promotion du patrimoine culturel habilitée à délivrer des « affiliations ». Le paléontologue met aussitôt sur pied, avec sa collègue Brigitte Senut, une expédition dans les collines Tugen, qu'il avait déjà prospectées. « Nous nous sommes assurés qu'il n'existait pas de permis pour cette région », indique Brigitte Senut. La dernière équipe, venue de Yale, n'y avait pas mis les pieds depuis 1993 ! »

« FRANC-TIREUR »

L'équipe franco-kényane débute ses travaux en toute confiance. Tout au plus Martin Pickford reçoit-il une lettre remise par un membre du NKM invalidant son autorisation de fouille. Persuadé qu'il s'agit d'un faux destiné à l'intimider, il n'en tient pas compte. « Le formulaire utilisé date des années 1970, et la lettre, antidatée, fait référence à des événements politiques postérieurs à sa signature, visiblement imitée », s'amuse Pickford. Il sera pourtant emprisonné sur la base de ce document. Il ne nous a pas été possible de joindre les Leakey pour avoir leur version des faits.

Plus récemment, l'affaire a pris un tour moins confidentiel avec la publication par la prestigieuse revue *Science*, le 15 décembre 2000, d'un article relatant la découverte de l'ancêtre du millénaire, où plusieurs scientifiques mettaient en doute la légitimité de Pickford, qualifié de « franc-tireur » (*maverick*). Il se trouve que certains paléontologues interrogés appartiennent à l'équipe de Yale qui a arrêté ses fouilles en 1993, passant à côté de la découverte. « Dans les années 1970, j'ai bénéficié d'une bourse initialement attribuée à l'un de ces chercheurs, qui ne me l'a jamais pardonné », assure le paléontologue. Une chercheuse proche de l'équipe américaine a dû restituer à l'Ouganda des ossements emportés illégalement aux Etats-Unis, après avoir été dénoncée par... Martin Pickford.

Rumeur fatale en Ethiopie

Comme au Kenya, la vallée du Rift est, en Ethiopie, l'objet de toutes les convoitises de la part des paléontologues. Le géologue américain Jon Kalb fut aux premières loges dans les années 1970, à la grande époque des découvertes de Lucy et d'une légion d'hominidés. Mais il est passé à côté de la plupart d'entre elles, comme il le raconte dans *Aventures dans le commerce des os*, autant par manque de chance qu'à cause des efforts conjugués de ses collègues français et américains, dont le célèbre Don Johanson. Sur fond de guerre civile éthiopienne, Kalb narre en détail les fouilles de terrain, la quête incessante de bourses et d'autorisation de prospection et les trahisons et coups bas qui émaillent l'avancée de la science. La rumeur lancée par Johanson de son appartenance à la CIA le priva de financement de la part de la toute-puissante National Science Foundation (NSF) américaine, laquelle finira par reconnaître son erreur en 1987. Trop tard pour Kalb, qui avait été expulsé d'Ethiopie en 1978 sur la base de ces allégations.

★ *Aventures in the Bone Trade*, Jon Kalb, Copernicus Books, New York, novembre 2000, 416 p., 29 dollars (202 francs).

H. M.

Hervé Morin

Frissons dans la vallée

CHAMONIX

de notre envoyée spéciale

En vingt minutes d'une ascension vertigineuse, le plus haut téléphérique d'Europe propulse le skieur des forêts alpines de Chamonix (1 050 m) au sommet de l'aiguille du Midi, qui culmine à 3 842 m, au cœur d'un paysage de rocs et de glaces à couper le souffle. De la terrasse sommitale, un panorama à 360 degrés embrasse un bataillon de sommets de plus de 4 000 mètres. Au sud,

De l'aiguille du Midi à Chamonix, la vallée Blanche offre aux adeptes du hors-piste une descente hors du commun



LAURENT BOUVET

grand seigneur des lieux, le mont Blanc. Derrière ses deux « marches » – le mont Blanc du Tacul, puis le mont Maudit –, le plus haut sommet d'Europe a un air presque débonnaire et paraît étonnamment accessible. A l'est, le regard saute les frontières et se pose sur la silhouette élanée du mont Cervin (4 477 m). A l'ouest, la chaîne des Alpes se déploie de Megève jusqu'au mont Charvin, de Sallanches jusqu'au massif des Aravis. Au nord, c'est la plongée sur la vallée de Chamonix, qui, vue de si haut, dévoile ses allures de petite ville.

MONDE GLACIAIRE

Quelque 500 000 touristes accourus du monde entier viennent, chaque année, contempler ce paysage saisissant. Au milieu de ce monde glaciaire, terrasses, restaurants et ascenseurs ont un côté surréaliste. Depuis l'aiguille du Midi, la télécabine du mont Blanc survole les glaciers jusqu'à la pointe Helbronner, en Italie.

Pour accéder à la vallée Blanche, un couloir taillé dans la glace mène à une arête impressionnante. Pas question de chausser immédiatement ses skis. Les premiers pas de la randonnée ont des allures de course en haute montagne. Lentement, sur trois cents mètres, la colonne de skieurs, spatules sur l'épaule, emprunte cette voie très étroite sur

une neige parfois gelée et glissante. Vertige assuré. Par sécurité, des câbles ont été tendus pour servir de main courante et rassurer les anxieux. Les guides, crampons aux pieds, ont encordé leurs clients. Ici, en pleine saison, les bouchons sont légion. En bas de l'arête effilée, un replat permet de chausser les skis, à 3 700 mètres. La vallée Blanche déroule alors son long tapis de velours au milieu des sites mythiques de l'histoire de l'alpinisme.

Rares sont les itinéraires à ski qui offrent une telle sensation de grands espaces. Descendre la vallée Blanche, c'est toucher du doigt l'univers de la très haute montagne. Avec ses 24 kilomètres de descente et ses 2 800 mètres de dénivélé, elle offre, pendant plusieurs heures, un panorama grandiose, au cœur du massif du Mont-Blanc. Jusque dans les années 50, ce parcours glaciaire n'était connu que des alpinistes et des cristalliers. Avec l'ouverture, en 1955, du téléphérique de l'aiguille du Midi, la vallée Blanche est devenue, au fil des décennies, un classique du ski hors piste.

L'hiver dernier, quelque 85 000 skieurs l'ont parcouru. Un succès conforté par l'impression que l'absence de difficultés techniques majeures rend ce parcours accessible à tout skieur moyen. Sentiment trompeur, aux dires



des habitués de la vallée Blanche, notamment, relèvent-ils, lorsqu'on « fait la trace », c'est-à-dire lorsqu'on descend le premier, surtout après une chute de neige fraîche.

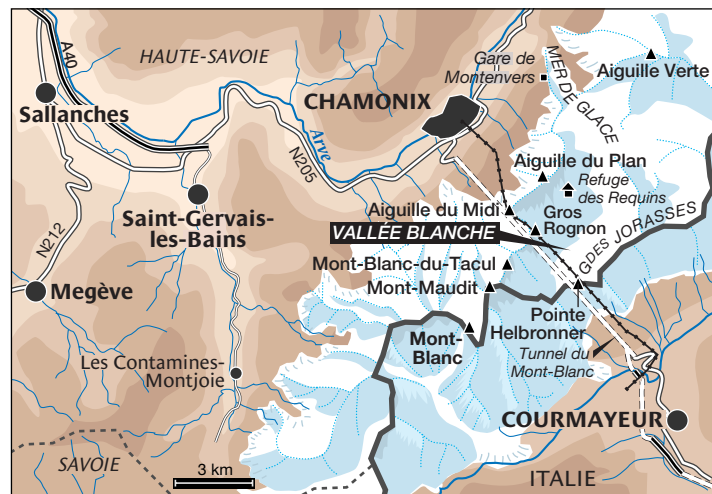
Un ultime coup d'œil au mont Blanc, et la glisse commence. Cap sur le col du Midi, à 3 532 m d'altitude. Le début de la course semble facile, large, peu bosselé et en pente douce. En fait, tout dépend de la qualité d'une neige qui, bien évidemment, n'est jamais damée. Une poudreuse plus ou moins légère peut dérouter plus d'un skieur habitué à des pistes balisées et préparées. En fonction du niveau, plusieurs itinéraires sont possibles. A côté de la vallée Blanche classique, par le vallon du Gros Rognon, deux variantes réservées aux pratiquants chevronnés – l'Envers du plan et la vraie vallée Blanche, qui suit le glacier du même nom – offrent des pentes beaucoup plus raides et nettement moins fréquentées. Une fois dépassé le Gros Rognon, la vue sur les aiguilles de Chamonix est imprenable.

On aborde ensuite le passage des Séracs, zone la plus délicate, voire la plus dangereuse, de l'itinéraire. Ici vit et bouge le glacier du Géant. Cette masse blanche et bleutée qui ne cesse d'avancer forme des blocs énormes, souvent menaçants, entre lesquels s'ouvrent des crevasses parfois invisibles. Dès les premiers jours du printemps, certains séracs sont en équilibre instable. Le danger est réel et peut être meurtrier. En 1955, par un jour de brouillard, Louis Lachenal, le célèbre alpiniste vainqueur de l'Annapurna, tomba dans une crevasse et y trouva la mort.

PONTS DE NEIGE

Les guides de haute montagne de Chamonix sont unanimes : ce passage justifie, à lui seul, la présence d'un accompagnateur qualifié. Baudrier, corde, pelle, sonde et ARVA (appareil de recherche de victime en avalanche – émetteur-récepteur d'ondes radio) constituent, sur cet itinéraire, leur matériel de base. Parfois, un fanion orange indique le lieu d'un accident mortel dont la victime n'a pas encore été récupérée par les sauveteurs. Pour franchir cette section au parcours sinueux, les skieurs doivent évoluer dans un dédale de séracs et emprunter des ponts de neige éphémères.

Prélude aux 24 km de descente, une arête effilée, coiffée d'un étroit passage balisé de câbles (photo ci-dessus), que l'on franchit à pied avant de chausser les skis pour atteindre le « passage des Séracs », section la plus délicate de la randonnée, où on évolue sur le glacier du Géant, entre les vagues de glace parcourues de crevasses parfois invisibles (photo ci-dessous). En contrebas, le refuge du Requin (photo de gauche), dont la terrasse est le lieu idéal pour reprendre des forces.





J.C. LIGÉON FOC

En bas de ces séracs, le refuge du Requin (2 516 m) et sa terrasse, dominée par la dent du Géant, sont le lieu idéal pour un casse-croûte. C'est également le meilleur point de vue sur les séracs du Géant. De nombreux skieurs font aussi une pause à la « salle à manger », nom donné à un vaste replat situé sur la mer de Glace, un glacier de 11 kilomètres, aux formes ondulées, fréquenté été comme hiver. Ultime difficulté du parcours, les séracs se situent à mi-chemin de l'arrivée.

TRAIN À CRÉMAILLÈRE

La descente se poursuit sur la langue terminale de la mer de Glace, presque à l'horizontale, face aux Drus et aux Grandes Jorasses. Lorsque l'enneigement le permet, les skieurs peuvent se laisser glisser jusqu'à Chamonix, à travers la forêt. Au printemps, l'itinéraire s'achève à la gare du Montanvers, après une lente progression sur les rebords ruisselets de la mer de Glace. La fin du parcours s'effectue alors en train à crémaillère, le long d'une ligne quasi centenaire construite à flanc de montagne.

Au terme d'une descente de près de 900 mètres de dénivelé, le voyageur débarque quasiment au centre de Chamonix. C'est la fréquentation croissante de la vallée Blanche qui a conduit les exploitants du chemin de fer à en sécuriser le parcours (il est désormais protégé contre les avalanches) afin de pouvoir ouvrir la ligne même en hiver. Ainsi, depuis 1992, les skieurs ne sont plus obligés, lorsque la neige fait défaut, d'effectuer une longue marche dans la forêt pour rejoindre la vallée.

Construit en 1908 pour acheminer les touristes jusqu'à la mer de Glace, le petit train du Montanvers n'en suscita pas moins, à l'époque, un tollé général parmi les Chamoniards. Guides, propriétaires et conducteurs de mulets estimèrent que ce chemin de fer allait sonner la fin de leur fructueuse activité le long du principal itinéraire touristique de la vallée. « Les touristes, affirmait alors un cahier de doléances, viennent visiter nos vallées pour y trouver l'hygiène de la marche, le pittoresque et la gaieté d'une promenade à dos de mulet : demander un chemin de fer pour le Montanvers, c'est demander la vie ou la bourse à toute la vallée ! »

Aujourd'hui, le train du Montanvers est pris d'assaut par des milliers de touristes et de skieurs. Il leur permet, après avoir bouclé le long parcours glaciaire de la vallée Blanche, de regagner tranquillement la vallée après une journée riche en émotions.

Sandrine Blanchard

Carnet de pistes

● **Accès.** En voiture via l'autoroute Blanche A 40. Renseignements sur l'état des routes au 04-50-53-05-51. En train via la ligne Saint-Gervais-Le Fayet/Vallorcine. En avion via Genève-Cointrin ou Lyon-Satolas d'où un bus (Satobus Alpes, tél. : 04-72-35-94-96) relie Chamonix.
● **Repères.** La meilleure période pour descendre la vallée Blanche s'étend de la mi-février à la mi-mai. Avant, c'est certes plus impressionnant (en raison du fort enneigement) mais il peut faire très froid. Le téléphérique de l'aiguille du Midi est ouvert de

8 heures à 15 h 45 avec des départs dès 7 heures pendant les week-ends de mars et d'avril. Pour éviter les files d'attente, on peut réserver son horaire de bennes jusqu'à dix jours à l'avance en composant le 08-36-68-00-67 (réservation automatique 24 heures sur 24) ou, par Minitel, au 3615 Aiguille du Midi. Surtout ne pas oublier d'emporter une crème solaire très protectrice ainsi que des vêtements chauds.

● **Prix.** Le téléphérique Chamonix-aiguille du Midi coûte 168 francs (26 €) l'aller simple et 200 francs (30 €) pour un A/R. Le retour de la vallée Blanche à Chamonix, par le petit train du Montanvers, coûte 67 francs, (10 €).

● **Guides.** Renseignements auprès de la Compagnie des guides de Chamonix (tél. : 04-50-53-00-88). Un guide peut encadrer un groupe de 8 skieurs maximum. Deux formules sont possibles. La formule « engagement privé » revient à 1 300 francs (198 €) jusqu'à 4 personnes avec un supplément de 100 francs (15 €) par personne supplémentaire. La formule « collective » revient à 360 francs (55 €) par personne, les départs étant assurés à partir de 3 personnes. Parmi les organismes proposant également des accompagnateurs, citons l'École du ski français de Chamonix (tél. : 04-50-53-22-57), Sensation ski école internationale (tél. : 04-50-53-56-46) et Mont-Blanc ski tour (tél. : 04-50-53-82-16).

● **Informations.** Auprès de l'office de tourisme de Chamonix (tél. : 04-50-53-00-24) et sur Internet (www.chamonix.com et www.aiguilledumidi.com). La Maison de la montagne, située au centre de Chamonix, abrite, d'une part, l'office de haute montagne (tél. : 04-50-53-22-08) qui centralise les informations concernant sécurité et montagne, d'autre part, la Compagnie des guides de Chamonix. Pour réserver une chambre d'hôtel ou un appartement, contacter la centrale de réservation au 04-50-53-23-33.

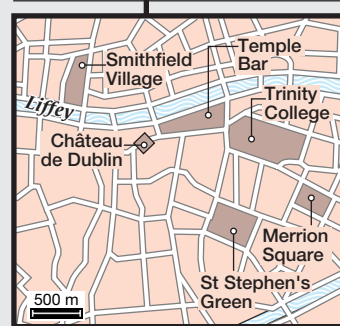
● **Domaines skiables.** De Chamonix, on peut, par téléphérique, accéder à d'autres domaines intéressants comme celui des Grands-Montets ou celui du Brévent (2 525 m), face au Mont-Blanc.



L. JOUANET/MEDIA/P

Week-end « branché » à Dublin

DEPUIS le début des années 80, l'Irlande aura offert à la scène musicale nombre de talents, des très punks Pogues à la mélodieuse Sinead O'Connor en passant par Bono, le chanteur de U 2 qui, reconnaissant, a investi force livres (« punts » en gaélique) dans un « 5 étoiles », l'Hôtel Clarence, situé sur les bords de la Liffey, dans le quartier de Temple Bar. A lui seul, l'établissement justifierait le déplacement à Dublin. Certes l'endroit, qui fait la part belle aux parquets de chêne blond, s'offre des salles de bains alliant le design des années 30 au confort contemporain et déploie un personnel aux allures de *clergymen*, n'est pas donné. Mais on se rattrapera sur les alléchants tarifs aériens de Ryanair.



La capitale irlandaise, elle non plus, ne déçoit pas le visiteur. S'il est dans l'Union européenne un pays qui bouge, c'est bien celui-ci. On peut être un nostalgique de James Joyce et refaire pour la énième fois la promenade de Leopold Blum, en dérouillant le peu d'anglais que l'on sait de pintes de bière locale, à commencer par la Guinness dont les brasseries se visitent toujours.

Mais on peut aussi préférer un Dublin plus « branché », celui de Temple Bar. Ce quartier, hier sinistré avec ses maisons de briques qu'un air humide porteur

de miasmes industriels avait patiné en gris glauque, revit. Rien d'étonnant à cela : avec plus de 8 % de croissance en 2000, l'Irlande a des airs de dragon économique et les offres d'emploi y sont rédigées en anglais et en français. « Désormais, sourit Martyn Mulhere, auteur-compositeur, ce sont les Britanniques et vous qui venez ici chercher du boulot. »

Du coup, la ville est gaie. A Powers Court, les grandes marques européennes s'affichent dans un centre commercial luxueux qui, d'un toit de verre, réunit de vieilles maisons enfin décapées. Dublin retrouve ses couloirs tout au long d'un parcours qui, de Grafton Street au Bad Ass Café, dessine un « Rock'n'roll Trail » que balisent les lieux du renouveau musical irlandais. Restaurants, pubs, galeries, magasins chics et bonnes caves vendant vins fins des deux hémisphères et whiskeys hors d'âge ponctuent la promenade. Dans sa rénovation urbaine, le Dublin de l'ère globalisée a évité le mauvais goût. En brossant ses briques, la ville reste horizontale et conserve une gouaille qui coule toujours « at the tap » (bière à la pression), dans d'innombrables bars qui, le soir, dans Temple Bar, s'animent et s'échauffent. Une guitare Fender Stratocaster, une basse, des *drums* et la voix éraillée d'une rouquine : l'ambiance est mise, pair, impair, Dublin passe et gagne.

Marc Coutty

★ Vols Paris-Dublin A/R à partir de 600 francs (91 €), de Beauvais, avec Ryanair (tél. : 0803-857-857) ou 790 francs (120 €) avec Air France (tél. : 0820-820-820) et 913 francs (139 €) avec Aer Lingus (tél. : 01-55-38-38-55).

★ Clarence Hotel (tél. : 00-353-1-407-0800) : chambre à partir de 1 700 francs (259 €) la nuit. Prix similaires au Fitzwilliam (tél. : 353-1-478-7000). Forfaits « week-end » chez Bennett Voyages, Celtic-tours, Irlande Passion, Republic Tours, Travel Solutions et Gaéland (tél. : 01-42-71-44-44) qui, pour la Saint Patrick, le 17 mars, propose, de Paris, des balades de 5 jours/4 nuits en B & B, avec une voiture, pour 2 590 francs (395 €).

★ Office du tourisme irlandais, 33, rue de Miromesnil, 75008 Paris (tél. : 01-70-20-00-20) et Internet (www.irlande-tourisme.fr et www.stpatricks-day.ie).

A tous prix

■ **395 francs (60 €) : le passeport annuel francilien** (adulte ou enfant) pour Disneyland Paris. Proposé à prix réduit jusqu'au 31 mars 2001, ce passeport, réservé aux Franciliens et aux habitants de l'Aisne, de la Marne et de l'Oise, offre, plus de trois cent trente jours par an, un accès illimité. Il donne aussi droit au magazine trimestriel *Tous en scène*, qui présente l'actualité et les nouveautés du parc. Jusqu'au 30 mars, on peut aussi, si on a déjà acheté son billet d'entrée, acquérir un Passeport annuel en en déduisant le montant, à condition de le faire le jour de la visite. Renseignements au

01-60-30-60-69. En vente à l'entrée du parc, à Auchan, Carrefour, FNAC, Virgin Megastores et au Disney Store des Champs-Élysées.
■ **1 650 francs (251 €) : un week-end à Madrid.** Sage ou un peu fou selon que l'on visite à pied la ville, faisant halte dans ses musées, grappillant avec gourmandise dans les bars à tapas. L'hôtel, un trois-étoiles de Gran Via, récemment rénové, compte parmi les immeubles début XX^e de la capitale. Ce prix, par personne en chambre double, dans un forfait 3 jours/2 nuits, petits déjeuners et vols directs Spanair inclus, est valable jusqu'au 31 mars. Une offre préparée par les spécialistes Espagne de

Voyageurs en Europe (tél. : 01-42-86-16-00) qui propose des escapades semblables dans diverses métropoles.
■ **5 190 francs (791 €) TTC : une semaine au Sri Lanka,** île luxuriante bordée de 1 500 km de sable que Nouvelles Frontières propose de sillonner, jusqu'au 31 mars, de Colombo à Kandy (Temple de la Dent sacrée de Bouddha), du site archéologique d'Anuradhapura au rocher-sanctuaire de Sigiriya. Prix par personne avec 7 nuits en chambre double et pension complète, et le vol de Paris A/R. Prix majoré du 7 au 21 février. Renseignements au 0-825-000-825, au 3615 NF et sur le site www.nouvelles-frontieres.fr.

Le ski français tarde à confirmer les bonnes dispositions de ses jeunes

La France compte quatre champions du monde juniors

SANKT ANTON (Autriche)
de notre envoyé spécial

Ni déçue ni abattue. La Française Ingrid Jacquemod veut « *positiver* » sa 26^e place dans la descente des championnats du monde de Sankt Anton, mardi 6 février : « *Une bonne expérience.* » La jeune skieuse de Val d'Isère



SKI

(22 ans) n'attendait guère mieux, au vu du déficit de forme qui la poursuit depuis le début de saison. Elle savait, avant même de rejoindre la station de l'Arberg, qu'elle ne pourrait honorer les espoirs placés en elle depuis son titre de championne du monde juniors du combiné, en 1998. Elle reste philosophe : « *Le chemin du succès, ça prend parfois du temps. Luc Alphand et Régine Cavagnoud ont persévéré longtemps dans leur voie avant de gagner.* »

Les skieurs français gagnent sur le tard, en général. Le dernier vainqueur du classement général de la Coupe du monde et la récente championne du monde de super-G ont attendu d'avoir vingt-huit ans pour monter sur la plus haute marche d'un podium de Coupe du monde. Jean-Luc Crérier a remporté sa première descente à trente-deux ans, le jour où il est devenu champion olympique, à Nagano (1998).

Outre Ingrid Jacquemod, l'équipe de France de ski alpin, présente à Sankt Anton, compte trois champions du monde juniors : la slalomeuse Laure Pequegnot (en 1994), le géant Frédéric Covili (1994) et le slalomeur Gaëtan Llorach (en 1993). A Sankt Anton, avant la tenue des épreuves techniques, aucun n'a confirmé ses bonnes dispositions de jeunesse. Laure Pequegnot (25 ans) est néanmoins montée sur un podium (2^e) à Flachau fin janvier, et Frédéric Covili (25 ans) a pris les 5^e et 6^e places des deux slaloms géants de Val d'Isère, en décembre.

Les bons résultats chez les jeunes traduisent la qualité du travail de détection effectué par les clubs. Ensuite, les choses se gâtent. « *Souvent, les jeunes qui ont des qualités naturelles les expriment rapidement sur des pistes assez faciles, explique Lionel Finance, entraîneur du groupe vitesse de l'équipe de France féminine. En Coupe du monde, c'est beaucoup plus difficile. C'est là que commence le vrai boulot.* »

Il y a une grosse marche à franchir si on veut atteindre le haut niveau.

Pour les Français, le handicap serait un peu plus important que pour d'autres. « *Question d'état d'esprit* », suggère Ingrid Jacquemod. Les entraîneurs en conviennent : ils seraient trop protecteurs avec leurs ouailles. « *Les Germaniques ont des rapports moins enveloppés que nous avec leurs athlètes* », précise Jean-Philippe Vuillet, le patron de l'équipe de France féminine. De leur côté, les skieurs auraient du mal à parvenir à maturité, à accepter les sacrifices réclamés par la haute compétition. « *Ils ont tendance à lâcher le morceau au moment où il faudrait mettre les bouchées doubles*, reconnaît Michel Vion, le directeur technique national du ski français. *Ils en prennent conscience à vingt-cinq ans alors qu'il faudrait le faire à vingt et un ans.* »

« *On a du mal à faire l'apprentissage de la gagne* », avance Gaëtan Llorach. Après des années de « galères », le slalomeur de L'Alpe d'Huez s'est parfois demandé s'il était « *fait pour cela* ». « *Chez les juniors, on n'avait pas besoin de travailler beaucoup sur le plan mental, souligne-t-il. Tout allait bien, c'était beaucoup plus gentil que les courses de Coupe du monde* ». Il a finalement pris rendez-vous avec un psychologue, pour travailler son identité. Il essaie à présent de se concentrer sur ce qu'il « *pense être bon* », et de le « *faire à fond* ».

Frédéric Covili, qui devait s'aligner dans le slalom géant de Sankt Anton, jeudi 8 février, s'est lui aussi laissé envahir par cette « *envie d'arrêter* », quelques années après son titre de champion du monde juniors. Il s'est « *posé des questions* », et puis il a repensé à Franck Piccard et à Luc Alphand, qui, eux aussi, avaient eu « *du mal à digérer* » leurs victoires précoces avant d'éclorer.

Eric Collier

■ **Le Norvégien Kjetil-André Aamodt** s'est imposé dans le combiné de Sankt Anton, mardi 6 février. En tête après le slalom disputé le 5 février, il a conservé son avance sur l'Autrichien Mario Matt et la Suisse Paul Accola dans la descente. Grâce à cette victoire, le Norvégien détient le record (14) des médailles remportées par un skieur lors des championnats du monde ou des Jeux olympiques.

Michaela Dorfmeister et ses compatriotes autrichiennes trustent le podium en descente féminine

SANKT ANTON (Autriche)
de notre envoyé spécial

L'honneur est sauf. Au neuvième jour des championnats du monde de Sankt Anton, l'équipe autrichienne de ski alpin a rétabli sa domination et retrouvé sa place au sommet du ski mondial. Michaela Dorfmeister, 27 ans, a offert au pays organisateur son premier titre de champion du monde 2001, mardi 6 février, en remportant une descente féminine perturbée par des conditions climatiques assez changeantes et une piste très vite détériorée.

Ses deux compatriotes, Renate Goetschl (deuxième à 14 centièmes) et Selina Herregger (troisième à 17 centièmes), l'ont aidée à réaliser un podium entièrement autrichien. « *On retrouve trois guerrières* », observe Florence Masnada, jeune retraitée de la course aux podiums. Les Françaises Carole Montillet et Régine Cavagnoud, décevantes, ont pris les 10^e et 12^e places, Ingrid Jacquemod finissant 26^e.

La revanche est jolie pour Michaela Dorfmeister, qui avait été devancée par Renate Goetschl dans la descente des championnats du monde de Vail, en 1999, puis au classement général de la coupe du monde 2000. Elle n'avait gagné qu'une descente de Coupe du monde, mais c'était déjà ici, à

Sankt Anton. Très en retard lors des séances d'entraînements, elle a été l'une des rares à se réjouir de la détérioration des conditions climatiques : son équipementier (Blizzard) lui fournit des skis notamment efficaces sur la neige mouillée. « *Nous avons su faire les bons choix de matériel* », indique-t-elle.

Pour les entraîneurs de l'équipe féminine autrichienne, ce triplé ne pouvait tomber mieux. Depuis l'échec de leurs skieuses dans le Super G, remporté par Régine Cavagnoud, le 29 janvier, une vive polémique s'était développée entre le directeur de l'équipe féminine, Karl Frehsner, et le responsable du groupe vitesse. Ils n'étaient pas d'accord sur la sélection.

Invitée sur un plateau de télévision au soir de sa victoire, Régine Cavagnoud avait entendu les deux hommes échanger des mots très durs. Sévèrement critiqué pour avoir voulu imposer Michaela Dorfmeister ou Selina Herregger, au détriment de Tanja Schneider, Karl Freshner tient lui aussi une belle revanche. « *Nous avons un encadrement de très haut niveau* », ont rappelé Renate Goetschl et Michaela Dorfmeister, pour rétablir le calme.

E. C.

L'AS Saint-Etienne est désormais le seul club sanctionné dans l'affaire des faux passeports

La commission d'appel de la Ligue nationale de football blanchit Metz et Monaco

Les instances de la Ligue nationale de football ont décidé, mardi 6 février, de sanctionner de façon différente les clubs qui avaient fait jouer

des footballeurs en possession de faux passeports. Tandis que Monaco et Metz n'encourent aucune sanction, Saint-Etienne, qui le même soir

était dominé 3-0 par Rennes, perd 6 points au classement du championnat de première division et se trouve désormais en position délicate.



FOOTBALL

UN PAS EN AVANT, deux sur le côté, trois en arrière. Mardi 6 février, la Ligue nationale de football (LNF), qui instruit l'affaire dite des « faux passeports » par le biais de deux de ses commissions, a rendu des décisions étonnantes et pour certaines contradictoires par rapport à celles qu'elle avait prises ces dernières semaines. Les cas de l'AS Saint-Etienne, de l'AS Monaco et du FC Metz – trois clubs ayant fait évoluer des joueurs détenteurs de faux documents au cours de cette saison – étaient évoqués dans la même journée au siège de la Ligue. Les vainqueurs s'appellent Monaco et Metz : aucune condamnation n'a finalement été prononcée contre eux. Le grand perdant est l'AS Saint-Etienne : le club du Forrez a certes vu sa sanction initiale de 7 points passer à 6 points, mais il est le seul, désormais, à porter le chapeau dans cette affaire.

Jean-Louis Campora et Carlo Molinari, présidents de l'AS Monaco et du FC Metz, peuvent donc être satisfaits. Le premier s'était offusqué, le 30 janvier, lorsque la première instance de la LNF – sa commission juridique, présidée par Jean-Pierre Camus – avait infligé 2 points de pénalité à son équipe pour le faux passeport italien du défenseur chilien Pablo Contreras. La commission d'appel et de l'éthique de la LNF, la deuxième instance de la Ligue, a finalement été sensible aux arguments du dirigeant monégasque, qui a insisté sur le fait que le contrat de son joueur a été résilié

peu après la mise au jour de son faux passeport (ce que n'a pas fait l'AS Saint-Etienne avec ses joueurs). Présidée par le procureur d'Evry, Laurent Davenas, la commission a annulé la suspension de 2 points initialement prononcée.

Camouflet pour la commission juridique, cette décision a-t-elle eu une influence lorsque, plus tard dans la soirée, les dirigeants du FC Metz ont témoigné devant cette même commission juridique ? Alors que tous les observateurs s'attendaient à un retrait de points, le club lorrain est sorti, lui aussi, indemne de la confrontation. Son gardien de but colombien, Faryd Mondragon, titulaire d'un faux passeport grec, a même été blanchi, alors que les joueurs jusque-là impliqués dans le dossier français des « faux passeports » – les Brésiliens Alex Dias et José Aloïso, l'Ukrainien Maxym Levytsky à Saint-Etienne, le Chilien Pablo Contreras à Monaco – ont tous échappé de suspensions. Carlo Molinari pourra terminer sa saison avec son gardien de but, lequel reste convoqué devant le tribunal correctionnel de Paris le 14 mars pour s'expliquer sur la provenance de sa pièce d'identité falsifiée.

CHANGEMENT DE NATIONALITÉ

Cette clémence inattendue, les Verts n'y ont pas eu droit. Le 16 janvier, les membres de la commission juridique avaient infligé une sanction de 7 points à l'AS Saint-Etienne de manière « forfaitaire ». Mardi, la commission d'appel et de l'éthique a « nuancé » cette décision. Elle a infligé trois points de suspension à l'ASSE pour la responsabilité de ses dirigeants ; elle y a ajouté trois

autres points qui correspondent au retrait de la victoire des Verts contre Toulouse le 4 décembre (1-0). L'affaire des faux passeports avait commencé ce jour-là, après la réserve portée sur la feuille de match par les dirigeants toulousains qui s'étaient étonnés du changement de nationalité d'Alex et de Maxym Levytsky en cours de saison. Le TFC est donc crédité de trois points supplémentaires, ce qui lui permet de s'extraire de la zone de relégation.

Abattu par ces nouvelles délibérations, tout autant que par la lourde défaite de son équipe à Rennes (0-3), en match avancé de la 26^e journée de championnat, le président de l'AS Saint-Etienne, Alain Bompard, a indiqué qu'il comptait démissionner de son

poste de vice-président de la LNF. « *C'est encore Saint-Etienne qu'on assassine* », a-t-il commenté. Elu au conseil d'administration de la Ligue dans la mouvance des « libéraux » emmenée par le président de l'Olympique lyonnais, Jean-Michel Aulas, Alain Bompard est un allié important pour Gérard Bourgoïn, le président de la LNF. Sa démission pourrait fragiliser la maigre majorité (12 contre 11) qui le soutenait aux dépens de son opposant, l'ancien président Noël Le Graët. Après être resté à son poste en dépit de sa mise en examen dans l'affaire concernant son ancienne société de production de volailles, Gérard Bourgoïn se serait bien passé de cette désaffection.

Frédéric Potet

Des sanctions revues et corrigées

● Les décisions de la commission d'appel et de l'éthique :

– Retrait de six points à l'AS Saint-Etienne (ASSE) pour sa responsabilité dans le changement de nationalité en cours de saison du Brésilien Alex Dias et de l'Ukrainien Maxym Levytsky, et pour avoir continué à les faire jouer en championnat. – Sursis à statuer concernant Gérard Soler, président délégué de l'ASSE, condamné en première instance à un an de suspension de toute fonction officielle, et Alain Bompard, président de l'ASSE, dans l'attente de la procédure pénale en cours. – Attribution de trois points au Toulouse FC, qui avait perdu contre Saint-Etienne (1-0) le

4 décembre et avait porté réclamation.

– Annulation de la sanction de deux points initialement infligée à l'AS Monaco, qui avait employé le Chilien Pablo Contreras, détenteur d'un faux passeport italien.

● Les décisions de la commission juridique :

– Aucune sanction envers le FC Metz, qui a évolué avec un gardien de but colombien titulaire d'un faux passeport grec, Faryd Mondragon, mais n'a jamais dépassé le quota de trois joueurs extra-communautaires. Faryd Mondragon a également été relaxé. – Trois mois de suspension, dont deux avec sursis, pour le Brésilien de l'ASSE José Aloïso, possesseur d'un faux passeport portugais.

En Italie, huit clubs sont sur la sellette

ROME

de notre correspondant

L'enquête ouverte à Udine, dans le Frioul, sur les faux passeports dans le football italien, n'en finit pas de faire des petits. Cinq parquets de la Péninsule ont ouvert des enquêtes, qui concernent désormais 8 clubs et 27 joueurs d'origine extra-communautaire. Mardi 6 février, Juan Sebastian Veron, l'Argentin de la Lazio Rome, et Alvaro Recoba, l'Uruguayen de l'Inter Milan, tous deux soupçonnés de détenir de faux passeports italiens, ont été entendus par la justice transalpine.

Neuf mises en examen ont été prononcées, mais ce sont les papiers de l'ensemble des joueurs extra-communautaires évoluant dans le Calcio qui font l'objet de vérifications. Certains

– comme Sinisa Mihajlovic, l'Italo-Yougoslave de la Lazio, ou Fernando Redondo, l'Hispano-Argentin du Milan AC – ont pu démontrer le bien-fondé de leur double nationalité, acquise par ascendance, mariage ou descendance. D'autres se sont procurés de faux papiers, aidés en cela par une organisation dont les ramifications, selon les premiers résultats de l'enquête, s'étendraient sur toute l'Europe.

Les clubs qui ont passé contrat avec ces joueurs n'étaient pas forcément au courant de ces subtilités, mais risquent d'en subir le contre-coup. Il s'agit de l'Udinese, du Milan AC, de l'Inter Milan, de Bari, de l'AS Rome, de la Lazio Rome, de Naples et de Parme. Certains des joueurs mis en cause, tels le Brésilien Alberto

(Udinese) ou Alvaro Recoba, qui s'est envolé mardi 6, après son audition, pour l'Uruguay, préfèrent regagner leur pays d'origine pour y solliciter auprès des autorités consulaires italiennes un permis de séjour régulier, motivé par leur travail dans la Péninsule.

Juan Sebastian Veron, l'une des vedettes du championnat italien, dont la mise en examen pourrait intervenir la semaine prochaine, traduit l'incompréhension ressentie par certains joueurs : « *On nous parle tant de racisme [sur les stades, NDLR], mais cette distinction entre communautaires et extra-communautaires, n'est-ce pas de la discrimination ?* »

Danielle Rouard

Corinne Niogret et Raphaël Poirée, faux jumeaux du biathlon français

POKLJUKA (Slovénie)
de notre envoyé spécial

Corinne Niogret et Raphaël Poirée, les deux figures les plus reconnaissables du biathlon français, se ressemblent jusque dans leurs performances. Dimanche 4 février, le second a suspendu à son cou, en fin de matinée, la médaille d'argent de l'épreuve de poursuite, au deuxième jour des championnats du monde de Pokljuka, un bout de terre presque désert caché sur une montagne de Slovénie. Deux heures plus tard, la première l'a imité jusque dans le détail. Elle aussi a bataillé ferme, du départ à l'arrivée, avec l'espoir de toucher la victoire. Elle aussi a fini bonne deuxième de la poursuite.

Plus tard, les deux jeunes gens ont saisi les mêmes mots pour mélanger leurs impressions de la journée. « *Je voulais gagner, a précisé Corinne Niogret, mais mes jambes ne m'ont pas assez portée sur les portions de ski les plus pentues. L'argent, c'est bien. Cette médaille prouve que je sais me préparer pour les grands événements, même sans être au sommet de ma forme physique.* » Lui, plus lent à s'épancher, a fini par le faire en économisant ses mots : « *Je ne me sens pas comblé, seulement satisfait. Je n'avais pas fait de cette compétition un objectif de ma saison. Et j'ai eu beaucoup de mal à m'y sentir à ma place. Avec cette deuxième place,*

j'ai déjà réussi mes championnats du monde. Et, pourtant, je suis fatigué, proche de la saturation. »

Le biathlon français, une discrète « tribu » de moins de trois cents âmes, ne posséderait-il qu'un seul moule pour y fondre tous ses champions ? A les voir l'un et l'autre, copies presque conformes, on serait tenté de le croire. En creusant le vernis, on découvre pourtant deux êtres aux contours presque contraires. Isérois de naissance, marié depuis l'an passé à une biathloneuse norvégienne, la douce Liv Skjelbreid, victorieuse dimanche de la poursuite, Raphaël Poirée serait fait d'un seul bloc, sans angle mort ni face cachée. Un taiseux, de la plus dure espèce, accroché depuis l'adolescence à une ambition sans nuance : « *Marquer pour l'éternité l'histoire du biathlon.* »

PAS DE TIR

Corinne Niogret, elle, se sert du verbe et des mimiques sans jamais se lasser. Elle a connu le succès jeune, à dix-neuf ans, remportant la médaille d'or du relais aux Jeux olympiques d'Albertville. Depuis, elle compense sur le pas de tir des moyens physiques fâcheusement limités. La victoire lui est familière, mais la régularité lui fait parfois défaut : mardi 6, elle a pris la 19^e place du 15 km des championnats du monde.

A en croire un expert, cet écart de nature se révélerait une carabine à la main : Jean-Pierre Amat, champion olympique de tir aux Jeux d'Atlanta, en 1996, associé depuis presque cinq ans à l'encadrement du biathlon français, les a observés l'un et l'autre, en face des cibles, notant chacun de leurs gestes à la façon d'un homme de science. « *Raphaël est très entier*, raconte-t-il. *Quand il n'est pas bon en ski, sa façon de tirer s'en ressent immédiatement. Et inversement. Raph', c'est un tout : un chercheur impatient, capable de se remettre en question s'il est convaincu que le*

changement peut profiter à sa performance. Corinne est tout son contraire. Elle sait faire abstraction, sur le pas de tir, de son état de forme physique. Elle s'est construit depuis longtemps un mode de fonctionnement qui lui réussit bien. Depuis cinq ans, je l'ai rarement vue changer ses habitudes. »

Le biathlon est ainsi : un curieux mélange des genres, où une personnalité et son contraire peuvent se retrouver sur un podium, sans avoir suivi les mêmes traces.

Alain Mercier

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : le Danois Jakob Pill, coéquipier du Français Laurent Jalabert au sein de la nouvelle équipe danoise CSC-World on Line, a remporté, mardi 6 février à Gardanne, le Grand Prix d'Ouverture.

■ **DOPAGE** : le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du Comité international olympique (CIO), a déclaré, mardi 6 février, que nombre d'athlètes se déclarent asthmatiques pour prendre des stéroïdes anabolisants. Soulignant qu'à Sydney 7 % des athlètes ont déclaré souffrir d'asthme et qu'aux Jeux d'hiver de Lillehammer (1994) 70 % à 80 % des participants avaient fait de même, le prince de Mérode a ajouté que, « *parfois, on dirait que les JO sont des Jeux pour malades !* ».

■ **FOOTBALL** : l'attaquant brésilien Ronaldinho (20 ans), qui a signé en janvier un contrat avec le Paris-SG, arrivera en France le 16 février, au lendemain de l'expiration de son contrat avec le club de Gremio Porto Alegre, a annoncé son avocat, mardi 6 février. Le contrat avec le PSG ne prenant effet que pour la saison 2001-2002, Ronaldinho pourrait être prêté à un autre club européen.

■ **TENNIS** : la Française Sandrine Testud a été éliminée par l'Américaine Meghann Shaughnessy (7-6 [7/4], 4-6, 6-3) au premier tour de l'Open de Paris, mardi 6 février.

Nuages, pluie et vent

JEUDI. Le pays se retrouve sous l'influence d'un champ dépressionnaire bien installé depuis quelques jours. Dans un flux de sud-ouest, des bandes pluvieuses circulent sur nombre de régions. La douceur est toujours au rendez-vous, mais les températures amorcent une baisse assez sensible à partir de vendredi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel est variable avec des averses cantonnées aux côtes le matin, puis plus généralisées l'après-midi. Le vent se renforce sensiblement en soirée. Il fera de 10 à 12 degrés.

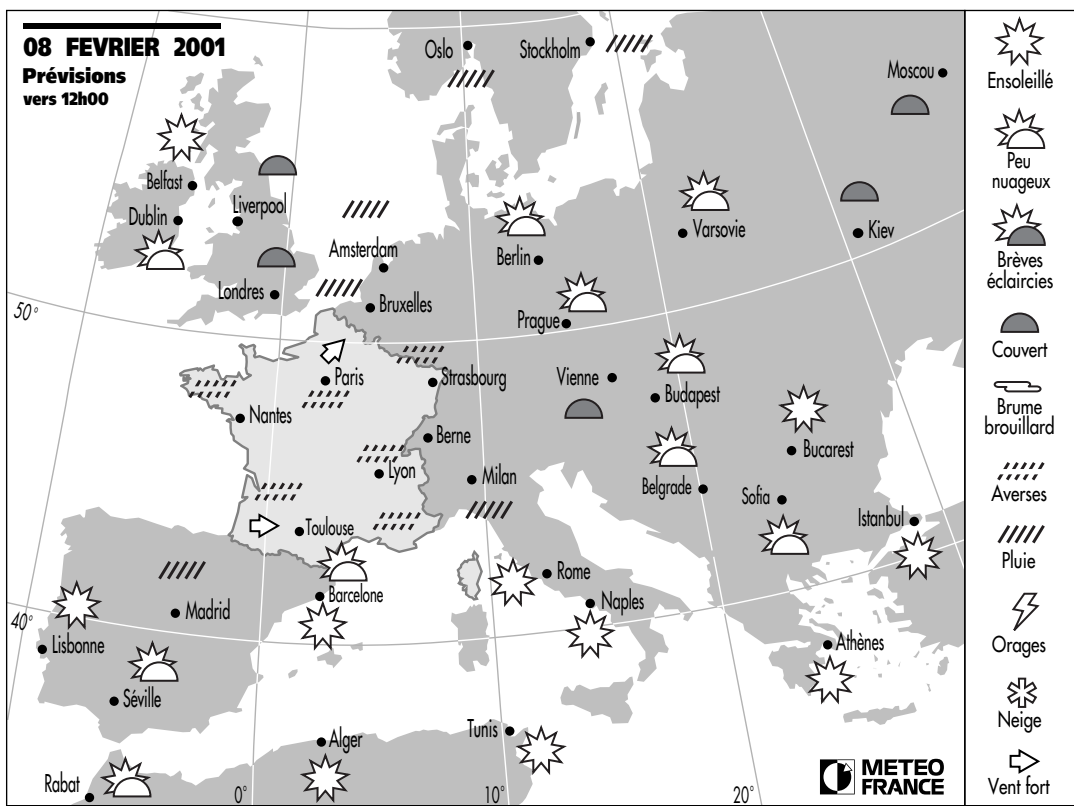
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel est très nuageux ou couvert sur le Nord-Picardie et les Ardennes avec quelques pluies. Ailleurs, le ciel est plus variable et le temps sec. Il fera de 9 à 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel est à dominante grise avec quelques pluies. Le vent de sud souffle à 60 km/h en pointes. Il fera de 12 à 16 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur le Poitou-Charentes, le ciel est nuageux avec quelques averses. Sur l'Aquitaine, les éclaircies de la matinée laissent place à un ciel plus chargé l'après-midi avec de la pluie et des orages près des côtes. En Midi-Pyrénées, le temps est plus clément. Il fera de 11 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le ciel est nuageux sur le Limousin et l'Auvergne avec quelques averses dans l'après-midi. Sur Rhône-Alpes, le ciel est très nuageux ou couvert avec des pluies. Il fera de 8 à 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le Languedoc-Roussillon bénéficie d'une belle journée. Sur Provence-Alpes-Côte d'Azur, le ciel est couvert et pluvieux; des orages peuvent éclater. De la neige tombe au-dessus de 1 300 mètres. En Corse, quelques ondées peuvent apparaître en cours d'après-midi. Il fera de 14 à 17 degrés au meilleur moment de la journée.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** La compagnie australienne Qantas propose des tarifs promotionnels à destination de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les voyages doivent s'effectuer entre le 10 février et le 10 juin, la réservation et l'émission des billets devant intervenir d'ici le 31 mars. Au départ de Paris, le vol A/R pour Adélaïde, Brisbane, Cairns, Darwin, Melbourne, Perth ou Sydney est à 6 180 F HT (942 €). On peut y ajouter une ou deux liaisons intérieures pour 180 F (27 €) par vol. Les vols A/R de Paris vers les principales villes néo-zélandaises sont proposés à 6 380 F (973 €). Renseignements au 0803-846-846 et dans les agences.

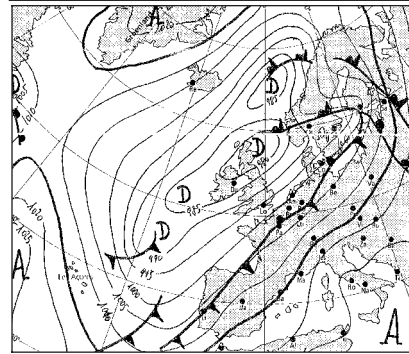
■ **PRIX.** Spécialiste des ventes de dernière minute, Dégriftour/lastminute.com propose également aux « early birds » (personnes réservant leurs vacances longtemps à l'avance) des réductions de 25 % sur les forfaits « été 2001 » réservés avant le 16 février.

PRÉVISIONS POUR LE 08 FÉVRIER 2001

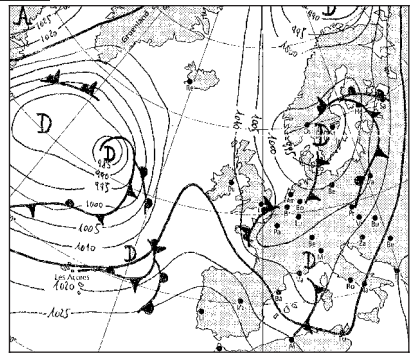
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	10/16 P
BIARRITZ	8/13 P
BORDEAUX	8/12 P
BOURGES	8/12 P
BREST	6/9 P
CAEN	7/10 P
CHERBOURG	6/9 P
CLERMONT-F.	7/11 P
DIJON	7/12 P
GRENOBLE	8/13 P
LILLE	7/10 P
LIMOGES	6/9 P
LYON	8/13 P
MARSEILLE	11/15 N
NANCY	7/13 P
NANTES	7/10 P
NICE	9/15 P
PARIS	9/11 P
PAU	6/11 N
PERPIGNAN	9/15 N
RENNES	7/10 P
ST-ETIENNE	7/13 P
STRASBOURG	7/13 P
TOULOUSE	5/14 N
TOURS	8/11 P
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	24/28 S
FORT-DE-FR.	24/28 S
NOUMEA	23/27 P

PAPEETE	25/31 S
POINTE-A-PIT.	22/28 S
ST-DENIS-RE.	24/30 P
EUROPE	
AMSTERDAM	4/10 P
ATHENES	11/18 S
BARCELONE	7/14 S
BELFAST	-1/4 S
BELGRADE	5/14 S
BERLIN	6/13 S
BERNE	4/9 P
BRUXELLES	6/10 P
BUCAREST	-2/11 S
BUDAPEST	4/12 S
COPENHAGUE	4/8 C
DUBLIN	-1/5 S
FRANCFORT	6/11 S
GENEVE	7/11 P
HELSINKI	2/5 C
ISTANBUL	10/13 S
KIEV	1/5 C
LISBONNE	9/13 S
LIVERPOOL	1/8 C
LONDRES	1/8 C
LUXEMBOURG	5/11 C
MADRID	4/8 P
MILAN	7/11 C
MOSCOU	-7/0 P
MUNICH	0/11 S
NAPLES	10/18 S
OSLO	-4/1 P
PALMA DE M.	8/15 S
PRAGUE	2/12 S
ROME	11/17 S
SEVILLE	8/16 S
ST-PETERSB.	1/5 C
STOCKHOLM	2/6 P
TENERIFE	12/16 S
VARSOVIE	3/10 S
VENISE	5/12 C
VIENNE	5/12 C
AMÉRIQUES	
BRASILIA	20/29 P
BUENOS AIR.	22/28 S
CARACAS	22/28 S
CHICAGO	1/9 C
LIMA	20/25 S
LOS ANGELES	6/14 S
MEXICO	7/24 S
MONTREAL	-15/-8 S
NEW YORK	-1/5 S
SAN FRANCISCO	7/11 S
SANTIAGO/CHI	15/32 S
TORONTO	-5/0 C
WASHINGTON	-1/11 S
AFRIQUE	
ALGER	8/19 S
DAKAR	20/26 S
KINSHASA	22/31 S
LE CAIRE	10/18 S
NAIROBI	17/27 S
PRETORIA	20/31 S
RABAT	8/16 S
TUNIS	10/20 S
ASIE-Océanie	
BANGKOK	25/30 C
BEYROUTH	9/16 C
BOMBAY	19/32 S
DIJAKARTA	27/29 P
DUBAI	14/24 S
HANOI	14/15 C
HONGKONG	13/20 S
JERUSALEM	8/15 S
NEW DEHLI	12/25 S
PEKIN	-13/1 S
SEOUL	-7/2 S
SINGAPOUR	25/30 P
SYDNEY	21/25 S
TOKYO	4/10 S



Situation le 7 février à 0 heure TU



Prévisions pour le 9 février à 0 heure TU

JARDINAGE

Le moment est venu de surveiller les pêcheurs avant de les traiter

FÉVRIER est là, les pêcheurs ne vont pas tarder à fleurir. Leurs bourgeons, dans les régions les plus douces du nord du pays, commencent déjà à débousser. Ils gonflent et les sortes d'écaillés brunes qui ont protégé les futures pousses du froid de l'hiver et de la gourmandise des oiseaux dévoreurs de bourgeons - le bouvreuil pivoine, en première ligne; les mésanges, quand il fait très froid - s'écartent doucement sous la poussée de la sève. Les bourgeons à fleurs sont plus ronds, plus gros que ceux qui donneront les futures branches, tandis que ces derniers sont pointus et plaqués contre le bois de l'année précédente.

C'est à ce moment précis qu'il faut traiter le pêcheur contre la cloque, une maladie terrible qui fait dépérir les arbres fruitiers au point, parfois, de provoquer la mort du végétal. A quoi reconnaît-on la cloque? Rien n'est plus simple. Les feuilles qui se développent, après la floraison, sont déformées, repliées sur elles-mêmes ou curieusement allongées. Elles sont plus épaisses, cartonneuses et recouvertes d'une pruine blanchâtre, parfois tachées

de rouge sur leur pourtour. Dès qu'un coup de vent survient, elles tombent par paquets, laissant les branches de l'année déplumées. Parfois, dans les atteintes les plus fortes, les pousses se déforment, voire avortent, moignons qui se dessèchent avant l'été.

Quand l'arbre n'est pas traité à temps, c'est-à-dire quand les bourgeons grossissent, déboussent donc, la maladie s'installe et l'arbre souffre énormément sans qu'il soit possible de la stopper. Nous avons pourtant réussi, en traitant un pêcheur durement frappé avec un produit total

initialement prévu pour les rosiers, mais avons pris garde de ne pas consommer les quelques fruits qu'il a donnés cette année-là, qui, heureusement, était une année sans, cet arbre ayant abondamment produit l'été précédent.

Tous les pêcheurs, tous les brugnonns, toutes les nectarines ne sont pas également atteints par cette maladie. Certains passent même à travers quand d'autres en sont atteints de façon récurrente et grave.

Le traitement est simple, efficace, mais le laps de temps pour intervenir est court, très court,

aussi court que la fenêtre de tir de la fusée Ariane. On exagère un peu, mais à peine, car cette maladie ne doit pas être prise à la légère. Elle a été la cause de la ruine de nombreux vergers autrefois, avant que la bouillie bordelaise ne soit découverte, avant que les vertus du sulfate de cuivre ne soient mises en évidence.

Dès que les bourgeons sont ouverts, dès que les boutons à fleurs sont visibles, il est trop tard. Pour traiter cette maladie, les professionnels de l'arboriculture fruitière disposent de produits efficaces et dangereux. Les amateurs se contenteront des spécialités qui leur sont vendues. Ils pourront aussi utiliser la bonne vieille bouillie bordelaise, aujourd'hui présentée sous de nombreuses formes facilement miscibles à l'eau. Mais elle existe aussi déjà diluée. Fertiligène en commercialisée même une sous forme de granulés à dissolution quasi instantanée - ce qui évitera à l'apprenti chimiste d'en prendre plein les narines quand il ne réussit pas à ouvrir la boîte.

Diluée à la bonne dose dans un pulvérisateur à pression ou à pompe, la solution de bouillie bordelaise sera rendue un peu plus

« mouillante » par une bonne giclée de produit à vaisselle. Après quoi, l'arbre sera aspergé de haut en bas, de bas en haut, de droite à gauche, sous toutes ses coutures donc, de façon qu'il soit tout bleu - la couleur de la bouillie bordelaise.

La cloque, qui a été la cause de la ruine de nombreux vergers, ne doit pas être prise à la légère

S'il reste un peu de cette solution, les rosiers à l'entour apprécieront aussi d'en recevoir une bonne dose, de même de nombreux arbustes à feuillage persistant profiteront des effets de ce vieux produit de traitement qui a reçu l'agrément de l'agriculture biologique: c'est dire sinon son innocuité, du moins sa faible toxicité.

Quelques plantes d'orangerie recevront aussi leur vaporisation

de bouillie bordelaise, notamment les lauriers-roses et les agrumes. Une attaque de cochenilles a tôt fait de recouvrir leur feuillage de miellat, puis de fumagine, que la bouillie bordelaise empêchera de se propager trop vite.

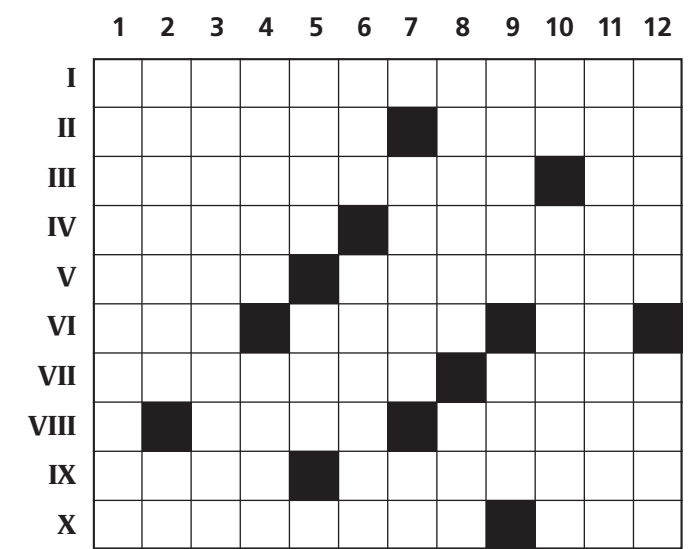
Les autres arbres fruitiers du jardin peuvent encore subir un traitement d'hiver, à base d'huiles minérales blanches, mais c'est vraiment le dernier moment pour le faire. Et ils pourront aussi recevoir, si le besoin s'en fait sentir, une bonne dose d'engrais complet à l'aplomb de leur ramure. Les troncs des fruitiers en espaliers seront inspectés: il arrive qu'en bêchant à leur pied, l'outil glisse et les blesse. Il faut alors bien nettoyer cette plaie à l'aide d'un couteau à greffer, propre et bien affûté, puis la désinfecter et la panser avec du goudron de Norvège, ou, on n'arrête pas le progrès, à l'aide d'une bombe qui fait tout en une opération. Ces plaies s'infectent et sont une porte d'entrée à toutes sortes de maladies qui font pourrir les troncs par l'intérieur. Ces nécroses fragilisent les arbres et finissent par les faire mourir.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 033

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Renforce les images - II. Poétique et plaintive. Recherché pour certains, prévu par d'autres. - III. Est toujours dans les limites. Préposition. - IV. Echappe à la rencontre. Rassemble après rencontre. - V. Sortie en liberté. Se font plumés ou susceptibles de vous plumer. - VI. Descendit. Ramassés sur la table. A la fin du début. - VII. Protégé, mais souvent plumé. Partie de l'examen. - VIII. Sacré sur le bord du Nil. Elevé sur la place. - IX. De même. Elevées

dans l'effort. - X. Voulait la paix après avoir fait la bombe. Entrent en résistance.

VERTICALEMENT

1. Mis en bon ordre. - 2. Suit de prêt les fûts et les foudres. Métal blanc. - 3. Changement de voie. - 4. En mouvement. Explose à l'arrivée. - 5. Atteint les sommets. Mouvement sur le terrain. - 6. Planté pour améliorer son coup. Prépare la sortie du monde. - 7. Le prendre en marche n'est pas sans danger. Romains. - 8. Mettais délicatement en couleur.

Trois points sur quatre. - 9. Revient chaque année à la même époque. Précieux et brillants. - 10. En treizième position chez les Grecs. Donne du goût au ragoût. - 11. Entreprises de démolition. - 12. Dépassées dès qu'elles sont vieilles. Dans le fond il fait le poids.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 032

Horizontalement

I. Conditionnel. - II. Idéologue. Ni. - III. Revu. Nudiste. - IV. Cortège. Gnou. - V. Unies. Ste. Ut. - VI. Tupi. Autre. - VII. Alésage. Sien. - VIII. Io. Ecluses. - IX. Ria. Eole. Son. - X. Essieu. Lient.

Verticalement

1. Circulaire. - 2. Odéon. Lois. - 3. Névrite. As. - 4. Douteuse. - 5. II. Espacée. - 6. Tong. Iglou. - 7. Igues. Eul (Iue). - 8. Oud. Ta. Sel. - 9. Neigeuse. - 10. Sn. Tissé. - 11. Entouré. On. - 12. Lieutenant.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1931

LE COUP DE SANTIAGO

A ses débuts, Gabriel Chagas avait déjà l'étoffe d'un grand champion. Voici une donne qu'il a jouée il y a plus de vingt ans, à Santiago du Chili.

♠ A 8 7 6 5 4	♠ D 10 9 2
♥ R 4 2	♥ D 10
♦ V 10 2	♦ 9 5
♣ R	♣ A V 9 8 7
♠ R V 3	♠ D 10 9 2
♥ V 9 7	♥ D 10
♦ R 8 7 6	♦ 9 5
♣ D 6 2	♣ A V 9 8 7

Ann : O. don. Tous vuln.

Ouest Nord Est Sud
 passe 1 ♠ passe 2 ♥
 passe 3 ♥ passe 4 ♣...

Ouest ayant entamé le 2 de Trèfle pour le Roi sec du mort, Est prit de l'As et contre-attaqua la Dame de Cœur. Comment Chagas, en Sud,

a-t-il joué pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse

Chagas prit avec le Roi de Cœur du mort et, au lieu d'essayer l'impasse à Carreau, il décida de jouer en double coupe: il a coupé un Pique, puis un Trèfle, ensuite un autre Pique et le troisième Trèfle (avec le dernier atout du mort). Enfin, il a joué l'As de Pique sur lequel il a défaussé son dernier Trèfle.

Après avoir ainsi réalisé six levées, il joua un quatrième Pique du mort, Est fournit et Chagas coupa avec son avant-dernier atout (le 8). Ouest surcoupa car il n'aurait servi à rien de défausser. Mais il ne put faire encore que son Roi de Carreau :

Ouest Nord Est Sud
 ♠ 8 7 6 5 4 3 2 ♠ 10 9 8 7 6 5 4 3 2 ♠ V 9 8 7 6 5 4 3 2 ♠ A D 8 7 6 5 4 3 2 ♠

Ouest joue le Valet de Cœur pour l'As sec de Sud, qui rejoue Carreau...

FESTIVAL AU MARTINEZ

Tous les ans, le Club Gallia organise un festival, qui se joue en général au Martinez, à Cannes. En 1995, Bitran, un joueur habitué des podiums, avait pour partenaire le Polonais Uszinski. Essayez, comme celui-ci, de faire chuter le contrat de « 4 Piques » contré. Mettez-vous à sa place en Ouest en cachant les mains d'Est et de Sud.

♠ V 9 5	♠ 7
♥ 9 8 6 5	♥ A R D V 4
♦ R V 7 6	♦ A D 8 3 2
♣ D 4	♣ 7 5
♠ D 10 6 2	♠ A R 8 4 3
♥ 7 3 2	♥ 10
♦ 10 5 4	♦ 9
♣ V 9 6	♣ A R 10 8 3 2

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passé	2 ♠	3 ♥
4 ♣	passé	4 ♠	contre...

Uszinski, en Ouest, a entamé le 2 de Cœur (pair-impair) pour le Valet d'Est, qui a rejoué l'As de Cœur. Sud a coupé et a cru bon de tirer As et Roi de Pique (Est n'a pas fourni sur le Roi). Sud a rejoué la Dame, le Roi et l'As de Trèfle sur lequel il a défaussé un Cœur (au lieu d'un Carreau), puis il a continué à jouer Trèfle. Comment Uszinski a-t-il fait chuter QUATRE PIQUES ?

Note sur les enchères

Au lieu de « 1 Pique », Sud devait ouvrir de « 1 Trèfle ». La main avec ses deux As-Roi était assez belle pour annoncer deux fois ses Piques.

Philippe Brugnon

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.45 et 1.00 Le Club. LCI
21.00 Le Tourisme sexuel. Forum

MAGAZINES

18.15 Union libre. Jean-Marc Barr. TV 5
18.30 L'Invité de PLS. LCI
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : K-Mel, Xzibit, Charlotte Rampling, Russell Banks, Frédéric Encel. Canal +
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Aviatrices : Les stars de l'aviation stalinienne. Arte
20.55 Combien ça coûte ? Les impôts ? Invités : Jean-Claude Brialy, Alice Evans, Daniel Guichard. TF 1
20.55 Des racines et des ailes. Au-delà des préjugés. Une vie à part entière. Zip Zap Circus contre l'apartheid. Les prisonniers du feu. France 3
22.35 Ça se discute. Comment réinventer la famille ? France 2
23.10 52 sur la Une. Surdoués : c'est pas gagné ! TF 1
23.10 Zone interdite. Maîtresses et enfants cachés. Maîtresses à plein temps. Adultère : les enfants de l'ombre. Nés sous X : le combat des anonymes. Enfants de personne. M 6
23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Images inconnues, la guerre du Vietnam [1/3]. France 3
1.00 Des mots de minuit. Invités : Manuel Poirier, Cynthia Fleury. France 2

DOCUMENTAIRES

20.15 360°, le reportage GEO. La grande muraille verte de Chine. Arte
20.30 Dix ans de voile autour du monde. Planète
20.30 Naissance d'un tambour. Muzzik
21.00 Le XX^e siècle. Poussières de guerre. [1/2]. Le chant des armes. Histoire
21.25 Les Couilles du « Royal Opera » de Londres. [6/6]. Planète
21.45 Musica. La Jeune Fille et la Mort. Par le quatuor Alban Berg. Arte
22.00 Conversation avec... les hommes du président. [11 et 12/12]. Histoire
22.00 Le Monde en rythmes. [7/14]. Rock et reggae. Mezzo
22.15 Petites esclaves de Birmanie. Planète
23.05 Pas de lunettes pour le tiers-monde. Planète
23.20 Profil. Peter Zumthor. L'obstination de la beauté. Arte

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. D 1 (26^e journée) : Bordeaux - Monaco. TPS Foot
20.30 Basket-ball. Suprologue (1^{re} phase, Groupe A) 13^e journée : Asvel - Ülker Istanbul. Eurosport
20.30 Basket-ball. Eurologue masculine (8^e de finale) Match retour : Trévise - Barcelone. Pathé Sport

MUSIQUE

20.20 Sonate pour piano n° 48, de Haydn. Avec Andrés Schiff, piano. Mezzo
21.00 Classic Archive. Œuvres de Chostakovitch, Wagner. Mezzo
22.45 Musica. Pèlerinage pour Jean-Sébastien Bach. Par le Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner. Arte
23.50 Dave Holland Quintet. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.50 Meurtres sous hypnose. Gérard Cuq. O. M 6
20.55 Judaïcaël. Claude D'Anna. France 2

COURTS MÉTRAGES

1.05 Stick. Festival de Clermont-Ferrand. Fini zayo. Canal +

SÉRIES

20.30 Sessions. If You're Happy and You Know It, Clap Your Hands (v.o.). Canal Jimmy
20.40 Homicide. Vérité du passé. O. Série Club
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Explosion de gloire. O. Canal Jimmy
21.25 Profiler. [1/2]. La source de tous les maux (v.o.). O. Série Club
22.35 New York District. Papa est parti. Affaires de famille. 13^{ème} RUE
22.40 Sex and the City. Confidences sur l'oreiller. O. M 6

FILMS

14.45 Boxcar Bertha. Martin Scorsese (Etats-Unis, 1972, v.o., 90 min) O. Cinéfaz
15.40 Le Prisonnier de Zenda. Richard Thorpe (Etats-Unis, 1952, 100 min) O. Cinétoile
16.30 Buena Vista Social Club. Wim Wenders (All. - EU, 1999, v.o., 100 min) O. Canal + Vert
17.15 Le Trésor de Tarzan. Richard Thorpe (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min). TCM
18.40 Hamlet. Kenneth Branagh (EU - GB, 1997, v.o., 125 min) O. TCM
19.15 F comme Fairbanks. Maurice Dugowson (France, 1976, 105 min) O. Cinétoile
19.30 Adrénaline : Le « films ». Anita Assal, Barthélémy Bompard, Philippe Dorison, John Hudson, Jean-Marie Madeddu, Alain Robak et Yann Piquier (France, 1990, 75 min) O. Cinéfaz
20.30 La Tête contre les murs. Georges Franju (France, 1959, N., 95 min) O. Ciné Classics



20.45 Mad Max 2, le défi. George Miller. Avec Emil Minty, Mel Gibson (Australie, 1981, v.o., 95 min) O. Cinéfaz
20.45 L'Année de tous les dangers. Peter Weir (Australie, 1982, v.o., 115 min) O. TCM
22.20 Mad Max. George Miller (Australie, 1979, v.o., 90 min) O. Cinéfaz
23.45 Ivan le Terrible. Sergei M. Eisenstein [1/2] (Urss, 1945, N., 95 min) O. Histoire
0.40 Batman, le défi. Tim Burton (Etats-Unis, 1992, v.o., 125 min) O. Cinéstar 2
2.05 La Nuit du loup-garou. Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1961, 90 min) O. Ciné Cinémas 1

fr Monde TELEVISION

CINÉ CLASSICS

22.05 A bout portant : Charles Aznavour
A près de soixante-dix-sept ans, Charles Aznavour n'a plus rien à prouver de son engvergure professionnelle - musicien, parolier, chanteur, acteur -, ni de ses talents, depuis bientôt un demi-siècle qu'il campe en haut de l'affiche. Mais s'il fait salle comble lors de ses tours de chant, il est curieusement maintenu à l'écart du cinéma français d'aujourd'hui, alors que l'étranger ne

cesse de le solliciter. Ciné Classics consacre une programmation spéciale à l'artiste avec huit films de son choix (dont quatre où il intervient comme acteur) et deux émissions. Un long entretien avec l'équipe du « Club » (mercredi 7 à 10 h 45, jeudi 8 à 22 h 05, vendredi 9 à 12 h 30, samedi 10 à 20 h 30 et dimanche 11 à 16 h 20) ; et la rediffusion de « A bout portant », de Roger Scianno, enregistré en 1970 (en multidiffusion tout au long de la semaine).

ARTE

0.15 Wild Blue
Un poème philosophique en noir et blanc composé par Thierry Knauff, qui se situe entre deux genres, ni vraiment documentaire, ni réellement fiction. Le cinéaste, auteur de plusieurs courts-métrages primés (*Le Sphinx*, *Abattoirs*, *Anton Webern*) a utilisé des « fragments de vie » saisis au moment de tournages et de repérages. Son but : « témoigner de l'imprévisible, fragile et terrible beauté du monde ».

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.30 Projection Publique. L'accouchement sous X. LCPAN
18.00 Face à la presse. Invité : Nicolas Sarkozy. Public Sénat
20.45 et 1.00 Le Club. La nouvelle violence urbaine et le phénomène des bandes. LCI
22.00 Les Métiers du bois. Forum
23.00 Feux d'artifice, des étoiles pleins les yeux. Forum

MAGAZINES

10.00 Arrêt sur images. Uranium : une communication appauvrie ? Invités : Luc Walpot, Guillaume D'Alessandro, Jean-François Bureau. La Cinquième
14.35 La Cinquième rencontre... Santé - Science : l'évolution du paysage depuis l'agriculture jusqu'à l'aménagement du territoire. La Cinquième
17.00 Les Lumières du music-hall. Joe Dassin. Robert Charlebois. Paris Première
18.30 L'Invité de PLS. LCI
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : The Married Monk, Spike Lee, Jihan El Tahri. Canal +
19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
21.00 Envoyé spécial. Routiers d'Europe. Kulina : les oubliés de Milosevic. Le temps des grands-parents. France 2
22.05 Le Club. Avec Charles Aznavour. Ciné Classics
22.30 Boléro. L'actualité des films d'amour. L'agenda vidéo. L'agenda livres. La robe de mariée d'un couturier. Les clips. Invité : Jean-Loup Badadie. TMC
23.10 Prise directe. A qui servent rois, reines et princesses : à faire rêver ou à gouverner ? Invités : Stéphane Bern, Charles Hargrove, Cyril Boulet, la princesse Marie-Blanche de Broglie, Henri d'Orléans, Isabelle Riveyre, Pierre Miquel, Fodé Sylla, Guy Konopnicki. France 3
23.40 Courts particuliers. Invitée : Aure Atika. Paris Première
0.15 E = M 6 spécial 10 ans. La Terre comme vous ne l'avez jamais vue. La Terre vue de l'espace. La naissance, la vie et la mort de la Terre. Les plus étonnantes naissances de notre planète. B onobos, chimpanzés. La vie en groupe. Nos ennemis intimes : les mouches. La société des fourmis. Un safari impressionnant dans le monde de l'infiniment petit. Au cœur de l'atome. M 6
0.40 Vol de nuit. Invités : Fabrice Luchini ; Sophie Calle ; Roselyne Bachelot ; Alain Duhamel ; Diéudonné. TF 1

DOCUMENTAIRES

18.05 Le Monde des animaux. Douma à faim. [14/24]. La Cinquième
18.15 Trahis par l'ONU. Histoire
18.30 L'Actors Studio. [1/2]. Billy Joel. Paris Première
19.00 Voyages, voyages. Les îles Éoliennes. Arte
19.10 Conversation avec... les hommes du président. [9 et 10/12]. Lawrence Eagleburger, Alexander Haig. Histoire
20.05 Esprit des peuples premiers. [10/13]. Radio Maorie. Planète
20.15 360°, le reportage GEO. Himalaya, sommet mortel. Arte
20.25 Il était une fois le royaume d'Angleterre. L'abbaye et le palais de Westminster. Odyssée
20.30 Histoires oubliées de l'aviation. Aventures en dirigeable. Planète
20.35 L'Afrique en morceaux. La Tragédie des Grands Lacs. Canal +
20.46 Thema. Le nouveau Moscou. Les Habits neufs de Moscou. Alexandra Marinina, tsarine du polar russe. Les Anges de Moscou. Laisse tomber New York, viens à Moscou ! Arte
21.25 Un remède contre l'obésité. Planète
22.15 Dix ans de voile autour du monde. Planète
22.20 Nelly Bly. A la conquête du journalisme. Odyssée
22.25 Chroniques d'Hollywood. Histoire
0.05 Petites esclaves de Birmanie. Planète
0.20 Un siècle d'écrivains, dernière. L'écrivain mystère. France 3

SPORTS EN DIRECT

13.30 Ski. Championnats du monde. Slalom géant messieurs (2^e manche). Eurosport
15.00 Ski. Championnats du monde. Slalom géant messieurs (2^e manche). France 3
20.00 Football. D 2 (28^e journée) : Sochaux - Montpellier. Eurosport
20.30 Basket-ball. Eurologue masculine (8^e de finale) : Estudiantes Madrid - Kinder Bologne. Pathé Sport

MUSIQUE

19.00 Transclassiques 2000 (n° 5). Avec Bruno Fontaine, piano. Muzzik
20.00 Music of the Night. Avec José Carreras. Œuvres d'Andrew Lloyd Weber. Muzzik

22.50 Soirée Yehudi Menuhin. Concerto pour violon et orchestre n° 5, de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
0.20 Jazz Box 99. Avec Susie Arioli, chant ; Jordan Officier, guitare ; Michael Browne, guitare. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.15 La Clé des champs. Charles Nemes [2/6]. TV 5
20.30 Une clinique au soleil. Joséé Dayan. Festival
20.40 Coup de force. Sandor Stern. O. TF 6
20.55 L'Impossible Retour. Robert Ellis Miller. O. TMC
22.10 Chasse en terrain ennemi. Youri Moroz. Arte
22.20 Les Liens du cœur. Joséé Dayan. Festival
23.00 Le Prix de l'éternité. David Jackson. O. TF 1
0.25 L'Enfant du secret. Joséé Dayan. Festival

COURTS MÉTRAGES

20.40 Courts au 13. Les Redoutables : Question de choix. Thierry Binisti. 13^{ème} RUE
0.25 Mickro ciné. Spécial Festival de Clermont-Ferrand. Le retour. Une affaire de famille. Maarit Lalli. Oops ! Mark Bellamy. Canal +

SÉRIES

18.00 Futurama. Omicron persei huit attaque. O. Canal +
18.35 Le Cavalier solitaire. Coup de grâce. O. Série Club
19.25 Frasier. Vraiment pas doué. O. Série Club
19.30 Hill Street Blues. Pilote. O. TMC
19.50 Michael Hayes. (Episode pilote) Meurtre au passé. O. Série Club
20.15 Friends. [1/2]. Celui qui se marie. RTL 9
20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, le golf c'est la santé. Disney Channel
20.40 Buffy contre les vampires. Bienvenue à Sunnydale [2/2] (v.o.). Série Club
20.55 Julie Lescaut. Bal masqué. TF 1
23.25 Taxi. Travel with My Dad (v.o.). Série Club
0.05 I Love Lucy. Lucy's Mother in-Law (v.o.). Téva
0.30 La Quatrième Dimension. Petite fille perdue. O. Série Club
0.30 Les Craquantes. [2/2]. Malade comme un chien (v.o.). O. Téva

13^{ÈME} RUE

22.35 J'ai le droit de vivre. En 1937, Fritz Lang, exilé aux Etats-Unis, réalise ce film sur les préjugés tenaces d'une société où les honnêtes gens peuvent se conduire en salauds. C'est l'histoire d'un voleur, condamné par la fatalité du regard des autres, ce qui le conduit au désespoir et à la violence et condamne à jamais sa relation amoureuse. Henry Fonda et Sylvia Sydney y gagnèrent leurs galons de mythes. En v.o.

FILMS

16.35 Luke la main froide. Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1967, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 3
16.45 Bellissima. Luchino Visconti (Italie, 1951, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
17.35 Mad Max 2, le défi. George Miller (Australie, 1981, v.o., 95 min) O. Cinéfaz
18.40 La Forêt pétrifiée. Archie Mayo (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
19.05 Hôtel des Amériques. André Téchiné (France, 1981, 90 min) O. Ciné Cinémas 3
19.15 Boxcar Bertha. Martin Scorsese (Etats-Unis, 1972, 90 min) O. Cinéfaz



20.30 La Femme défendue. Philippe Harel. Avec Isabelle Carré, Philippe Harel (France, 1997, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
20.45 Salam cinéma. Mohsen Makhmalbaf (Iran, 1995, v.o., 75 min) O. Cinéfaz
20.45 Le Rendez-vous. Sidney Lumet (Etats-Unis, 1968, 105 min). TCM



20.55 Terminator. James Cameron. Avec Arnold Schwarzenegger, Michael Biehn (EU, 1984, 105 min) O. France 3
21.00 Ivan le Terrible. Sergei M. Eisenstein [2/2] (Urss, 1945, N., 85 min) O. Histoire
21.00 La Marseillaise. Jean Renoir (France, 1938, N., 130 min). Paris Première
21.00 Alexandre Nevski. Serguei M. Eisenstein (Urss, 1938, N., 110 min). Muzzik
21.00 Batman, le défi. Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 125 min) O. Cinéstar 2
22.15 Mobutu, roi du Zaïre. Thierry Michel (France - Belgique - Zaïre, 1999, 129 min) O. Canal +
22.30 Je suis un évadé. Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 100 min). TCM
22.35 J'ai le droit de vivre. Fritz Lang (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min). 13^{ème} Rue
22.40 Crash. David Cronenberg (Can. - Fr.-GB, 1996, v.o., 105 min) O. Canal Jimmy
0.10 Chaque soir à neuf heures. Jack Clayton (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 110 min). TCM

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach. 18.25 et 0.15 Exclusif. 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Combien ça coûte ? 23.10 52 sur la Une. Surdoués : c'est pas gagné ! 0.45 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

16.25 Des chiffres et des lettres. 16.55 Shasta. 17.20 Premier rendez-vous. 17.50 Friends. 18.15 Tutti frutti. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 19.55 et 20.50 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Judaïcaël. Téléfilm. Claude D'Anna. 22.35 Ça se discute. Comment réinventer la famille ? 0.40 Journal, Météo. 1.00 Des mots de minuit.

FRANCE 3

16.30 MNK. 17.35 A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.55 Des racines et des ailes. 22.50 Météo, Soir 3. 23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Images inconnues, guerre du Vietnam [1/3] : Le secret de la guerre. 0.35 La Loi de Los Angeles.

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00
18.00 Futurama. 20.30 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 21.00 Kennedy et moi. Film. Sam Karmann. O. 22.25 Jour de foot. 23.25 Wishmaster 2. Film. Jack Sholder. O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour. 14.50 Il était une fois l'amour. Téléfilm. Michael Miller. 16.40 Les Dessous de Palm Beach. 17.35 Sunset Beach. 18.25 Exclusif. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.55 Julie Lescaut. Bal masqué. 23.00 Le Prix de l'éternité. Téléfilm. David Jackson. O. 0.40 Vol de nuit.

FRANCE 2

13.55 Flic de mon cœur. 14.45 En quête de preuves. 15.35 Tiercé. 15.55 Cap des Pins. 16.20 Un livre. 16.25 Des chiffres et des lettres. 17.05 Un toit pour trois. 17.30 Viper. 18.20 Tutti frutti. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo, Point route. 21.00 Envoyé spécial. 21.10 Addicted to Love. Film. Griffin Dunne. O. 0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix. 15.00 Ski. Slalom géant messieurs. 16.05 Chroniques d'ici. 16.35 MNK, A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.09 Consomag. 20.15 Tout le sport. 20.25 Tous égaux. 20.55 Terminator. Film. James Cameron. O. 22.40 Météo, Soir 3. 23.10 Prise directe. 0.20 Un siècle d'écrivains. L'écrivain mystère. 1.05 La Nuit du siècle d'écrivains.

CANAL +

14.05 Epouse-moi. Film. Harriet Marin. O. 15.30 L'Appartement. 16.00 Stick. Salam. 16.30 La Légende de Pours. Film. Stewart Raffill. O. ► En clair jusqu'à 20.35
18.00 Futurama. 18.30 Nulle part ailleurs. 20.34 L'Afrique en morceaux. 20.35 La Tragédie des Grands Lacs. 22.15 Mobutu, roi du Zaïre. Film. Thierry Michel. O. 0.25 Mickro ciné. 0.55 Au cœur de la nuit. Film. Alberto Cavalcanti, Basil Dearden, Robert Hamer et Charles Crichton (v.o.). O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Grippe. Le danger des nouveaux virus. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 360°, le reportage GEO. La grande muraille verte de Chine. 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les stars de l'aviation stalinienne. 21.45 Musica. La Jeune Fille et la Mort, de Schubert. Par le quatuor Alban Berg. 22.45 Pèlerinage pour Jean-Sébastien Bach. Avec John Eliot Gardiner et le Monteverdi Choir. 23.20 Profil. Peter Zumthor. L'obstination de la beauté. 0.20 La Lucarne. Wild Blue, notes à quelques voix. Thierry Knauff. 1.30 Lola et Bilidkid. Film. Kutlug Ataman (v.o.).

M 6

17.30 Zoe, Duncan, Jack & Jane. 18.00 Le Clown. 19.00 Le Flic de Shanghai. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.40 Jour J, Décrochage info. 20.50 Meurtres sous hypnose. Téléfilm. Gérard Cuq. O. 22.40 Sex and the City. O. 23.10 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Radiodrames. Le Théorème de Fred Astaire, d'Evelyne Piellier. 21.00 Mesures, démesures. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Le péché de Roberto Arlt. 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Capriccio. Opéra de R. Strauss. Par l'Orchestre national de France, dir. Gustav Kuhn, Felicity Lott (la comtesse), Iris Vermillion (Clairon)... 22.30 Jazz, suivez le thème. 23.00 Le Conversatoire..

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. XXI^e Festival d'Ambronay. Par l'Ensemble Huelgas, dir. Paul Van Nerve. 21.55 Les Rendez-vous du soir (suite).

LA CINQUIÈME/ARTE

14.05 Voyages d'Orient. La route des Kasbahs. 14.35 La Cinquième rencontre... L'évolution du paysage depuis l'agriculture jusqu'à l'aménagement du territoire. 16.00 Le Temps des souris. 16.30 Les Ecrans du savoir. 17.35 100^e question 2^e génération. 18.05 Douma à faim. 18.35 Le Journal de la santé. 19.00 Voyages, voyages. Les îles Éoliennes. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 360°, le reportage GEO. Himalaya, sommet mortel. 20.45 Thema. Le Nouveau Moscou. 20.46 Les Habits neufs de Moscou. 21.40 Alexandra Marinina, tsarine du polar russe. 22.10 Chasse en terrain ennemi. Téléfilm. Youri Moroz. 23.55 Les Anges de Moscou. 0.25 Laisse tomber New York, viens à Moscou ! 1.10 Les Cicatrices du cœur. Téléfilm. The Amber Prod. Team (v.o.).

M 6

13.35 Un cœur pour la vie. Téléfilm. Robert Markowitz. O. 15.15 Les Routes du paradis. 16.10 M comme musique. 17.30 Zoe, Duncan, Jack & Jane. 18.00 Le Clown. 19.00 Le Flic de Shanghai. 19.50 1 minute, Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.40 Passé simple, Décrochage info. 20.50 Cyberflic. Film. Anthony M. Dawson. O. 22.35 Fortress Film. Stuart Gordon. O. 0.15 E=M 6 spécial 10 ans. La Terre comme vous ne l'avez jamais vue.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Radiodrames. 21.00 Le Gai Savoir. L'approche génétique. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Ecrire en vidéo. La vidéaste Valérie Mréjen. 0.05 Du jour au lendemain. J.-C. Biette (Qu'est-ce qu'un cinéaste ?).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Concert donné le 2 février, au Théâtre du Châtelet, à Paris, par l'Orchestre du Théâtre Mariïski de Saint-Petersbourg, dir. Valery Gergiev. Œuvres de Stravinsky, Prokofiev, Scriabine. 22.00 Jazz, suivez le thème. I'm the Mood for Love. 23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Francis Poulenc et la peinture. Œuvres de Poulenc, Stravinsky, De Victoria. 22.48 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Lully, Couperin, De Mondoville, Blavet, Couperin. ■ On peut voir ■ A ne pas manquer ■ Chef-d'œuvre ou classique Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

fr Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Le Nouveau Moscou
Cette Thema de près de quatre heures sur cette métropole de neuf millions d'habitants s'intitule « Les Habits neufs de Moscou ». On y verra les réalisations architecturales mais aussi les « nouvelles » inégalités. Un portrait de la romancière de polars Alexandrina Marinina, un téléfilm de Youri Moroz adapté d'un de ses romans et deux documentaires complètent une soirée passionnante.

FRANCE 2

21.00 Envoyé spécial
Un mode de transport aussi envahissant qu'incontrôlé, tel est le portrait que dressent Jacques Cardoze et Christian Galet des « Routiers d'Europe ». Un reportage sur un mouvoir d'handicapés en Serbie témoigne de l'état de délabrement du pays. Le dernier volet, sur les nouveaux grands-parents, alimenté notamment par un entretien avec Marie-Christine Barrault, laisse en revanche sur sa faim.

MUSIQUE Celui que l'on avait coutume d'appeler le petit prince du raï est aujourd'hui une vedette qui s'inscrit dans la lignée des chanteurs issus de l'immigration ayant cons-

truit l'histoire de la variété française. Faudel, vingt-trois ans, a chanté à New York, à Bercy aux côtés de Khaled et de Rachid Taha, a rempli l'Olympia et le Zénith à Paris en 1999.

Faudel chante le raï, l'amour comme sa grand-mère algérienne, et reste attaché à son bled, Mantes-la-Jolie. ● **SON NOUVEL ALBUM, Samra**, mêle percussions orientales et ryth-

mes pop, refrains efficaces et messages humanistes. ● **COMME LUI**, ils sont de plus en plus nombreux, ces chanteurs nés ici ou de l'autre côté de la Méditerranée, à chanter en

arabe et en français, par fidélité ou engagement. Le raï est aujourd'hui reconnu, même si les contraintes du marché du disque en France incitent certains à franciser leurs textes.

Faudel, du raï communautaire à la chanson fédératrice

A vingt-trois ans, le chanteur, qui publie un nouvel album, « Samra », revient sur ses débuts fulgurants. La voix a mûri, mais reste intact le désir de chanter la saveur des femmes et le blues oranais, à qui il a donné des accents de variété à la suite de Rachid Taha ou Khaled

JOLI FAUDEL, souriant Faudel, petit prince du raï – jamais appellation ne l'aura autant éternisé. « J'étais comme un fou », dit le jeune homme, né en 1978 au Val-Fourré, cité médiatiquement maudite plantée du côté de Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines. Comme un fou, l'été 2000, sur scène à New York, à l'occasion du Summer Stage de Central Park, festival à l'affiche prestigieuse, de Sting à Sonny Rollins. En cinq ans, « le raï a tellement évolué », constate, rieur, le même qui a fait craquer les demoiselles avec *Tellement N'Brick*, chanson d'amour modulée dans un francarabe allégé des clichés facétieux de *Chéri je t'aime, chéri je t'adore*. Ce francarabe-là ne doit rien à Lili Boniche ou à *La Vérité si je mens*. Il s'est forgé dans les tours, dans la cour des écoles publiques et à la sortie des usines d'ici quand on pense encore à là-bas.

Faudel, plongé dans le circuit des variétés à l'âge de seize ans, tient aujourd'hui salon à l'Espace Renault, bar branché et conceptuel ouvert pour la jeunesse sur les Champs-Élysées parisiens par le constructeur automobile. « Mon père travaillait chez Renault. Eh bien, moi aussi ! » La bonne blague ! Faudel Belloua, fils de prolo, est une star. Maman est de Tlemcem en Algérie, arrivée très jeune en France. Papa, ouvrier à Flins, est d'Algérie. Dans les environs d'Oran, grand-mère chantait dans les mariages, « du raï-roots », et le petit Faudel, en vacances d'été avec ses parents et son grand frère Farès, devenu chanteur également, était « scotché ». Sa grand-mère, c'est sa Rimitti à lui, sa *chekhate* de cœur, femme libre à la voix rauque, aimant à mener la danse accompagnée de la flûte *gellal* ou du tambour *bendir*. Et Rimitti, « c'est une star, une grande star, la mère de tous les chebs ». Ils lui ont emprunté son répertoire, ses fulgurances, ses mots. Rimitti vit toujours, elle a bientôt quatre-vingts ans, elle danse, et la nouvelle génération du raï lui paie sa dette.

Ce que fait Faudel n'est déjà plus du raï. Cheval de Troie de la culture arabe et musulmane, il a traversé les



Faudel : « Aujourd'hui, il y a forcément un quart d'heure de raï dans les boîtes. Une victoire. »

barrages antimaghrébins à la télévision grâce à une silhouette gracile et un sourire désarmant, qui plaisait aux filles, aux grands-mères et à Michel Drucker. Il s'inscrit dans la saga des chanteurs issus de l'immigration, ceux qui ont bâti l'histoire de la variété française, avec en tête les Italiens – Yves Montand, Adamo, Frédéric François –, et les Orientaux reconvertis au yé-yé ou au disco – Dalida, Claude François.

Modèle absolu pour Faudel : Char-

les Aznavour, fils d'Arméniens né à Paris, crooner international, auteur de *La Mamma*, une chanson qui « tire les larmes » de ses yeux. « Nos parents ont tellement souffert. Mon papa est venu s'installer dans les cages à lapins en 1965, maman, qui a aussi travaillé chez Renault à Flins, faisait des ménages. Ils ont pris sur eux. » Au début, voyant les petits reprendre le flambeau du chant et de la musique, les parents s'inquiétaient : le raï est une histoire de voyous, une

musique marginale, « cantonnée aux cabarets et qui a mis du temps à être diffusée en Algérie ». En France, le raï rimait avec producteurs véreux, cassettes pirates, cachets miséreux, et pas encore avec Nike et belles bagnoles, l'esbroufe du rap. « Puis les majors ont cassé le business Barbès en racolant les rebeus », explique Faudel (baskets dernier cri, à fermeture éclair). A dix-sept ans et demi, alors que les concerts en salles glauques et le bouche-à-oreille ont com-

mencé de construire sa réussite, Faudel prend papa et maman sous le bras pour signer un contrat chez Universal. « Les moquettes, les bureaux, le Plexiglas, ils avaient jamais vus. » Réticents, impressionnés hier, ils sont aujourd'hui « fiers de la réussite, un mot magique pour des gens comme eux ». Fiers des 350 000 exemplaires vendus de *Baïda*, album paru en 1997, des 500 000 singles de *Dis-moi*, du million dépassé par 1, 2, 3 *Soleils* – enregistrement du concert qui réunit sous la houlette du musicien techno-pop anglais Steve Hillage les trois « ténors du raï », Khaled, Rachid Taha et Faudel, au Palais omnisports de Bercy, en 1998. Quand il s'aligne au côté du déjà maître Khaled, interprète de *Didi*, « le tube qui a fait bouger le raï », Faudel n'a que quatre ans d'existence artistique. Il soutient parfaitement la comparaison.

SUCCÈS RAPIDE COMME L'ÉCLAIR

En 1996, il est Révélation au Printemps de Bourges, timide comme un Mami des premières heures, avant que ce dernier ne devienne la vedette émergente du raï mondial, notamment grâce à un duo avec Sting. Le succès pour Faudel est rapide comme l'éclair : en 1999, il remplit l'Olympia, puis le Zénith. « La surmédiation, dit-il aujourd'hui, ça tue. On pète les plombs. » Aux Etats-Unis, les Hispano-Américains affichent Jennifer Lopez, Ricky Martin, Enrique Iglesias, etc., investissant massivement le marché de la pop, de la télévision et de la consommation. En Angleterre, les Indo-Pakistanaï et les Jamaïcains bâtissent une efficace contre-culture. Les Maghrébins de France se mélangent.

Faudel revendique une enfance heureuse, « pas "zone" comme on dit quand on parle de banlieue. Mais avec une éducation stricte, et la double culture ». Zebda présente une liste aux municipales à Toulouse, « c'est bien ». Dieudonné est candidat à la présidentielle, « tant mieux ». Mais, lui, Faudel n'a aucune envie d'être « locomotive de quoi que ce soit ». Ni porte-parole ni homme-

sandwich. Son nouveau disque, *Samra* signifie « peau mate », il fait suite à *Baïda*, la « blanche ». Pris mot à mot, c'est déjà tout un programme politique – mais en ce cas, il s'agit de la saveur des femmes et non d'une plate-forme antiraciste. Le bled, ancrage dont les âmes perdues du blues oranais (le raï) pleurent souvent la perte, est clairement situé dans les Yvelines. « 78 Mantes-la-Jolie/hiya bladi », Mantes-la-Jolie, c'est mon pays. Faudel participe à « Fort-Boyard » ? Oui, « mais j'ai donné l'argent pour des jeunes qui veulent monter des petites SARL ». Puis embrasse sur *Brise de conscience*, nom d'un disque de raï-hip-hop et d'une association menée par Faouzi Tarkani et Mohamed Mestar.

Faudel s'éclate, se marre. Faudel est jeune, et Cheb Hasni, le roi du raï-love, est mort assassiné à Oran en 1995. « J'ai fait une semaine de deuil, rappelle le chanteur. Il était venu à Mantes, j'avais dix ans, invité par l'association Appel d'air, où Momo [NDLR : avec papa et maman, Momo, né au quartier, est la colonne vertébrale de l'éducation du jeune Faudel] organisait des concerts. Toutes les stars du raï sont venues, même Fadela et Saraoui qui chantaient Selfik. » Ou l'art de faire l'amour planqué. *Samra* parle d'amour – les paroles sont bien pensantes, les attitudes davantage coquines, la voix totalement suggestive. Le raï a traversé l'autoroute. « Aujourd'hui, il y a forcément un quart d'heure de raï dans les boîtes. C'est nouveau, une victoire, car moi, j'en aurais à raconter des histoires de boîtes ! », dit Faudel, chanteur de variétés à l'allure fière. De cette ascension d'un genre naguère communautaire, Faudel dit qu'il « paie l'addition ». Sans droit à l'erreur.

Véronique Mortaigne

★ Concerts : salle des fêtes de Colombes (92), 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 8 février. Tél. : 01-47-81-69-02. De 120 F à 150 F (de 18,29 € à 22,87 €). A l'Olympia, le 1^{er} mars, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^o Opéra. Tél. : 01-47-42-25-49.

Du choix de chanter en arabe et en français

NÉS ICI ou de l'autre côté de la Méditerranée, ils rapprochent naturellement les musiques apprises des parents avec les courants musicaux de leur époque. Ils chantent en arabe et en français, pratiquent la mixité avec un volontarisme enthousiaste. Dans la lignée de Rachid Taha, Amina, Gnawa Diffusion, Sawt el Atlas, Khaled ou Faudel, ils sont de plus en plus nombreux à donner des couleurs orientales à la variété et à la chanson françaises.

« Chanter en arabe est déjà une provocation », déclarait Rachid Taha (*Libération* du 1^{er} décembre 1986), quand il reprenait *Douce France* de Charles Trenet, avec son groupe Carte de séjour. Aujourd'hui, il ne s'agit ni de provoquer ni d'être subversif, mais d'affirmer sa double culture, voire de la clamer joyeusement. Même si beaucoup de filosités subsistent, la langue arabe réussit à prendre ses marques dans l'identité musicale bariolée de la France métropolitaine. Régulièrement de nouveaux visages apparaissent. Ce mois-ci dans les bacs : la chanteuse Souad Massi, à la veine folk-rock affirmée ; Farès, le grand frère de Fau-

del ; Dezoriantal, un groupe de Saint-Etienne.

La reconnaissance, l'intégration (parfois aussi la « récupération ») du raï sont passées par là. « C'est une vague qui a ouvert les portes, des gens comme Idir, Djamel Allam ont ouvert des pistes dans les années 1970 », souligne Abdel Waheb Sefsaf, chanteur de Dezoriantal, dont le premier album, disponible fin février, surfe sur un canevas d'influences entremêlant français et arabe. Chanter dans les deux langues, cela peut prendre le sens d'un symbole, « pour faire valoir un esprit de médiation entre deux cultures qui se sont parfois entrecroisées ». C'est aussi souvent une envie naturelle. Assia, jeune chanteuse d'origine algérienne, en est persuadée. Si les textes de ses chansons pop-soul avantagent le français, elle utilise l'arabe dans deux titres de son album *Chercheuse d'or*. « Je ne m'imaginai pas chanter en arabe, mais en grandissant ça nous rattrape. C'est là et cela doit sortir d'une manière ou d'une autre. Mais je dispose d'un lexique assez réduit, donc pour l'instant je me bride encore. »

Chez les Seba, six frères nés en banlieue parisienne qui eurent l'idée originale de vendre leur disque – *Ewa!* – chez les épiciers arabes lors de sa sortie en octobre 1999, opter pour la langue maternelle de leurs parents à côté du français équivalait à un « retour aux sources ; à un acte de mémoire », à des retrouvailles avec les rythmes du pays, l'Oranie. Les Lyonnais de Zenzila, autres adeptes du *cross-over* musical, tiennent à ce qu'il y ait à l'intérieur de leurs chansons « un fil conducteur pour chacun », parents et grands-parents originaires d'Algérie compris.

« PÉNALISÉ PAR LES QUOTAS »

Il y a l'envie. Il y a la réalité. Même si la société a sensiblement changé depuis une dizaine d'années, même si le « métissage » s'est imposé, les mentalités n'évoluent pas si vite que cela. « On est face à des contraintes d'environnement » souligne Patrick Zelnik, patron de Naïve/Auvidis, qui a pris sous contrat Seba et Zenzila. Les radios ne veulent pas effrayer les annonceurs, donc elles cherchent à standardiser la musique. « Cela m'embête toujours de suggérer aux artistes de chanter en français, mais on est pénalisé par la loi sur les quotas. » Puisqu'il faut passer en radio pour vendre des disques, on suggère parfois aux musiciens de franciser une de leurs chansons. Zenzila a accepté de jouer le jeu et a réenregistré *Chérie Madame*, en y injectant davantage de français. « Cette histoire des quotas, c'était un peu comme un plan Orsec, conclut Patrick Zelnik, car les radios passaient très peu de musiques francophones. »

Patrick Labesse

Une voix caressante et lumineuse

LE PREMIER album de Faudel, *Baïda* (1997), avait été porté par un des tubes que la France en quête d'exotisme chaleureux fête régulièrement, *Tellement N'Brick*. « *Tellement je t'aime, je pense à toi* », un refrain simple, propre à toucher le plus grand nombre avait attiré le public vers la nouvelle voix du raï. Dans *Samra*, son nouveau disque réalisé et arrangé par Nabil Khalidi (l'un des artisans de la réussite 1, 2, 3 *Soleils*, collaborateur de Rachid Taha...) et Goh Hotoda (remixeur du gotha de la variété internationale), produit par Mohamed Mestar, qui accompagne le parcours du chanteur depuis 1993, on peut déjà repérer quelques ritournelles du même ordre : *La Main dans la main*, *Raha*, mélodiquement proche, ou *Couleurs de ton âme*. Trois chansons où Faudel lance ses déclarations d'amour enflammées, dans la tradition du raï moderne et dans la lignée des éternels romantiques.

On n'ira donc pas boudier son plaisir. Pas plus qu'il ne faudrait voir dans la production soignée, l'instrumentation un peu passe-partout, une « trahison » par rapport à une supposée authenticité. Faudel prend ses racines musicales comme base et y mêle un apport pop qui lui gagne les suffrages de la jeune génération. Après les effets un peu limités de son premier album, *Samra* bénéficie d'un luxe de moyens qui amène facilement Faudel à rejoindre la cour du grand frère Khaled. Cordes (vraies et synthétiques), rythmiques dont la nature un peu métroonomique est tempérée par de belles plages de percussions, orientales ou non (l'élan donné par *Lila* en ouverture), claviers et guitares dans l'es-

prit syncopé du funk (poussé un peu dans l'impersonnel *Rohi*) et va-et-vient entre la tonalité occidentale et la modalité orientale.

Si Faudel est au mieux quand il transmet l'émotion amoureuse, Faudel ne se cantonne pas à ce seul rôle. Dans *Mantes-la-Jolie*, il rappelle son appartenance, le milieu modeste de ses jeunes années et entend bien dire « à tous mes amis de mon quartier, je n'ai pas changé, juste évolué ». Ou bien dans *Paris - Le Caire*, il énonce un message humaniste et rassem-

bleur. Faudel se retrouve aussi dans le train latino avec *Salsa-Raï*, duo avec Yuri Buenaventura pour le coup tellement anecdotique et fabriqué tant son phrasé n'est pas adapté à ce voyage un peu forcé. Mais il y a, au-dessus de tout, cette voix qui a mûri, caressante et lumineuse. Une voix qui fait briller les yeux des filles et des garçons.

Sylvain Siclier

★ *Samra*, de Faudel : 1 CD Maquis-tador/Mercury.

A voir et à écouter

● **Concerts.** Soirée « New Bled Vibrations » : à la Maison des arts, Créteil (94), le 9 février. Zenzila : au Glaz'Art, Paris, le 23 février ; à l'Olympia, le 30 mars. Farès : à l'Olympia, le 1^{er} mars ; au Réservoir, Paris, le 15 mars. Dezoriantal : Salle Jeanne-d'Arc, Saint-Etienne (42), les 2 et 3 mars ; au Glaz'Art, Paris, le 29 mars.

Seba : La Merise, Trappes (78), le 10 mars, avec Cheikha Rimitti. ● **Disques.** *Ewa!*, de Seba : 1 CD Naïve. *Le Mélange sans appel*, de Zenzila : 1 CD Naïve. *Dezoriantal* : 1 CD Dreyfus/Sony Music (sortie le 27 février). *Chercheuse d'or*, d'Assia : 1 CD Virgin. *Galbi*, d'Abdy : 1 CD V2/Sony Music. *Raoui*, de Souad Massi : 1 CD Island/Universal Music. *Farès*, de Farès : 1 CD Columbia/Sony Music.

LE MONDE DES LIVRES
avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI

RUBRIQUE
IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les lundis datés mardis
TARIFS 2001

► **PARTICULIERS :**
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 590 F TTC / 89,94 €
- 4 Parutions : 840 F TTC / 128,06 €
121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.

► **ABONNÉS :**
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 520 F TTC / 79,27 €
- 4 Parutions : 714 F TTC / 108,85 €
117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl.

01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS AR* taxes aéroport comprises

Palma	1280F
Denver	2750F
Bogota	3595F
Lima	4005F

WEEK-ENDS ST VALENTIN*

Prague (3j/2n)	2420F
Rome (3j/2n)	2465F

0 825 008 008
www.anyway.com
3615 ANYWAY**

*Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter. Coût. S.A. RCS Paris B391402452. Lic. 075960011 **0,99€/min ***2,23€/min

Emmanuel Krivine, le bras de l'architecte

Le chef dirige l'Orchestre national de France et retrouve la pianiste Maria Joao Pires

AVANT d'être chef d'orchestre, Emmanuel Krivine était violoniste. Son jeu était vif-argent, intelligent et sa sonorité était reconnaissable entre mille : un peu canaille, elle allait à merveille à la *Sonate* de Debussy, aux *Contrastes* et aux deux sonates de Bartok, aux concertos de Mozart, aussi, qu'il interprétait avec ce sourire dont il ne se départ que rarement. Un accident de voiture est venu mettre un terme à cette carrière de soliste, mais il était évident que le violon était un peu étroit pour un musicien que l'on devinait architecte. C'est le pari que devaient lancer un compositeur, Gilbert Amy, alors directeur musical du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France, et le regret Pierre Vozlinsky, directeur de la musique à Radio France, au milieu des années 1970.

Amy et Vozlinsky poussèrent donc Krivine dans l'arène. Ils le soutenaient, croyaient en lui, mais le jeune musicien se retrouva, un beau jour, devant un orchestre dont certains membres avaient été ses copains de conservatoire, et dont la majorité était prête à le démettre de ses nouvelles fonctions, tant il est vrai qu'un chef d'orchestre doit gagner la confiance

des musiciens par son autorité musicale, son oreille et sa capacité à... diriger. Et qu'il vaut mieux, la première fois, avoir affaire à des instrumentistes qui ne vous connaissent pas, qui n'ont pas été témoins de vos éventuelles faiblesses, qui n'ont pas fait la fête avec vous, du temps de votre jeunesse. Krivine a vaincu.

Vingt-cinq ans plus tard, Krivine, cinquante-trois ans, a gagné ses galons de chef. Il est aujourd'hui invité à diriger les orchestres les plus en vue de par le monde, particulièrement aux Etats-Unis (ceux de Cleveland, Los Angeles, San Francisco), où il va bientôt faire ses débuts avec le New York Philharmonic. En Europe, la Philharmonie de Berlin, les grands orchestres londoniens, le Concertgebouw d'Amsterdam, l'Orchestre de Paris, l'Orchestre de chambre de l'Europe l'ont déjà accueilli.

Le 8 février, il retrouve l'Orchestre national de France et Maria Joao Pires, une pianiste avec laquelle, il fait équipe souvent : « Pires, comme Martha Argerich, est une artiste imprévisible, à qui le monde musical ne peut pas mettre un collier. Faire de la musique avec elles met en danger. Argerich, par exem-



JEAN-PAUL GUILLOTEAU / L'EXPRESS

A cinquante-trois ans, Emmanuel Krivine va bientôt faire ses débuts avec le New York Philharmonic.

ple, est tout entière dans la musique et, d'une certaine façon, elle oublie le chef en tant qu'individu, mais pas du tout en tant que musicien, car elle est à l'écoute, toujours. Pires est différente, mais elle est aussi libre. C'est bien la seule musicienne dont on soit persuadé qu'elle pourrait gagner sa vie, autrement. Quand elle dit qu'elle pourrait être femme de ménage, c'est vrai. Elle ne se préoccupe pas de ce qu'elle est aux yeux des autres. »

Krivine, comment le passer sous silence, a hissé l'Orchestre national de Lyon à un niveau de qualité rare en France. Cela n'a pas été de tout repos et il lui a fallu remplacer quel-

ques musiciens de la formation. Le sujet fâche un peu : « On me parle toujours des huit musiciens qui ont dû quitter l'Orchestre de Lyon, mais on me parle moins souvent des quarante qui ont été recrutés ! » N'y aurait-il pas un problème spécifique à la France ? N'a-t-on pas, depuis que les orchestres ont été placés sous la tutelle du ministère de la culture et des élus, désresponsabilisé les musiciens en leur retirant toute initiative quant à leur destin artistique ? « C'est un problème. Quand, à l'issue de la période d'essai d'un musicien, je demandais à l'orchestre : "Alors, voulez-vous l'in-

tégrer, car c'est avec vous qu'il va passer sa vie, pas avec moi qui partirai un jour et vous laisserai entre vous ?", je n'avais pas de réponse. Petit à petit, elle est venue. Il faut donner cette responsabilité aux musiciens. A Lyon, j'avais instauré des séries de musique de chambre. Elles étaient sous l'entière responsabilité des musiciens. Croyez-moi, quand un instrumentiste doit jouer une symphonie du répertoire et qu'il a joué la veille en sextuor avec ses voisins de pupitre et qu'il doit jouer en trio la semaine suivante, son jeu change, car son écoute change. »

Répertoire. Le mot est lâché. Que pense Emmanuel Krivine de la tradition et du travail des musiciens baroques ? « Il n'y a pas besoin d'être dans ce sillage esthétique-là pour bien phraser Mozart, Schubert, Beethoven ou Schumann, mais après l'esthétique de Karajan qui cultivait le beau son pour le beau son, qui a introduit l'industrie dans la musique, il était très bien qu'il y ait une réaction, que des musiciens de l'évent et disent : "Halte là !" Cette réaction a été salutaire. Les idées que l'on véhicule sur le style français, le style allemand, n'ont aucun sens. Chaque grand orchestre a sa sonorité, même si le disque a un peu tout standardisé. Quand je dirige l'Orchestre de chambre de l'Europe dans les veines duquel coule le style Harnoncourt, je ne suis pas surpris par les réflexes des musiciens, encore moins

« Maria Joao Pires, comme Martha Argerich, est une artiste imprévisible, à qui le monde musical ne peut pas mettre un collier »

choqué. Ce qu'il font me paraît aussi juste que naturel. »

Est-ce parce qu'au-delà des problèmes de style, il y a l'oubli de ce qu'on l'appelle la tradition, le retour au texte original ? « C'est un minimum qui n'a pas été toujours respecté et qui est à la base du travail d'Harnoncourt. Quand on l'a réalisé, alors on peut faire de la musique. La recherche de la vérité est illusoire et dangereuse. D'un autre côté, la tradition c'est le vomit d'un vague style d'interprétation sans imagination. Les musiciens baroques nous ont enseigné la liberté qui naît du danger. Je suis stupéfait, admiratif d'entendre ma femme, qui a travaillé dans des orchestres traditionnels, me raconter comment elle travaille aujourd'hui dans les formations baroques. Ils ne se préoccupent que de musique, ils répètent jusqu'à ce qu'ils surmontent les problèmes. Chez eux, il n'y a pas de pendule, pas d'horaires. »

Propos recueillis par Alain Lompech

★ Schubert : *Rosamunde*, ouverture - Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre n° 3* - Strauss : *Ainsi parlait Zarathoustra*. Avec Maria Joao Pires (piano), Orchestre national de France, Emmanuel Krivine (direction). Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8°. M° Alma-Marceau. 20 heures, le 8 février. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F (de 7,6 € à 28,9 €).

« Les Glaneurs et la Glaneuse » récompensé du Prix de la critique

LES PRIX de la critique 2000, décernés le 5 février par le Syndicat français de la critique de cinéma, ont récompensé *Les Glaneurs et la Glaneuse*, d'Agnès Varda (meilleur film français), *Yi Yi*, d'Edward Yang (meilleur film étranger), *Ressources humaines*, de Laurent Cantet (Prix du premier film français), et *Souffle*, de Delphine et Muriel Coulin (meilleur court-métrage français). Les prix littéraires sont allés à *L'Œil du Kremlin*, de Natacha Laurent (meilleur livre français sur le cinéma - éditions Privat), *Marilyn, une femme*, de Barbara Leaming (meilleur livre étranger sur le cinéma traduit en français - éditions Albin Michel), *David Cronenberg, entretiens avec Serge Grünberg* (meilleur album sur le cinéma - éditions Cahiers du cinéma). Le mercredi 7 février, de 17 heures à 19 h 30, les auteurs des ouvrages récompensés dédicaceront leur livre à l'Espace Saab rive gauche, 76 bis, avenue de Suffren, Paris-15°. Le jeudi 8 février, à 20 h 30, *Souffle* et *Ressources humaines* seront projetés, en présence des équipes des films, au cinéma Le Quartier latin, 9, rue Champollion, Paris-5°.

DÉPÊCHES

■ **MOUVEMENT SOCIAL** : la grève à la Bibliothèque nationale de France a été reconduite pour le samedi 10 février. L'intersyndicale rejette en effet « la mise en place d'un régime de flexibilité pour les non-titulaires » qui concerne cinq cent vingt-trois personnes. Les syndicats demandent que « le régime des horaires réguliers constitue le cadre général du recrutement des vacataires de service public » et que « ceux qui le veulent, et après information, puissent bénéficier du régime d'emploi du temps variable ». Un mouvement avait déjà largement perturbé l'ouverture des salles de la BNF, samedi 3 février.

■ **DANSE** : le Ballet Tiéri du Congo, chorégraphié par Durand Boeundzimbou, a remporté le Prix RFI Danse 2000 pour le spectacle *L'Hoe*. Doté d'une somme de 20 000 francs (3 049 €), ce prix avait déjà récompensé les compagnies Sallia ni Seydou (Burkina Faso), Moving to Dance (Afrique du Sud) et Tchétché (Côte d'Ivoire). *L'Hoe* sera présenté au Théâtre de la Porte Saint-Martin, à Paris, le 12 février.

■ **MUSÉE** : Alain Juppé, maire de Bordeaux, vient de nommer Maurice Fréchuret à la direction du CAPC Musée d'art contemporain. Maurice Fréchuret dirigeait le Musée Picasso d'Antibes depuis 1994, après avoir été l'un des collaborateurs de Bernard Ceysson au Musée d'art moderne de Saint-Etienne. Né en 1947, Maurice Fréchuret est l'auteur de nombreux ouvrages et expositions consacrés à l'art du XX^e siècle.

■ **Le premier ministre, Lionel Jospin, a confié à l'anthropologue Maurice Godelier** une mission sur la recherche en sciences humaines et sociales en France visant à « dresser un état des lieux » et à « dessiner des perspectives plaçant ces disciplines dans le concert européen ». L'ancien responsable scientifique du Musée du quai Branly doit remettre son rapport avant la fin de l'année.

■ **CHANSON** : J. Lo, le nouvel album de Jennifer Lopez, est au premier rang des ventes de disques aux Etats-Unis, selon le classement de l'hebdomadaire américain *Billboard*. L'actrice et chanteuse d'origine hispano-américaine, qui a détrôné 1, la compilation des Beatles, confirme aussi son succès au cinéma : *The Wedding Planner*, d'Adam Shankman avec Matthew McConaughey, est en tête du box-office américain, totalisant 28,2 millions de dollars (30 millions d'euros) de recettes en dix jours.

■ **ROCK** : le nouvel album de Michael Jackson devrait être publié en juin, vient d'annoncer sa maison de disques Epic/Sony Music. En attendant cette parution, une compilation des grands succès du chanteur, intitulée *Greatest Hits / History vol. 1*, sera mise en vente le 27 février. Agé de quarante-deux ans, Michael Jackson, qui reste l'un des plus gros vendeurs de l'industrie phonographique, est à la recherche d'un second souffle depuis la fin des années 1980.

9 h - 10 h 30

Yves Calvi

1 453 000 auditeurs quotidiens*

Sa curiosité n'a pas de LIMITES

Europe 1

*source : Médiamétrie 75000+, novembre-décembre 2000, audience cumulée, 9 h 00-10 h 30, population 15 ans et +.

Europe Régies et Europe 1 entreprises de lagardere active

Eminem, le méchant qui dit « je t'aime » à son public

Le rappeur remplit Bercy et se coule dans le modèle du show à l'américaine

EMINEM, Palais-Omnisports de Paris-Bercy, le 6 février.

Face à l'armada américaine, le rappeur d'Evry ne s'est pas dégonflé. Remplaçant au pied levé Outkast, duo d'Atlanta annulé pour cause de paternité avancée, le jeune Franco-Sénégalais, Disiz la Peste, s'est jeté dans le grand bain de Bercy où, malgré une sonorisation peu avantageuse, il a fait reprendre par dix-sept mille personnes, les refrains de ses tubes, *Ghetto Sitcom* et *J'pète les plombs*. Au cours de la même soirée, on a ainsi pu applaudir les rimes malicieuses de ce mépris, qui revendique son droit à ne délirer « ni sur les femmes, ni sur le shit, ni sur les flingues, ni sur les flics », et celles d'Eminem, son apparente antithèse, phénomène commercial et polémique du moment (*Le Monde* du 6 février).

Une odeur de soufre avait précédé la venue de la première vedette blanche du hip-hop américain. Le fiel de textes plus d'une fois marqués par l'homophobie, la misogynie et la violence, allait-il contaminer le public parisien et provoquer

les bagarres dont sont coutumiers trop de concerts de rap ? Mais s'agissait-il encore d'un concert de rap ? Si les mouvements de cette foule métissée impressionnent, c'est plus à cause de leur ferveur que de leur agressivité. Le producteur français de l'événement s'inquiète des évanouissements et prend le micro pour tenter de répartir l'avancée des fans. L'accueil est de ceux qu'on réserve aux pop stars. Tout dans le show confirmera ce statut.

La machinerie hollywoodienne est convoquée dès le lever de rideau, au gré de trois références au cinéma d'épouvante : *Le Projet Blair Witch*, *Halloween* et *Massacre à la tronçonneuse*. Armé pour des règlements de comptes sanguinaires, Slim Shady, le personnage démoniaque créé par Marshall Mathers – le véritable nom d'Eminem –, va plus se préoccuper de divertissement que de théâtre de la cruauté. Bien sûr, insultes et invectives pleuvent, mitraillées par le timbre nasillard et la bile vengeresse d'un tchatteur qui se faufile entre comptines perverses et rap virtuosique. Les membres du groupe, le D12, qui l'accompagne, et dont il va pro-

duire les disques, cultivent leurs répliques de lascars insolents, majeur pointé vers le ciel.

La petite maison préfabriquée devant laquelle Eminem pose sur la pochette de son dernier album, *The Marshall Mathers LP*, a été reproduite sur scène. Un DJ officie à travers son toit effondré. « Vous voyez cette baraque », demande à la foule l'habitant de Detroit (Michigan). *C'est celle où j'ai grandi. Je me suis dit : "Et si je l'amenais en France ?" »* Cette phrase, comme la plupart des interventions qui animent les saynètes – le sketch de la prise d'ecstasy, le couplet anti-journaliste, l'interrogatoire de police, les jeux d'insultes avec le public, l'exécution sur la chaise électrique – réparties dans le show, est adaptée à chaque pays et répétée à chaque concert. Tous les éléments qui, sur disque, peuvent donner l'impression de plaies à vif, de violence misanthrope et de dégoût radical sont ici transformés en « amusement », en *entertainment* et se diluent presque totalement dans ces parti pris de music-hall.

Parmi les cibles privilégiées de ce champion de l'outrage, les Lolita

MTV à la Britney Spears ou les boys bands. A Bercy, pourtant, on se prend à penser que les préoccupations et le public du rappeur ne sont pas si éloignés. Après tout, Slim Shady bichonne les illustrations scéniques et vestimentaires de ses chansons, se garde de prendre trop de risque musical (son producteur-compositeur, l'habile Dr Dre, se concentre sur l'efficacité des morceaux), caresse quand il faut ses auditeurs dans le sens du poil. Même la mélancolie fleur bleue peut avoir sa place. Quand, par exemple, sur l'émouvant *Stan*, le chanteur peroxydé demande aux spectateurs d'agiter leurs bras et de donner du briquet pour une communion fraternelle. Les premiers rangs lui tendent de petites offrandes. Le « méchant garçon » leur répond de vibrants « *I love you* » et vient serrer une forêt de mains. Toute personne ayant assisté à un concert de NTM conviendra qu'il y a plus d'intensité et de « danger » dans un grognement de Joey Starr que dans l'intégrale de cette revue « à l'américaine ».

Stéphane Davet

Thomas Bernhard et la misère du divertissement

AU BUT, de Thomas Bernhard. Mise en scène : Marie-Louise Bischofberger. Avec Bulle Ogier, Hélène Alexandridis, Jérôme Nicolin, Monique Eberlé.

MC 93 Bobigny, 1, boulevard Lénine, 93000 Bobigny. Tél. : 01-40-60-72-72. M^o Bobigny-Pablo-Picasso. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 h 30. De 60 F (9,15 €) à 140 F (21,34 €). Durée : 2 h 45. Jusqu'au 11 février.

Dans *Au but*, Thomas Bernhard s'en prend, comme d'habitude, à quelques points noirs de notre monde – cette fois-ci, entre autres, au théâtre. Chaque œuvre de lui est une attaque, méchante. Il est un intègre de la méchanceté. Il dit : « *Les vieilles personnes sans méchanceté sont insupportables, comme les enfants sans méchanceté. Un brave gosse, on l'étranglerait, et un vieillard, pareil.* »

L'action d'*Au but* est en deux temps : le matin, puis le soir du même jour. Deux femmes – une mère et sa fille – sont allées voir une pièce de théâtre, *Sauve qui peut*. Elles y sont allées parce qu'elles ont pris un abonnement, mais la mère déteste le théâtre, elle l'a vraiment en horreur. Elle a ses raisons, d'ailleurs plausibles, elle les dit (elle parle sans interruption, avec un radeau de conteur, brassant hier et maintenant, ailleurs et ici, tout ce qu'elle dit nous tient en haleine). Sa fille ose, parfois, un mot bref. Donc la mère a abominé cette pièce. « *Ils ont applaudi comme des sauvages* », ronchonnet-elle,

mais – est-ce pour se venger ? – elle a invité l'auteur à venir, le lendemain, avec elles deux, dans leur grande maison au bord de la mer. « *Qui n'a pas encore vu la mer n'est pas un être humain.* »

Arrivés dans la villa, la mère et l'auteur vont se lancer, devant la fille presque muette, dans une démolition de tout ce qui touche au théâtre. « *Vous voyez la misère, mais vous ne l'éliminez pas !* », lance la mère à l'auteur. « *Aucun écrivain n'a jamais changé la société. Tous les écrivains ont échoué. Il n'y a jamais eu que des écrivains qui ont échoué* », enchaîne aussitôt, péremptoire, l'auteur. Il parle moins que la mère, mais plus méchamment : il est l'émissaire de Thomas Bernhard, qui a lu, chez Pascal : « *Jamais on ne fait le mal si pleinement, si gaie-ment, que quand on le fait par conscience.* »

TOUT TOMBE À L'EAU

Au but, comme chaque livre, chaque pièce, de Bernhard, est un chef-d'œuvre. Les mots fonce, tout ce qui est dit nous prend de court, nous émeut, nous secoue d'un rire noir. Et tout cela, soudain, tombe à l'eau. « *Quand nous sommes arrivés au but, tout se renverse* », dit, lucide comme d'habitude, la mère, à qui Bernhard emprunte le titre de sa pièce.

Si vous cherchez quelque chose qui vous donne une image de Thomas Bernhard, un rappel de sa voix, de son chemin, il est un auteur si violent et si sombre que vous devez vous rapprocher à des événements telluriques : une coulée

de terre après un tremblement, un cyclone qui arrache les arbres et change les rivières de cours, le déboulis têtue de la lave en fusion. Mais comme le texte de Bernhard est d'une densité extrême, très compact, très dur, vous pensez aussi à un bloc de granit, le « *bloc ici-bas chu d'un désastre obscur* » de Stéphane Mallarmé.

La mise en scène de Marie-Louise Bischofberger prend Bernhard à contre-pied. Elle astreint Bulle Ogier, grande actrice quand elle est libre, à dénaturer la mère, devenue une pauvre toquée, qui radote. Sa voix de fausset, maniaque, qui n'est pas celle de Bulle Ogier, transforme le bloc-désastre de *Au but* en un ruban de vieille dentelle. De plus, la mise en scène interrompt sans cesse le torrent de Bernhard par des chichis anecdotiques : la mère frotte les fourchettes de son argenterie, la fille monte sur une échelle et se cache dans un grand placard, l'auteur et la fille, accroupis, disparaissent derrière une malle d'osier, longtemps, comme font les gamins qui jouent à touche-pipi, et même la mère et l'auteur ont comme un départ d'étreinte – ce qui est, ici, une hérésie.

A noter, en revanche, le jeu sobre d'Hélène Alexandridis (la fille), et celui, attachant aussi, plus bizarre, de Jérôme Nicolain. Le décor de la villa, de Gilles Aillaud et Bernard Michel, est d'une exceptionnelle beauté : murs nus, bleus, parquet noir, une immense fenêtre blanche, l'horizon marin. Presque un Matisse.

Michel Cournot

INSTANTANÉ

RICKIE LEE JONES N'A PAS CHANGÉ

Papa lui avait écrit une berceuse lunaire, *The Moon is Made of Gold*. Elle, la petite Rickie, chantait : tout *West Side Story*, des ballades, des trucs de country, du rock, des complaintes et des chansons qu'elle écrivait, notant les paroles sur un petit carnet perso (sans doute à spirales). Maman craignait qu'elle ne fuguât, car elle était fantasque. A quatorze ans, elle s'enfuit donc avec un garçon. Elle était blonde aux cheveux longs, s'habillait bizarrement – avec des bérets, des sous-robos. Elle travailla dans des bars de Venice, le quartier bohème de Los Angeles, but énormément, croisa l'Amérique paumée, pratiqua le jazz en cabarets glauques.

Rickie Lee Jones, Américaine à l'accent épais et à la voix terriblement pointue, gagna son premier Grammy Awards en 1980, à l'âge de vingt-six ans – pour un album lumineux, *Rickie Lee Jones*, où dans une chanson évidente, *Chuck E.'s in Love*, elle raconte la vie du batteur Chuck E. Weiss, un ami de Tom Waits, son fiancé d'alors. Elle fume le cigarillo, elle est drôle, elle parle autant qu'elle chante, elle est totalement désenchantée. Sortie des histoires de drogue – une cure à Paris en 1983 –, elle se met en réserve de la République pop, livrant des albums bisannuels, où elle aime à inclure des reprises, telle que *Lush Life*, de Billy Strayhorn.

A quarante-six ans, la native de Chicago au caractère trempé n'a aucunement changé. Elle ne ressemble toujours à personne. De passage en France, le 5 février, au Casino de

Paris, la chanteuse laisse aller sa voix de gamine facétieuse, accompagnée par un trio (contrebasse, guitare, batterie). Au piano, les notes incertaines font le lit de *For No One*, des Beatles, ou de *Trouble Man*, de Marvin Gaye, des chansons qui bâtissent son dernier album, l'envoûtant *It's Like This* (Epic/Sony). A la guitare, Rickie Lee Jones retrouve le folk et déchire pour son public d'amoureux *The Moon is Made of Gold*, la berceuse de son papa, Richard Jones, comédien mort sans gloire.

Véronique Mortaigne

SORTIR

PARIS

Jean-Marie Machado Quartet Lyrisme

Fondateur, au milieu des années 1980, d'un fantastique trio avec les frères Moutin, inventeur de l'orchestre Vibracordes, tout aussi mémorable, auteur de nombreuses musiques pour la danse ou le théâtre, le pianiste Jean-Marie Machado sait aller et venir entre les codes du jazz et de l'improvisation et ceux de la musique contemporaine. Avec son nouveau quartet, il annonce le ton : lyrisme. En formation référencée jazz, Machado avance avec une science de l'écriture et de la surprise vers des ailleurs somptueux. Un grand talent rejoint par le trompettiste Paolo Fresu, le contrebassiste Riccardo del Fra et le batteur Jacques Mahieux, soit trois artistes sensibles et fins.

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, le 8.

Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Alain Jean-Marie en trio

Bénéficiant d'une vague de succès très significative, Alain Jean-Marie promène l'esprit de son dernier album, *Delirio* (dans la série de ses Biguine Reflections), en trio. Le plus subtil et le plus savant des pianistes parisiens d'origine guadeloupéenne, le préféré de ses pairs et des musiciens américains de passage, mérite, au zénith de sa carrière, cette chaleureuse reconnaissance du public. En trio

avec Eric Vinceno (basse) et Jean-Claude Montredon (un des très grands batteurs antillais), à découvrir sans délai. *Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Tél. : 01-40-26-21-25. Les 7 et 8. 100 F.*

Bévinde

Bévinde n'aime pas les figures imposées. Alors, si elle interprète certes le fado, chantant au passage Pessa et Amalia Rodrigues, elle le fait avec un net penchant à la digression, jouant avec les sons orientaux, des reflets brésiliens ou des couleurs tango.

L'Olympic-Café, 20, rue Léon, Paris-18^e. M^o Château-Rouge. 20 h 30, le 8.

Tél. : 01-42-52-42-63. 60 F.

Au bord des métaphores

Initié par le chorégraphe Rachid Ouramdane, le spectacle *Au bord des métaphores* rassemble une jolie fournée de talents, nommés entre autres Christian Rizzo, Julie Nioche ou Krakos. Sur la base d'un dispositif vidéographique, il s'agit de confronter des formes telles le documentaire ou le sitcom avec des interprètes présents sur scène. Des collisions dont devrait naître une réflexion sur la perception de l'intime et des mutations du monde qui nous entoure. *Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11^e. M^o Bastille. 21 heures, les 7, 8, 9 et 10. 17 heures, le 11 février. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.*

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Egypte, Vive l'amour

Le Taxi de l'amour (1953) ; *Un verre et une cigarette* (1955) ; *Comment t'oublier ?* (1956) ; *La Chanson de la fidélité* (1955)... Autant de films emblématiques d'une des formes les plus abouties du cinéma égyptien : le mélo romantique. *Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e. M^o Jussieu. Tél. : 01-40-51-38-11 ; 15 heures et 17 heures, les samedi et dimanche. 20 F et 25 F. Jusqu'au 25 mars.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Il Signor Bruschino

L'occasione fa il ladro de Rossini. Chanteurs du Théâtre G. Borgatti di Cento, I Virtuosi italiani, Claudio Desderi (direction), Matelda Cappelletti (mise en scène), Maria Paola Cordella (chorégraphies).

Opéra-Comique, salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2^e. M^o Richelieu-Drouot. 20 heures, le 8. Tél. : 08-25-00-00-58. De 70 F à 470 F.

Orchestre national de France *Œuvres de Schubert, Beethoven, Strauss. Maria Joao Pires (piano), Emmanuel Krivine (direction).*

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. 20 heures, le 8. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Ensemble Modern

Poppe de Knoch, création. Schoeller : *Feuillages*. Saunders : *Cinnabar*, création. Nunes : *Duktus*. Jagdish Mistry (violon), William Forman (trompette), Stefan Asbury (direction). *Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e.*

M^o Passy. 20 heures, le 8. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

Orchestre de Paris *Bruckner : Symphonie n^o 7. Lorin Maazel (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. Ternes. 20 heures, les 8 et 9. Tél. : 01-45-61-53-00. De 60 F à 250 F.*

Le Fil d'Orphée *de Monteverdi à Campo. Mireille Larroche (mise en scène), Yana Yepes (chorégraphie).*

Péniche Opéra, 42, quai de la Loire, Paris-19^e. M^o Jaurès. 20 h 30, les 8, 9, 10, 15, 16 et 17. 16 heures, les 11 et 18. Jusqu'au 4 mars. Tél. : 01-53-35-07-77. 150 F.

Stéphane Huchard Quintet *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, les 8, 9 et 10. Tél. : 01-40-26-46-60.*

Birell Lagrène *Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14^e. M^o Montparnasse-Bienvenue. 22 heures, le 8. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.*

Carol Robinson solo *Ivry-sur-Seine (94). Théâtre d'Ivry Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Dereure. M^o Mairie-d'Ivry. 20 h 30, le 8. Tél. : 01-46-70-21-55. De 50 F à 110 F.*

Large Ensemble *Ivry-sur-Seine (94). Théâtre d'Ivry Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Dereure. M^o Mairie-d'Ivry. 20 h 30, le 8. Tél. : 01-46-70-21-55. De 70 F à 110 F.*

Yann-Fanch Kemener, François Corneloup Trio *Trappes (78). Grenier à sel, 1, rue de l'Abreuvoir. 20 h 30, le 8. Tél. : 01-30-13-98-51. De 50 F à 60 F.*

The Ex, Zipper Spy, Sex Toy *Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^o Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 8. Tél. : 01-56-29-10-00. 50 F.*

François Breut, Mobii *Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 19 h 30, le 8. Tél. : 01-49-25-89-99. 90 F.*

RÉGIONS

Pierre Soulages *Toulouse (31). Les Abattoirs, Espace d'art moderne et contemporain, 76, allée Charles-Fitte. Tél. : 05-62-48-58-00. De 12 heures à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 février. 40 F.*

A La Monnaie de Bruxelles, une « Représentation » sans corps ni âme

RAPPRESENTATION DI ANIMA ET DI CORPO, d'Emilio de Cavaliere. Solistes, Chœur de chambre de Namur, Ensemble La Fenice, Jean Tubéry (direction), Pierre Droulers (mise en scène). La Monnaie, Bruxelles, salle Malibran, le 3 février. Jusqu'au 11 février. Tél. : 00-32-2-229-12-00. De 900 FB à 1 800 FB (de 22,31 € à 44,62 €).

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Nous connaissons tous cette situation : un rêve interrompu par un coup de téléphone trop matinal. A l'ami qui appelle, stupéfait, on raconte le rêve, imprégné de cette réalité intime mais incommunicable à quiconque.

En irait-il de même avec ce que les artistes rêvent des œuvres qu'ils interprètent ou mettent en scène ? Le danseur et chorégraphe belge Pierre Droulers semble avoir été victime de ce syndrome du rêve éveillé. Il signe un texte dans l'élégant programme de la Monnaie : rien à voir avec ce que l'on a vu ; pis, avec ce qu'on a ressenti. C'est parole contre parole, sentiment contre sentiment, rêve contre veille, rêve contre rêve, peut-être.

Dans la salle Malibran, un loft sis au sommet des espaces récemment ouverts au-dessus des ateliers de la Monnaie, juste derrière le Théâtre (un lieu qui

ressemble beaucoup à la MC 93 de Bobigny), un plateau délimité par deux rectangles, façon terrain de handball, surmonté d'un écran reproduisant, en noir et blanc, la photographie du dispositif scénique. Les instrumentistes de l'ensemble La Fenice à gauche, le chœur de chambre de Namur sur un rang au fond et de face, l'un des deux orgues de bois à droite. Deux cubes, quelques chaises. Les spectateurs d'*El Niño*, de John Adams, créé en décembre au Châtelet, ne seront pas dépayés, tant les deux scénographies se ressemblent.

Le film est minimal : image quasi fixe de l'Âme et du Corps assis, seuls, sur le rang des choristes, ou celle de l'Ange gardien traversant l'écran comme ces fantômes en surimpression qu'on voit dans les photographies de Duane Michals. Une menue diversion dans cet ennui conceptuel généralisé, que n'atténue hélas pas la musique un peu triste de Cavaliere, du moins telle que chantée, ce soir, par une distribution sans relief (Hervé Lamy et Stephan MacLeod et quelques rares autres exceptés), encombrée de petits rôles médiocrement tenus. L'excellent ensemble La Fenice ne suffit pas à relever le plat.

Renaud Machart

« Une cité pour les archives ? »

Jeudi 8 février / 12h - 14h

débat aux Archives Nationales

60, rue des Francs-Bourgeois - Paris 3^e

Martine de Boisdeffre, Guy Braibant, Sonia Combe, Jacques Morichon,

Christine Nougaret, Michel Parisse, Jacques Portevin,

Armelle Sentilhes, Annette Wiewiorka

diffusion sur France Culture lundi 12 février 2001, 15h-17h dans «la fabrique de l'Histoire», d'Emmanuel Laurentin

Prenez le temps...

www.franceculture.com

France Culture

EN VUE

■ **Velji Babulal**, barbier indien, qui, dans une rue d'Anjar dévastée par le séisme, rase le crâne des hommes en deuil selon le rite hindou, n'ose se réjouir de l'afflux de la clientèle.

■ Le site autrichien www.begraebnis.at (« enterrement » en allemand), qui a choisi pour slogan : « *Le chemin qui vous mène des pompes funèbres au début d'une nouvelle vie* », illustre ses petites annonces pour veuves et veufs de photos de femmes dénudées.

■ « *L'idée nous est venue par enfantillage* », expliquait l'épouse devant la cour d'assises des Landes, « *c'était toujours des boutades* », affirmait de son côté l'amant, accusés pour finir d'avoir assassiné main dans la main le mari en mélangeant de la mort-aux-rats à son pastis et à sa blanquette de veau.

■ Cinq militants islamiques exposant leur poitrine au feu des policiers sont morts foudroyés, mardi 6 février, à Brahmanbaria au Bangladesh, en défendant au péril de leur vie la fatwa des religieux de la ville qui permet aux maris de torturer leurs femmes adultères.

■ **Davis Kapito**, leader du Front démocratique uni (UDF, au pouvoir) et **Dumbo Lemani**, ministre des affaires présidentielles, sont arrivés, jeudi 1^{er} février, devant la Haute Cour de Blantyre au Malawi où ils comparaissaient pour outrage à magistrat, en chantant et dansant en compagnie de 200 femmes.

■ Le magistrat new-yorkais **David Hurd** juge recevable la plainte d'**Inbal Hayut**, étudiante à l'université de New York, qui reproche à **Alex Young**, son professeur, d'avoir créé pendant les cours « *une ambiance sexuelle préjudiciable à son travail* », en l'appelant à tout propos **Monica**.

■ Pour faire comprendre aux visiteurs que la gueule d'un tyrannosaure exhalait des odeurs pestilentielles, les mâchoires articulées du spécimen conçu par la société japonaise Kokoro, exposé au Musée d'histoire naturelle de Londres, leur dégagent sous le nez des remugles de chair pourrie.

■ Verts, pâles, grimaçant parfois, les joueurs de l'équipe de football sud-africaine des Orlando Pirates, victimes d'une intoxication alimentaire, ont joué, dimanche 4 février, à Vosloorus, par crainte de provoquer une émeute en annulant leur match de championnat.

■ Dimanche 4 février, le **Dimitrov** battant pavillon russe a franchi le détroit des Dardanelles sans son capitaine, tombé par-dessus bord en prenant l'air sur le pont.

Christian Colombani

Enquête sur les agissements des vigiles du Carrefour de Rio

Le « *Jornal do Brasil* » raconte comment deux jeunes femmes noires prises en flagrant délit de vol ont été sévèrement battues par des « *contrôleurs* » du supermarché. Ceux-ci seraient de mèche avec des narcotrafiquants

JORNAL DO BRASIL

rée dans une favela du quartier de Cidade de Deus, dans la banlieue ouest de la ville, proche du supermarché.

« *On m'avait déjà avertie que, lorsque quelqu'un est pris en train de voler à Carrefour, on le roue de coups et on lui rase la tête pour lui donner une leçon dans la communauté et éviter les vols* », a déclaré au *Jornal do Brasil* l'autre victime des sévices, Andreia dos Santos, qui a réussi à échapper à ses tortionnaires et à alerter la police en

téléphonant d'un bar voisin. Mis en examen pour séquestration et association de malfaiteurs, les deux « *contrôleurs* » et le gérant du supermarché ont été interpellés le jour même et placés en détention préventive.

La direction de Carrefour-Bésil a divulgué, quatre jours plus tard, un communiqué dans lequel elle affirme notamment que l'entreprise « *ne dispose pas de service de sécurité interne, mais d'employés chargés du contrôle, qui veillent à*

l'intégrité des marchandises et à la tranquillité et au bien-être des clients et du personnel

. Cependant, l'enquête menée par la police fédérale a déjà révélé que les deux « *contrôleurs* » sous les verrous sont enregistrés comme vigiles auprès de ses services. En vertu de quoi, la direction du supermarché incriminé a reçu notification lui intimant de désactiver sur-le-champ son « *réseau de sécurité clandestine* ».

UNE ÉTRANGE « COUPURE »

Les accusations concernant la collusion des « *contrôleurs* » avec des narcotrafiquants faisant office de force de répression sont, d'évidence, plus délicates à gérer pour

les avocats de Carrefour. Bien que le commissaire adjoint chargé de l'instruction du dossier, Orlando Zaccone, ait exigé de la filiale locale de la firme française la remise des cassettes enregistrées par les vingt-neuf caméras du circuit interne pendant le séjour dans l'établissement des deux jeunes filles, il n'en a reçu que deux, identiques, qui laissent apparaître une étrange « *coupure* » correspondant exactement à l'intervalle durant lequel les charardeuses repenties disent, avec force hémotomes à l'appui, avoir été battues dans la salle des « *contrôleurs* ». « *Ils jouent la montre* », a indiqué le commissaire Zaccone au *Jornal do Brasil*, à propos de la stratégie visiblement adoptée par les avocats de Carrefour.

Le fait que l'établissement proche de Cidade de Deus n'ait jamais porté plainte pour vol au cours des trois dernières années, alors que les neuf autres supermarchés de la chaîne à Rio l'ont tous fait durant la même période, est interprété par les enquêteurs comme un indice supplémentaire de son fonctionnement hors normes. L'ONG Global Justice a transmis un rapport sur cette affaire au siège français de la Fédération internationale des droits de l'homme.

A Paris, au siège de Carrefour, un porte-parole a déclaré au *Monde* : « *Nous faisons notre propre enquête interne, et nous collaborons à l'enquête judiciaire. S'il y a des coupables chez Carrefour, ils seront sanctionnés comme il se doit.* »

Jean-Jacques Sévilla

DANS LA PRESSE

LE FIGARO

Marc Henry

■ La cohabitation avec les travaillistes ou l'alliance avec les ultranationalistes et les religieux : telle est l'alternative d'Ariel Sharon (...). Mais de nombreuses inconnues pèsent sur ce scénario (...). Le parti travailliste risque d'être polarisé par une guerre des chefs (...) [De l'autre côté] il s'agirait du gouvernement le plus à droite de l'histoire du pays (...). Les vingt-deux députés ultraorthodoxes seraient en position d'imposer leur loi.

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Peut-on encore utiliser le terme de « *processus de paix* » conforté par les accords d'Oslo ? (...) Sha-

ron a relégué la paix bien loin, très loin de l'impératif de sécurité (...). Les Etats-Unis de George W. Bush procèdent au constat de décès (...). Sharon aurait tort de s'en réjouir trop vite (...). La nouvelle administration américaine, qui doit très peu au lobby juif et qui est très proche du lobby pétrolier, n'est certainement pas prête à le laisser jouer au cow-boy dans le champ de mines du Proche-Orient.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Ce qui était moins attendu est l'accueil mesuré sinon le relatif bon accueil réservé par les Palestiniens, par les Etats arabes et par les chancelleries occidentales à l'élection du belliqueux Ariel Sharon (...), qui au mieux serait celui qui paradoxalement, parce qu'il a

fait toutes les guerres d'Israël, pourrait devenir le partenaire d'un solide accord de paix avec les Palestiniens.

FRANCE-INTER

Bernard Guetta

■ Qui blâmer de cette défaite d'Ehoud Barak et de cette victoire d'Ariel Sharon, de cette éviction d'un premier ministre qui avait tant fait pour la paix et de ce triomphe d'un homme qui semble ignorer le mot « *concession* » ? Le coupable c'est la peur (...). Tout s'est passé depuis cet été comme si ces deux peuples, touchant enfin la paix du doigt, n'avaient pas voulu en payer le prix (...). On sait bien qu'au bout du compte, un jour proche ou lointain, ce sera cela, Jérusalem contre le droit au retour, mais des deux côtés la peur de sau-

ter le pas était telle que les dirigeants n'ont pas su imposer ce compromis, vite, clairement, nettement.

LA LIBRE BELGIQUE

Gérald Papy

■ L'ampleur de la victoire d'Ariel Sharon (...) inquiète un peu plus encore ceux qui associent le nom du futur chef du gouvernement à une politique d'intransigence (...). L'histoire de l'Etat hébreu a démontré que même des faucons pouvaient se résoudre à conclure la paix avec leurs ennemis. Le passé du premier ministre, ses intentions affichées de longue date sur la question palestinienne et le vote de repli sur soi qu'a posé le peuple israélien augurent pourtant du pire pour l'avenir de la cohabitation dans la région.

ndweb.free.fr

Une retraite religieuse virtuelle à la carte



nos supérieurs respectifs, mais sans trop de bruit, pour ne pas effrayer les milieux de l'Eglise, explique Thierry Lamboley ; plutôt que de faire des théories, nous avons voulu passer à la pratique, pour voir dans quelle mesure Internet pouvait aider à entrer dans une démarche spirituelle. »

La retraite complète exige un minimum de disponibilité : Notre-Dame du Web suggère d'y consacrer au moins vingt à trente minutes par jour. Pour les candidats débordés ou mal organisés, le site propose une retraite « *hors ligne* », disponible pour Pâques, Noël et les

grandes vacances. NDWeb envoie en une seule fois un lot complet d'exercices, que chacun pourra pratiquer seul ou en groupe, selon son propre rythme.

Afin de rester en prise avec son temps, NDWeb a aussi inventé un nouveau mode de recueillement et de méditation, la prière basée sur un site d'actualité, en l'occurrence le site « *Les News* » de TF 1 : « *Regarder un site Web de façon priante, c'est se laisser toucher au cœur par ce qui y est dit de la vie du monde, pour se sentir davantage solidaire de nos contemporains, apprendre à parler à Dieu à partir des bonheurs et malheurs de notre histoire, et reconnaître ainsi, petit à petit, comment l'Esprit de Dieu travaille au cœur du monde.* »

Un an après sa mise en ligne, NDWeb enregistre environ soixante-quinze visites par jour. Cette audience modeste semble satisfaire ses fondateurs, qui se disent agréablement surpris par le bouche-à-oreille et par les propositions spontanées de soutien financier.

Paula Pinto Gomes

SUR LA TOILE

DAVOS PIRATÉ

■ Un groupe de pirates informatique a pénétré le serveur de l'organisation du Forum économique mondial (WEF) de Davos et subtilisé un fichier contenant les noms, adresses privées et numéros de cartes de crédit de 1 400 participants au sommet de janvier, dont Bernard Arnault, Bill Gates, Jean-Marie Messier, Bill Clinton et Yasser Arafat. Pour prouver la réalité de leur exploit, ils ont envoyé une disquette informatique contenant des extraits du fichier au magazine suisse *Sonntags Zeitung*. Claude Smaïja, directeur général du WEF, a qualifié cet incident d'« *acte criminel extraordinairement grave* ». - (AFP.)

FUGUE

■ Un Allemand de trente-cinq ans résidant à Thessalonique (Grèce) a été arrêté par la police grecque pour avoir séduit via Internet une fille de quinze ans habitant la Floride, et l'avoir convaincu de venir vivre avec lui en Grèce. La jeune fille s'était enfuie de chez elle pour le rejoindre en septembre 2000, en cachette de ses parents et sous un faux nom. Deux personnes ont été arrêtées aux Etats-Unis pour avoir facilité sa fugue. Les Etats-Unis vont demander l'extradition du suspect. - (AP.)

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à
360 F
d'économie
soit

7 semaines
de lecture
GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/2001

ABONNEZ-VOUS
ET DEVEZ LECTEUR
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F
au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2 340 F*
* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit : F 101 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N°

Date de validité Signature :

M. Mme Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité : Code postal :

TARIFS HORS FRANCE		
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/min).

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Sirvénologie par Luc Rosenzweig

IL Y A DES JOURS où faire de la télé apparaît comme un métier de chien, méritant la commiseration du public. Prenez ce mardi de février, par exemple. Nos grandes chaînes nationales mettent en œuvre des moyens considérables pour « *couvrir* » le retour au pays quelque peu forcé d'Alfred Sirven. On poste des équipes devant la prison de Darmstadt, à l'aéroport de Francfort, à celui de Villacoublay, devant le siège du pôle financier du tribunal de Paris. Résultat : pas la moindre image de l'homme dont toute la France parle, de celui qui est réputé détenir les secrets les plus explosifs de la République. On n'aura vu, dans l'ordre, que l'Opel break des policiers allemands, le Falcon 50 de l'armée française, et les feux rouges des motards l'escortant dans Paris. Et quand la déveine s'y met, c'est sans pitié. Faute d'images, on aurait peut-être pu avoir le récit direct d'un reporter l'ayant vu et

entendu lors de sa brève audition par les autorités judiciaires allemandes. On tira au sort les trois journalistes français autorisés à assister à la scène, et ce furent des gens de presse écrite qui tirèrent la bonne paille ! Cela nous permit d'entendre Luc de Barochez, notre excellent confrère du *Figaro*, faire sur TF1 un sobre, mais efficace compte rendu du silence de Sirven. Nous avons néanmoins trouvé mesquin que le groupe Bouygues, dépité que son envoyé Bernard Volker n'ait pas été choisi, écorchât par deux fois le nom de l'homme du *Figaro*, en lui rajoutant un « *r* » (TF1) et en lui échangeant son « *z* » final contre un « *t* » (LCI).

Il ne restait plus alors à nos malheureux reporters à faire de la « *sirvénologie* » comme on faisait jadis de la soviétologie. Cette discipline consistait, en absence de toute information en provenance du Kremlin, à interpréter le moindre signe pouvant donner à penser que

des « *choses importantes* » se passaient au cœur du pouvoir, à Moscou. Que va faire, que va dire Sirven ? Va-t-il vider son sac ? La sirvénologie spéculative va bon train, s'appuyant sur des bribes de phrases recueillies à Manille. La sirvénologie médicale s'intéresse au temps passé, à l'arrivée en France, à vérifier le bon état de marche du septuagénnaire. La sirvénologie linguistique occupe le terrain quand on n'a plus rien à dire : « *Sirvène* » ou « *Sirvin* » ? On glose jusqu'à ce que l'excellent Alain Rey, linguiste, tranche en faveur de la seconde solution.

En revanche, la sirvénologie naissante n'a pas encore été en mesure d'expliquer ces propos du sujet rapportés par un député allemand, membre d'une commission d'enquête sur les agissements d'Elf outre-Rhin : « *Le jour de gloire est arrivé, et vive l'amitié franco-allemande !* », se serait-il exclamé. C'est sans doute un langage crypté.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
20.45 et 1.00 Le Club.	LCI
21.00 Le Tourisme sexuel.	Forum
MAGAZINES	
18.15 Union libre. Jean-Marc Barr.	TV 5
18.30 L'Invité de PLS.	LCI
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : K-Mel, Xzibit, Charlotte Rampling, Russell Banks, Frédéric Encel.	Canal +
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Aviatrices : Les stars de l'aviation stalinienne.	Arte
20.55 Combien ça coûte ? Les impôts ? Invités : Jean-Claude Brialy, Alice Evans, Daniel Guichard.	TF 1
20.55 Des racines et des ailes. Au-delà des préjugés. Une vie à part entière. Zip Zap Circus contre l'apartheid. Les prisonniers du feu.	France 3
22.35 Ça se discute. Comment réinventer la famille ?	France 2
23.10 52 sur la Une. Surdoués : c'est pas gagné !	TF 1
23.10 Zone interdite. Maîtresses et enfants cachés. Maîtresses à plein temps. Adultère : les enfants de l'ombre. Nés sous X : le combat des anonymes. Enfants de personne.	M 6
23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Images inconnues, la guerre du Vietnam [1/3].	France 3
1.00 Des mots de minuit. Invités : Manuel Poirier, Cynthia Fleury.	France 2

DOCUMENTAIRES	
20.15 360°. Le reportage GEO. La grande muraille verte de Chine.	Arte
20.30 Dix ans de voile autour du monde.	Planète
20.30 Naissance d'un tambour.	Muzzik
21.00 Le XX ^e siècle. Poussières de guerre. [1/2]. Le chant des armes.	Histoire
21.25 Les Couilluses du « Royal Opera » de Londres. [6/6].	Planète
21.45 Musica. La Jeune Fille et la Mort. Par le quatuor Alban Berg.	Arte
22.00 Conversation avec... les hommes du président. [11 et 12/12].	Histoire
22.00 Le Monde en rythmes. [7/14]. Rock et reggae.	Mezzo
22.15 Petites esclaves de Birmanie.	Planète
23.05 Pas de lunettes pour le tiers-monde.	Planète
23.20 Profil. Peter Zumthor. L'obstination de la beauté.	Arte
SPORTS EN DIRECT	
20.00 Football. D 1 (26 ^e journée) : Bordeaux - Monaco.	TPS Foot
20.30 Basket-ball. Suproligue (1 ^{re} phase, Groupe A) 13 ^e journée : Asvel - Ülker Istanbul.	Eurosport
20.30 Basket-ball. Euroleague masculine (8 ^e de finale) Match retour : Trévise - Barcelone.	Pathé Sport

MUSIQUE	
20.20 Sonate pour piano n° 48, de Haydn. Avec Andrés Schiff, piano.	Mezzo
21.00 Classic Archive. Œuvres de Chostakovitch, Wagner.	Mezzo
22.45 Musica. Pèlerinage pour Jean-Sébastien Bach. Par le Monteverdi Choir, dir. John Elliot Gardiner.	Arte
23.50 Dave Holland Quintet.	Muzzik
TÉLÉFILMS	
20.50 Meurtres sous hypnose. Gérard Cuq.	M 6
20.55 Judicaël. Claude D'Anna.	France 2
COURTS MÉTRAGES	
1.05 Stick. Festival de Clermont-Ferrand. Fimi zayo.	Canal +
SÉRIES	
20.30 Sessions. If You're Happy and You Know It, Clap Your Hands (v.o.).	Canal Jimmy
20.40 Homicide. Vérité du passé.	Série Club
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Explosion de gloire.	Canal Jimmy
21.25 Profiler. [1/2]. La source de tous les maux (v.o.).	Série Club
22.35 New York District. Papa est parti. Affaires de famille.	13 ^{ème} RUE
22.40 Sex and the City. Confidences sur Foreiller.	M 6

FILMS

14.45 Boxcar Bertha. Martin Scorsese (Etats-Unis, 1972, v.o., 90 min).	Cinéfanz
15.40 Le Prisonnier de Zenda. Richard Thorpe (Etats-Unis, 1952, 100 min).	Cinétoile
16.30 Buena Vista Social Club. Wim Wenders (All. - EU, 1999, v.o., 100 min).	Canal + Vert
17.15 Le Trésor de Tarzan. Richard Thorpe (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min).	TCM
18.40 Hamlet. Kenneth Branagh (EU - GB, 1997, v.o., 125 min).	TCM
19.15 F comme Fairbanks. Maurice Dugowson (France, 1976, 105 min).	Cinétoile
19.30 Adrénaline : Le « films ». Anita Assal, Barthélemy Bompard, Philippe Dorison, John Hudson, Jean-Marie Maddeddu, Alain Robak et Yann Piquier (France, 1990, 75 min).	Cinéfanz
20.30 La Tête contre les murs. Georges Franju (France, 1959, N., 95 min).	Ciné Classics



20.45 Mad Max 2, le défi. George Miller. Avec Emil Minty, Mel Gibson (Australie, 1981, v.o., 95 min).	Cinéfanz
20.45 L'Année de tous les dangers. Peter Weir (Australie, 1982, v.o., 115 min).	TCM
22.20 Mad Max. George Miller (Australie, 1979, v.o., 90 min).	Cinéfanz
23.45 Ivan le Terrible. Sergei M. Eisenstein [1/2] (Urss, 1945, N., 95 min).	Histoire
0.40 Batman, le défi. Tim Burton (Etats-Unis, 1992, v.o., 125 min).	Cinéstar 2
2.05 La Nuit du loup-garou. Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1961, 90 min).	Ciné Cinémas 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION	
TF 1	
17.35 Sunset Beach.	
18.25 et 0.15 Excluf.	
19.00 Etre heureux comme...	
19.05 Le Bigdil.	
20.00 Journal, Météo.	
20.55 Combien ça coûte ?	
23.10 52 sur la Une. Surdoués : c'est pas gagné !	
0.45 TF 1 nuit, Météo.	
FRANCE 2	
16.25 Des chiffres et des lettres.	
16.55 Shasta.	
17.20 Premier rendez-vous.	
17.50 Friends.	
18.15 Tutti frutti.	
19.15 Qui est qui ?	
19.50 Un gars, une fille.	
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.	
20.00 Journal, Météo.	
20.55 Judicaël. Téléfilm. Claude D'Anna.	
22.35 Ça se discute. Comment réinventer la famille ?	
0.40 Journal, Météo.	
1.00 Des mots de minuit.	
FRANCE 3	
16.30 MNK.	
17.35 A toi l'actu@.	
17.50 C'est pas sorcier.	
18.15 Un livre, un jour.	
18.20 Questions pour un champion.	
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.	
20.10 Tout le sport.	
20.20 Tous égaux.	
20.55 Des racines et des ailes.	
22.50 Météo, Soir 3.	
23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Images inconnues, guerre du Vietnam [1/3] : Le secret de la guerre.	
0.35 La Loi de Los Angeles.	
CANAL +	
► En clair jusqu'à 21.00	
18.00 Futurama.	
18.30 Nulle part ailleurs.	
20.30 Le Journal du cinéma.	
21.00 Kennedy et moi. Film. Sam Karmann.	
22.25 Jour de foot.	
23.25 Wishmaster 2. Film. Jack Sholder.	

ARTE	
19.00 Grippe. Le danger des nouveaux virus.	
19.45 Météo, Arte info.	
20.15 360°. Le reportage GEO. La grande muraille verte de Chine.	
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les stars de l'aviation stalinienne.	
21.45 Musica. La Jeune Fille et la Mort, de Schubert. Par le quatuor Alban Berg.	
22.45 Pèlerinage pour Jean-Sébastien Bach. Avec John Elliot Gardiner et le Monteverdi Choir.	
23.20 Profil. Peter Zumthor. L'obstination de la beauté.	
0.20 La Lucarne. Wild Blue, notes à quelques voix. Thierry Knauff.	
1.30 Lola et Bilidikid. Film. Kutlug Ataman (v.o.).	
M 6	
17.30 Zoe, Duncan, Jack & Jane.	
18.00 Le Clown.	
19.00 Le Flic de Shanghai.	
19.54 Le Six Minutes, Météo.	
20.05 Une nounou d'enfer.	
20.40 Jour J, Décrochage info.	
20.50 Meurtres sous hypnose. Téléfilm. Gérard Cuq.	
22.40 Sex and the City.	
23.10 Zone interdite.	

Le Monde
TELEVISION

CINÉ CLASSICS	
22.05 A bout portant : Charles Aznavour	

cesse de le solliciter. Ciné Classics consacre une programmation spéciale à l'artiste avec huit films de son choix (dont quatre où il intervient comme acteur) et deux émissions. Un long entretien avec l'équipe du « Club » (mercredi 7 à 10 h 45, jeudi 8 à 22 h 05, vendredi 9 à 12 h 30, samedi 10 à 20 h 30 et dimanche 11 à 16 h 20) ; et la rediffusion de « A bout portant », de Roger Scianno, enregistré en 1970 (en multidiffusion tout au long de la semaine).

ARTE	
0.15 Wild Blue	

Un poème philosophique en noir et blanc composé par Thierry Knauff, qui se situe entre deux genres, ni vraiment documentaire, ni réellement fiction. Le cinéaste, auteur de plusieurs courts-métrages primés (*Le Sphinx*, *Abattoirs*, *Anton Webern*) a utilisé des « fragments de vie » saisis au moment de tournages et de repérages. Son but : « témoigner de l'imprévisible, fragile et terrible beauté du monde ».

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
16.30 Projection Publique. L'accouchement sous X.	LCIPAN
18.00 Face à la Sarko. Invité : Nicolas Sarkozy.	Public Sénat
20.45 et 1.00 Le Club. La nouvelle violence urbaine et le phénomène des bandes.	LCI
22.00 Les Métiers du bois.	Forum
23.00 Feux d'artifice, des étoiles pleins les yeux.	Forum
MAGAZINES	
10.00 Arrêt sur images. Uranium : une communication appauvrie ? Invités : Luc Walpot, Guillaume D'Alessandro, Jean-François Bureau.	La Cinquième
14.35 La Cinquième rencontre... Santé - Science : L'évolution du paysage depuis l'agriculture jusqu'à l'aménagement du territoire.	La Cinquième
17.00 Les Lumières du music-hall. Joe Dassin. Robert Charlebois.	Paris Première
18.30 L'Invité de PLS.	LCI
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : The Married Monk, Spike Lee, Jihan El Tahri.	Canal +
19.30 Rive droite, rive gauche.	Paris Première
21.00 Envoyé spécial. Routiers d'Europe. Kulina : les oubliés de Milosevic. Le temps des grands-parents.	France 2
22.05 Le Club. Avec Charles Aznavour.	Ciné Classics
22.30 Boléro. L'actualité des films d'amour. L'agenda vidéo. L'agenda livres. La robe de mariée d'un couturier. Les clips. Invité : Jean-Loup Dabadie.	TMC
23.10 Prise directe. A quoi servent rois, reines et princesses : à faire rêver ou à gouverner ? Invités : Stéphane Bern, Charles Hargrove, Cyril Boulet, la princesse Marie-Blanche de Broglie, Henri d'Orléans, Isabelle Riveyre, Pierre Miquel, Fodé Sylla, Guy Konopnicki.	France 3
23.40 Courts particuliers. Invité : Aure Atika.	Paris Première
0.15 E = M 6 spécial 10 ans. La Terre comme vous ne l'avez jamais vue. La Terre vue de l'espace. La naissance, la vie et la mort de la Terre. Les plus étonnantes naissances de notre planète. B onobos, chimpanzés. La vie en groupe. Nos ennemis intimes : les mouches. La société des fourmis. Un safari impressionnant dans le monde de l'infiniment petit. Au cœur de l'atome.	M 6
0.40 Vol de nuit. Invités : Fabrice Luchini ; Sophie Calle ; Roselyne Bachelot ; Alain Duhamel ; Dieudonné.	TF 1

DOCUMENTAIRES	
18.05 Le Monde des animaux. Douma a faim. [14/24].	La Cinquième
18.15 Trahis par l'ONU.	Histoire
18.30 L'Actors Studio. [1/2]. Billy Joel.	Paris Première
19.00 Voyages, voyages. Les îles Eoliennes.	Arte
19.10 Conversation avec... les hommes du président. [9 et 10/12]. Lawrence Eagleburger. Alexander Haig.	Histoire
20.05 Esprit des peuples premiers. Himalaya, sommet mortel.	Planète
20.15 360°. Le reportage GEO. Himalaya, sommet mortel.	Arte
20.25 Il était une fois le royaume d'Angleterre. L'abbaye et le palais de Westminster.	Odyssée
20.30 Histoires oubliées de l'aviation. Aventures en dirigeable.	Planète
20.35 L'Afrique en morceaux. La Tragédie des Grands Lacs.	Canal +
20.46 Thema. Le nouveau Moscou. Les Habits neufs de Moscou. Alexandra Marinina, tsarine du polar russe. Les Anges de Moscou. Laisse tomber New York, viens à Moscou !	Arte
21.25 Un remède contre l'obésité.	Planète
22.15 Dix ans de voile autour du monde.	Planète
22.20 Nelly Bly. A la conquête du journalisme.	Odyssée
22.25 Chroniques d'Hollywood.	Histoire
0.05 Petites esclaves de Birmanie.	Planète
0.20 Un siècle d'écrivains, dernière. L'écrivain mystère.	France 3
SPORTS EN DIRECT	
13.30 Ski. Championnats du monde. Slalom géant messieurs (2 ^e manche).	Eurosport
15.00 Ski. Championnats du monde. Slalom géant messieurs (2 ^e manche).	France 3
20.00 Football. D 2 (28 ^e journée) : Sochaux - Montpellier.	Eurosport
20.30 Basket-ball. Euroleague masculine (8 ^e de finale) : Estudiantes Madrid - Kinder Bologne.	Pathé Sport
MUSIQUE	
19.00 Transclassiques 2000 (n° 5). Avec Bruno Fontaine, piano.	Muzzik
20.00 Music of the Night. Avec José Carreras. Œuvres d'Andrew Lloyd Weber.	Muzzik

22.50 Soirée Yehudi Menuhin. Concert pour violon et orchestre n° 5, de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Herbert von Karajan.	Mezzo
0.20 Jazz Box 99. Avec Susie Arioli, chant ; Jordan Officer, guitare ; Michael Browne, guitare.	Muzzik
TÉLÉFILMS	
18.15 La Clé des champs. Charles Nemes [2/6].	TV 5
20.30 Une clinique au soleil. José Dayan.	Festival
20.40 Coup de force. Sandor Stern.	TF 6
20.55 L'Impossible Retour. Robert Ellis Miller.	TMC
22.10 Chasse en terrain ennemi. Youri Moroz.	Arte
22.20 Les Liens du cœur. José Dayan.	Festival
23.00 Le Prix de l'éternité. David Jackson.	TF 1
0.25 L'Enfant du secret. José Dayan.	Festival
COURTS MÉTRAGES	
20.40 Courts au 13. Les Redoutables : Question de choix. Thierry Binisti.	13 ^{ème} RUE
0.25 Mickro ciné. Spécial Festival de Clermont-Ferrand, le retour. Une affaire de famille. Maarit Lalli. Oops !. Mark Bellamy.	Canal +
SÉRIES	
18.00 Futurama. Omicron persei huit attaque.	Canal +
18.35 Le Cavalier solitaire. Coup de grâce.	Série Club
19.25 Frasier. Vraiment pas doué.	Série Club
19.30 Hill Street Blues. Pilote.	TMC
19.50 Michael Hayes. (Episode pilote) Meurtre au passé.	Série Club
20.15 Friends. [1/2]. Celui qui se marie.	RTL 9
20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, le golf c'est la santé.	Disney Channel
20.40 Buffy contre les vampires. Bienvenue à Sunnydale [2/2] (v.o.).	Série Club
20.55 Julie Lescaut. Bal masqué.	TF 1
23.25 Taxi. Travel with My Dad (v.o.).	Série Club
0.05 I Love Lucy. Lucy's Mother in-Law (v.o.).	Téva
0.30 La Quatrième Dimension. Petite fille perdue.	Série Club
0.30 Les Craquantes. [2/2]. Malade comme un chien (v.o.).	Téva

JEUDI 8 FÉVRIER

FILMS

16.35 Luke la main froide. Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1967, v.o., 125 min).	Ciné Cinémas 3
16.45 Bellissima. (Italie, 1951, N., v.o., 115 min).	Ciné Classics
17.35 Mad Max 2, le défi. George Miller (Australie, 1981, v.o., 95 min).	Cinéfanz
18.40 La Forêt pétrifiée. Archie Mayo (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 80 min).	Ciné Classics
19.05 Hôtel des Amériques. André Téchiné (France, 1981, 90 min).	Ciné Cinémas 3
19.15 Boxcar Bertha. Martin Scorsese (Etats-Unis, 1972, 90 min).	Cinéfanz



20.30 La Femme défendue. Philippe Harel. Avec Isabelle Carré, Philippe Harel (France, 1997, 100 min).	Ciné Cinémas 1
20.45 Salam cinéma. Mohsen Makhmalbaf (Iran, 1995, v.o., 75 min).	Cinéfanz
20.45 Le Rendez-vous. Sidney Lumet (Etats-Unis, 1968, 105 min).	TCM



20.55 Terminator. James Cameron. Avec Arnold Schwarzenegger, Michael Biehn (EU, 1984, 105 min).	France 3
21.00 Ivan le Terrible. Sergei M. Eisenstein [2/2] (Urss, 1945, N., 85 min).	Histoire
21.00 La Marseillaise. Jean Renoir (France, 1938, N., 130 min).	Paris Première
21.00 Alexandre Nevski. Sergueï M. Eisenstein (Urss, 1938, N., 110 min).	Muzzik
21.00 Batman, le défi. Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 125 min).	Cinéstar 2
22.15 MObutu, roi du Zaïre. Thierry Michel (France - Belgique - Zaïre, 1999, 129 min).	Canal +
22.30 Je suis un évadé. Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 100 min).	TCM
22.35 J'ai le droit de vivre. Fritz Lang (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min).	13 ^{ème} Rue
22.40 Crash. David Cronenberg (Can. - Fr. - GB, 1996, v.o., 105 min).	Canal Jimmy
0.10 Chaque soir à neuf heures. Jack Clayton (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 110 min).	TCM

PROGRAMMES

TÉLÉVISION	
TF 1	
13.55 Les Feux de l'amour.	
14.50 Il était une fois l'amour. Téléfilm. Michael Miller.	
16.40 Les Dessous de Palm Beach.	
17.35 Sunset Beach.	
18.25 Excluf.	
19.05 Le Bigdil.	
20.00 Journal, Tercé, Météo.	
20.55 Julie Lescaut. Bal masqué.	
23.00 Le Prix de l'éternité. Téléfilm. David Jackson.	
0.40 Vol de nuit.	
FRANCE 2	
13.55 Flic de mon cœur.	
14.45 En quête de preuves.	
15.35 Tercé.	
15.55 Cap des Pins.	
16.20 Un livre.	
16.25 Des chiffres et des lettres.	
17.05 Un toit pour trois.	
17.30 Viper.	
18.20 Tutti frutti.	
19.15 Qui est qui ?	
19.50 Un gars, une fille.	
20.00 Journal, Météo, Point route.	
21.00 Envoyé spécial.	
23.10 Addicted to Love. Film. Griffin Dunne.	
0.50 Journal, Météo.	
FRANCE 3	
13.55 C'est mon choix.	
15.00 Ski. Slalom géant messieurs.	
16.05 Chroniques d'ici.	
16.35 MNK. A toi l'actu@.	
17.50 C'est pas sorcier.	
18.15 Un livre, un jour.	
18.20 Questions pour un champion.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.09 Consomag.	
20.15 Tout le sport.	
20.25 Tous égaux.	
20.55 Terminator. Film. James Cameron.	
22.40 Météo, Soir 3.	
23.10 Prise directe.	
0.20 Un siècle d'écrivains. L'écrivain mystère.	
1.05 La Nuit du siècle d'écrivains.	
CANAL +	
14.05 Epouse-moi. Film. Harriet Marin.	
15.30 L'Appartement.	
16.00 Stick. Salam.	
16.30 La Légende de Pours. Film. Stewart Raffill.	
► En clair jusqu'à 20.35	
18.00 Futurama.	
18.30 Nulle part ailleurs.	
20.34 L'Afrique en morceaux. 20.35 La Tragédie des Grands Lacs. 22.15 MObutu, roi du Zaïre. Film. Thierry Michel.	
0.25 Mickro ciné.	
0.55 Au cœur de la nuit. Film. Alberto Cavalcanti, Basil Dearden, Robert Hamer et Charles Crockett (v.o.).	

LA CIN	
--------	--

Naïve interrogation

par Pierre Georges

AH, mais pourquoi tant de « haine » ? Les juges le persécutent et le rançonnent. Au nom du Père. Les médias l'accablent, ce malheureux Papa m'a dit. Au nom du fils. Et voici que *Le Canard enchaîné*, en une redoutable révélation, le ridiculise du plus minable, du plus vulgaire des soupçons. Au nom du Saint-Esprit.

La nouvelle fait ce matin le tour des médias et donc de la France. Selon l'hebdomadaire, Jean-Christophe Mitterrand, inscrit au chômage, aurait perçu en 1996-1997, sur une durée d'un an, 336 596 francs d'allocations. Bon, c'est net, précis et confirmé d'ailleurs par l'un de ses avocats, M^e Jean-Pierre Versini-Campinchi. Mon client, explique-t-il à l'AFP, a été salarié, 100 000 francs par mois, par la Générale des eaux jusqu'en janvier 1996. Date de la mort de son père et date après laquelle il fut licencié (avec une rare élégance, commentaire de notre cru).

Donc, rien à dire de prime abord. Jean-Christophe Mitterrand avait été salarié, avait cotisé et s'est inscrit au chômage, en avril 1996. Procédure absolument normale. Sauf que...

Sauf que dans le même temps, en 1996, et toujours selon son avocat, le chômeur Jean-Christophe Mitterrand fut rémunéré 600 000 francs pour « une opération de consulting au Nigeria sur le pétrole ». « Rien à voir avec du trafic d'armes », s'empresse de préciser M^e Versini-Campinchi, en pensant à un autre dossier, avant d'ajouter : « Mais ces 600 000 francs ont été versés en Suisse et il ne pouvait les rapatrier en France. C'est pour cela qu'il était aux Assedic. »

C'est pour cela en effet. Et

comme cela. Sans plus de commentaires. Et avec seulement l'interrogation naïve désormais, ingénue presque, d'un citoyen-salarié : mais lorsqu'on a un compte en Suisse – ce qui fut jadis l'abomination de la désolation pour la gauche morale –, est-on tenu de déclarer au fisc français les menues sommes qui pourraient y transiter ou sommeiller ? Et lorsqu'on s'inscrit aux Assedic, est-on tenu de faire connaître, sur l'honneur, ses émoluments, cachets, commissions, salaires divers à la caisse de chômage ?

Il faut supposer, supplier, espérer que non ! Sinon le persécuté déjà mis en examen pour complicité de trafic d'armes, trafic d'influence et recel d'abus de biens sociaux serait à considérer désormais comme présumé innocent des délits de fraude fiscale et de fraude aux Assedic ! Ce qu'à Dieu ne plaise !

Bon, changeons de sujet. Encore que... Alfred est arrivé ! Maison ! Alfred Sirven, l'avaleur de puces téléphoniques, l'homme le plus recherché de France, est désormais parmi nous. Celle-là 132 de la Santé, quartier dit des VIP, même si les clefs ne sont pas d'or.

Alfred Sirven a fait, rapporte l'ami Luc en sa chronique télé, un vrai numéro d'acteur devant la commission d'enquête allemande. Ajoutant même en guise de conclusion : « En France des quantités de choses m'attendent. Vous comprendrez donc qu'il m'est difficile de prendre des engagements fermes. »

Effectivement. Les juges sont sans pitié qui l'ont interrogé jusqu'à potron-minet, nonobstant son âge. Et le tout-palais en salive déjà, à l'idée de la première du magicien d'Elf !

Paris : M. Séguin accepte, dos au mur, un débat avec M. Delanoë

LA MULTIPLICATION des sondages favorables à la gauche parisienne pour l'élection municipale suscite l'affolement à droite. Dans le 13^e et le 14^e arrondissement, les listes conduites par le candidat socialiste, Bertrand Delanoë, seraient en mesure de l'emporter, selon une enquête de CSA publiée par *Le Parisien* du 7 février. Serge Blisko (PS) gagnerait par 59 % des voix contre 41 % à Françoise Forette et Jacques Toubon (RPR) dans le 13^e. Dans le 14^e, le socialiste Pierre Castagnou l'emporterait haut la main (58 %) face à la liste RPR-UDF-DL conduite par Nicole Catala (42 %).

Le trouble s'accroît donc de jour en jour, à droite, entretenu par l'entourage du maire de Paris, Jean Tiberi, qui multiplie les déclarations destinées à faire fléchir Philippe Séguin. Après les propos du porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, qui a estimé, mardi, qu'il « était très possible que la droite ait perdu Paris », les partisans du maire ont immédiatement évoqué « le lâchage » de M. Séguin par son propre camp. M. Tiberi revient à la charge, mercredi 7 février, dans *Le Figaro*, en déclarant qu'il allait écrire aux responsables des trois partis de l'opposition, François Bayrou, pour l'UDF, Alain Madelin pour DL et Michèle Alliot-Marie pour le RPR, pour leur demander d'« intervenir » auprès de Philippe Séguin afin qu'il accepte « l'union » au second tour.

Chacun guette, en outre, l'attitu-

de de l'Élysée, dont le principal souci est de protéger Jacques Chirac des conséquences d'une éventuelle défaite du candidat officiel du RPR, M. Séguin. Si l'on continue, dans l'entourage du président de la République, à déplorer l'éclatement de la droite parisienne, toute initiative paraît bloquée jusqu'au premier tour. M. Séguin, comme M. Tiberi, cherche à s'attirer les bonnes grâces du président. Une photographie, prise par l'Élysée, l'a ainsi montré en compagnie du couple présidentiel, dimanche 4 février, lors de la finale de la Coupe du monde de handball où le président de la République a, aussi, croisé M. Tiberi. Ce dernier attend beaucoup de la visite de l'exposition sur l'Arménie où il pourrait, à nouveau, « croiser » le président, le 13 février.

Dans le camp de M. Séguin, l'inquiétude est également perceptible. Pour preuve, le brusque revirement du député des Vosges qui a, finalement, accepté, mardi soir, sur TF 1, de débattre « face à face, homme contre homme, projet contre projet », avant le premier tour, avec son rival socialiste, M. Delanoë. Ce dernier avait, sans succès, proposé un tel débat à M. Séguin dès le mois d'octobre 2000. Le candidat socialiste, qui tenait, mardi soir, une réunion publique sur le logement dans le 16^e arrondissement, a immédiatement répondu favorablement à l'acceptation, – « tardive », a-t-il souligné –, du député des Vosges.

Christine Garin

DÉPÊCHE

■ AUDIOVISUEL : les salariés de la SFP (Société française de production) ont suspendu, mardi 6 février, la grève, débutée le 18 janvier, après avoir rencontré Roland Peylet, le médiateur.

■ SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU MONDE : le conseil d'administration de la Société des lecteurs du Monde proposera à la prochaine assemblée générale la nomination d'un nouvel administrateur, de France ou de l'étranger. Les actionnaires de la société souhaitant être candidats sont priés d'adresser, avant le 10 février 2001, une lettre motivée et un curriculum vitae à la Société des lecteurs du Monde, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.

Le Comité national d'éthique se prononce en faveur du clonage thérapeutique

Son avis conforte la position du gouvernement

LE PROFESSEUR Didier Sicard, président du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), devait rendre public, mercredi 7 février, un avis concernant l'avant-projet de loi « tendant à la révision des lois de 1994 relatives à l'éthique biomédicale ». Saisi de cette question par le gouvernement, le CCNE se prononce, à une courte majorité, en faveur du clonage thérapeutique. C'est la première fois que le CCNE s'exprime, de manière explicite, sur cette recherche biomédicale généralement présentée comme prometteuse mais qui, parce qu'elle impose de facto la création d'embryons humains non destinés à se développer, soulève de nouvelles et importantes questions éthiques. « Le CCNE rappelle avec force qu'il maintient son attachement unanime à l'interdiction du clonage dit reproductif. Dans cette mesure, un large consensus s'est dégagé au sein du CCNE en faveur de la plupart des aspects de la réforme proposée en ce qui concerne la recherche sur l'embryon humain, à condition de clarifier le texte de l'avant-projet en raison même de l'importance

considérable de cette réforme », peut-on lire dans l'avis.

Le CCNE souligne que « les principaux points d'accord » concernent « le ferme rappel du principe selon lequel la création d'embryons humains pour la recherche est interdite, l'introduction d'une exception à ce principe dans le cadre de l'évaluation des nouvelles techniques d'assistance médicale à la procréation, la possibilité encadrée d'utiliser pour la recherche des embryons surnuméraires obtenus par fécondation in vitro et la création d'une agence de la procréation, de l'embryologie et de génétique humaines ».

« AUTORISATION ENCADRÉE »

L'avis témoigne par ailleurs de l'impossibilité qu'il y eut, parmi les quarante membres du CCNE, de parvenir à un consensus sur la question du clonage thérapeutique que le gouvernement Jospin souhaite voir autorisé par la loi. « Sur la question du clonage thérapeutique les opinions divergent, précise l'avis. Si tous s'accordent à estimer que cette question soulève des problèmes

éthiques très difficiles, les membres du CCNE sont partagés selon leurs visions du monde et du futur. »

Au total « une majorité s'est dégagée en faveur de l'autorisation encadrée du clonage dit thérapeutique ». Cette conclusion a été accueillie avec une satisfaction certaine à l'hôtel Matignon, après l'avis remis le 31 janvier à Lionel Jospin par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), qui se prononçait contre la légalisation de cette pratique (*Le Monde* du 5 février). Le gouvernement est d'autre part soutenu, pour partie, dans sa démarche par les conclusions, rendues publiques mardi 6 février, de la mission parlementaire d'information sur la révision des lois bioéthiques. Conduite par les députés Bernard Charles (PRG) et Alain Claeys (PS), cette mission ne se prononce certes pas de manière explicite en faveur de la légalisation de cette pratique mais se garde de la condamner. Sur une question aussi délicate, on observe d'autre part des positions totalement divergentes au sein de la

gauche. Ainsi Marie-Noëlle Liemann, vice-présidente du Parlement européen, « espère que le gouvernement se prononcera contre la légalisation du clonage thérapeutique et se rangera sur cette question à l'avis du groupe européen d'éthique que préside Noëlle Lenoir ».

Quelles conclusions le premier ministre tirera-t-il de ces différents avis ? Ces derniers témoignent parfaitement du partage de l'opinion face aux potentialités de la recherche biomédicale confrontées aux risques majeurs de réification (transformation en chose) de l'embryon humain et du commerce des cellules sexuelles féminines, éléments indispensables à la pratique du clonage. Avant les nouveaux arbitrages interministériels et la transmission du texte de l'avant-projet de loi au Conseil d'Etat, le débat s'enrichira du discours que le chef de l'Etat doit, sur ce thème, prononcer jeudi 8 février, lors de l'ouverture d'un important colloque scientifique international organisé à Lyon.

Jean-Yves Nau

Le Monde
FÉVRIER 2001

L'Amérique de la peine de mort

Les Etats-Unis restent la dernière grande démocratie à pratiquer la peine capitale. Chaque année, le nombre d'exécutions croît. Des mineurs et des déficients mentaux sont condamnés à mort. Sous l'administration du gouverneur George W. Bush, au Texas, pendant six ans, un condamné a été exécuté toutes les deux semaines. Enquête sur les « couloirs de la mort » américains.

LIRE ET VOIR ET AUSSI... SIBÉRIE : VIVRE PAR -40°C SANS CHAUFFAGE. ROUCHNER : RETOUR SUR LES ANNÉES KOSOVO. IL Y A DIX ANS : LA GUERRE DU GOLFE. LES « TONTONS » FLINGUENT TOUJOURS. RUSSIE : QUAND LE TSAR ENTERRAIT SES CHEVAUX. NOUVELLE-CALÉDONIE : LES TRÉSORS SOUS-MARINS DE L'ÎLE DE LIFOU. ISRAËL-PALESTINE : DEUX CONCEPTIONS SUR LA SOUVERAINETÉ.

George W. Bush
43^e président des Etats-Unis

N° 4

Belgique : 118 FR
Suisse : 6.95
Luxembourg : 740 FL
Elevés : 30.30
Canada : 3.1 can.

M 5009-4-20.00 F

20 F

MAGAZINE MENSUEL - 20 F